

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12479 – 4,20 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – JEUDI 14 MARS 1985

Fracture à Athènes

Le processus qui vient de conduire M. Caramanlis à démissionner a sa logique, et sa légalité. Rien n'obligeait en effet le Parti socialiste, largement majoritaire au Parlement, à soutenir la candidature du chef de l'Etat sortant, issu d'une famille politique – la Nouvelle Démocratie – qui constitue aujourd'hui l'essentiel de l'opposition.

Rien, si ce n'est le respect d'un engagement moral, puisqu'il avait été tout d'abord assuré au président que la majorité ne s'opposerait pas à sa reconduction. Mais aussi, plus subtilement, le souci de ne pas élargir la fracture qui, depuis des décennies, divise politiquement le peuple grec. Une fracture que M. Caramanlis, tout ancien premier ministre de droite qu'il fut, était parvenu, au sommet de l'Etat, et grâce à un certain charisme qui l'a parfois fait surnommer le « de Gaulle grec », à réduire sinon à ressouder.

En choisissant au contraire de creuser la plaie et d'achever la « socialisation » de la plus haut charge de l'Etat, le premier ministre, M. Papandréou, a probablement obéi à un double souci de politique intérieure. Le premier était de se débarrasser de cette statue du Commandeur qu'a été durant ces trois ans et demi de règne du PASOK (le Parti socialiste pan-hellénique, dont le succès électoral de 1981 l'a porté à la tête du gouvernement) la haute et populaire figure du président de la République. Un président auquel la Constitution confère des pouvoirs limités, mais non pas négligeables, et qui peut, en particulier, prendre – seul – l'initiative d'un référendum.

En second lieu, M. Papandréou estime sans doute qu'il vaut mieux, pour son parti, affronter le plus vite possible le verdict des urnes, ce que va probablement impliquer l'enchaînement des événements : on parle déjà d'élections anticipées le 5 mai. La PASOK connaît en effet une certaine embellie, après avoir tout d'abord suscité bien des mécontentements, tandis que la Nouvelle Ddémocratie, à la tête de laquelle M. Mitsotakis a succédé il y a six mois à M. Avéroff, ne paraît pas encore prête à la reconquête du pouvoir.

Mais ce calcul du premier ministre socialiste comporte un risque majeur. Qu'il s'agisse de l'élection du candidat du PASOK à la présidence, M. Christos Sartzetakis, ou de l'adoption d'un train de réformes constitutionnelles, il dépendra, pour atteindre le quorum de cent quatre-vingts voix requis, du bon vouloir du Parti communiste « de l'extérieur ». Sa majorité parlementaire lui permettrait jusqu'alors de passer outre aux critiques ou aux injonctions de celui-ci. Or le PC grec est l'un des plus pro-soviétiques du monde libre.

On comprend que, dans ces conditions, les alliés d'Athènes s'inquiètent. Sans doute M. Papandréou avait-il, une fois au pouvoir, prudemment oublié ses déclarations de candidat sur une possible sortie de la Grèce de la CEE et de l'OTAN. Mais, dans l'une et l'autre de ces deux organisations il s'est montré un partenaire généralement peu enthousiaste, pour ne pas dire plus. Pourra-t-il, et voudra-t-il, tenir encore cette position, si tiède soit-elle à l'égard de l'Occident ?

Les socialistes grecs, en écartant de la magistrature suprême celui qui avait incarné le retour de la démocratie à Athènes et avait su cohabiter vaille que vaille avec eux, n'ont pas seulement pris le risque de couper très profondément leur pays en deux. Ils ont aussi accepté celui de l'isoler de ses alliés. Avec tous les périls que cela comporte, à l'extérieur comme à l'intérieur.

LA SUCCESSION AU KREMLIN

M. Gorbatchev affirme son attachement à la « coexistence pacifique »

M. Gorbatchev, qui présidait, le mercredi 13 mars, la cérémonie des obsèques de Constantin Tchernenko, a prononcé à cette occasion un discours dans lequel il a notamment mis l'accent sur l'attachement de l'URSS aux principes de la coexistence pacifique.

De multiples rencontres ont lieu ce mercredi à Moscou entre les personnalités qui ont assisté aux obsèques de Constantin Tchernenko. M. Mitterrand devait notamment être reçu dans l'après-midi par M. Gorbatchev. Dans un message transmis par le vice-président, M. Bush, le président Reagan aurait manifesté le désir de rencontrer le nouveau numéro un soviétique.

Un sommet informel des pays du pacte de Varsovie était d'autre part prévu mercredi dans la capitale soviétique.

Un ballet diplomatique

Moscou. – Constantin Tchernenko a été enterré ce mercredi 13 mars en fin de matinée au pied du mur du Kremlin. De nombreux chefs d'Etat et de gouvernement ont assisté aux funérailles, conduites par le nouveau secrétaire général du PC soviétique, M. Mikhail Gorbatchev.

Outre les dirigeants des pays « frères », la plupart des responsables occidentaux étaient là, à l'exception de M. Reagan, représenté par le vice-président Bush et le secrétaire d'Etat, M. Shultz : M. Mitterrand, Mme Thatcher, le chancelier Kohl, M. Felipe Gonzalez, les présidents italien et autrichien, MM. Pertini et Kirchschlaeger, les premiers ministres canadien et japonais, MM. Mulroney et Nakasone.

Conformément à la tradition, tous les chefs de délégation devaient ensuite être reçus par la direction soviétique dans la salle Saint-Georges, au Kremlin.

De nos envoyés spéciaux

Ce n'est que dans l'après-midi que M. Gorbatchev et les principaux dirigeants soviétiques devaient rencontrer en aparté certaines des personnalités ayant fait le voyage de Moscou, non tant pour honorer une dernière fois Constantin Tchernenko que pour faire la connaissance du nouveau numéro un soviétique.

On tenait pour acquises les rencontres de M. Gorbatchev avec M. Bush, le président Mitterrand – qui n'est arrivé à Moscou que deux heures avant les funérailles, – le chancelier Kohl, ainsi que Mme Thatcher, la seule à connaître déjà le nouveau secrétaire général, qui a effectué à la mi-décembre un voyage remarqué en Grande-Bretagne à la tête d'une délégation parlementaire.

Parallèlement à ce ballet diplomatique, plusieurs rencontres entre participants aux obsèques ont eu lieu dès mardi soir. La plus significative est celle qui a réuni pendant plus de deux heures dans une résidence du gouvernement soviétique le chancelier Kohl et M. Honecker. Les funérailles de Constantin Tchernenko ont permis, paradoxalement, ce que les Soviétiques s'étaient efforcés d'empêcher ces derniers mois. En effet, c'est sous la pression de Moscou que M. Honecker avait dû renoncer au voyage qu'il comptait effectuer à l'automne dernier en RFA.

Le chancelier fédéral et le chef du parti est-allemand s'étaient déjà rencontrés aux obsèques d'Andropov en février 1984, mais cette entrevue n'avait pas donné lieu, contrairement à celle de mardi, à la publication d'un communiqué.

JACQUES AMALRIC
et DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3 et nos informations page 34.)

LES DISCUSSIONS SUR LE PROCHE-ORIENT

M. Moubarak n'a pas convaincu le président Reagan

La visite de M. Moubarak à Washington s'est soldée par un échec, le président Reagan ayant écarté l'idée de discussions entre les Etats-Unis et une délégation jordano-palestinienne. Ce refus risque de créer une « situation très explosive » au Proche-Orient, a affirmé, mercredi 13 mars à Amman, Abou Jihad, un dirigeant de l'OLP, ajoutant que son organisation poursuivrait ses activités *« dans le monde entier »* pour tenter de faire pression sur Washington.

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan a chaleureusement salué, mardi 12 mars, les propositions égyptiennes de relance du processus de paix au Proche-Orient, mais a clairement marqué devant M. Moubarak, qu'il recevait à la Maison Blanche, que les Etats-Unis n'entendaient pas encore prendre, à ce stade, d'initiative dans la région.

Tout en la qualifiant de *« contribution positive »* faite dans un *« esprit constructif »*, le président américain a implicitement écarté l'idée avancée, la semaine dernière, par le chef de l'Etat égyptien, d'entretiens entre les Etats-Unis et une délégation jordano-palestinienne. Pour M. Moubarak, ces entretiens *auraient dû constituer* une première étape précédant l'ouverture de négociations directes entre Israël d'une part, la Jordanie et les Palestiniens de l'autre. Le président égyptien considère de telles négociations comme possibles depuis l'accord pour une action diplomatique commune conclu le 11 février dernier par le roi Hussein et M. Arafat.

Cet accord avait été jugé encourageant à Washington parce qu'il envisage un règlement fondé sur l'échange des territoires occupés par Israël contre la reconnaissance de l'Etat hébreu par l'OLP. Les Etats-Unis avaient toutefois regretté qu'il ne fasse pas explicitement référence à la résolution 242 de l'ONU, et qu'il propose la réunion d'une conférence internationale plutôt que des négociations bilatérales.

A la fin de février, M. Moubarak avait estimé, dans une interview au *New York Times*, que cette conférence internationale pourrait n'être qu'une toute dernière étape de ratification d'un accord directement négocié entre le gouvernement israélien et une délégation jordano-palestinienne qui n'aurait pas compris de membres prééminents de l'OLP. Le président égyptien, dont les propos avaient alors été accueillis positivement à Jérusalem, avait également affirmé que la déclaration d'Amman répondait, à ses yeux, à l'esprit de la résolution 242, même si elle ne la citait pas directement.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 6.)

M. Le Pen invite ses candidats à se retirer là où leur maintien favoriserait la gauche

M. Jean-Marie Le Pen a indiqué, le mercredi 13 mars, que le bureau politique du Front national demande le retrait de ceux de ses candidats dont le maintien au second tour des élections cantonales risquerait de permettre la victoire de candidats de gauche.

Avant même cette déclaration, la consigne lancée lundi par M. Le Pen, qui avait souhaité maintenir systématiquement tous ses candidats en état de rester en compétition après le premier tour, avait été appliquée avec souplesse. Cette souplesse répond aussi, parfois, à la volonté d'accorder une sorte de « prime » au Parti républicain en infligeant une « punition » au RPR, moins complaisant. Ce dernier cas de figure prévaut dans les Bouches-du-Rhône. A Marseille, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, s'est mis dans un mauvais cas en demandant à un candidat RPR de se retirer devant le Front national. Le RPR a refusé, et M. Gaudin s'est attiré les foudres, non seulement du Parti socialiste, mais aussi de M. Jacques Barrot (CDS) et du président du Parti radical, M. André Rossinot.

Guerre des droites à Marseille

De notre envoyé spécial PIERRE GEORGES

Marseille. – Dieu que c'est dur, la politique à *Marseille* ! M. Jean-Claude Gaudin, patron de l'UDF, l'a dit à midi, le mardi 12 mars, dans sa jolie mairie de Bagatelle. Il faut se retirer : *« Je préfère voir dans le 14e canton l'élection d'un candidat du Front national plutôt que la réélection du président du groupe communiste au conseil général. »*

M. Hyacinthe Santoni, potentat contesté du RPR marseillais, l'a affirmé à 17 heures de son fortin de la rue Edmond-Rostand. Il faut se maintenir : *« Le candidat du RPR se maintiendra dans le 14e canton. Jamais je n'accepterai que le choix des Français soit restreint entre un candidat de gauche et, ici, d'extrême gauche, et un candidat d'extrême droite. D'ailleurs l'extrême droite, c'est aussi dangereux que l'extrême gauche et parfois davantage. »* Rude journée pour l'union de l'opposition marseillaise. La galère en a pris un sérieux coup sous la ligne de flottaison dans le Vieux Port. M. Gaudin, qui sait ce que perdre une élection municipale veut dire – et ne s'en est *jamais remis* – a donc opté pour le pragmatisme. Le Front national a obtenu environ 26 % des voix dimanche à Marseille-Ville ! Soit, ce sont là des chiffres qui comptent, des voix qui pèsent. Les principes certes, mais d'abord le principe de réalité.

Sur la vingtaine de candidats du Front national arrivés en tête de l'opposition dans l'ensemble du pays *au premier tour* des cantonales, les Bouches-du-Rhône s'en sont offert cinq. Un à La Ciotat, leur patron régional du Front national, M. Ronald Perdomi, quatre à Marseille. Alors le bon M. Gaudin, qui *n'avait cessé* depuis quelques semaines de préparer le terrain du repli – *« Jean-Marie Le Pen n'est pas un adversaire mais un concurrent »* – a engagé la *manœuvre.*

Une manœuvre plutôt « ficelle » d'ailleurs, en trois mouvements : obtenir que les candidats d'union battus dès le premier tour par la barre des 10 % fassent barrage à la gauche dans une sorte de désistement feutré ; laisser les candidats *d'opposition se maintenir là où il n'y* avait, pour reprendre l'expression de M. Gaudin, *« pas danger de gauche »* ; enfin, pousser au retrait du candidat d'union dans le canton XIV B, M. Armand Gallo (RPR), 4 devancé d'environ 260 voix par M. Isoardo (Front national).

(Lire la suite page 8.)

LIRE

débats

CONSULTATIONS POPULAIRES

Au lendemain des cantonales, Maurice Duverger pose la question des chances des socialistes dans l'année à venir, tandis qu'Alfred Grosser compare la situation en France et en Allemagne fédérale, après les élections à Berlin-Ouest et en Sarre (régionales), ainsi qu'en Hesse (municipales).

D'un côté et de l'autre du Rhin

Les grands partis allemands savent, eux, qu'il ne suffit pas de vaincre l'adversaire pour vaincre la crise

par ALFRED GROSSER

POUR nos cantonales, pour leurs régionales à Berlin et en Sarre et leurs municipales en Hesse, il y avait certes des enjeux locaux. Mais ces consultations devaient surtout apporter des éléments de réponse à des questions d'importance nationale : l'ingouvernabilité et la cohabitation.

L'ingouvernabilité française paraissait menaçante pour 1986. Depuis dimanche, la probabilité d'une crise politique grave, ébranlant le système institutionnel lui-même, s'est accrue. En République fédérale, en revanche, le risque majeur pour les législatives de 1987 a diminué : il est moins vraisemblable que les libéraux soient éliminés du Bundestag et que les Verts, devenus arbitres entre les « deux grands », condamnent le Parlement à l'impuissance et un gouvernement minoritaire à la gestion des affaires courantes. Le Parti libéral se redresse. Ni les Verts de Sarre ni les Alternatifs de Berlin ne sont, comme on le craignait, en situation d'arbitrage.

Même s'ils s'y étaient trouvés, l'antagonisme entre chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates n'aurait pas suffi à exclure toute solution : Willy Brandt, qui encourage pourtant l'aile gauche de son parti, ne vient-il pas de déclarer qu'une entente avec l'autre « grand » constituait une hypothèse possible ? Ainsi, à Berlin, le SPD eût pu tolérer un gouvernement chrétien-démocrate minoritaire. On est loin de l'intensité du débat français sur la cohabitation et de la violence de ses exclusives.

En revanche, la question de la cohabitation avec la formation antisystème n'a pas non plus reçu de réponse précise. Quelles que soient, en effet, les différences d'orientation et de composition sociale, notamment dans les âges, entre le Front national et les Verts, il y a similitude entre le problème qu'ils posent, l'un aux partis de droite, les autres au parti social-démocrate. Faut-il proclamer d'avance toute alliance exclue ? Faut-il dire que la formation nouvelle pose mal les vraies questions, donc chercher à lui disputer ses électeurs en se pliant à sa thématique ?

A première vue, Hans Apel semble avoir perdu à Berlin pour avoir refusé tout rapprochement politique ou idéologique et Oskar Lafontaine gagné en Sarre pour avoir fait siens les thèmes tout en rejetant l'alliance. Mais les situations étaient fort différentes, ne serait-ce que parce que les Alternatifs berlinois affichaient un neutralisme, sinon un anti-occidentalisme, inacceptable pour tous les autres partis. Gouverner la Sarre en pleine crise sidérurgique avec des idées « vertes » : Lafontaine le pourra-t-il ? Si c'est non, la poussée à gauche au sein du SPD que son succès représente sera de courte durée.

En même temps, comment revenir au pouvoir à Bonn sans reconquérir la clientèle « verte » ? Mais comment la reconquérir sans perdre un électorat modéré ou sans renoncer à reprendre cet électorat à la CDU ? Le SPD connaît, en fait, une difficulté centrale fort semblable à celle du Parti socialiste français, dont le choix entre l'« ancrage à gauche » et l'ouverture au centre est encore plus ardu.

La stratégie des formations de centre et de droite est également difficile à définir dans les deux pays. De quel libéralisme se réclame-t-on, contre les socialistes ? Le « moins d'Etat » doit-il aller jusqu'à la chute de la protection sociale ? Que d'électeurs on risque alors de perdre ! Au nom de la sécurité, jusqu'où aller dans le renforcement de la répression et du rejet des méthodes se réclamant de la liberté, qu'il s'agisse de délinquance ou de système scolaire ? Un seul exemple : le petit FDP s'est réclamé, lors de son récent congrès, des libérations sociales à faire progresser, alors que son succès à Berlin est particulièrement celui d'un des ministres de la justice les plus répressifs, les plus incompréhensifs, notamment face aux détenus, de toute la République fédérale.

Et, dans les deux pays, aucune élection ne semble capable de promouvoir une politique claire de sortie de crise, dès lors qu'on considère que la manifestation centrale de cette crise est le chômage. Un chômage qui, des deux côtés de la frontière, s'aggrave non seulement en chiffres absolus, mais aussi du fait que le chômeur d'aujourd'hui est de plus en plus en situation de fin de droits.

La différence, ici, est que les grands partis allemands antagonistes acceptent plus volontiers de reconnaître qu'il ne suffit pas de vaincre l'adversaire pour vaincre la crise, que tout ce que fait ou propose l'adversaire n'est pas nécessairement mauvais et qu'on peut se combattre sans creuser des tranchées idéologiques artificielles au centre du champ de bataille politique.

Les deux branches des ciseaux

La bipolarisation ne correspond pas au sentiment des citoyens, mais le retour à la proportionnelle totale serait un formidable coup de poker.

par MAURICE DUVERGER

D'APRÈS un sondage publié le 2 mars, 55 % des Français font confiance à Laurent Fabius. Aux élections du 10 mars, 25 % seulement soutiennent son parti, et ce dernier chiffre correspond à peu près aux intentions de vote exprimées dans les enquêtes d'opinion. Ainsi, 30 % de nos compatriotes qui approuvent la politique du premier ministre refusent à celui-ci les moyens de la poursuivre. Jamais un tel écart n'avait été observé.

La cote des socialistes prend ainsi la forme de ciseaux dont l'écart entre les branches mesure les chances et les risques de la gauche aux législatives de 1986. Si la branche supérieure attire l'inférieure, la majorité survivra. Si l'inverse se produit, l'opposition l'emportera. Nul ne peut dire aujourd'hui quelle hypothèse est la plus probable. On peut seulement inventorier les facteurs en cause.

La chute du PS par rapport à son niveau de 1981 tient évidemment au décalage entre les promesses d'avant et les résultats d'après. Deux déceptions opposées s'additionnent. Celle des réalistes qui reprochent le laxisme du début, celle des orthodoxes qui déplorent la rigueur actuelle. Elles se rejoignent dans l'angoisse du chômage. Trop peu de gens comprennent que les licenciements d'aujourd'hui engendrent les emplois de demain. Encore moins l'acceptent.

La gauche est engagée dans une mutation considérable qui tend à la rendre consciente des limites du volontarisme. Au bout de cette évolution, elle aura des chances de devenir plus forte parce que plus réaliste. Dans la phase actuelle, elle se trouve plus ou moins déboussolée. Tout porte à penser que la branche inférieure des ciseaux socialistes tendra naturellement à remonter. Mais quand ?

La branche supérieure continuera-t-elle son ascension ? Laurent Fabius a encore onze points à rattraper pour battre le score de Jacques Chaban-Delmas, entre 1970 et 1972. L'exploit ne paraît pas impossible étant donné le bond réalisé le mois dernier.

Le nœud du problème tient probablement à l'importance respective des facteurs personnels et des facteurs collectifs dans la popularité de Laurent Fabius. Seuls les premiers ont été mis en lumière jusqu'ici. La jeunesse du « chérubin » tient évidemment une grande place dans l'attrait qu'il suscite.

Plus que le poids des années, c'est celui du langage qui enfonce peu à peu les « vieux crocodiles » dans la désaffection. Entre lui et Chirac ou Giscard, il y a la différence entre une messe en français et une messe en latin. Que dis-je ? Entre une messe chantée et une conversation détendue. La modestie, la discrétion, la mesure, la tolérance, le respect d'autrui, tranchent avec la guerre civile verbale qui sévit ailleurs, et pas seulement chez Le Pen et Marchais.

Des indices suggèrent aussi que les facteurs collectifs de la popularité de Fabius sont plus importants qu'on ne croit. Au début de mars, à la question *« Avez-vous plutôt une bonne opinion ou une mauvaise opinion des partis suivants ? »* Les réponses se répartissaient ainsi :

	PC	PS	MRG	UDF	RPR	FN
Bonne opinion	14	45	26	37	41	13
Mauvaise opinion	75	45	45	46	45	72

Le tableau montre que la bipolarisation à la française ne correspond pas au sentiment profond de nos concitoyens. Pour les trois quarts, ils sont des modérés, comme dans la plupart des démocraties modernes. L'affaiblissement de l'extrême droite par le gaullisme et celui du parti communiste par l'alliance de gauche avaient engagé notre bipolarisation dans cette voie. L'agressivité de la droite depuis 1981 et le repli du PCF sur son inconscient stalinien provoquent aujourd'hui chez nous une crise d'un autre type.

Les 45 % de « bonne opinion du parti socialiste », les 71 % avec le MRG, mesurent les possibilités qui s'offrent à un socialisme libéré d'une alliance avec le parti de Georges Marchais. Une telle stratégie tendrait à fermer les ciseaux du côté de leur branche Fabius, qui est également la branche Rocard : celui-ci atteignant à peu près le même niveau d'approbations. Mais cette stratégie n'est pas compatible avec un scrutin majoritaire à deux tours, qui enchaîne à l'alliance de gauche. L'instillation de proportionnelle envisagée par le président de la République n'y changerait pas grand-chose. Seul le retour à la proportionnelle totale d'avant 1958 pourrait bouleverser la situation, d'une part en libérant le Parti socialiste, d'autre part en donnant aux communistes et au Front national une représentation obligeant à une alliance centrale.

Certains proposent ainsi à François Mitterrand de tenter un formidable coup de poker. A long terme, certes, la proportionnelle pousserait aussi le régime dans les ornières de la IV[e] République en engendrant des Assemblées ingouvernables dont le président ne pourrait pas facilement corriger l'impuissance. Et l'on verrait peu à peu remonter le score du parti communiste et s'élever celui du Front national, les purs et les durs des extrêmes proliférant sur l'affairisme traditionnel des majorités du centre que nul ne peut arracher au pouvoir, alors. Mais il s'agit là de risques à long terme, tandis que cette entreprise pourrait aussitôt donner au socialisme un nouveau tremplin et au régime un assouplissement qui paraît maintenant nécessaire.

Malheureusement, un tel raisonnement oublie que le parti ressuscité par François Mitterrand pourrait voler en éclats dans un aventure de ce genre ou s'y désagréger lentement comme au temps de Guy Mollet. Les coups de poker conduisent plus souvent à la ruine qu'à la fortune.

COURRIER DES LECTEURS

Volontaires pour le tiers-monde

Bernard Kouchner, président de Médecins du monde, nous présente dans votre numéro du 1er mars 1985 son désir de créer et de maintenir un service volontaire européen dans le tiers-monde (...).

L'idée est déjà réalisée et va plus loin que l'Europe : c'est un programme basé sur le volontariat international qui lie non seulement les jeunes, mais les plus âgés, originaires de plus de quatre-vingt pays – européens, africains, orientaux, américains, – pour servir et travailler dans quatre-vingt-dix pays du tiers-monde.

Ce programme « plurinational » s'appelle les Volontaires des Nations unies (VNU), et, à présent, mille de ces volontaires sont sur le terrain.

HIKMAT NABULSI,
coordonnateur exécutif du programme des Volontaires des Nations unies (Genève).

Bruit persistant

Le Monde du jeudi 7 mars 1985 a publié, sous le titre « Un trafic d'embryons humains fait scandale en Autriche », un article signé de sa correspondante à Vienne faisant état des « révélations » du magazine *Ikarus* (...).

Je crois nécessaire de rectifier une fois de plus les faits, en ce qui concerne la référence, constamment reprise dans la presse française et étrangère, à un camion qui serait entré en France en 1981, chargé d'une cargaison de fœtus congelés destinés à un laboratoire cosmétique français. L'origine de ce bruit est la parution d'un article dans *la Gazette du Palais* d'avril 1981, sous la signature de M. Claude Jacquinot (...).

M. Claude Jacquinot, interrogé l'année dernière par nous, a été dans l'impossibilité d'avancer la moindre preuve de ses dires, ce dont nous avons pris acte dans la lettre que nous lui avons adressée le 30 juillet 1984.

Le dossier se trouve, en fait, clos sur ce point par les déclarations faites par M. Carre, du service des douanes françaises, qui, dans l'article publié par votre confrère *Parents* de janvier 1985, réfute totalement les dires de M. Claude Jacquinot.

ROBERT LEDUC,
président de la Fédération française de l'industrie des produits de parfumerie, de beauté et de toilette.

Coupable aussi, la sécheresse

Président du groupe d'amitié France-Tchad et revenant avec une délégation de l'Assemblée nationale que j'ai conduite en janvier dans cet Etat, j'ai pris connaissance avec intérêt du bref article consacré à la chute de la production cotonnière au cours de la présente campagne (*le Monde* du 26 février).

Si les troubles qu'a connus une partie du Sud ont sans doute contribué au fléchissement de cette production, il convient de ne pas sous-estimer les effets catastrophiques de la sécheresse. Non seulement parce que la pluie a cruellement fait défaut dans les préfectures méridionales du Tchad, mais également parce que la pluviométrie du Centrafrique a été si faible que les fleuves tchadiens qui y prennent leur source étaient en janvier à leur étiage d'avril (étiage de fin de saison sèche). Les répercussions de cette sécheresse se feront sentir malheureusement sur d'autres productions agricoles. Même les pompages d'eau destinés à la culture de la canne ont été rendus plus délicats à Sahr en raison du faible débit du Chari...

ALAIN VIVIEN,
député de Seine-et-Marne.

Les Français d'abord

On peut aimer ou ne pas aimer la pyramide prévue pour le Louvre ; c'est une question de goût.

Mais il est inepte, comme le font certains, de reprocher à Pei d'être étranger. Léonard de Vinci, Primatice, Servandoni, Le Corbusier, l'étaient aussi ; Picasso venait d'Espagne et Balthus nous est arrivé de Pologne ; et qu'aurait été la musique française du dix-septième siècle sans Lulli ?

Les mêmes Français chauvins trouvent tout naturel de rappeler aux Marocains que sont *leurs* urbanistes qui ont conçu Rabat, et aux Américains que Lenfant a tracé Washington. Et si les Américains avaient renvoyé Lenfant chez lui au motif qu'il n'était pas du pays, on n'aurait pas encore fini de le leur reprocher.

J. GROSDIDIER DE MATONS,
(Washington).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

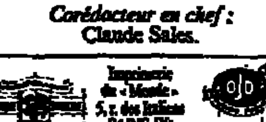
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

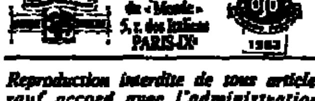
Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]


Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 330 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,380 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 315 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

LU

« Euskadi, une nation pour les Basques »...

de CHRISTIAN RUDEL

...Sans les Pyrénées

JOURNALISTE spécialiste du monde ibérique, auteur de plusieurs livres sur la Péninsule et l'Amérique latine, Christian Rudel lance un cri d'amour au Pays basque. L'originalité d'*Euskadi, une nation pour les Basques* est d'avoir voulu englober en un seul ouvrage une problématique abordée d'ordinaire de façon éclatée – à l'image de cette communauté que l'histoire a dispersée.

Les livres sur les Basques d'Espagne ont fleuri en français à l'époque où l'organisation indépendantiste ETA était le fer de lance de la lutte contre Franco, puis durant les trois ou quatre années d'effervescence qui ont suivi la mort du Caudillo, fin 1975 (1). Quant aux ouvrages consacrés aux Basques vivant de ce côté-ci des Pyrénées, ils ont, pour l'essentiel, été jusque-là, des monographies assez spécialisées, souvent savantes (2), ouvrages d'universitaires ou d'autodidactes ; ils n'ont, le plus souvent, guère eu d'impact au-delà d'un public intéressé d'avance.

Christian Rudel a voulu, lui, unir dans un même propos « ceux » du Sud et « ceux » du Nord. C'est évidemment là un parti qui n'est pas neutre, surtout à l'heure où le gouvernement socialiste français, contrairement à la promesse 54 du candidat François Mitterrand, vient de refuser la création d'un département « Pays basque », au motif que, *« si un jour les Basques espagnols obtiennent une indépendance sinon complète, du moins quelque chose de proche de cela, et qu'ils veuillent de plus annexer les départements basques français, le gouvernement sera confronté à une situation qui ne serait pas facile »* (Gaston Defferre, 14 mai 1982, cité p. 184).

Christian Rudel n'a cure de ces prudences politiciennes ! Pour lui, *« Zaspiak bat »*, comme ils disent en leur langue impossible : *« Les sept provinces basques font un seul pays. »* Et qu'importe que les appétits rivaux des souverains sis de part et d'autre des Pyrénées en aient placé trois en France : le Labourd et la basse Navarre (aujourd'hui réunis dans l'arrondissement de Bayonne) et la Soule (désormais divisée entre les cantons de Tardets et de Mauléon), et quatre en Espagne, elles-mêmes composant jusqu'à nouvel ordre deux entités régionales distinctes, la Navarre et la « Communauté autonome d'Euskadi » (avec la Guipuzcoa, la Biscaye et l'Alava) !

L'auteur a dédié la première moitié de son livre à ceux d'Espagne, et la seconde à ceux d'Iparralde (le Nord) : fausse symétrie, puisque, comme on sait, « ils » sont, au sud, plus de dix fois plus nombreux (2,5 millions) ; mais heureuse inspiration, puisque les lecteurs français, dont beaucoup ont découvert, en 1984, qu'il y avait *aussi* quelques problèmes en deçà des Pyrénées, sont certainement avides aujourd'hui de lumières sur « leurs » Basques à eux !

Particulièrement bien venus, dès lors, sont les chapitres VI et VII (les débuts du nationalisme basque en France), VIII (la situation économique d'Iparralde), IX (l'avortement, depuis le 10 mai 1981, de la création d'un département basque) et X (« Etre Basque » aujourd'hui – un peu longuet, pourtant).

Regrettons seulement qu'un ouvrage sur l'Euskadi, c'est-à-dire sur la *« communauté »* (et non le *« pays »*) basque, ne souffle quasiment mot de l'émigration, si nombreuse, diverse et vivante. Regrettons, aussi, que le souci, légitime, de publier des livres « collant » à l'actualité conduise les éditeurs à ne plus même exiger de leurs auteurs cet absolu minimum : une bibliographie, un index et, pourquoi pas, une... biographie !

JEAN-PIERRE CLERC.

★ 223 pages, aux éditions Encre. 80 francs.

(1) Par exemple, Francisco Letamendia : *les Basques contre les Etats*, Editions du Seuil (1977).

(2) *Le Pays basque*, par Eugène Goyheneche. Soc. nouvelle d'éditions. Pau.

étranger

LES OBSÈQUES DE CONSTANTIN TCHERNENKO A MOSCOU

Le dernier salut

De notre envoyé spécial

Moscou. — Toute la journée du mardi 12 mars, la foule a défilé devant le cercueil ouvert de Constantin Tchernenko, exposé dans la salle des colonnes, au premier étage de la Maison des syndicats, là même où Karpov et Kasparov se sont affrontés en vain pendant des mois autour d'un échiquier. Quelle foule ? Pas celle des Moscovites moyens, tant l'accès de l'ancien club de la noblesse est difficile dans ce genre de circonstances puisque tout le centre de la ville est interdit à la circulation. Disons plutôt qu'il s'agit de la basse et de la moyenne nomenklatura — les petits cadres du parti venus en groupe — et aussi de délégations d'entreprises, d'administrations, d'établissements scolaires.

Aucune émotion particulière ne se lit sur ces visages. Manifestement, on est là par devoir, par habitude ou par prudence. Les femmes sont nombreuses et certaines charient même leur filet à provisions, mais on compte plus de manteaux de fourrure de bonne qualité qu'en moyenne dans les rues de Moscou.

Tout ce petit monde fait sagement la queue en bavardant dans une rue latérale avant d'être admis dans le bâtiment où une organisation quasi militaire préside au « dernier salut » à Constantin Tchernenko. En entrant, les hommes se découvrent, puis tout se déroule très vite, pratiquement au pas de course. Quelques couloirs, l'escalier monumental à grimper, et l'on se retrouve dans la fameuse salle où dansaient jadis les jeunes filles de la bonne société. Il y a même un orchestre installé sur une estrade, à gauche, mais les violons pleurent dans la lumière tamisée des lustres drapés de crêpe noir.

On se souvient que Lénine, Staline, Brejnev, Andropov ont aussi été exposés ici pour la dernière fois à ce regard morbide et fasciné que les Russes portent sur l'Au-delà. Les couronnes sont innombrables et les fleurs montent à l'assaut du cercueil où l'on devine le visage déjà de cire. Les drapeaux rouges accrochés aux colonnes sont bordés de noir ; les voix sont feutrées mais l'émotion est toujours absente, sauf sur les visages de ces trois femmes de la famille qui veillent le mort, à droite du cercueil.

De toute façon, il n'est pas question de s'attarder pour le visiteur de base. Les militaires postés ici et là pressent le mouvement. Sauf si l'on est visiteur étranger ou membre de la haute nomenklatura. Dans ce cas, la queue est interrompue quelques minutes, le temps d'assister à une relève de la garde — de l'armée ou du parti — qui encadre le cercueil. Il est même possible d'obtenir un supplément d'éclairage pour les photographes. Après quoi, il ne reste plus qu'à quitte ce temple laïc encore plus vite qu'on y est arrivé.

J. A.

Parmi les absents... M. Fidel Castro

De nos envoyés spéciaux

Moscou. — Toute grande occasion connaît ses grands absents. En février 1984, pour les funérailles d'Andropov, M. Mitterrand avait fait défaut. Cette année, c'est M. Fidel Castro qui n'a pas fait le voyage de Moscou, où il est représenté par son frère Raul, premier vice-président du conseil des ministres. Autre absent, M. Papandréou, représenté par son ministre des affaires étrangères, M. Naralambopoulos. Mais il s'agit d'une défection plus compréhensible, étant donnés les événements politiques qui ont lieu en Grèce. M. Maertens ne s'est pas déplacé non plus, mais a envoyé M. Tindemans, ministre des affaires étrangères. On dit que le premier ministre belge a préféré ne pas se montrer au Kremlin à la veille d'un vote important au Parlement sur l'installation des missiles de croisière en Belgique. Autre absent, qui était présent en 1984 : M. Mario Soarès, le premier ministre portugais, qui a délégué M. Freitas do Amaral, président de l'Assemblée. Dernier absent de marque, M. Marchais, qui a cédé la place à MM. Plissonnier et Gremetz. Le secrétaire général du PCF n'avait pas manqué les obsèques d'Andropov pour lequel il ne cachait pas son admiration.

Tous les partis frères sont représentés, le plus souvent au sommet. MM. Kadar, Husak, Honecker, Jivkov, le général Jaruzelski, M. Ceaucescu sont là. Le Vietnam a envoyé le vieux chef de l'Etat, M. Truong Chinh ; la Corée du Nord son premier ministre, M. Kang Song San ; la Mongolie son nouveau numéro un, M. Batmounkh. Comme en 1984, la Chine a délégué un vice-premier ministre, mais il s'agit cette fois de M. Li Peng, que l'on dit promis à une grande carrière. La Yougoslavie, de son côté, a envoyé le président du présidium, M. Djuranovic.

Parmi les pays « amis », M. Daniel Ortega, président du Nicaragua, a fait, comme en 1984, le voyage de Moscou. M. Karmal représente de nouveau l'Afghanistan, ainsi que M. Menguistu, l'Ethiopie. M. Rajiv Gandhi est présent pour l'Inde. Quant au chef de l'Etat pakistanais, le général Zia Ul Haq, il s'est déplacé une nouvelle fois.

Les Etats arabes entretenant des relations avec Moscou ne sont pas représentés au plus haut niveau, exception faite du Yémen du Sud. MM. Arafat et Kadoumi sont là, en revanche. Du côté des partis communistes, enfin, signalons la présence de l'Italien Natta, du Grec Florakis, du Portugais Cunhal, et de deux délégations espagnoles, l'une du PCE de M. Carrillo, l'autre de la formation prosoviétique créée à la demande de Moscou par M. Gallego.

Le président Reagan invite M. Gorbatchev à le rencontrer

De notre correspondant

Washington. — Le message personnel de M. Reagan que le vice-président George Bush devait remettre à M. Gorbatchev, ce mercredi 13 mars, contient une invitation à une rencontre au sommet dont la date reste à préciser et qui pourrait éventuellement avoir lieu aux Etats-Unis.

M. Reagan aura donc ainsi fait, vis-à-vis du nouveau secrétaire général soviétique, le geste d'« ouverture » que plusieurs de ses conseillers lui avaient recommandé, dès lundi matin, en plaidant vainement pour qu'il assiste personnellement aux obsèques de Tchernenko. Cette invitation, a en effet indiqué la Maison Blanche dans la nuit de mardi à mercredi, ne comporte aucune condition préalable de la part des Etats-Unis, alors que M. Reagan, il y a quelques mois encore, n'envisageait la possibilité d'un sommet que si des résultats concrets pouvaient s'ensuivre.

Dès mardi matin, le porte-parole de la Maison Blanche avait toutefois déclaré qu'une rencontre entre M. Reagan et M. Gorbatchev vaudrait la peine d'être organisée si elle pouvait « servir la cause de la paix ». M. Speakes s'était également félicité du ton du premier discours de M. Gorbatchev en relevant l'appel à la fin de la course aux armements et l'affirmation que l'URSS ne cherchait pas à obtenir des avantages unilatéraux sur les Etats-Unis et l'OTAN. Le porte-parole de la présidence avait enfin souligné que la reprise des pourparlers de Genève, la mise en place d'une nouvelle direction à Moscou et l'amélioration du « climat » entre les deux super-puissances avaient conduit M. Reagan à assouplir sa position sur un sommet soviéto-américain.

Si les partisans d'un geste d'ouverture ont finalement pu l'emporter à la Maison Blanche, c'est avant tout parce que l'avantageuse modification d'image qu'apporte au Kremlin le choix d'un secrétaire général relativement jeune et avenant ne peut être traitée à la légère par Washington.

Aucun des vieillards malades que l'URSS donnait à voir depuis dix ans ne pouvait exercer la moindre séduction sur les opinions publiques occidentales. Face à ces hommes-là, M. Reagan pouvait dire — et non sans raison — qu'il n'y avait pas de dialogue soviéto-américain parce qu'il n'y avait pas d'interlocuteur à Moscou. Face à M. Gorbatchev, qui avait tant enthousiasmé Mme Thatcher et la presse britannique en décembre dernier, le président américain se devait de mieux affirmer une volonté dont beaucoup en Europe et aux Etats-Unis l'accusent de manquer.

B. G.

Un ballet diplomatique

(Suite de la première page.)

Selon ce texte, les deux hommes *« ont discuté des problèmes actuels dans les relations entre la RFA et la RDA »* dans une atmosphère *« réaliste et détendue »*. Ce communiqué fait référence également au *« principe de l'inviolabilité des frontières »* et à celui du *« respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de tous les Etats en Europe »*.

Ce n'est pas la première fois que le chancelier Kohl reconnaît la validité de ces principes, mais il est significatif qu'il ait accepté de le faire à Moscou, où la presse se livre depuis plusieurs mois à un tir de barrage intense contre ce qu'elle perçoit comme des manifestations de l'esprit «revanchard» en RFA. Les activités d'organisations regroupant des Allemands originaires des territoires perdus en 1945 font l'objet ici de très vives attaques, et le chancelier Kohl ainsi que son parti sont régulièrement accusés de les favoriser.

Le message de M. Reagan

Selon un porte-parole ouest-allemand, MM. Kohl et Honecker ont d'autre part constaté une *«volonté commune d'établir des relations normales et de bon voisinage»* entre leurs deux pays *«dans l'intérêt de la paix et de la stabilité»*. Les deux dirigeants ont également salué *«la reprise du dialogue entre les Etats-Unis et l'URSS sur le contrôle des armements»* et estimé que celle-ci *«pouvait ouvrir une nouvelle phase dans les relations Est-Ouest»*. Ont-ils évoqué un prochain voyage de M. Honecker à Bonn ? On refusait, mercredi matin, de répondre à cette question, qui est pourtant d'actualité.

L'absence de M. Reagan a été discrètement regrettée en privé par les responsables soviétiques. M. Bush, qui a été un des premiers Occidentaux à arriver à Moscou (mardi à 19 heures), était cependant porteur d'un message du président américain destiné à M. Gorbatchev. *« C'est un message de paix* a déclaré le vice-président, qui était accompagné du secrétaire d'Etat et de de M. Richard Burt, secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires européennes et très vraisemblablement prochain ambassadeur à Bonn. M. Bush a indiqué que les Etats-Unis souhaitaient établir *« une relation plus stable et plus constructive »* avec l'Union soviétique.

Sans confirmer directement que M. Reagan se déclarait prêt dans son message à M. Gorbatchev à participer à une rencontre au sommet, le vice-président a ajouté : *« Le président Reagan n'épargnera aucun effort dans la recherche de cette relation plus stable et plus constructive. Cela exigera de la patience ; cela demandera de la ténacité, parce que nous reconnaissons que les Etats-Unis et l'Union soviétique ont des opinions différentes sur de nombreux sujets. Nous sommes néanmoins prêts à combler ces différences, et nous espérons que la nouvelle direction soviétique est également désireuse de trouver des solutions aux problèmes auxquels nous sommes confrontés. »*

Il est encore trop tôt pour savoir si l'arrivée de M. Gorbatchev va se traduire par une évolution, fût-elle légère, de la position soviétique sur la limitation des armements. L'ouverture, mardi à Genève, des négociations américano-soviétiques sur les armes nucléaires et spatiales n'a entraîné jusqu'à présent que fort peu de commentaires. C'est ainsi que la *Pravda* de ce mercredi matin se contente d'affirmer dans un éditorial : *« Aujourd'hui, face à la menace de guerre nucléaire qui pèse sur l'humanité, nous sommes fermement convaincus que la seule issue à cette situation réside dans l'accord des forces opposées sur l'arrêt* immédiat *de la course aux armements nucléaires avant tout sur la Terre et sur sa non-extension à l'espace. Les partenaires de l'URSS aux négociations doivent savoir que nous répondrons toujours par la bonne volonté à la bonne volonté et à la confiance par la confiance. En même temps, nous ne transigerons jamais sur les intérêts de notre patrie et de ses alliés. »*

« Un tournant décisif »

Mais l'essentiel de cet éditorial est consacré à la politique intérieure. Paraphrasant le discours prononcé lundi dernier après-midi par M. Gorbatchev devant le comité central, l'organe du Parti communiste « enfonce le clou ». Il faut, affirme la *Pravda*, *« effectuer un tournant décisif pour mettre l'économie sur les rails du développement intensif »* et *« pour atteindre le niveau de productivité et de travail social le plus haut du monde »*. Ayant placé la barre aussi haut, la *Pravda* insiste sur la nécessité qu'il y a de *« perfectionner les mécanismes économiques »*, notamment en augmentant l'autonomie et la responsabilité des entreprises, en accroissant l'intérêt qu'elles portent aux résultats de leurs activités.

Reprenant les propos de M. Gorbatchev sur une meilleure communication, la *Pravda* écrit : *« Plus les gens sont bien informés, plus ils agissent d'une façon consciente, plus ils soutiennent le parti, ses objectifs, ses buts. L'augmentation du travail des Soviétiques, la consolidation du patriotisme et de l'internationalisme, sont des tâches idéologiques importantes. Des mesures sérieuses seront prises dans l'avenir pour la remise en ordre, l'expulsion de notre vie de phénomènes étrangers, de toute atteinte à l'intérêt de la société et de ses citoyens, pour la consolidation de l'ordre légal socialiste. »*

Cet éditorial aux accents très andropoviens se termine par une mise en garde *« aux cadres du parti et aux dirigeants du parti et de l'Etat »* pour qu'ils *« renforcent leurs exigences et se sentent plus responsables de la tâche qu'on leur a confiée »*.

JACQUES AMALRIC et DOMINIQUE DHOMBRES.

GORBATCHEV ou GORBATCHOV

Le nom du nouveau secrétaire général du PC soviétique est très courant en russe (dérivé de l'adjectif *gorbaty* — de *gorb*, la bosse, — il signifie quelque chose comme «bossu»), mais il pose un petit problème de prononciation. En écriture russe simplifiée, l'avant-dernière lettre est un E. Mais dans l'orthographe des écoles, ce E est surmonté d'un tréma (Ë), ce qui signifie qu'il se prononce IO. En fait, le I disparaît presque complètement en raison de la consonne qui le précède, et la voyelle devient O. La prononciation à retenir est donc Gorbatchov.

Le problème s'était déjà posé avec Khrouchtchev, qui devait se lire Khrouchtchiov. Mais ce n'était là qu'une des nombreuses difficultés de prononciation de ce nom beaucoup plus compliqué...

● *Rencontre entre MM. Dumas et Karamé.* — M. Roland Dumas s'est entretenu, mercredi matin 13 mars, avec le premier ministre libanais, M. Karamé, venu à Moscou pour représenter le Liban aux obsèques de M. Constantin Tchernenko. L'entretien a porté essentiellement sur la situation au Liban et sur les mesures à prendre pour assurer une meilleure sécurité au contingent français de la FINUL. De source française, on indique que M. Dumas envisage de se rendre prochainement à Beyrouth.

EUROPE

DEUX APPROCHES DE L'UNION SOVIÉTIQUE

• Un film : « Staline » de Jean Aurel

La propagande contre la vérité

Staline a trompé tant de peuples et tant d'hommes réputés perspicaces — n'est-ce pas de Gaulle, décidément bien ignorant de la Russie et de l'URSS, qui a qualifié son rôle de *« positif »* ? — que le film que Jean Aurel vient de consacrer à ses crimes ne peut être que bienvenu dans son principe. Il reste toujours quelque chose des mensonges, et il faut sans cesse réhabiliter la vérité. Un rapport de congrès n'y suffit pas quand le mal a été planétaire et universel, quand le mensonge a été cautionné pendant des dizaines d'années par les esprits réputés les plus brillants d'au moins deux générations.

Face à cette nécessité de rétablir les faits, l'accusation d'antisoviétisme primaire — qui ne va pas manquer de resurgir — ne constitue qu'une diversion pour que la question de la vraie nature de Staline et du stalinisme ne soit pas posée. Preuve supplémentaire qu'il y a encore, en France et dans de nombreux autres pays, des hommes qui ont intérêt à ce qu'on ne s'attarde pas trop sur l'alliance encore la plus méconnue mais la plus néfaste du siècle, celle de Hitler et de Staline, conclue dans le dos des démocraties le 23 août 1939 au Kremlin et qui va durer jusqu'au 22 juin 1941, lorsque les panzers de Hitler se ruent sur une Union soviétique incrédule. *« Croyez-vous que nous ayons mérité cela ? »*, s'exclame Molotov à von Schulenburg, l'ambassadeur d'Allemagne à Moscou, venu lui notifier la déclaration de guerre.

Ce sont ces six cents jours de collaboration entre Hitler et Staline, et bien d'autres crimes encore, que raconte le film de Jean Aurel. Pour ce faire, affirme le réalisateur, il s'est appuyé sur la magistrale étude de Boris Souvarine, qui, dès 1935, avait su démonter la logique perverse du système stalinien, quitte à éprouver quelque difficulté pour trouver un éditeur. Gallimard s'était désisté sur les conseils de Malraux, qui motiva en ces termes son refus d'éditer le *Staline*,de Souverine : *« Je pense que vous avez raison, vous, Souvarine et vos amis, mais je serai avec vous quand vous serez les plus forts » (1)*.

Le « parrainage » de Souvarine — qui a payé d'un long ostracisme sa lucidité — était de bon augure. Le résultat laisse pourtant un sentiment d'insatisfaction. Que Staline ait été un *« monstre »*, un *« criminel »*, est indéniable. Mais, enfin, il n'est pas apparu comme par génération spontanée un beau jour de 1917, ainsi qu'on pourrait le croire en voyant le film de Jean Aurel. Ce n'est pas pour rien, d'ailleurs, si Souvarine consacre cent cinquante pages de son livre à l'éducation et à la formation du *« monstre »*, à la transformation du séminariste géorgien avide de revanche sociale en un révolutionnaire professionnel pour lequel tous les moyens sont bons, jamais hanté par l'ombre d'un scrupule, jamais rebuté par la pire brutalité ou la plus cynique trahison.

Aurel a raison, en revanche, d'insister sur la révolution de février 1917, véritable mouvement démocratique, intolérable pour les bolcheviques, qui n'allaient pas tarder à le confisquer à leur profit lors du *« coup de force »* d'octobre. A partir de ce moment-là, la guerre civile devient inévitable et toute velléité démocratique intolérable pour les nouveaux maîtres de la Russie , dont Staline n'est qu'un comparse n'est encore qu'un comparse. Les révoltés de Cronstadt — écrasés par un certain Trotski, avec l'aval de Lénine — sont massacrés pour ne l'avoir cru (mais l'événement est étrangement passé sous silence dans le film).

Mégalomane et psychopathe, Staline portera jusqu'à des sommets aberrants les méthodes révolutionnaires auxquelles il doit d'être autre chose qu'un Géorgien parmi les Géorgiens. Il impose une caricature sanglante dy système qui lui a permis d'arriver au pouvoir, mais il en est aussi l'enfant. Les procès de Moscou peuvent être vus comme une perversion de la manie de l'exclusion qui sévissait dans les rangs des révolutionnaires russes, bien avant 1917, et dont Lénine ne faisait pas fi. Le pacte avec Hitler peut être mis en parallèle avec le *« pacifisme révolutionnaire »* d'un Trotski signant la paix à Brest-Litovsk. Reste la démesure.

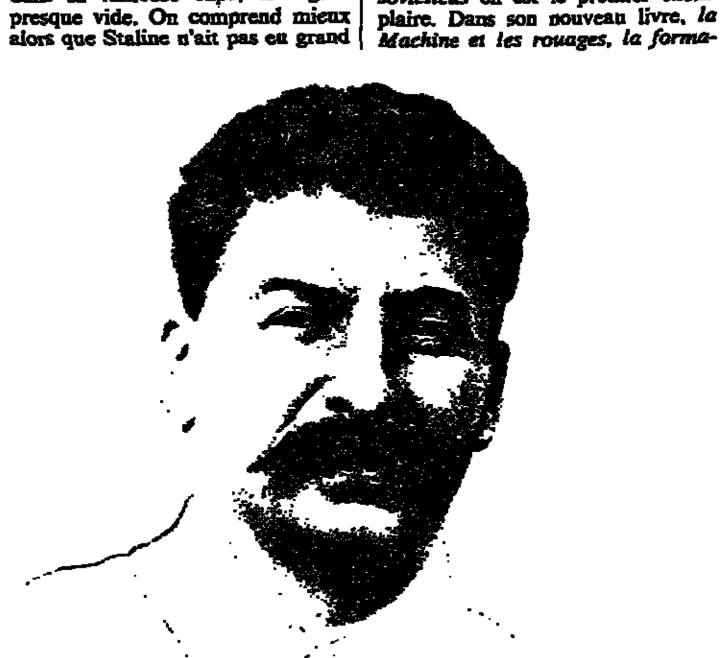
Cette démesure, Jean Aurel tente de la restituer grâce à un commentaire emphatique, perpétuellement indigné. C'est dommage, car la vérité n'a pas besoin de ce ton de propagande, et l'histoire s'accommode assez mal de ces effets de manche. Il faut aussi regretter que le réalisateur n'ait pas jugé bon de distinguer, dans son montage, les documents authentiques des emprunts abondants qu'il fait à des films soviétiques. Dans le cas d'Eisenstein, ce n'est pas trop gênant, car nous avons, pour la plupart, les images du cinéaste en tête. La méthode devient infiniment plus contestable en ce qui concerne la collaboration involontaire de Tchiaoureli, l'auteur de *la Chute de Berlin*, un des sommets du réalisme socialiste, qui remonte à 1949, et dont le but était, bien sûr, de vanter la sagesse et les mérites de Staline chef de guerre. Signalons donc au spectateur que toutes les scènes où l'on voit Staline dans son bureau, avec ses collaborateurs, sont extraites de ce monument de pompiérisme et n'ont rien à voir avec la réalité...

Les apports documentaires, parfois originaux, souffrent de telles méthodes. Ils ne manquent pourtant pas, du défilé militaire stalino-hitlérien, qui consacre le dépeçage de la Pologne, jusqu'aux famines de la collectivisation, sans oublier certains à-côtés de la conférence de Yalta, où l'on voit un Churchill fatigué descendant à grand-peine les marches de son avion, et un Roosevelt incapable de se mouvoir, drapé dans sa fameuse cape, le regard presque vide. On comprend mieux alors que Staline n'ait pas eu grand mal à gruger son monde. Exception faite de Hitler, nous l'avons déjà dit. (2) mais aussi de Tito, l'enfant du sérail qui en avait compris tous les détours et qui se comportera en conséquence.

J. A.

(1) Le manuscrit fut finalement édité par Plon, malgré l'opposition de Gabriel Marcel. Il a été réédité en 1977 par les éditions Champ libre, de Gérard Lebovici, avec un « arrière-propos » de Souvarine. Le livre vient d'être publié une nouvelle fois par la même maison (640 pages, 85 francs).

(2) Il faut, pour savoir tout (ou presque tout) sur l'alliance Hitler-Staline se reporter à l'excellent ouvrage de Gérard Guicheteau, paru en 1979 aux éditions Jean-Claude Simoën sous le titre : *Hitler et Staline montent en ballon.*



Tiré de « Staline, rapport sur le premier plan quinquennal », éditions du Comité central, Moscou 1983.

• Un livre : « La machine et les rouages » de Michel Heller

La « chair à bonheur public »

Le but suprême du système communiste incarné et guidé par la « patrie du socialisme » est la création d'un homme nouveau qui doit succéder à *l'homo sapiens*. L'*homo sovieticus* en est le premier exemplaire. Dans son nouveau livre, *la Machine et les rouages, la formation de l'homme soviétique (1)*, Michel Heller, qui vit en France depuis 1969 après avoir quitté l'URSS où il est né, décrit les mécanismes de cette production d'un homme nouveau, en citant abondamment les textes des premiers révolutionnaires russes du XIX[e] siècle, des fondateurs de l'Etat soviétique ainsi que les intellectuels qui depuis 1917 ont contribué à façonner cette espèce jusqu'alors inconnue, *« la goutte d'eau dans la masse »*, qui doit perdre son identité pour se fondre dans l'ensemble si elle veut échapper à la solitude.

Dans *l'Utopie au pouvoir*, écrit en collaboration avec un autre émigré soviétique, Aleksandr Nekrich, Michel Heller avait proposé une histoire de l'URSS (2). Dans son dernier ouvrage, il explique avec précision le processus et les instruments de production *le fonctionnement* de *l'homo sovieticus*. Il démonte d'une machine sociale de type nouveau que même le régime nazi n'avait pas réussi à imiter : une machine tentaculaire dont la particularité est de fabriquer des éléments qui se transforment immédiatement en rouages de la machine elle-même.

Il décrit avec force détails les moyens de production de ce qu'il appelle la *« chair à bonheur public »*, comme on parle, en temps de guerre, de « chair à canon ». Dans une société atomisée, l'individu, coupé de tous ses liens naturels (famille, religion, langue...), n'existe que par rapport à un Etat où le parti et son chef tout-puissant s'immiscent dans tous les recoins de la vie privée. La répression brutale et sanglante de la période stalinienne a certes disparu, mais les moyens de répression et de coercition, les camps, la dénonciation, demeurent. La cohésion de la société repose, écrit Michel Heller, sur *« les innombrables interdits et la nécessité de les transgresser »*, qui placent chacun en position de coupable et donc de délinquant potentiel.

Infantilisation

Dans la patrie de l'*homo sovieticus*, toutes les notions naturelles ont disparu, elles ont été investies et transformées par la machine. Le temps lui-même n'existe plus, remplacé par la scansion des plans mythiques, des programmes annuels qu'il faut accomplir en dix mois. Le processus d'infantilisation a atteint un tel point, note Michel Heller, se référant à Alexandre Zinoviev, que l'homme soviétique a maintenant *« la nostalgie du stalinisme »*.

Parmi les instruments de production de l'homme nouveau, à côté de la peur, du travail, de la corruption, de l'éducation, de la culture, l'auteur consacre un chapitre à la langue, qui joue un rôle primordial dans la dépersonnalisation de l'individu. l'*homo sovieticus* doit parler la « langue soviétique », qui ressemble de moins en moins au russe. La langue russe est encore enseignée dans les écoles d'URSS, écrit Michel Heller, mais l'enseignement de la littérature classique se fait déjà en langue soviétique. Ce nouveau langage, proche du *« novlangue »* d'Orwell, a tendance à se limiter à des slogans qui, au terme d'un processus idéal, devraient eux-mêmes se réduire à des mots. Des mots qui ont l'apparence de la langue courante, mais qui sont vidés de leur sens. Des mots codés, dont le sens n'est pas révélé à tout le monde. *« La place de l'individu dans l'échelle hiérarchique détermine son degré d'initiation au mystère du système codé »*, de même que la place dans la nomenklatura détermine le degré d'informations auquel on a droit, l'agence Tass publiant des bulletins de couleur différente selon les destinataires.

Souvent, on se demande en Occident si les Soviétiques « croient » à l'idéologie et aux slogans. Fausse question, répond Michel Heller, après Orwell. L'important n'est pas que l'*homo sovieticus* croit ou ne croit pas à la langue de bois, mais que la langue soviétique *« empêche tout autre mode de pensée »*.

Michel Heller pose une autre question, qui concerne directement les hommes qui vivent encore hors de portée de la machine à fabriquer l'homme nouveau : n'avons-nous pas déjà en nous quelques traits de l'*homo sovieticus*, des prédispositions à *« se rallier à la grande famille »* de ceux qui ont été broyés au point d'avoir *« peur de la liberté »* ? L'interrogation reste sans réponse, mais la lueur d'espoir vient peut-être de la machine elle-même, qui n'a pas atteint un degré de perfection tel qu'elle évite *« les malfaçons »*, les rebuts de la production, ceux qui se refusent à *« aimer leur esclavage »*, les dissidents du monde soviétique.

DANIEL VERNET.

(1) Michel Heller, *la Machine et les rouages, la formation de l'homme soviétique.* Ed. Calmann-Lévy, 1985, 322 pages, 89 F.

(2) Michel Heller et Aleksandr Nekrich. Ed. Calmann-Lévy, 1982.

Italie

Le président Pertini a-t-il été la cible d'une tentative d'attentat ?

De notre correspondant

Rome. — De mystérieuses anomalies découvertes sur l'avion du président Pertini avant son départ de Buenos-Aires, mardi 12 mars, ont obligé le chef de l'Etat et sa suite à utiliser un appareil des lignes argentines pour rentrer à Rome, après une visite abrégée, afin de pouvoir assister à Moscou aux funérailles de M. Tchernenko.

Tentative d'attentat, sabotage, acte de malveillance ? La presse italienne, qui consacre à l'affaire de gros titres, se perd en conjectures. Au cours de l'inspection de routine effectuée avant tout décollage, les techniciens d'Alitalia avaient constaté l'absence de cinq capuchons de valves de gonflage des pneus du Boeing 747 présidentiel. Deux de ceux-ci ont été retrouvés dans une turbine de l'appareil.

Les journaux italiens émettent trois hypothèses : une tentative d'attentat de l'extrême droite italienne (c'est ce qui avait été évoqué lors de l'arrestation à Cordoba d'un extrémiste, ancien député du parti néofasciste) ; un acte de malveillance de nationalistes argentins offensés par le départ anticipé de M. Pertini pour se rendre à Moscou ; ou enfin, l'acte d'opposants au président Alfonsin cherchant à démontrer l'incapacité du gouvernement à assurer la sécurité d'un chef d'Etat étranger.

Les responsables d'Alitalia et de Boeing sont plus circonspects : tout en admettant que l'absence de capuchons de valves est due à un geste intentionnel, ils soulignent qu'elle ne pouvait manquer d'être relevée et qu'en outre une petite pièce de métal ne peut endommager sérieusement une turbine comme celle d'un Jumbo.

PHILIPPE PONS.

La nouvelle génération face à la modernisation ou à la crise

A l'horizon de la fin du siècle, deux défis majeurs sont lancés : celui de la modernisation technologique et celui des procédures de légitimation du pouvoir.

Défi technologique d'abord, en écho à la mutation profonde des économies occidentales, avec des enjeux militaires et civils de première importance. Certes, l'URSS saura, en cas de besoin, s'aligner au plan de l'armement sur l'initiative de défense stratégique (« guerre des étoiles ») du président Reagan : elle a toujours su fournir dans ces domaines de pointe l'effort nécessaire pour maintenir une parité stratégique approximative. Mais, alors que la flexibilité de l'industrie américaine transforme rapidement chaque progrès des technologies militaires en innovation civile, l'URSS doit, au contraire, détourner de plus en plus de ressources de son économie civile déjà retardataire et creuser encore le fossé qui la sépare des secteurs militaires prioritaires.

Cette ponction qui entrave la croissance sera-t-elle toujours possible ? Le thème récurrent du passage à la *« croissance intensive »* (c'est-à-dire par le progrès technique), rebattu sans avoir jamais été concrétisé, pose le problème de la capacité de l'économie soviétique à innover afin de préserver son indépendance économique extérieure et d'assurer un niveau de bien-être décent à la population. Alors que les Soviétiques ne disposent en 1985 que d'une voiture pour trente habitants, l'écart par rapport au mode de vie occidental risque de s'accentuer d'ici à la fin du siècle avec l'irruption des technologies électroniques dans la vie quotidienne. L'URSS les rejettera-t-elle, acceptera-t-elle une explosion de la communication interindividuelle, ou tentera-t-elle de les transformer en un moyen de quadrillage social encore plus efficace ?

Question d'autant plus cruciale qu'elle recoupe un autre défi — social — celui de la légitimité du pouvoir. Certes la probabilité de voir se développer des situations insurrectionnelles à la polonaise est faible, y compris parmi les peuples non russes, car le PC soviétique s'est employé efficacement à annihiler ou à s'approprier toute velléité d'organisation autonome de la population, rendant ainsi impossible la manifestation collective de mécontentements qui restent individuels. Comme l'idéologie communiste, la trame qui a fait tenir l'URSS — plus que l'armée et la police — pendant des dizaines d'années s'est progressivement usée au cours du long règne du clan brejnévien. Le parti se retrouve nu face à une population désabusée, qui détourne son activité vers l'économie parallèle, la corruption ou l'alcoolisme. La société n'a plus d'autre motivation au travail ou à l'imagination que la contrainte, dans la mesure où le pouvoir n'a jamais su mettre en place des incitations économiques cohérentes et efficaces, ni pour les travailleurs ni pour les entreprises, dans aucun secteur économique.

Un foisonnement d'« expériences »

Ce double défi technologique et social, qui rend urgente une profonde réforme des mécanismes économiques, nul doute qu'une partie de l'establishment en a, d'ores et déjà, pris conscience. Ainsi le bilan économique de l' « année Tchernenko » (1984) ne frappe-t-il pas tant par les résultats médiocres enregistrés que par un foisonnement d' « expériences économiques » dont la plupart avaient d'ailleurs été annoncées sous le règne d'Iouri Andropov.

Les 2,6 % de croissance du revenu national représentent le plus faible résultat atteint depuis 1979 et compromettent définitivement l'exécution du plan quinquennal 1981-1985. De même, la première baisse de la production pétrolière depuis la guerre (613 millions de tonnes contre 624 prévues par le plan et 616,3 réalisées en 1983) et une des plus mauvaises récoltes de céréales (170 millions de tonnes contre 239 prévues au plan et 180 réalisées en moyenne depuis 1981) symbolisent la dégradation potentielle des ressources du pays et l'échec du programme agro-alimentaire, dont était pourtant responsable M. Gorbatchev. Signalons enfin que les Soviétiques reconnaissent eux-mêmes que ces mauvais résultats sont dus à des défauts d'organisation et non à des causes naturelles (témoin le limogeage du ministre du pétrole).

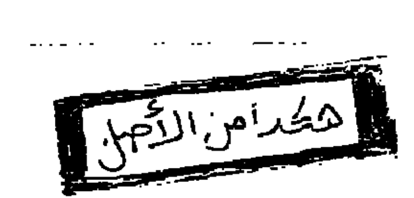
De fait, sous-tendues par un intense débat économique, se poursuivent des « expériences » censées mettre à l'épreuve des formules nouvelles de gestion et d'organisation dans des domaines variés : industrie, agriculture, services, organisation du travail. La principale expérience (autonomie et responsabilité des entreprises) concerne cinq ministères industriels depuis le 1[er] janvier 1984, et a été élargie à vingt et un ministères au 1[er] janvier 1985 (représentant 12 % de la production) ainsi qu'au secteur des services. Elle soumet l'attribution de primes et d'une partie de la masse salariale au respect des obligations contractuelles des entreprises (ces contrats fixent le détail des livraisons planifiées). Le système des amendes pour retard de livraison ou qualité déficiente est donc remplacé par des pénalités beaucoup plus sévères, et les participants à l'expérience ont obtenu dans l'ensemble de très bons résultats.

Il convient cependant de dire que le terrain avait été bien préparé : les entreprises en question disposaient d'une priorité d'approvisionnement auprès des organismes de répartition. Quand on sait les trésors d'ingéniosité (et de pots-de-vin) déployés par les *tolkatch* (acheteurs) pour se procurer les approvisionnements nécessaires à la production en temps normal, on conçoit que les dés de l' « expérience » aient été quelque peu pipés. Et quand toutes les entreprises disposeront de la même priorité, il deviendra, bien sûr, impossible de sanctionner toutes celles qui — n'ayant pas elles-mêmes été livrées en temps voulu — n'auront pas pu exécuter leur contrat.

Or de tels retards en chaîne sont systématiques dans l'économie soviétique du fait du principe de planification « tendue », et rien n'est prévu dans l' « expérience » pour y remédier. Rien n'est prévu non plus pour favoriser l'innovation, qui reste elle-même aussi pénalisée de fait par la perte temporaire de production qu'elle peut représenter pour une entreprise.

M. Gorbatchev en restera-t-il à cette conception timorée du changement ? Aucune des idées qu'il a pu exposer jusqu'à ce jour ne permet de lui attribuer de vastes projets dans ce domaine. Et les luttes de pouvoir qui interviendront au début de son règne risquent d'avoir un effet conservateur. Divers indices sont néanmoins plus encourageants : premièrement, d'après les premières informations sur la préparation du plan 1986-1990, celui-ci serait axé presque entièrement sur le renouvellement technologique ; mais aucune précision n'a filtré quant aux modalités pratiques qui seraient mises en œuvre dans ce but. Deuxièmement, le thème de la concentration des ministères industriels en un petit nombre de « super-ministères » (avec forcément moins de pouvoir sur les entreprises qu'ils contrôlent) a été à plusieurs reprises évoqué dans la presse. Troisièmement, le prochain congrès du PCUS serait avancé et consacré en partie au lancement d'une nouvelle réforme économique. S'il ne s'agit que d'une généralisation de l' « expérience » décrite ci-dessus, il est bien évident que l'on ne peut guère en attendre de résultats et que la modernisation de l'URSS resterait gravement compromise.

G. DUCHÊNE,
Université Paris-I et GERSS (Groupe d'études et de recherches sur la stratégie soviétique).



DIPLOMATIE

L'OUVERTURE DES NÉGOCIATIONS DE GENÈVE

M. Karpov a reçu dès jeudi dernier les instructions de M. Gorbatchev

De notre correspondant

Genève. — Les négociateurs américains et soviétiques se sont retrouvés à 11 heures, comme prévu, mardi 12 mars, au siège de la mission de l'URSS à Genève, pour ouvrir leurs pourparlers sur la limitation des armements. Le premier entretien a eu lieu avec un retard de quelques minutes seulement, le temps pour les diplomates américains d'apposer leur signature sur le livre de condoléances ouvert après le décès de Constantin Tchernenko.

Tout cela n'a pas empêché les participants d'apparaître presque hilares, à force de sourires aussi appuyés que leurs longues poignées de mains. Avant l'ouverture, M. Karpov, chef de la délégation soviétique, s'est montré étrangement loquace, affirmant qu'il était prêt à négocier sur tout et prononçant même l'expression tabou de *« vérification sur place »*. Il a précisé également qu'il n'y aurait rien de changé du fait du décès de Constantin Tchernenko, puisque c'est M. Gorbatchev en personne, en tant que président de la session du Politburo de jeudi 7 mars, qui lui avait communiqué ses dernières instructions.

Alors que M. Kampelman, chef de la délégation américaine, était venu en compagnie de ses deux adjoints, MM. Tower et Glitman, chargés respectivement des armements intercontinentaux et intermédiaires, le groupe n'a eu affaire qu'à M. Karpov seul. La partie soviétique a sans doute voulu souligner par là sa volonté de considérer la négociation comme un *tout indissoluble et « interdépendant »*, afin de mieux lier le problème de la « guerre des étoiles » aux autres catégories d'armements.

Le premier entretien a duré deux heures quinze minutes, et rien n'a transpiré de ce dialogue, seulement qualifié de *« sérieux et approfondi »*. M. Kampelman a expliqué aux journalistes que, s'étant mis d'accord avec son homologue soviétique pour observer la plus grande discrétion, il ne pourrait répondre à aucune de leurs questions. Les négociateurs se retrouveront jeudi 14 mars, cette fois au siège de la délégation américaine.

Chacune des deux délégations comprend environ soixante-quinze personnes. Celles des Américains est encore grossie de dix sénateurs et de huit membres de la Chambre des représentants. La soviétique, exception fait des vedettes qui la dirigent, est surtout composée de techniciens.

Dans la matinée de mardi, des écologistes de l'organisation Greenpeace ont manifesté de manière spectaculaire contre les essais nucléaires. A 30 mètres du sol, grâce à une grue, ils ont exhibé en face du Palais des nations une banderole proclamant : *« Faites que les mots deviennent des actes. Arrêtez les essais nucléaires aujourd'hui. »* La police genevoise est intervenue. Deux députés verts allemands, Petra Kelly et l'ancien général Bastian, ont été appréhendés et traînés de force vers un « panier à salade », mais ils n'ont pas tardé à être remis en liberté.

I. V.

Les arguments de M. Reagan pour la « guerre des étoiles » rejoignent ceux du mouvement antinucléaire

De notre correspondant

Washington. — En faisant savoir, il y a un mois, que l'emphysème dont souffrait Constantin Tchernenko était *« irrésistible »*, la Maison-Blanche avait également indiqué que la disparition de celui-ci, attendue tant à Moscou qu'à Washington, n'affecterait *en aucune manière les nouveaux* pourparlers avec l'URSS sur le contrôle des armements. Leur ouverture officielle le mardi 12 mars à Genève n'a effectivement pas été retardée et les pronostics des responsables américains sur leur déroulement restent inchangés — et guère optimistes.

Ils ne se hasardent en public qu'à prédire à ces conversations difficultés et longueur et admettent aisément en privé que leur issue est aléatoire. En réalité, ces *« négociations sur les armes nucléaires et spatiales »* (c'est leur nom officiel) ont pourtant eu déjà une singulière conséquence. Elles ont conduit M. Reagan et ses *collaborateurs* à parler de la dissuasion et des armes nucléaires en des termes que les mouvements pacifistes pourraient trouver parfaitement encourageants, tant ils sont dénonciateurs.

Une foi inébranlable

La comparaison prête à sourire, mais n'est qu'apparemment paradoxale, car elle découle directement de la décision de M. Reagan de *n'envisager à Genève aucune concession* sur son initiative de défense stratégique. A la mi-janvier encore, les divergences étaient visibles entre ceux des dirigeants américains qui n'entendaient accepter aucune limitation aux programmes de recherche sur la « guerre des étoiles » et ceux qui voulaient en faire en fin *de compte une monnaie d'échange* contre des concessions soviétiques sur les armes stratégiques et les euromissiles.

Ces divergences publiques n'ont plus cours aujourd'hui puisque M. Reagan a non seulement, de discours en déclarations, tranché en faveur des premiers, mais l'a fait aussi avec un tel enthousiasme qu'il paraît vraiment croire, comme il le dit, que cette attitude ouvrira la voie à *« un monde débarrassé de la menace de la destruction nucléaire »*. Nombre des partisans les plus actifs de l'IDS lui trouvent surtout comme avantage de lancer un défi technologique aussi stimulant pour l'industrie américaine que redoutable pour l'URSS et sont, en fait, sceptiques sur les possibilités de mettre en place une défense spatiale suffisamment *hermétique pour rendre « obsolètes »* les armements nucléaires.

Apparemment au moins, le président américain considère, lui *(« les recherches seront longues,* [mais] *commençons ! »*, dit-il), que l'objectif n'est pas plus hors de portée de l'Amérique que la première bombe atomique ou le premier homme sur la Lune. Une telle foi laisse évidemment encore moins de place aux marchandages que la simple volonté d'essouffler l'économie soviétique. Levant tout reste d'ambiguïté, le conseiller de M. Reagan pour les affaires de sécurité nationale, M. McFarlane, vient ainsi d'expliquer que les instructions données aux négociateurs américains leur accordaient une *« latitude jamais vue »* dans la recherche d'un compromis sur le niveau des armes nucléaires, mais ne leur permettaient de négocier aucun ralentissement dans la recherche sur la « guerre des étoiles ». M. McFarlane a également indiqué qu'il serait *« prématuré »* de penser à des restrictions sur les armes antisatellites et qu'il était *« simplement trop tôt »* pour que les Etats-Unis envisagent de prendre des engagements sur une limitation des essais des éventuelles armes spatiales défensives.

Plus approchait l'ouverture des négociations de Genève — dont l'URSS attend avant tout l'abandon de l'IDS, — plus s'est ainsi affirmée la volonté américaine de mener à bien ce programme. Plus cette volonté s'est affirmée, plus elle a été défendue au nom de sa meilleure justification possible — *la fin de l'ère* nucléaire — et plus s'est ainsi profilée la possibilité d'une impasse dans les pourparlers. Plus s'est profilée cette possibilité, plus vigoureuse, enfin, a été la critique américaine de la dissuasion et des armes nucléaires.

Une modification climatique fatale

« Y a-t-il une quelconque logique ou moralité, demandait M. Reagan, le 21 janvier, dans son discours d'investiture, *à croire que, si un côté menace de tuer des dizaines de millions de nos citoyens, notre seul recours serait de menacer des dizaines de millions des leurs ? » « Il y a un meilleur moyen,* ajoutait-il deux semaines plus tard dans le discours sur l'état de l'Union, *d'éliminer la menace d'une guerre nucléaire : c'est l'initiative de défense stratégique, qui pourrait sauver des millions de vies et, en fait, l'humanité elle-même. »*

Huit jours encore et, dans une interview accordée au *New York Times*, M. Reagan propose de remplacer la destruction mutuelle assurée par la *« sécurité mutuelle assurée »* et évoque la possibilité d'un refroidissement climatique suscité par un échange nucléaire, qui s'ajouterait aux destructions directes provoquées par les bombes. Le 1er mars, cette théorie de l'« hiver nucléaire », jusque-là plutôt propagée par des mouvements pacifistes très éloignés du *reaganisme*, est officiellemnt reconnue valide par le Pentagone. M. McFarlane enfourche bientôt le même cheval. Dimanche dernier enfin, le directeur de l'Agence pour le désarmement, *M.* Adelman, écrit dans le *New York Times* que la *« moralité »* plaide en faveur des systèmes défensifs et en donne pour preuve que mille prêtres américains se seraient prononcés en faveur de l'IDS.

Le second grand argument développé à Washington en faveur de l'IDS est que, même perméable, un système de défense limiterait les risques d'attaque, puisque l'agresseur ne pourrait évaluer à l'avance ce que *l'agressé conserverait comme* capacité de riposte. C'et argument-là, qui revient à dire que l'IDS pourrait ne servir qu'à renforcer l'équilibre de la terreur, ôte évidemment beaucoup de poids à l'idée de la supériorité morale de la « guerre des étoiles » sur la dissuasion.

Tant qu'il ne sera pas prouvé *qu'une défense quasiment invulnérable* est impossible à développer, Washington aura cependant le loisir de dire que l'enjeu vaut la tentative, et c'est là qu'est pour M. Reagan tout l'intérêt de sa soudaine convergence avec les mouvements antinucléaires. Si les négociations se déroulent comme le prévoient les dirigeants américains, il y a, en effet, un moment où les Soviétiques se diront prêts à des concessions séduisantes sur les « corbeilles » des euromissiles et des armes stratégiques, à condition que Washington renonce à l'IDS.

A Genève, Washington espère convaincre Moscou d'opérer en trois phases. La première serait marquée par une réduction *« radicale »* du *niveau des armes nucléaires*. La deuxième, dite *« de transition »*, verrait le développement d'armes offensives non nucléaires et pourrait conduire dans un troisième temps à l'élimination de tous les armements atomiques.

Ce *« nouveau concept stratégique »* en faveur duquel les délégués *américains ont pour instruction de* plaider, tout en soulignant que l'URSS a déjà fait elle-même de grands pas vers des systèmes défensifs, sera dur à faire accepter aux Soviétiques. Que des compromis soient ou non trouvés à la longue et que les négociations de Genève aboutissent ou soient rompues, leur ouverture aura presque certainement scellé l'érosion de la dissuasion classique.

BERNARD GUETTA.

LA CONFÉRENCE DE L'ONU SUR L'AIDE D'URGENCE

Des promesses... imprécises

De notre correspondante

Genève. — *« Les malheurs et souffrances des centaines de milliers de femmes, d'enfants et d'hommes africains affectés par la famine nous ont tous profondément bouleversés. Exprimés en chiffres, ils sont effarants. »*

Cette constatation, maintes fois répétée sous d'autres formes à la conférence sur la situation d'urgence en Afrique, ouverte au Palais des nations par M. Perez de Cuellar en présence de nombreux chefs d'Etat et ministres venus du monde entier (*le Monde* daté du 10-11 mars et 13 mars), n'aurait rien de surprenant si elle n'avait été énoncée par M. Khieu Samphan, vice-président du Kampuchéa démocratique et éminent expert, comme on sait, en matière de survie et de réforme agraire.

Plus insolite encore dans cette enceinte a été la suite du discours du bras droit de M. Pol Pot, qui déclara, entre autres : *« Le peuple du Kampuchéa, qui a énormément souffert et continue de souffrir des crimes atroces commis par les envahisseurs, de la famine délibérément créée et utilisée comme arme d'extermination, de la malnutrition et des maladies endémiques qui en résultent, comprend et ressent au plus profond de son cœur et dans sa propre chair les souffrances incommensurables de ses frères et sœurs africains. »*

De telles paroles semblent avoir cependant laissé indifférente cette assemblée, qui ne paraît pas avoir réagi davantage à l'allocution de l'ambassadeur *Sytenko (URSS) rendant le* capitalisme et l'impérialisme principaux responsables des malheurs qui frappent l'Afrique.

L'incongruité de ces propos, le nombre de discours répétitifs, le temps passé rendu à la mémoire de M. Tchernenko, tout cela nous éloignait dangereusement du sauvetage de millions d'êtres humains auquel devait se consacrer la conférence. On peut s'interroger sur l'utilité réelle de celle-ci.

Certes, il n'est pas donné tous les jours de voir débarquer le vice-président des Etats-Unis, *M. George Bush, dans son avion* spécial suivi d'un autre appareil porteur de voitures pour rencontrer le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, l'administrateur du PNUD et directeur du bureau des opérations d'urgence en Afrique, M. Bradford Morse, le président en exercice de l'OUA, M. Julius Nyerere, président de la Tanzanie, ainsi que d'autres chefs d'Etat africains.

Les pays donateurs traditionnels, pour la plupart occidentaux, ont annoncé leur contribution sous diverses formes, passée, actuelle ou à venir. L'intervention la plus remarquée *a été* celle de l'Italie, prête à offrir près de 1 milliard de dollars. Les pays de l'Est penchent toujours pour l'aide bilatérale. Quant à la France, comme l'a fait remarquer M. Christian Nucci, ministre de la coopération et du développement, elle *« occupe la première place parmi les donneurs d'aide en Afrique subsaharienne »* (1 milliard de dollars pour 1983), précisant qu'elle n'était *« pas venue pour autant chercher un brevet d'autosatisfaction »*.

Les organisateurs de la réunion se sont montrés, pour leur part, très satisfaits, et ont affirmé que l'objectif prévu était dépassé. Pour ce qui est de chiffres plus précis, M. Morse, interrogé par la presse, fit toutefois montre de prudence : *« Il faut faire des analyses avant de se prononcer. »* Les représentants des cent vingt-cinq pays et d'organismes internationaux se sont séparés sans savoir qui donnait combien, ni quoi (en nature, en espèces, en techniciens ou en investissements ; compte tenu ou non des dons du passé ; sous forme de promesses ou d'engagements fermes, etc.), à qui et pour quel projet.

Pour que cette conférence laisse une autre trace que celle d'un grand spectacle ou d'un marathon de discours, les délégués *des six pays les plus* touchés par la famine (Ethiopie, Soudan, Mali, Mozambique, Tchad et Niger) se réunissent à tour de rôle à partir du 13 mars avec des experts des Nations unies et des représentants des pays donateurs pour examiner, cette fois à huis clos, des projets auxquels les sommes espérées seront attribuées.

ISABELLE VICHNIAC.

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

- PARIS EXPRIME SON INQUIÉTUDE. — *« Le gouvernement français exprime sa vive préoccupation devant l'intensification des opérations militaires à la frontière khméro-thaïlandaise, en particulier devant les actions récemment menées par l'armée vietnamienne contre le camp de Tatum »*, a déclaré, mardi 12 mars, le porte-parole du Quai d'Orsay. *« Le gouvernement réaffirme sa conviction que la crise cambodgienne ne peut trouver d'issue que dans une solution pacifique fondée sur l'évacuation des forces étrangères et l'autodétermination du peuple khmer. »*

Inde

- NOUVEAU GOUVERNEUR AU PENDJAB. — Le gouvernement central a nommé, mardi 12 mars, M. Arjun Singh, jusqu'alors chef du gouvernement du Madhya-Pradesh, au poste de gouverneur de l'Etat du Pendjab. Son prédécesseur, M.K.T. Satarawala, avait été *nommé en juillet dernier, après* l'assaut donné par l'armée contre le Temple d'oOr. Ce changement est considéré comme un nouveau geste d'apaisement de New-Delhi après la libération de huit dirigeants autonomistes modérés (*le Monde* du 13 mars). — (*Reuter.*)

- NOUVEL AMBASSADEUR EN FRANCE. — Le gouvernement indien a annoncé, mardi *12 mars, la nomination du* général Idris Latif, ancien chef des forces armées aériennes et gouverneur de l'Etat de Maharashtra, comme ambassadeur en France. Il remplacera M. Narendra Singh, qui a pris sa retraite le mois dernier. — *(Reuter, AP.)*

La Barbade

- M. SAINT-JOHN CONFIRMÉ *DANS SES FONCTIONS.* — M. Bernard Saint-John a été nommé définitivement au poste de premier ministre, en remplacement de *M. Tom Adams, décédé* lundi 11 mars (*le Monde* du 13 mars), par le gouverneur général, M. Springer. M. Saint-John a demandé au gouverneur de confirmer tous les ministres en place. — *(AFP.)*

Pologne

- ENQUÊTE JUDICIAIRE SUR LES ACTIVITÉS DE Mme KUBASIEWICZ EN FRANCE. — Une militante de Solidarité de Gdansk, Mme Ewa Kubasiewicz, fait l'objet d'une enquête de police concernant ses activités pendant un séjour en France d'août à décembre dernier. Le mari de Mme Kubasiewicz a été récemment interrogé, en qualité de témoins sur les entretiens accordés par sa femme à la presse française et sur ses contacts avec le syndicat Force ouvrière. Mme Kubasiewicz avait été condamnée à dix ans de prison pour avoir organisé une grève à Gdansk juste après l'instauration de la loi martiale *en décembre 1981, écopant* ainsi de la plus forte condamnation prononcée à l'époque contre des militants de Solidarité. Elle avait ensuite été libérée à l'occasion d'une amnistie. — *(AFP.)*

Tunisie

- FIN DE LA GRÈVE DE LA FAIM A L'UNIVERSITÉ DE TUNIS. — La trentaine d'étudiants en première année de sciences économiques à la faculté de droit de Tunis ont mis un terme, mardi 12 mars, à la grève de la faim qu'ils observaient depuis deux semaines (*le Monde* du 8 mars). Sans revenir sur la suppression de la session de juin des examens, le conseil scientifique de la faculté a pris une série de mesures propres à donner plus de chances aux étudiants lors de la session de septembre. — *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

L'AGGRAVATION DE LA SITUATION AU LIBAN

Nouvelle journée noire pour l'armée israélienne

Le ministre de la défense israélien, M. Itzhak Rabin, a tenu à féliciter mardi, lors d'une tournée au Liban, les soldats israéliens ayant participé la veille au raid contre le village de Zrariyé (Sud du Liban), qui a fait, selon l'armée israélienne, trente-quatre morts du côté libanais. « *Vous avez fait du bon travail* », a déclaré M. Rabin, qui en a profité pour mettre une nouvelle fois en garde « *ceux qui attaquent des militaires ou des civils israéliens* ». D'autre part, des membres de la Commission des affaires étrangères et de la défense du parlement israélien ont demandé « *la liquidation* » des dirigeants chiites au Liban.

« *Il faut les aider a entrer au paradis* », a affirmé le député Eliahou Ben Elissar (Likoud, droite nationaliste), qui fut le premier ambassadeur d'Israël au Caire, en faisant allusion aux combattants chiites.

« *Il faut enlever le gant de fer et mettre des casques de fer* » pour venir à bout du « *terrorisme* » chiite au Sud du Liban, a dit de son côté le député Ehoud Ulmert (Likoud), cité par la radio.

De notre correspondant

Jérusalem. – Nouvelle journée noire pour l'armée israélienne au Sud du Liban du Sud : deux soldats ont été tués et sept autres blessés, mardi 12 mars, tandis que l'explosion de plusieurs voitures piégées témoigne de la part des chiites d'une volonté de recourir de plus en plus fréquemment à cette méthode de combat particulièrement meurtrière.

Les deux victimes israéliennes ont été prises sous un feu nourri, à deux cents mètres au nord du pont de Qasmyeh, qui marque sur la rivière Litani la limite septentrionale de la zone d'occupation. Ces soldats, qui participaient à une patrouille à pied au moment de l'attaque étaient, comme leurs camarades, des étudiants d'une école réservée aux religieux ayant choisi d'accomplir leur service militaire.

Leur position était très exposée puisqu'ils avaient essuyé une vingtaine d'attaques en dix jours. Ils avaient rencontré, la veille, un groupe de journalistes au cours d'une visite de routine organisée par l'armée. Les journaux israéliens avaient donc publié, le matin même, la photo de leur patrouille. Leurs assaillants ont pu s'échapper en abandonnant leurs armes dans un verger. L'organisation AMAL a revendiqué cette opération, baptisée « Zrariyé », du nom du village situé à cinq kilomètres, où l'armée israélienne avait tué lundi trente-quatre chiites.

Le bilan de cette journée aurait pu être beaucoup plus lourd. Près de Jezzine, en effet, une Mercedes a explosé au moment où son chauffeur *kamikaze* s'apprêtait apparemment à lancer son véhicule contre un convoi militaire. Deux autres voiture piégées ont sauté prématurément près du camp de réfugiés palestiniens de Rachidieh au sud de Tyr, faisant un mort et plusieurs blessés dont un soldat fidjien de la FINUL. MM. Shimon Pérès chef du gouvernement, et Itzhak Rabin, ministre de la défense, ont réaffirmé mardi clairement qu'ils n'envisageaient pas de hâter le rythme du retrait de l'armée du Liban.

Jérusalem a accueilli avec « peine » un double vote de la France à l'ONU hostile à Israël. A la différence de certains de ses alliés occidentaux qui se sont abstenus, la France a voté mardi la résolution du Conseil de sécurité, bloquée par le veto américain, qui condamnait les opérations de l'Etat hébreu au Sud-Liban. Un porte-parole du ministère des affaires étrangères a qualifié la décision française « *d'encouragement au terrorisme* ». La veille déjà Paris avait approuvé une résolution de la Commission des droits de l'homme de Genève condamnant Israël pour « *les mauvais traitements et les tortures infligés aux détenus palestiniens* ».

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

L'épreuve de force en cours entre le parti phalangiste et sa milice contraint le président Gemayel à annuler son voyage à Moscou

De notre correspondant

Beyrouth. – Tandis qu'au sud du Liban l'affrontement s'aggrave entre la résistance libanaise et l'armée israélienne, un problème supplémentaire surgi en secteur chrétien est venu embrouiller davantage l'écheveau de la crise libanaise. Une épreuve de force est, en effet, en cours entre le parti phalangiste et sa milice, les Forces libanaises. Commencée avec le limogeage du chef de l'aile radicale desdites forces, le Dr Samir Geagea, exclu du parti pour insubordination, l'épreuve de force a débouché sur la décision du commandement de la milice chrétienne de « *récupérer son autonomie* » décision prise ce mercredi matin au terme d'une nuit de délibérations et d'effervescence. Les combattants des Forces libanaises, en général disciplinés et cantonnés dans leur casernement, ont pris position sur les routes, manifestement en état d'alerte, dans une atmosphère fiévreuse, ce qui a été jusqu'à provoquer la fermeture des cols de la région chrétienne mercredi.

La fronde du Dr Geagea est un défi direct au président de la République, M. Amine Gemayel, qui avait patiemment opéré et réussi une reprise en main du parti phalangiste et, ce qui est moins évident, de la milice, qui s'identifie à son frère Béchir Gemayel, assassiné en septembre 1982. M. Amine Gemayel apparaissait ces derniers temps comme l'unique détenteur du pouvoir en zone chrétienne, comme cela s'est manifesté clairement à l'occasion des dernières assises avec l'opposition, sous l'égide du vice-président syrien, M. Khaddam, il était parvenu à neutraliser politiquement les Forces libanaises, dont le nouveau commandant, M. Fouad Abou Nader, son neveu, s'alignait *grosso modo* sur ses options politiques et s'y conformait.

L'affaire Geagea risquait donc de devenir dangereuse pour l'autorité du président Gemayel dans son propre camp, surtout si elle devait faire tache d'huile et si la résolution du commandement de récupérer son autonomie devait gagner l'ensemble ou la majeure partie des Forces libanaises.

Aussi, toutes affaires cessantes, renonçant à présider la délégaion libanaise aux obsèques de M. Tchernenko à Moscou, le chef de l'Etat s'occupe-t-il de la remise en ordre du pouvoir dans son secteur, notamment pour être en mesure de poursuivre de façon crédible le dialogue de réconciliation nationale censé reprendre samedi prochain sous le patronage syrien.

LUCIEN GEORGE.

LES ÉTATS-UNIS ONT OPPOSÉ LEUR VETO A UNE RÉSOLUTION CONDAMNANT LES PRATIQUES ISRAÉLIENNES DANS LE SUD

Nations unies, New-York (AFP). – Les Etats-Unis ont empêché mardi 12 mars, en recourant à leur droit de veto, l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'une résolution libanaise condamnant les pratiques israéliennes contre les populations civiles du Liban du Sud.

Les Etats-Unis ont récemment fait l'objet de menaces de représailles par des groupes extrémistes opérant au Liban, dont la Djihad islamique, au cas où ils utiliseraient leur veto contre cette résolution. Le représentant américain à l'ONU, Mme Kirkpatrick, a répété mardi, à l'issue des débats, que Washington prenait ces menaces « *très au sérieux* ».

La résolution avait recueilli 11 voix, dont celle de la France, soit plus que la majorité requise au Conseil. Outre le vote négatif américain, trois pays se sont abstenus : l'Australie, le Danemark et la Grande-Bretagne.

Israël, a-t-elle dit, n'a pas reçu un « *juste traitement* ».

LE PLAN DE PAIX DU PRÉSIDENT EGYPTIEN

M. Moubarak n'a pas convaincu M. Reagan

(Suite de la première page.)

Le 6 mars, après s'être entretenu avec le roi Hussein, M. Moubarak avait proposé une formule prévoyant une première étape de conversations entre les Etats-Unis et la délégation jordano-palestinienne. L'idée revenait à négocier la composition de la représentation palestinienne avec Washington et non pas avec Jérusalem, qui n'aurait plus eu ensuite qu'à accepter ce qui l'aurait été déjà par les Etats-Unis.

Or cette formule, outre qu'Israël y est évidemment opposé, représenterait très exactement pour les Etats-Unis le risque qu'ils ne veulent plus prendre au Proche-Orient : celui de s'engager directement avant qu'un minimum d'accord entre les parties ne garantisse à l'intervention américaine un minimum de chances de succès. Les dirigeants américains sont d'autant plus décidés à s'en tenir à cette prudence que l'attentisme dont ils font preuve dans la région depuis leurs déboires libanais de 1983 n'a pas empêché, bien au contraire, les choses de bouger dans des directions que M. Reagan, sans faire explicitement allusion à l'accord d'Amman, a publiquement qualifiées, mardi, de « *positives* ».

Particulièrement élogieux à l'égard de M. Moubarak (« *ami proche* » et « *partenaire dans la paix* »), le président américain l'a félicité d'avoir « *contribué à un renouveau d'intérêt pour le processus de paix* », et, surtout, d'avoir « *vu avec réalisme que le chemin de la paix entre Israël et ses voisins arabes passe par des négociations directes* ». Ces négociations, a répété M. Reagan, devraient être fondées sur la résolution 242 et déboucher sur une « *reconnaissance des droits légitimes des Palestiniens* ». « *Il doit y avoir une participation palestinienne à tous les stades du processus de négociation* », a encore dit le président américain, en ajoutant : « *Parmi ces Palestiniens devraient figurer des représentants de Gaza et de la Cisjordanie ainsi que d'autres, sur lesquels les parties se seraient mises d'accord.* »

Autrement dit : à vous et aux Israéliens de jouer et, en attendant, « *les Etats-Unis, en pleine connaissance du fait qu'il reste un long chemin vers la table de négociation, s'intéressent activement aux développements en cours et soutiendront les efforts faits pour construire à partir de ce début prometteur* ».

M. Moubarak est donc reparti, ce mercredi, de Washington avec un encouragement à persévérer, mais les mains, en fait, d'autant plus vides que peu d'espoirs lui ont été donnés sur l'augmentation de l'aide américaine dont son pays aurait besoin (M. Moubarak souhaitait obtenir une aide supplémentaire de quelque 900 millions de dollars). Les Etats-Unis, lui a-t-on expliqué, ont leurs propres difficultés budgétaires, ce qui revenait à dire que le Proche-Orient n'est pas aujourd'hui une priorité impérative pour M. Reagan.

BERNARD GUETTA.

LA GUERRE DU GOLFE

L'Irak refuse d'observer un cessez-le-feu avant qu'un « règlement global » n'intervienne

L'artillerie iranienne reprendra le pilonnage de Bassorah – le grand port méridional de l'Irak – a annoncé, mercredi 13 mars, l'état-major général de la République islamique. Téhéran présente cette action comme des représailles aux bombardements irakiens de mardi, accomplis malgré le cessez-le-feu que l'Iran avait observé à partir de minuit, lundi.

Le gouvernement de Bagdad avait initialement rejeté l'appel en faveur d'une trêve lancée par le secrétaire général de l'ONU, en estimant que la question devait être négociée à New-York sous l'égide de M. Perez de Cuellar. Mardi, le gouvernement irakien a précisé qu'il n'arrêterait pas ses bombardements « *à moins d'un règlement global du conflit auquel souscrirait l'Iran* ». Ainsi, mardi, quatre agglomérations iraniennes ont été pilonnées par l'aviation de Bagdad. On ignorait mercredi si les combats terrestres dans les marais de Howeizah (le front sud), qui avaient débuté dans la soirée de lundi, se poursuivaient encore. Bagdad avait reconnu que les forces islamiques avaient réussi à prendre pied en territoire irakien, mais qu'elles avaient été « *partiellement anéanties* ». En revanche, selon Téhéran, deux brigades mécanisées irakiennes ont été détruites et quelque cinq cents soldats tués ou blessés.

D'autre part, Bagdad a démenti que la ville de Kirkouk ait été atteinte lundi par une fusée sol-sol, et a attribué les dégâts infligés à des « *bombes à retardement* » déposées par des « *agents* » iraniens.

A Paris, une délégation de la Ligue arabe, dirigée par son secrétaire général, M. Chedli Klibi, a été reçue pendant près d'une heure, mardi, par le président Mitterrand. M. Klibi a déclaré, à l'issue de l'entretien : « *Nous avons exprimé le souhait que la communauté internationale, par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, puisse conduire une action plus dynamique et plus énergique en faveur de la paix entre l'Irak et l'Iran.* » La délégation arabe, croit-on savoir, a sollicité en particulier une initiative française qui associerait la Communauté européenne.

Les bombardements irakiens font le jeu du régime islamique

nous a déclaré l'ancien président iranien, M. Bani Sadr

« *Loin d'affaiblir le régime khomeiniste, les bombardements irakiens des villes iraniennes servent les intérêts des dirigeants de Téhéran, en particulier ceux qui se livrent à une surenchère belliqueuse pour raffermir la mainmise sur le pays* », nous a déclaré le mardi 12 mars M. Bani Sadr. L'ancien président de la République islamique, destitué en juin 1981 par un « *coup d'Etat des mollahs* », estime que la « *guerre des villes* » est tout à la fois un « *crime abominable contre les populations civiles* » et un « *faux calcul* » des responsables irakiens, dont ils ne « *mesurent pas les conséquences néfastes* ».

A l'appui de son propos, M. Bani Sadr fait valoir trois arguments :

– La relance du conflit donne aux jusqu'auboutistes iraniens la possibilité de réduire au silence les contestataires, de plus en plus nombreux dans le pays, qui prônaient une politique plus conciliante. Les autorités ont maintenant une tâche plus facile pour mobiliser le peuple au service d'une « *guerre défensive* » contre « *l'agression irakienne* ».

L'angoisse suscitée par les bombardements dans la population civile l'incite tout naturellement à serrer les rangs autour du pouvoir, dans un réflexe naturel de survie et de patriotisme. Quels que soient les sentiments à l'égard du régime khomeiniste, les Iraniens sont unis contre les envahisseurs, et de potentiels occupants que seraient les troupes de M. Saddam Hussein.

La reprise des hostilités a relégué au deuxième plan les problèmes vitaux de l'Iran et l'incapacité du régime khomeiniste de les résoudre. Pendant les mois de relatif apaisement qui ont précédé « *la guerre des villes* », l'opinion publique prenait progressivement conscience de l'état catastrophique de l'économie, de l'absence de tout projet de développement digne de ce nom, de la dépendance croissante de l'Iran à la volonté de puissances étrangères, de l'étouffement des libertés. « *Le combat multiforme contre le despotisme et pour la défense de l'indépendance nationale,* ajoute M. Bani Sadr, *avait pris ces derniers temps des proportions inquiétantes pour le régime et, aujourd'hui, risque d'être éclipsé par les problèmes que pose le conflit armé.* »

L'ancien président de la République soutient, enfin, que le gouvernement irakien se « *tromperait encore lourdement s'il s'imaginait que ses initiatives guerrières se solderaient par la défaite militaire de l'Iran* ». Malgré un rapport de forces largement favorable à Bagdad, estime M. Bani Sadr, la République islamique a les moyens de résister.

E. R.

AFRIQUE

Algérie

LA VISITE DE M. GONZALEZ

La réconciliation avec l'Espagne marque la volonté d'Alger de diversifier ses partenaires commerciaux

De notre correspondant

Alger. – La visite de travail de M. Felipe Gonzalez, qui s'est achevée le mardi 12 mars, scelle la réconciliation entre Madrid et Alger après le règlement du contentieux sur les livraison de gaz (*le Monde* des 23 et 26 février). Le président du gouvernement espagnol, qui a eu des entretiens avec le président Chadli, a fait état d'une « *grande compréhension* » réciproque dans le domaine politique, soulignant que les socialistes espagnols « *sont plus proches du FLN que de toute autre formation politique en Afrique du Nord* ». Les ministres qui l'accompagnaient ont fait à leurs homologues algériens des propositions visant à exploiter les « *complémentarités économiques* » entre les deux payx, notammment dans le domaine de l'industrie, des transports et de l'agro-alimentaire. Une commission de coopération se tiendra à Madrid le 1er avril, et le président Chadli se rendra en Espagne au début de l'été.

La querelle sur le prix et les quantités de gaz livré à l'Espagne s'était envenimée au second semestre de 1983. Les Algériens avaient alors interrompu leurs importations en provenance d'Espagne. Seuls les travaux publics confiés aux entreprises espagnoles et déjà commencés avaient été poursuivis. La colonie espagnole, forte de 10 000 personnes, s'était considérablement réduite.

Le Sahara occidental

La reprise de la coopération est conforme à la volonté de l'Algérie de diversifier ses partenaires commerciaux, en particulier dans le cadre méditerranéen. Selon les Espagnols, il faudra environ dix-huit mois pour que Madrid retrouve son rang parmi les tout premiers clients et fournisseurs d'Alger. Liées à l'Algérie par des accords gaziers, l'Italie et l'Espagne peuvent espérer voir se réduire la « part du lion » faite à la France.

Sur le plan politique, Alger n'a pas perdu l'espoir qu'un jour Madrid prenne des positions proches des siennes en ce qui concerne le Sahara occidental. En 1976, alors qu'il était dans l'opposition, M. Felipe Gonzalez avait conclu avec le Polisario un « accord » reconnaissant la légitimité de celui-ci. Plus tard, le militant socialiste parvenu au pouvoir a dû tenir compte de la raison d'Etat. L'Espagne n'a pas reconnu la « République sahraouie ». En revanche, elle a voté la résolution de l'ONU demandant l'ouverture de négociations directes entre le Maroc et le Polisario. La France, pour sa part, s'en était tenue à l'abstention.

Pendant la visite de M. Felipe Gonzalez, les Algériens ont rappelé les « *responsabilités historiques* » de l'Espagne au Sahara occidental. Mais sans trop insister, disent les Espagnols. Soucieux de ménager le Maroc, Madrid avait envoyé simultanément son ministre des transports à l'inauguration de travaux portuaires à Agadir.

Après que les accords de Madrid conclus en 1975 eurent mis l'ancien Sahara espagnol sous administration marocaine et mauritanienne, le dépit de Boumedième s'était notamment traduit par l'installation à Alger d'un Mouvement populaire pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien (MPAIC). Toujours représenté à Alger par un avocat, Me Antonio Cubillo, ce groupuscule, mis en veilleuse depuis plusieurs années n'a pas été ranimé, même pendant les crises aiguës du contentieux gazier.

Ces derniers mois Me Cubillo a bombardé de télégrammes les instances européennes saisies de l'admission de l'Espagne à la CEE, pour leur dire que les Canaries sont un territoire africain non concerné par cette question. Le FLN a benoîtement conseillé à Me Cubillo de s'adresser aux journalistes étrangers pour donner des échos à ses démarches, mais la presse algérienne n'a jamais dit mot de celles-ci.

JEAN DE LA GUERIVIÈRE.

LE CONFLIT DU SAHARA

Alger dénonce « l'intransigeance et les positions figées » du Maroc

De notre correspondant

Alger. – L'agence Algérie Presse Service a diffusé, mardi 12 mars, un communiqué du porte-parole du ministère des affaires étrangères, qui constitue la réponse d'Alger à la conférence de presse du roi Hassan II le 8 mars (*le Monde* daté 10-11 mars). Ce communiqué est publié mercredi par le quotidien *El Moudjahid*, sans que le lecteur algérien sache quels ont été les propos tenus à Marrakech puisque la presse nationale avait fait le silence à leur sujet.

Le texte algérien ne fait pas état des discussions sur l'autonomie interne du Sahara occidental, rejetée par le roi. Il se borne à dénoncer l'« *intransigeance du Maroc et ses positions figées allant à contre-courant de l'attente des peuples du Maghreb, de l'appel pressant de l'Afrique et, au-delà, de la voie tracée par la communauté internationale* ».

Se référant aux résolutions de l'OUA et de l'ONU relatives à l'organisation d'un référendum après des contacts directs entre le Maroc et le Polisario, l'Algérie affirme qu'elle a « *inscrit dans cet esprit les efforts qu'elle a déployés et les contacts auxquels elle a procédé* ».

Alger estime que « *la conférence de presse du roi Hassan II vient accroître les doutes* [sur les intentions du souverain], *entamer les espoirs et, partant, circonscrire les responsabilités réelles dans la persistance du conflit du Sahara occidental, des obstacles à la concertation maghrébine et de la déception de l'attente africaine* ».

Affirmant toutefois que « *la paix n'a pas dit son dernier mot* », le communiqué conclut en proclamant la « *disponibilité permanente et entière* » de l'Algérie.

Dès le 9 mars, un communiqué du Polisario avait souligné en quoi le projet marocain de référendum était incompatible avec ses propres désirs. Ce communiqué disait : « *Le seul effort que la communauté internationale demande au roi Hassan II de faire, c'est de retirer ses forces et son administration du Sahara occidental pour permettre l'installation d'une force internationale de maintien de paix, d'une administration neutre et impartiale, qui sera seule habilitée à préparer, organiser et superviser le référendum d'autodétermination.* »

J. G.

ASIE

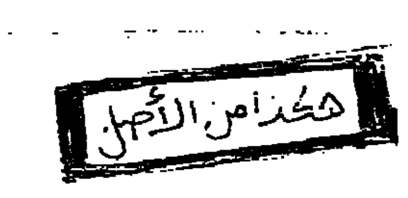
Afghanistan

DES RENFORTS SOVIÉTIQUES SERAIENT ACHEMINÉS DANS LA VALLÉE DU PANCHIR

Islamabad (AFP, Reuter, UPI). – De nouveaux renforts soviétiques sont arrivés récemment par hélicoptères dans la vallée stratégique du Panchir, au nord de Kaboul. Cela laisse penser que les forces soviéto-afghanes préparent une offensive de printemps contre la résistance, indique-t-on de source diplomatique occidentale au Pakistan. Des renforts ont été apparemment acheminés aux différentes approches de la vallée (Alingar et Lagman à l'est, et Anjuman au nord).

Le commandant des résistants, Ahmad Shah Massoud, a appelé à la mobilisation des originaires du Panchir ayant quitté la région, pour préparer d'éventuels combats. L'armée soviétique avait lancé une importante offensive en avril 1984.

La même source diplomatique fait d'autre part état de combats sur le plateau des Shomali, au sud du Panchir, qui auraient fait « *jusqu'à cinq cents* » tués ou blessés civils à la suite d'une intensification des opératins soviéto-afghanes depuis trois semaines contre les positions des maquisards, notamment autour de Qarabagh et Chakardara.



AMÉRIQUES

Canada

L'ambassadeur de Turquie grièvement blessé au cours d'un attentat d'origine arménienne à Ottawa

De notre correspondant

Montréal. – L'ambassadeur de Turquie, M. Coskun Kirca, s'est grièvement blessé et un garde de sécurité de nationalité canadienne a été tué au cours d'une opération contre la mission d'Ankara à Ottawa, menée mardi 12 mars par trois membres de l'Armée révolutionnaire arménienne (ARA). Trois diplomates turcs ont été victimes d'attentats dans la capitale canadienne en trois ans.

Arrivés à bord d'un camion, les trois Arméniens ont fait sauter la porte de l'ambassade à l'explosif et abattu le garde de sécurité, qui avait eu le temps de déclencher l'alarme. Pour échapper au commando, l'ambassadeur a sauté du deuxième étage de l'édifice, se fracturant un bras, une jambe et le bassin.

Une fois à l'intérieur du bâtiment, les terroristes ont pris en otage les *treize personnes, dont la femme et la* fille de l'ambassadeur, qui s'y trouvaient. De nombreuses forces de police sont arrivées rapidement sur les lieux.

Après un heure de tractations, les Arméniens ont accepté de se rendre. Ils avaient auparavant expliqué leurs revendications sur les ondes d'une station de radio. Deux des *trois membres du commando* seraient de nationalité syrienne, le troisième serait un Libanais.

En août 1982, les *« commandos de justiciers contre le génocide arménien »* avaient assassiné l'attaché militaire turc à Ottawa.

B. de L.G.

Argentine

La hiérarchie militaire est profondément remaniée

Buenos-Aires *(AFP.)*. – Le gouvernement a obtenu que le chef d'état-major interarmes, le chef d'état-major et six généraux de l'armée de terre, quatre contre-amiraux et deux généraux de l'armée de l'air *fassent « valoir leurs droits à la retraite »*. Ce profond remaniement de la hiérarchie militaire, souhaité depuis longtemps par le président M. Raul Alfonsin, intervient quelques jours après *« l'affaire Astiz »* qui avait opposé la justice militaire et le ministre de la défense, M. Raul Borras.

Ce dernier avait demandé l'annulation mardi 5 mars du jugement, prononcée le jour même par le tribunal militaire suprême, qui ordonnait la libération du capitaine Alfredo Astiz, accusé de graves violations des droits de l'homme. Cette libération, intervenue quelques heures auparavant, avait provoqué la colère des familles des disparus.

La première crise ouverte entre l'armée et le gouvernement civil élu en octobre 1983 et le remaniement qui l'a suivie ont été présentés par M. Borras comme *« une nouvelle étape »* sur la voie de *« l'affermissement de la démocratie, par l'incorporation des forces armées dans le système républicain »*.

Pour la première fois dans l'histoire de l'armée argentine le chef d'état-major interarmes n'appartient pas à l'armée de terre mais à l'armée de l'air (*le Monde* du 9 mars). En faisant appel à un homme appartenant à l'arme la moins nombreuse (1) et la moins influente politiquement, le gouvernement distingue ainsi la seule arme qui ait échappé à la déroute pendant la guerre des Malouines, et celle qui a été la moins impliquée dans les coups d'Etat passés. Certains observateurs voient dans cette nomination une tentative du gouvernement pour s'allier l'armée de l'air et, au-delà, diviser les forces armées.

Cette décision intervient après une réduction draconienne, depuis deux ans, du budget militaire et un mois avant le procès public des chefs militaires des trois premières juntes qui ont dirigé le pays de 1976 à 1983. La principale question en suspens est de savoir si ces nominations parviendront à guérir le « malaise » au sein des forces armées.

Le problème de la libération du capitaine Astiz est lui en voie de résolution. Les « mères de la place de Mai » avaient sommé le président Alfonsin de *« dire la vérité »*, ajoutant que *« le peuple qui vous a élu peut descendre dans la rue pour affronter ces assassins »*. Le Conseil suprême des forces armées a accepté le recours du procureur de l'armée demandant l'annulation de l'ordre de libération du capitaine. La justice militaire a transféré lundi 11 mars à la justice civile son dossier. Cette décision devrait rallonger néanmoins considérablement les délais pour la convocation d'un procès. Ce répit permettra au moins de calmer momentanément les inquiétudes suscitées dans les rangs de l'armée par le jugement d'un homme qu'elle considère comme un *« simple exécutant »*. Mais ce nouveau délai va aussi accentuer les critiques dont le gouvernement de Raul Alfonsin est déjà la cible de la part des plaignants civils.

(1) Selon les estimations les plus courantes l'armée de terre comprend 50 000 hommes contre 30 000 à la marine et 20 000 à l'armée de l'air.

Brésil

M. Tancredo Neves a constitué un gouvernement centriste de conciliation nationale

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. – Après deux mois de longues et difficiles tractations, M. Tancredo Neves a rendu publique, le mardi 12 mars, la liste du gouvernement qu'il présidera à partir de vendredi prochain. Ce sera un gouvernement centriste de conciliation nationale mais pas de transition. Les nouveaux ministres ont été choisis pour durer : c'est du moins ce qu'a affirmé le futur président de la République, qui a été élu normalement pour six ans, mais dont le mandat sera sans doute réduit à quatre par la nouvelle Constitution.

On trouve parmi les membres de ce gouvernement des opposants qui se sont assagis depuis les années noires du régime militaire, tel M. Fernando Lyra, qui prendra la justice ; d'autres qui sont de simples techniciens issus de l'administration actuelle, comme M. Francesco Dornelles, le futur titulaire des finances ; d'autres enfin qui ont soutenu l'ancien système et figuré parmi ses plus illustres représentants, mais qui, quand le naufrage a commencé, sont passés dans l'autre *camp : tel est le cas de M. Aureliano* Chaves, vice-président de la République finissante et nouveau ministre des mines et de l'énergie. Ou encore de M. Marco Maciel, l'un des jeunes notables de la « révolution ».

Un tel choix résulte du pacte conclu par M. Tancredo Neves avec les diverses forces qui l'ont porté au pouvoir. S'il n'avait compté que sur le PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien), la principale formation de l'opposition, il n'aurait pas pu gagner la majorité des voix dans le collège électoral qui s'est réuni le 15 janvier. Il lui a fallu l'appoint – important – des dissidents du gouvernement Figueiredo. Avec M. José Sarney, nouveau vice-président de la République, MM. Aureliano Cheves et Marco Maciel ont été les artisans de cette dissidence, donnant le coup de grâce à un régime moribond mais qui espérait se perpétuer grâce à des successeurs complaisants.

En homme politique expérimenté, qui sait raisonner à froid, M. Tancredo Neves ne s'est pas interrogé longuement sur le sens qu'il convenait de donner à certaines conversions de dernière heure : opportunisme «physiologique» (comme on dit ici) ou adhésion sincère au changement. Il a dit et répété qu'il trouvait dans le caractère hétérogène des forces qui l'appuyaient, la clé de sa réussite. Les militaires n'étaient pas prêts à céder le pouvoir à la gauche et encore moins aux «revanchards» : il fallait donc composer avec eux. En outre, les forces du bien et du mal n'occupaient pas obligatoirement des camps opposés. Il y avait des libéraux dans le régime militaire et, dans l'opposition, des incapables et des aspirants au pouvoir personnel. M. Aureliano Cheves et M. Marco Maciel comptaient parmi ce libéraux. Le premier l'a prouvé en s'opposant en 1968 aux poursuites qui visaient un député de l'opposition, M. Marcio Moreira Alves, coupable «d'insultes» aux forces armées et, plus récemment, en prenant la défense de deux prêtres français arrêtés en Amazonie. Le second a été, comme gouverneur de l'Etat de Pernambouc, un homme ouvert à la discussion et au compromis.

Réforme et non rupture

C'est l'esprit de compromis qui marquera sans aucun doute le prochain gouvernement. On verra s'asseoir à la même table les personnalités que nous venons de citer et des hommes, comme M. Renato Archer et M. Waldir Pires, qui ont été des opposants sans faille au régime militaire, au point que le premier a été jeté en prison et le second forcé de s'exiler. Les clivages anciens ont cédé la place en effet à des préoccupations plus actuelles et qui sont communes aux nouveaux ministres.

M. Renato Archer, futur ministre des sciences et de la technologie est un nationaliste comme il l'a prouvé dans le passé : il a déjà annoncé son intention de freiner l'importation de technologies étrangères. M. Aureliano Cheves aussi, et il l'a montré lorsqu'il préconisait au parlement une politique énergétique préservant les intérêts du pays.

M. Waldir Pires, qui a été l'un des derniers fidèles de Goulart, le président déposé par les militaires, est certainement l'élément le plus à gauche de la nouvelle équipe. Mais, *comme tant de Brésiliens obsédés* par les malheurs de leur pays, il sait concilier la volonté de changement avec l'esprit de dialogue : il a donc sa place dans un gouvernement qui sera de réforme et non de rupture.

C'est ainsi que M. Tancredo Neves s'est défini dès le premier jour ; il veut réaliser une démocratisation sans traumatisme et sans purge. Son modèle, c'est l'Espagne post-franquiste, ouverte à tous, aux « ex » comme au « antis », où la transition a été assurée par un pacte entre le gouvernement, les chefs d'entreprise, les syndicats et les partis.

Pour avoir une idée des réformes possibles, les Brésiliens ont étudié attentivement la nouvelle équipe économique au fur et à mesure qu'elle a été connue. A gauche, la déception a été visible, dès que le nom de M. Francesco Dornelles a *été lancé*. L'homme est *mal connu* mais il est issu de l'ancien régime. Directeur du Trésor, il a bénéficié de la confiance de M. Delfim Neto, qui a symbolisé pendant quinze ans la nocivité d'une politique élitiste qui sacrifiait les hommes à la production et aux rêves de grandeur des généraux. Sa compétence et sa probité ne sont pas mises en doute, mais il passe pour un défenseur de la politique d'assainissement suivie ces dernières années et qui a durement pénalisé les classes les plus défavorisées. Il a choisi, pour diriger la Banque centrale, des économistes partisans des méthodes les plus orthodoxes pour combattre l'inflation : moins d'émissions monétaires et moins de dépenses publiques ; c'est précisément ce que demande le FMI.

Austérité

La vieille polémique entre monétaristes et « structuralistes » risque de se rallumer. Mais les réalistes font valoir qu'il n'y a pas trente-six moyens de faire baisser l'inflation et que les « monétaristes » de la Banque centrale seront soumis au contrôle d'un gouvernement démocratique qui a pris des engagements sociaux précis.

Le choix des responsables de l'économie montre en tout cas que M. Tancredo Neves est un homme prudent. Cinquante ans de vie politique lui ont appris à se défier des recettes miracles. Après avoir dit qu'il voulait à la fois reprendre la croissance et lutter contre l'inflation, il a avoué mardi que cette double tâche lui paraissait bien difficile. Ces dernières semaines, il a davantage insisté sur l'austérité et l'assainissement nécessaires pour faire baisser les prix (la hausse a été de 223 % l'an dernier) et donner des bases solides à la reprise du développement.

Austérité : ce sera le maître mot de la « nouvelle République ». M. Tancredo Neves l'exige d'abord de ses ministres. Il a dit, mardi, avoir retenu comme premier critère la « probité » de chacun. Un tel langage est nécessaire dans le Brésil d'aujourd'hui, profondément démoralisé par la corruption qui a marqué le régime militaire.

L'un des autres critères avancés par M. Tancredo Neves pour la formation de son cabinet, c'est celui de la réprésentativité régionale. Soucieux de s'assurer des appuis dans toutes les régions et dans un éventail aussi large que possible au Parlement, il a procédé à un savant dosage comme on n'en avait jamais vu – et pour cause – ces vingt dernières années.

CHARLES VANHECKE.

LE NOUVEAU CABINET

Voici la composition du nouveau gouvernement :

Président, M. Tancredo de Almeida Neves ; *Vice-président*, M. José Sarney.

MINISTRES

Plan, M. Joao Sayad ; *Finances*, M. Francesco Neves Dornellès ; *Industrie et commerce*, M. Roberto Gusma ; *Agriculture*, M. Pedro Simon ; *Mines et énergie*, M. Aureliano Chaves ; *Justice*, M. Fernando Lyra ; *Affaires étrangères*, M. Olavo Setubal ; *Santé*, M. Carlos Santana ; *Débureaucratisation*, M. Paulo Lustosa ; *Sécurité sociale*, M. Waldir Pires ; *Transports*, M. Alfonso Camargo ; *Education*, M. Marco Maciel ; *Culture*, M. José Aparecido de Oliveira ; *Intérieur*, M. Ronaldo Costa Couto ; *Affaires foncières*, M. Nelson Ribeiro ; *Communications*, M. Antonio Carlos Magalhaes ; *Travail*, M. Almir Pazzianotto Pinto Urban ; *Développement et environnement*, M. Flavio Peixoto da Silveira ; *Administration*, M. Aluizio Alves ; *Science et technologie*, M. Renato Archer.

Haïti

Un rapport d'Amnesty International

La répression est devenue plus sélective

Dans un rapport consacré à Haïti et publié mercredi 13 mars, Amnesty International affirme que les neuf mille *« volontaires de la sécurité nationale »* de la milice du président à vie Jean-Claude Duvalier, les tristement célèbres « tontons macoutes », appliquent toujours les *mêmes méthodes, mais sur une* moins grande échelle et surtout de façon moins aveugle.

« Jusqu'en 1977, arrestations arbitraires, tortures et assassinats étaient monnaie courante et faisaient des milliers de victimes. Après 1977, la plupart des cas connus d'Amnesty ont été choisis d'une manière plus sélective. Mais les disparitions, les décès en cours de détention, les brutalités et les tortures se produisent encore », précise l'organisation de défense des droits de l'homme.

L'organisation cite plusieurs cas de victimes de détention et de tortures : Gérard Duclerville, prédicateur laïque arrêté en 1982 ; Georges Michel, journaliste de radio décédé de ses blessures en 1979 ; Sylvio Claude, fondateur du Parti démocrate-chrétien, des membres *de sa famille et son* avocat ; le sergent Bienvenue Théodore, arrêté en 1979, qui serait toujours en détention. Selon Amnesty, vingt-cinq arrestations au moins auraient été effectuées en 1984. *« Les prisonniers politiques sont souvent détenus au secret pendant de longues périodes, nus ou à moitié nus, dans des cachots sombres, humides et sales des casernes Dessalines, le quartier général de la police secrète »*, ajoute l'organisation.

★ *Haïti : les visages de la répression*, mars 1985, EFAI, Paris, 54 pages, 19 F.

politique

LA PRÉPARATION DU SECOND TOUR

M. Le Pen demande à ses candidats de se retirer là où leur maintien favoriserait la gauche

Retrait de tous les candidats dont le maintien permettrait une victoire de la gauche : c'est la nouvelle consigne donnée mercredi 13 mars, par M. Jean-Marie Le Pen. Sur le terrain, son appel au maintien systhématique avait été généralement suivi, mais de façon diverse selon les consignes locales. Dans plusieurs départements la rivalité entre le Front national et l'opposition parlementaire avait pris l'apparence d'une guerre ouverte. Tel est le cas, notamment, dans le Var où le Front national se maintenait dans dix cantons, dont trois où il était arrivé en tête au premier tour. Il rivalisait avec l'UDF dans quatre cantons, avec le RPR dans cinq et avec un candidat sans étiquette dans le dixième.

Dans les Pyrénées-Orientales le parti de M. Le Pen avait décidé de maintenir cinq candidats, mais son chef de file local, M. Mourad Kaouah, ancien député, a déclaré : *« La porte du Front national reste encore ouverte aux négociations et aux concessions. »* Si aucun retrait individuel ne se produit d'ici à dimanche, le maintien du Front national pourrait profiter indirectement, dans le canton de Perpignan III, à Mme Renée Soum, député socialiste, en ballottage défavorable face au secrétaire départemental du Parti républicain. La situation est également conflictuelle au sein de l'opposition dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, le Nord, le Gard, le Jura, l'Ain, le Lot-et-Garonne, le Bas-Rhin et le Puy-de-Dôme, où les porte-drapeaux de M. Le Pen avaient appliqué fidèlement la première directive de leur chef de file. Dans les Bouches-du-Rhône, toutefois, le Front national polémique surtout avec le RPR. Dans quatre cantons de Marseille (les cantons 6, 7, 19 et 20), il a retiré ses candidats au profit des représentants du Parti républicain. Il a fait de même dans le canton de Berre au profit d'un candidat RPR qui avait conclu un arrangement avec lui avant le premier tour.

***La situation marseillaise provoque, en outre, des tiraillements au sein même de l'opposition parlementaire. Alors que l'UDF, comme le RPR, continue d'affirmer qu'il n'est pas question au niveau national de conclure des accords avec le parti de M. Le Pen et de retirer les candidats de l'opposition républicaine au profit de l'extrême droite, le choix personnel fait à Marseille par M. Jean-Claude Gaudin apparaît pour le moins comme une « bavure ». En demandant au candidat RPR de se retirer dans le canton de Marseille 14-B pour empêcher, par l'intermédiaire du candidat du Front national arrivé en tête, l'élection du candidat communiste, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale reste, certes, fidèle à sa propre logique. *« M. Jean-Marie Le Pen n'est pas mon adversaire numéro un, mon adversaire c'est la gauche »*, dit-il. Mais, ce disant, M. Gaudin place l'UDF dans une situation embarrassante.**

N'est-il pas, après M. Jean Lecanuet, la deuxième personnalité de cette formation ? M. Gaudin a donné là un argument au Parti socialiste, qui a aussitôt enfoncé le clou par la voix de M. Jean Poperen, lequel a souligné *« l'incohérence entre les principaux chefs de la droite, le fossé entre les paroles et les actes »*. A l'UDF, certains pensent la même chose. Le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, parle de *« maladresse »* et déplore que M. Gaudin puisse *« donner le sentiment qu'il passe un accord avec le Front national »*. Le président du Parti radical souligne, de son côté, que la politique de la France ne saurait se faire *« à la corbeille de la Côte d'Azur »*. Quant au secrétaire du RPR dans les Bouches-du-Rhône, M. Hyacinthe Santoni, il a eu beau jeu d'affirmer que son parti, lui, ne ferait pas *« le moindre cadeau »* au Front national, et d'annoncer qu'il avait décidé, dansle dit canton 14-B de Marseille, de maintenir le candidat dont M. Gaudin souhaitait le retrait. Selon M. Santoni, M. Gaudin a commis *« la pire des erreurs politiques »*.

En revanche, certains arrangements sont intervenus, dans plusieurs départements, entre les candidats du Front national et leurs rivaux. C'est le cas en particulier dans l'Hérault, à Montpellier, où dans le septième canton le candidat du Front national sera le seul représentant de l'opposition face à un socialiste après le désistement du candidat du Parti républicain qui était, lui aussi, en mesure de briguer le siège. Le Front national laisse également le champ libre aux candidats de l'opposition parlementaire dans le Territoire de Belfort, le Tarn, l'Eure-et-Loir. Dans les départements de l'Ile-de-France, le Front national se maintient dans sept des treize cantons où il pouvait le faire.

Guerre des droites à Marseille

(Suite de la première page.)

C'est-à-dire que M. Gaudin entendait procéder à un grand sacrifice pour la cause commune en offrant la seule tête d'un candidat RPR aux appétits lépénistes.

Drôle de marché. Drôle de drame. On imagine la tête des militants du RPR, seuls invités au rite sacrificiel. On imagine surtout la grosse colère de Hyacinthe Santoni, déjà bien en souci dans son propre canton, le deuxième, et obligé en outre de tenir dans cette tragi-comédie du rassemblement de toutes les droites marseillaises le rôle de l'affreux, de celui qui ne veut pas se marier avec n'importe qui.

Alors Hyacinthe Santoni, député RPR mais aussi second de liste de M. Gaudin aux élections municipales, a opté pour une réhabilitation vigoureuse des grands principes. Il y a, dira-t-il, *« des choses qui ne se font pas, des principes sur lesquels on ne transige pas. On ne peut pas, je ne peux pas me réclamer du gaullisme et faire le contraire. Le moment est difficile, le moment est important. Tout homme politique au sein du RPR est en train de le vivre. Mais il n'y a pas d'accord possible avec le Front national. Ce serait renier ce que j'ai de plus profond »*.

Hyacinthe Santoni ou le Père la Vertu, numéro, à dire vrai, assez inédit pour qui se souvient des discours tenus sur l'immigration et l'insécurité au moment des municipales. Au-delà du refus de ce qui était *« électoralement très tentant, mais intellectuellement et politiquement insupportable »*, le patron du RPR marseillais, comme d'ailleurs son allié-rival de l'UDF, a très probablement autre chose en tête : la si belle, la si tentante mairie de Marseille. Et donc la nécessité de bien se positionner pour l'avenir. Il s'en cachait à peine, M. Santoni, lorsqu'il confiait, mardi soir, avec une gourmande affliction : *« M. Gaudin vient de faire la pire des erreurs. Dans l'avenir, les Français comprendront que nous avons agi dans l'intérêt du pays. »*

Et les Marseillais aussi. *Si tant est que les électeurs du deuxième canton offrent encore à M. Santoni un avenir politique. Ce mardi, tandis que les gens du Front national, furieux et ravis, négociaient, tant que cela se pouvait, aussi bien avec M. Gaudin qu'avec M. Santoni – nul n'est parfait, – le chef du RPR, lui, ne pouvait pas ne pas avoir en tête le méchant coup de Trafalgar qui se mijote dans le deuxième canton.*

Coup de trafalgar

Là, M. Santoni se trouve confronté à un drôle de personnage, Me Jean Roussel, du Front national sans y être déjà, du CNIP sans y être encore. Bref, un redoutable avocat de l'*« opposition résolue »*. Par antithèse, bien évidemment, à l'*« opposition républicaine »*. Me Jean Roussel n'est pas de ceux qui font dans la dentelle : un programme : *« Rendre Marseille aux Marseillais »*; un slogan : *« Rendre la Canebière aux Marseillais »*; une méthode : *« Nettoyer la ville »*. Me Jean Roussel, « M. Propre », tourne ainsi le député RPR sur sa droite. Et il se pourrait bien que, dimanche, dans cette entreprise, il se trouve des alliés inattendus.

Déjà, avant le premier tour, des tracts anonymement signés d'un « Comité de libération du RPR » avaient invité à ne pas voter pour Hyacinthe Santoni, au motif suivant : *« En mai 1981, Hyacinthe Santoni a fait distribuer dix mille tracts appelant à voter pour François Mitterrand. »* Au deuxième tour, cette conjonction pourrait s'aggraver si venait s'ajouter aux déçus du RPR et aux séduits du *« rousselisme »* quelque consigne discrète incitant les électeurs d'une gauche éliminée dans ce canton à en finir avec ce pauvre Hyacinthe. Cela se murmure sur la Canebière.

Vrai, faux ? Qui sait ? En tout cas, et cela a été écrit, le journal *le Méridional*, qui soutient toutes les droites, toutes les oppositions *« résolues ou républicaines »*, et ne s'y retrouve plus aujourd'hui, a, lui, annoncé clairement la couleur : dans son éditorial de mercredi matin, le quotidien marseillais soutiendra désormais *« le parti des électeurs »*, et donc les candidats d'opposition, quels qu'ils soient, arrivés en tête au premier tour.

PIERRE GEORGES.

HÉRAULT : un candidat UDF se retire au profit de l'extrême droite

Me Jacques Martin, candidat UDF-PR dans le canton de Montpellier-7 a décidé de se retirer et de se mettre *« en vancances du Parti républicain »*. Me Martin, qui était arrivé au premier tour derrière un candidat du Front national, M. Jamet, a annoncé son *« retrait »* et non son *« désistement »* en raison de *« pression et de contre-pression intolérables et d'une campagne de dénigrement et de calomnies »*. *« Si d'aventure*, a-t-il ajouté, *en me maintenant, j'avais perdu, on m'aurait rendu responsable de l'échec de l'opposition »*.

Au premier tour, seuls Me Martin, M. Jamet, le candidat du Front national, et le candidat socialiste, sortant, M. Bosc, avaient franchi la barre des 10 % des inscrits, alors que le candidat RPR était éliminé. Le candidat du Front national reste donc seul face au candidat socialiste.

A l'UDF à Paris, on se contentait d'indiquer qu'il s'agissait d'une *« initiative personnelle »* et que Me Martin s'est *« mis de lui-même en congé de parti »*.

Au premier tour, la droite et l'extrême-droite ont totalisé respectivement 2 773 voix et 1 604 voix, contre 2 662 voix pour l'ensemble de la gauche.

Dans les trois autres cantons de Montpellier (5, 9 et 10) où il avait la possibilité de se maintenir le Front national reste officiellement en concurrence avec un candidat du Parti républicain et trois socialistes. Mais on indique à la préfecture de l'Hérault, que ces maintiens seraient purement formels et que les représentants de M. Le Pen opéreraient un retrait de fait en ne déposant pas de bulletins de vote. Dans le canton de Montpellier IX, le candidat UDF n'a, avec l'ensemble des voix de droite et d'extrême droite, qu'une avance théorique de 331 voix sur le candidat du PS. En revanche, à Montpellier V, le candidat UDF-PR n'a de toute façon pas besoin, pour l'emporter, des voix au Front national, s'il récupère la totalité des suffrages de l'un au moins des candidats (un RPR et CNIP) de droite éliminés au premier tour. De même, à Montpellier X, les voix du Front national ne sont pas nécessaires à la droite pour l'emporter si les reports se passent bien.

Dans le canton de Béziers-III, où le Front national était arrivé en tête de l'opposition, son candidat s'est maintenu. Il se maintient aussi dans le canton de Béziers-IV, bien qu'il soit arrivé en quatrième position derrière le représentant de l'UDF-PR et les deux candidats de la gauche. Mais là aussi cete présence ne pourrait être que formelle. En revanche à Lunel, le candidat « lepéniste » s'est retiré ; purement et simplement. Le candidat UDF aura besoin de toutes les voix de droite et d'extrême droite pour l'emporter sur la gauche.

Le maire socialise de Montpellier, député de l'Herault, M. Georges Frêche, a vivement réagi au *modus vivendi* ainsi établi, semble-t-il, entre le Front national et les représentants locaux du RPR et de l'UDF. Il a demandé aux états-majors nationaux de ces deux formations de désavouer *« l'accord patent et public dans l'Hérault, entre leurs représentants et le Front naional »*.

VAUCLUSE : le refus d'être les « harkis de l'opposition »

De notre correspondant

Avignon. – Le Front national est maître du jeu dans le département du Vaucluse pour le second tour des élections cantonales. En effet, le parti de M. Jean-Marie Le Pen, suivant en cela les consignes de son président, a décidé d'y maintenir les six candidats du Front national ayant obtenu plus de 10 % des électeurs inscrits.

Décision lourde de conséquences puisqu'elle risque de priver l'opposition d'un succès qui lui aurait permis de faire basculer le conseil général. Mais décision mûrement réfléchie par les instances départementales. *« Nous en avons assez de la campagne haineuse contre Jean-Marie Le Pen ; l'opposition doit dire si ses ennemis sont la gauche ou le Front national. Nous ne voulons pas être les harkis de l'opposition ou ses valets de pied »*, a déclaré le Dr Jacques Bompard, responsable du Front national dans le Vaucluse.

Il y aura donc sept élections triangulaires et cinq duels, ce qui ne facilitera pas la tâche de l'opposition qui espère encore faire basculer la majorité du conseil général, mais le résultat est plus incertain que jamais.

La seule information œcuménique de l'opposition est venue d'Apt, où le candidat du Front national, le colonel Etienne Grégoire, qui affronte le Dr Pierre Boyer, PS, conseiller sortant, bénéficiera de l'appui des candidats malheureux du premier tour, MM. Philippe Buchalet, UDF, et Armand Doucende, RPR.

J.L.

● AIN. – Dans ce département, le Front national avait une seule possibilité d'être présent au second tour. Il l'a saisie. A Montluel (8 006 inscrits), la candidature de M. Roland Alix, qui avait obtenu 806 voix au premier tour, va provoquer un affrontement triangulaire avec M. Pierre Cormorèche, CDS, et M. Guillot (MRG), maire de Dagneux. – *(Corresp.)*

● NORD. – Le candidat du Front national à Roubaix-Est, Mme Guillois, en tête de l'opposition au premier tour, est seule face à la gauche (PS). Le Front national se maintient dans le Nord partout où il peut. C'est la cas à Lannoy, à Roubaix-Centre, à Tourcoing-Nord-Est et à Tourcoing-Nord. Dans un communiqué commun, les responsables RPR, UDF et CNI déclarent faire *« confiance aux électrices et électeurs pour exprimer, le 17 mars, leur réprobation de la gestion socialiste et leur attachement à la démocratie »*. Ils ne se montrent pas plus précis. – *(Corresp.)*

TERRITOIRE DE BELFORT : retrait général sans désistement

De notre correspondant

Belfort. – Dans le Territoire de Belfort, où ses cinq candidats étaient en mesure de se maintenir pour le second tour des cantonales, le Front national a décidé de laisser le champ libre à l'opposition UDF-RPR. Il n'y a pas eu, à proprement parler, de négociations entre les deux camps.

Mardi matin 12 mars, le docteur Jackie Bichet, président départemental de l'UDF, a fait connaître au porte-parole local du Front national la teneur d'un communiqué qui envisageait les deux cas de figure possibles. Il a souligné la responsabilité que prendraient les amis de M. Le Pen en permettant aux socialistes de conserver la majorité au conseil général.

Le Front national a fait alors connaître son intention de se retirer sans désistement, tout en souhaitant la diffusion publique de la première partie du communiqué. Celui-ci a été réduit aux quatre phrases suivantes : *« L'opposition UDF-RPR du Territoire de Belfort constate l'existence du Front national comme courant d'opposition ayant ses propres options. Elle constate qu'au plan national le Front envisage de maintenir dans toute la France ses candidats lorsqu'ils ont dépassé 10 %. C'est le cas dans le Territoire de Belfort. Mais le souhait des 18 % d'électeurs qui se sont portés sur ses candidats est clair et simple : il s'agit de faire échec aux socialistes du Territoire de Belfort. »*

Le Front national devrait publier un communiqué précisant à ses électeurs les enjeux du scrutin de dimanche. L'opposition UDF-RPR ne souhaite pas un appel au désistement en bonne et due forme : elle craint de tirer plus d'inconvénients que d'avantages d'un tel appel.

P. Ma.

[Dans le Territoire de Belfort, les candidats du Front national ont obtenu plus de 10 % des inscrits dans cinq cantons en ballottage : Belfort-Centre, Est, Nord, Ouest et Offemont.

A Belfort-Centre, si les reports du candidat RPR sur celui de l'UDF sont bons, la droite n'a pas besoin des voix du Front national pour l'emporter.

A Belfort-Est, les voix d'un divers opposition donnent au candidat UDF une marge de manœuvre suffisante pour se passer des voix du Front national.

Dans les trois autres cantons, les candidats de droite ont besoin de tout ou partie des voix du Front national pour l'emporter, encore que, mathématiquement, Belfort-Ouest soit acquis à la gauche si tous les reports, dans l'opposition comme dans la majorité, s'effectuent. Mais la gauche ne dispose que d'une avance théorique de cent voix].

ALPES-MARITIMES : les socialistes appellent à voter contre l'extrême droite dans les cantons où la gauche est absente

Dans les Alpes-Maritimes, où le Front national avait passé un accord au premier tour avec M. Jacques Médecin, député (RPR) et maire de Nice, pour ne pas présenter de candidats dans trois cantons niçois – dont celui de M. Médecin, – l'opposition se maintiendra dans les vingt-deux cantons restant à renouveler. Sept duels mettront aux prises l'opposition et le Front national, et six, l'opposition et la gauche. Cinq élections triangulaires auront lieu, dont une dans le canton de Villefranche-sur-Mer où ne s'affrontent que des candidats de droite et d'extrême droite.

Le Front national n'a, cependant, pas calqué son attitude sur celle de l'opposition puisque dans deux cantons, ceux de Nice-III et Nice-VIII, il a décidé de retirer unilatéralement ses candidats. Dans le premier, la gauche a totalisé 38,65 % des voix, mais dans le second, elle n'en a recueilli que 24,08 %. L'extrême droite restera en compétition dans douze cantons dont celui de Nice-XIV où son candidat, M. Jacques Peyrat, ancien conseiller municipal, est arrivé au premier tour en seconde position avec 30,36 % des voix derrière le conseiller général sortant « médeciniste », M. Antoine Martin (33,36 %). Si les reports de voix de gauche et l'extrême-gauche s'effectuent parfaitement, M. Martin aura besoin d'une partie au moins des voix du Front national pour gagner.

La fédération socialiste des Alpes-Maritimes a publié un communiqué dans lequel elle appelle *« à faire barrage au Front national partout où la gauche n'est pas présente au second tour »*, c'est-à-dire dans les neuf cantons sur vingt-deux où elle a été éliminée au premier tour. Au PS on indique que ce communiqué a pour but *« de ne pas laisser les électeurs de gauche sans un minimum de consignes tout en leur laissant le choix des moyens »*. La position prise par les socialistes a, cependant, été interprétée comme une invitation à voter pour les candidats de l'opposition.

G.P.

● *AUDE. – Abstention ou vote blanc ou nul.* Dans l'Aude, le Front national appelle ses électeurs du premier tour à s'abstenir ou à voter blanc ou nul. Dans ce département, aucun candidat du Front national n'avait dépassé la barre de 10 % des inscrits.

● EURE-ET-LOIR : *pas de triangulaire.* – Il n'y aura aucune triangulaire en Eure-et-Loir. Les candidats seront vingt pour dix cantons à pourvoir. Mme Mireille Brion (FN), qui aurait pu se maintenir à Dreux-Sud, a finalement décidé de se retirer. Elle a préféré mettre toutes les chances du côté de M. Jean-Pierre Larsonneur (UDF-PR), engagé dans un combat difficile contre le sortant socialiste, M. Maurice Legendre. – *(Corresp.)*.

● TARN : *retrait sans consigne de vote.* – Le député européen Bernard Antony, alias Romain Marie, chef de file tarnais du Front national, a déclaré mardi 12 mars que les candidats de sa formation ne se maintiendraient pas au second tour des cantonales. Cela concerne MM. François Catuffe, susceptible de se représenter sur le canton de Mazamet-Sud-Ouest, et Maldonnado à Lisle-sur-Tarn.

M. Bernard Antony ne donne aucune consigne de vote pour ce second tour, pour des *« questions d'efficacité et d'organisation »*. Le maintien de M. François Catuffe risquait de gêner M. Pierre Balfet, le candidat de l'opposition à Mazamet-Sud-Ouest, face au socialiste Jean Nègre. – *(Corresp.)*

DES ÉLECTIONS CANTONALES

ILE-DE-FRANCE : les retraits sélectifs du Front national

Les candidats du Front national se sont réinscrits pour le second tour des élections cantonales dans sept des treize cantons d'Ile-de-France où ils pouvaient le faire : à Asnières-Nord et à Gennevilliers-Sud dans les Hauts-de-Seine ; à La Ferté-sous-Jouarre et à Lagny en Seine-et-Marne ; à Guerville et à Aubergenville (1) dans les Yvelines, six cantons où leur maintien ne devraient pas influencer les résultats (*le Monde* du 13 mars). Mais le FN s'est aussi maintenu à Aulnay-Nord en Seine-Saint-Denis, où une triangulaire pourrait permettre la réélection du conseiller communiste sortant. Toutefois, si cette dernière candidature a été *juridiquement* déposée, il n'est pas encore sûr que les amis de M. Le Pen mène une réelle campagne, la décision devant être prise, mercredi 13 mars au matin, par les instances nationales du mouvement.

Le Front national a donc retiré ses candidats dans deux autres cantons de Seine-Saint-Denis où leur maintien pouvait permettre à un candidat socialiste de l'emporter (Les Lilas et Montfermeil). Il ne sera pas non plus présent dans trois cantons de ce même département où l'affaire peut paraître jouée quelle que soit sa position (Pavillons-sous-Bois, Pierrefitte-sur-Seine et Saint-Ouen). Il ne se représente pas plus à Chennevières, dans le Val-de-Marne, où il se serait retrouvé seul face à un candidat (divers opposition) qui, avec 49,25 % des suffrages exprimés, avait frôlé l'élection au premier tour.

Devant cette situation la fédération socialiste de Seine-Saint-Denis, qui a signé un accord de désistement réciproque avec son homologue communiste demande., dans un communiqué, *« au prix de quelles tractations obscures avec le RPR, l'UDF et le CNIP (...) les retraits* [du Front national] *ont-ils été obtenus ? »* ; elle constate : *« Les connivences et les alliances implicites entre la droite parlementaire et l'extrême droite sont aujourd'hui une réalité indiscutable en Seine-Saint-Denis. »*

Dans le Val-d'Oise, où aucun candidat du Front national n'était en mesure de maintenir sa candidature au second tour, la fédération de ce parti a précisé dans un communiqué que *« le Front national refuse de se désister en faveur des prétendants UDF, RPR et assimilés (...) devant leur attitude d'agression verbale et physique tant au plan local qu'au plan national »*. Mais M. Jean-Claude Jacquemin, qui était candidat du FN à Beaumont-sur-Oise, a, lui, invité ses électeurs à reporter leurs suffrages sur le candidat RPR arrivé en tête.

(1) Une erreur de transmission ne nous avait pas fait compter Aubergenville parmi les cantons où le FN pouvait se maintenir. Il y avait 16 998 inscrits, et le candidat de M. Le Pen a obtenu 1 700 voix, soit 17,11 % des suffrages exprimés. La sortante RPR a recueilli 45,43 %, alors que le total des voix de gauche atteint 35,50 %.

M. Rossinot (rad.) : il faut être sans complaisance à l'égard de l'extrême droite

M. André Rossinot, président du Parti radical, a tiré, mardi 12 mars, les conclusions du premier tour des élections cantonales. Il s'est félicité notamment des résultats obtenus par son parti, qui, sur les 46 conseillers généraux sortants qu'il présentait, a d'ores et déjà 29 élus et espère avec ses 61 autres candidats être présent non plus dans quarante départements mais dans cinquante.

Il a estimé en outre que les électeurs avaient condamné dimanche *« sans ambiguïté »* le *« socialisme à la française »*, le *« socialisme d'Epinay »*, qui *« n'est pas mort quel que soit la maquillage [de] M. Fabius »*. *« L'opposition républicaine*, a-t-il déclaré, *ne veut pas cohabiter avec ce socialisme-là, même si M. Fabius essaie de se dégager des archaïsmes de la gauche et s'efforce d'occuper la route du centre. »* Selon le président du Parti radical, cette voie du centre *« est barrée au pouvoir à deux conditions »* : que l'oposition *« reste sans ambiguïté à l'égard du Front national »* et qu'elle soit *« authentiquement centriste dans l'un de ses partis »*.

« Dans les semaines et les mois qui viennent, il faut être sans complaisance à l'égard de l'extrême droite et cela quelles que soient les péripéties du microsome du sud de la France », a affirmé M. Rossinot.

« Il ne s'agit pas de prendre un cachet d'aspirine au moment des douleurs. Il faut une thérapeutique durable face aux thèses de l'extrême droite. La politique de la France ne se fait pas et ne se fera pas à la corbeille de la Côte d'Azur », a-t-il ajouté, avant de souhaiter que son parti engage *« une révolte radicale et centriste dans l'opposition républicaine pour refuser la duplicité et l'opportunisme de M. Fabius et dire à nos partenaires que, si la droite a déjoué le piège de l'extrême droite, elle ne doit pas pour autant tomber dans le piège du centre tendu par le Parti socialiste »*.

Enfin, M. Rossinot a annoncé que le bureau politique du Parti radical avait, à l'unanimité, décidé l'exclusion de M. Gaspéri, conseiller municipal de Marseille (élu en 1983 sur les listes de Marseille sécurité proches de l'extrême droite), qui, au premier tour des cantonales, a soutenu non pas le candidat de l'opposition « républicaine » à M. Hyacinthe Santoni, mais celui du Front national.

RECTIFICATIFS. — CHER. — Dans le canton de Charost, M. Jacquet, conseiller général sortant en ballottage, est communiste et non socialiste.

FINISTÈRE. — Dans le canton de Daoulas, M. Malléjac, conseiller général sortant réélu, est UDF-CDS.

HAUTE-LOIRE. — Dans le rectificatif publié dans *le Monde* du 12 mars, une ligne concernant le canton de Brioude-Sud a « sauté ». *Il fallait lire que M.* Vignancour (UDF-PR) a été élu avec 1 850 voix contre 1 203 à Mme Romeuf (PS), 170 à M. Anglade (FN) et 160 à M. Cauchat (PC).

VENDÉE. — Dans le rectificatif publié dans *le Monde* du 12 mars, le candidat arrivé en tête dans le canton de Lhermenault, M. Vivier, n'était pas *« sortant »* PS, mais *« soutenu »* par le PS.

● BÉZIERS : *aveux de l'auteur d'un attentat.* — Un sympathisant du Front national, M. Patrick Mansuy, trente ans, né à Alger, a reconnu, mardi 12 mars, être l'auteur d'un attentat à l'explosif commis dans la nuit du 8 au 9 mars contre la Maison des pieds-noirs, à Béziers. M. Mansuy a soutenu qu'il avait agi avec la complicité d'un agent immobilier, M. Serge Lopez, trente-six ans, l'un des responsables locaux du Front national.

M. Mansuy servait occasionnellement de chauffeur dans l'équipe de *M. Louis Peyre, le candidat du* Front national, arrivé en tête de l'opposition dans le troisième canton de Béziers, et qui se représente dimanche prochain. De son côté, l'ancien président de la Maison des pieds-noirs, M. Yves Unterginer, conseiller municipal de Béziers, est encore en lice pour le deuxième tour des élections cantonales sous l'étiquette du Front national, dans le quatrième canton de la ville.

LES « BAVURES » A GAUCHE

PUY-DE-DOME : le conflit de l'entreprise Ducellier envenime les rapports entre PC et PS

Correspondance

Clermont-Ferrand. — Une longue journée de négociations, mardi 12 mars, n'a pas permis aux fédérations départementales du Puy-de-Dôme du Parti communiste et du Parti socialiste de conclure un accord. La fédération du Parti communiste maintient sa position : elle *ne donnera pour* l'instant aucune consigne de vote en faveur des dix-neuf candidats socialistes et radicaux de gauche en ballottage pour le second tour.

Un conflit à l'entreprise Ducellier est à l'origine de ce désaccord. Le siège social de Ducellier est à Issoire, canton où le conseiller général sortant, M. Lavédrine, député socialiste, ne peut être réélu sans les voix communistes. La fédération communiste du Puy-de-Dôme signera un accord, disait-on mardi au siège du PCF, à une seule condition : la levée des licenciements de *cinq délégués syndicaux* CGT de Ducellier-Issoire, tous membres du PCF. Ces licenciements ont été autorisés par le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, M. Delebarre, alors que la direction départementale du travail du Puy-de-Dôme avait émis un avis défavorable. La fédération communiste du Puy-de-Dôme a donc décidé si la situationi n'évolue pas dans le sens qu'elle souhaite, de ne donner aucune consigne.

Dans quatre cantons, Thiers, Riom, Billon et Bourg-Lastic, des accords ont cependant été conclus entre communistes et socialistes, dans la nuit de mardi à mercredi. La position de la fédération départementale du PC pourrait cependant évoluer après la rencontre de fin de matinée, à la préfecture, entre une délégation de la fédération et le préfet de région, à propos des licenciements à l'entreprise Ducellier.

Si la situation est confuse à gauche, elle l'est aussi à droite dans deux cantons : à Thiers, où le conseiller général sortant, socialiste, M. Maurice Adevah-Pœuf, député et maire de Thiers aura face à lui le candidat de l'UDF, M. Jean-Pierre Billard et la candidate du Front national, Mme Brigitte André, qui au premier tour, avec 17,50 % des suffrages avait réalisé un meilleur score que le candidat de l'UDF (15,8 %).

A Clermont-Ferrand-Sud-Est, où deux candidats de l'opposition se maintiennent face au conseiller sortant socialiste, M. Jean Maisonnet : le RPR, M. Henri Modat, candidat de l'Union de l'opposition et un Divers opposition, M. Jean Poitrineau, qui avaient obtenu respectivement 21,20 % et 20,70 % des suffrages au premier tour, soit 23 voix d'écart sur 5 480 exprimées. — *(Intérim.)*

● DANS L'AUDE, le Parti communiste a décidé de maintenir, dans le canton de Coursan, son candidat, M. Gilbert Pla, conseiller sortant, qui, avec 36,07 % des suffrages exprimés, avait été devancé, au premier tour, par le candidat du PS, M. Michel Visneacov (37,19 %). Le PCF estime que le RPR, qui a obtenu 16,16 % des voix au premier tour, ne présente pas un *« danger »* dans ce canton (le Front national a *recueilli 8,29 % des suffrages, et un* candidat occitan, 2,26 %). L'opposition a décidé de se retirer dans deux cantons, où le candidat socialiste sera, dans un cas (Axo), seul au second tour, dans l'autre (Tuchan), opposé à un candidat « divers gauche ». Le Front national, éliminé partout, appelle ses électeurs à s'abstenir ou à voter blanc au second tour.

● DANS LA NIÈVRE, M. André Vincent (UDF), arrivé en deuxième position, avec 22,98 % des suffrages exprimés, derrière M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, maire de Nevers (35,52 %), a décidé de s'effacer au profit d'un candidat « divers gauche », M. Maurice Devillechaise, maire de Saint-Éloi, exclu du PS en 1979, qui a obtenu 22,68 % des voix au premier tour (le candidat du PCF en a obtenu 13,64 %, et la candidate du Front national, 5,15 %).

● EN HAUTE-VIENNE, deux *des dix-neuf cantons restant* à pourvoir au second tour connaîtront une « triangulaire », mettant aux prises deux candidats de gauche et un candidat de l'opposition. Dans le canton d'Eymoutiers, le conseiller sortant, M. André Leycure (PC), affrontera M. Jacques Jonard (RPR), mais aussi M. Jean Fraisseix (extrême gauche). Dans celui de Saint-Laurent-sur-Gorre, M. Charles Descubes (UDF-PR), conseiller sortant, aura affaire à un socialiste « dissident », M. André Rouland, et un candidat désigné par le PS, M. Louis Raymondaud.

ISÈRE : la présidence socialiste menacée

De notre correspondant

Grenoble. — « Incertitude » : le mot est sur toutes les lèvres à gauche comme à droite, où l'on est conscient que la majorité du Conseil général de *l'Isère* sera *difficile* à trouver le soir du dimanche 17 mars. Les socialistes résistent beaucoup mieux que l'opposition ne l'avait prévu. La gauche reconnaît que sa situation demeure précaire et qu'une mobilisation totale de ses électeurs est nécessaire pour qu'elle l'emporte.

Sur les vingt-trois cantons en ballottage (1) la gauche est déjà certaine d'en gagner cinq (Grenoble 3, Grenoble 6, Echirolles, Saint-Martin-d'Hères, Fontaine-Sassenage), tandis que la droite est en mesure de l'emporter dans des cantons où le conseiller général sortant est *socialiste*, comme Vienne-Sud, Morestel, Le Bourg-d'Oisans, Grenoble I, Voiron. Ailleurs le scrutin sera très serré et fonction, bien souvent, du report des voix du Front national sur les candidats soutenus par l'UDF et le RPR. *Le soir du* premier tour, le sénateur PR Guy Cabanel avait rappelé qu'aucune négociation n'aurait lieu au plan départemental avec le Front national et avait lancé un appel aux électeurs de l'extrême droite afin qu'ils rejoignent les candidats de l'opposition nationale.

L'analyse du scrutin du 10 mars montre que la gauche — qui applique le principe de la discipline républicaine — pourrait encore puiser dans le réservoir des abstentionnistes, notamment dans les zones populaires de certains cantons urbains. Mais il est aujourd'hui certain que, sans le redécoupage cantonal, M. Louis Mermaz aurait perdu la présidence de l'assemblée départementale. *« L'opposition est bon cheval à qui l'on a mis un handicap de sept cantons redécoupés sur mesure »*, remarque M. Carignon, maire RPR de Grenoble. La barre placée un peu trop haut et la campagne très active menée depuis un an par M. Mermaz ont permis d'endiguer l'offensive de la droite.

Si aucune majorité nette ne sort des urnes dimanche prochain, les conseillers généraux non inscrits, au nombre de sept, feront pencher la balance. Deux d'entre eux, MM. Carlin et Chaize pourraient soutenir M. Mermaz. *« Avant le premier tour j'ai proposé d'ouvrir la majorité aux non-inscrits, et cela même si la gauche a la majorité à elle seule,* explique M. Louis Mermaz. *C'est une façon honnête et efficace d'élargir notre base. »*

Une candidature modérée comme celle du sénateur UDF-CDS M. Jean Faure ou de M. Moyne-Bressand, apparenté au groupe UDF-RPR pourrait toutefois rallier les non-inscrits et faire perdre aux socialistes le siège de président du conseil général de l'Isère.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Pour le deuxième tour il y a dans l'Isère 18 duels PS — opposition nationale, 4 affrontements PC — opposition nationale et une confrontation entre un conseiller général non inscrit et un candidat sans étiquette.

société

M. LE PEN ET LES ÉVÊQUES

Les démons de l'extrême droite

Le Conseil permanent de l'épiscopat français est réuni à Paris du lundi 11 au jeudi 14 mars. Les thèses de M. Le Pen, que plusieurs évêques ont dénoncées, à titre individuel, ces dernières semaines, ne figurent pas à l'ordre du jour. Mais il serait étonnant que le conseil n'en parle pas.

Soupçonner un évêque français de « *faire de la politique* » est quasiment une injure. L'Eglise, qui a mis des décennies à se démarquer des forces conservatrices, craint comme la peste toute forme de « *collusion* ». C'est donc après beaucoup d'hésitations et avec de sérieuses précautions que des prélats sont intervenus, à la veille des élections cantonales, pour s'opposer aux thèses du Front national. « *Il y avait urgence*, dit l'un d'eux. *Le sentiment qu'une limite était dépassée.* »

La plupart des intervenants se sont bien gardés de prononcer le nom de ce parti d'extrême droite, encore moins celui de son président. L'évêque de Grenoble vient même de réussir à rédiger un éditorial de deux pages, dans le bulletin de son diocèse, sur « *la torture, le racisme et l'Evangile* », sans citer une seule fois le nom de M. Le Pen. Surtout pas « *de politique* »... Seul l'évêque d'Evreux, Mgr Jacques Gaillot a été très explicite, mais c'est un franc-tireur qui affole souvent ses collègues par des prises de position audacieuses.

Des hommes politiques soupçonnent volontiers la hiérarchie catholique d'opportunisme. N'avait-elle pas besoin de se dédouaner à gauche après son engagement très net en faveur de l'école privée ? Et, en tendant la main aux immigrés, de faire oublier son immobilisme dans d'autres domaines (avortement, euthanasie, dons de sperme, etc.) ? D'une manière générale, un coup de crosse à droite ne rend-il pas plus aisée la condamnation du marxisme ou de la théologie de la libération ?

Sans doute y a-t-il un peu de tout cela, même si c'est rarement conscient et programmé. On est frappé du désordre avec lequel des évêques sont intervenus, ici ou là, ces dernières semaines, sans vraiment se concerter. Si les thèses de M. Le Pen suscitent tant de gêne dans l'Eglise, c'est qu'elles vont exactement à l'encontre de toute l'évolution du catholicisme français depuis la deuxième guerre mondiale.

Une messe entre deux discours

Petit fait significatif, rapporté par le quotidien d'extrême droite *Présent* dans son numéro du 6 mars : la responsabilité du groupe 106 des Scouts de France a été retirée à un jeune « chef » parisien. Ses parents ont demandé des explications. Réponse écrite du commissaire départemental : « *Notre seul motif est l'engagement actif de Pierre dans le mouvement politique du Front national, cet engagement étant incompatible avec l'esprit des Scouts de France.* » Spectaculaire évolution d'un mouvement qui passait pour paramilitaire il y a seulement quelques décennies !

L'Eglise de France, qui avait mis beaucoup de temps à se convertir à la démocratie et à abandonner l'antisémitisme, affronte l'extrême droite par intermittence. En 1926, l'Action française était condamnée, puis déclarée hérétique. Dans les années 30, les jeunes catholiques furent mis en garde contre un engagement prématuré dans les Ligues. Plus tard, ce fut l'OAS, la guerre d'Algérie, les débats sur la torture et la décolonisation. Et tout, récemment, la naissance de la nouvelle droite.

Cette dernière, opposée au judéo-christianisme, s'est affirmée clairement païenne (du moins à ses débuts, car le groupe de M. Louis Pauwels qui en fait partie évolue vers une sorte de néo-libéralisme chrétien, comme le souligne la revue jésuite *Etudes* dans son numéro de mars). Il était facile à l'Eglise de déclarer incompatibles avec l'Evangile certaines thèses élitistes, voire franchement racistes. Mais que faire avec le Front national dont plusieurs dirigeants, à commencer par M. Le Pen, s'affirment catholiques ? Le passage de l'élitisme à « *la France propre* » a compliqué les choses. L'Eglise ne se trouve pas en face d'une doctrine charpentée, d'un système de pensée – comme l'était l'Action française – mais devant des réactions viscérales qui se veulent de bon sens et qui ont un large écho, y compris dans l'opinion catholique.

M. Le Pen inquiète les évêques parce qu'il s'affiche avec une fraction intégriste qui est en rupture avec l'Eglise. La personnalité la plus en vue de ce courant est M. Bernard Antony, dit Romain Marie. Fondateur de *Présent*, il avait également créé les comités Chrétienté-Solidarité qui encourageaient leurs membres à faire de « l'entrisme » dans les partis de droite. M. Marie devait ensuite rallier M. Le Pen et se faire élire député européen sous l'étiquette du Front national.

Les chapelles intégristes s'agitent depuis le concile Vatican II. Ce qui est nouveau, c'est le relais politique pur leur donne le Front national. Désormais, des catholiques en rupture de ban peuvent engager des campagnes à grande échelle, par exemple contre le CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement), accusé de faire du marxisme déguisé. On pouvait penser que l'arrivée au pouvoir dans l'Eglise d'hommes comme Jean-Paul II ou le cardinal Lustiger couperait l'herbe sous le pied aux intégristes. Il n'en est rien. Ces dissidents exploitent, au contraire, les coups de frein donnés en haut lieu et s'en servent dans leur combat. Que le cardinal Lustiger soit personnellement victime d'une campagne antisémite – au même titre que M. Robert Badinter et Mme Simone Veil – en raison de son origine juive, n'y change rien.

M. Le Pen ne se contente pas de faire célébrer des messes (selon l'ancien rituel) au cours de ses meetings en province. C'est sur le terrain religieux qu'il attaque, par exemple, l'évêque d'Evreux : « *Le récent coup de crosse que vient de vous infliger Sa Sainteté le pape Jean-Paul II relativement au catéchisme, la triste situation de la foi, de la pratique religieuse, des vocations dans l'Eglise de France auraient dû vous porter à la modestie...* ». Le dirigeant du Front national qui estime qu'« *entre le bien et le mal, l'Etat ne peut rester neutre* », puise volontiers dans l'Evangile pour défendre ses thèses. La distinction qu'il fait entre « *le prochain* » et « *le lointain* » relève d'une théologie très personnelle. Commentaire d'un évêque : « *Il y a, dans ce genre de discours, plus déiste que chrétien, une manière inadmissible de séparer l'Evangile de la vie. Nous ne pouvons pas supporter qu'un Evangile dénaturé serve à cautionner et à justifier une conception politique* ». Un éditorial de *la Croix*, le 7 mars, disait plus crûment : « *La mesure est dépassée lorsque Dieu est appelé à la rescousse de ces thèses racistes* ».

Les nouveaux champions des droits de l'homme

M. Le Pen mord-il vraiment sur le public des paroisses ? Il faudrait distinguer la masse des pratiquants réguliers et les catholiques intermittents. C'est parmi ces derniers que le Front national rencontre un certain écho, lorsque des motifs religieux (comme la réforme, mal admise, du catéchisme) viennent s'ajouter à un désarroi plus profond sur l'évolution des mœurs et la crise économique. En revanche, les fidèles les plus proches de l'institution sont trop nourris de l'enseignement de l'Eglise pour basculer facilement à l'extrême droite. La lecture, à longueur d'année, du *Pèlerin*, de *la Vie*, ou de *Clair Foyer* a immunisé la plupart de ces catholiques contre la tentation Le Pen. Ils préfèrent la droite modérée.

Le Front national semble toucher les classes moyennes qui sont, de fait, les plus pratiquantes. Mais M. Jérôme Jaffré, directeur des études de la SOFRES, souligne à juste titre que l'électorat de M. Le Pen est souvent jeune, masculin et urbain, alors que le public des paroisses est en majorité âgé, féminin et rural. Il suffit d'ailleurs, d'observer les cartes des résultats électoraux : ce n'est pas dans la Bretagne catholique que M. Le Pen fait une percée, mais dans d'autres zones, plus « laïques », qui comptent une forte proportion d'immigrés et où règne un sentiment d'insécurité.

L'Eglise de France compte un noyau central de militants qui sont exactement à l'opposé des thèses de M. Le Pen. Jadis très nombreux dans l'Action catholique, ils se sont convertis à d'autres activités pour devenir de véritables champions des droits de l'homme. On les trouve aux avant-postes de tous les fronts : lutte contre la faim, contre la pauvreté, contre la torture... Hier, ils alphabétissaient des étrangers : aujourd'hui, ils sont très liés aux associations immigrées. C'est vrai, en particulier, de certains prêtres qui vivent en milieu populaire, comme l'abbé Christian Delorme, l'un des organisateurs de la marche des Beurs en 1983. C'est lui et quelques autres, catholiques et protestants, qui ont réussi, après un jeûne de protestation, à persuader l'archevêque de Lyon de dénoncer la xénophobie.

A vrai dire, les évêques de France n'ont pas attendu ces dernières semaines pour parler des immigrés. Mais leurs déclarations précédentes n'avaient pas fait beaucoup de bruit. Même en décembre 1983, lorque la commission épiscopale des migrants avait lancé aux immigrés : « *Vous êtes en quelque sorte nos compatriotes* », la phrase avait été jugée excessive par certains prélats, mais cela n'avait pas empêché, dix mois plus tard, de constituer discrètement un groupe spécial « Racisme » entre les secrétaires de plusieurs commissions épiscopales.

Les Italiens, les Polonais et les Espagnols sont intégrés depuis longtemps dans les paroisses françaises. « *Dans l'Eglise*, dit-on avec fierté, *il n'y a pas d'immigrés.* » Aujourd'hui, la commission épiscopale des migrants s'occupe davantage des musulmans que des catholiques étrangers. Observe-t-elle avec plaisir des mosquées pousser en France ? La question, très embarrassante, n'est pas débattue au grand jour. On parle de « *respect des croyances de chacun, en souhaitant qu'il soit réciproque* ».

Ne voir, dans les dernières déclarations des évêques, qu'une mise en garde contre M. Le Pen serait une erreur. Plus morale que politique, l'inquiétude de la hiérarchie catholique est aussi beaucoup plus large. Les sentiments xénophobes d'une partie des Français ne représentent, à ses yeux, qu'un symptôme. Certains slogans ne se sont-ils pas banalisés au point de devenir des évidences ? Il n'y a plus de bien et de mal, constate avec inquiétude l'épiscopat : c'est l'opinion du plus grand nombre qui devient licite. Dans ce basculement du sentiment éthique au profit d'un consensus social, les évêques voient un grand danger : que l'Etat privilégie toujours ce qui arrange les citoyens. Le rejet des immigrés, par exemple, mais aussi l'avortement, les manipulations génétiques, etc.

Les évêques font du bruit quand ils dénoncent les thèses de M. Le Pen, peut être parce qu'ils représentent la dernière instance morale d'une société très sécularisée. Sont-ils suivis pour autant ? « *Si l'impact de leur parole est aussi fort que pour la pilule...* », murmure un jésuite. C'est tout le problème d'une Eglise en avance dans certains domaines, en retard dans d'autres et d'autant plus difficile à situer qu'elle est à la recherche d'une nouvelle place dans la société.

ROBERT SOLÉ.

DEUX CATASTROPHES ÉCOLOGIQUES EN JUSTICE

Neuf ans après le nuage toxique de Seveso, les responsables vont donc être fixés sur leur niveau de culpabilité : la reprise en Italie de leur procès, en appel, devrait normalement déboucher sur un verdict définitif dans quelques semaines, ou quelques mois. Sept ans après la marée noire provoquée sur les côtes bretonnes par l'échouage de l'*Amoco-Cadiz*, la facture des dégâts a pu enfin être présentée au juge de Chicago. Elle va être épluchée, contestée, sans doute ramenée à des sommes moins astronomiques. Mais les petites communes bretonnes qui se sont endettées pour obtenir réparation vont sans doute finir par toucher leurs dollars, même au cours de 1978 !

Ces deux procès interminables, qui devraient sanctionner nos catastrophes écologiques des années 70, ne seront malheureusement pas les derniers. Ceux des années 80 se préparent : le naufrage du *Mont-Louis* et son imbroglio de droit maritime ; la catastrophe du Bhopal et ses démêlés caricaturaux entre une puissante multinationale (Union Carbide) et une population sans défense. Plus l'adversaire est puissant (Hoffmann-La Roche pour Seveso, Standard Oil of Indiana pour l'*Amoco*, Compagnie générale maritime et COGEMA pour le *Mont-Louis*, Union Carbide pour Bhopal), plus le règlement de l'affaire traîne en longueur, indépendamment de la gravité des dégâts (infimes pour le *Mont-Louis*, dramatiques pour Bhopal). Avides de produire et d'exporter, les grands groupes sont beaucoup moins pressés lorsqu'il s'agit de réparer.

R. C.

La facture de l'« Amoco-Cadiz »

De notre correspondant

Saint-Brieuc. – Après avoir établi la responsabilité de la Standard Oil Of Indiana dans la marée noire provoquée en mars 1978 par le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*, le procès ouvert à Chicago (Illinois) entre dans la phase de la détermination des indemnités. La facture est lourde. Le Syndicat mixte de défense et protection du Nord-Ouest Bretagne, qui groupe les départements du Finistère, des Côtes-du-Nord et quatre-vingt-dix communes littorales, a déposé sur le bureau du magistrat chargé de l'affaire, le juge Mac Garr, un dossier qui évalue l'ensemble du préjudice des collectivités à 287,8 millions de dollars.

Le calcul des collectivités locales prend en compte la totalité des dépenses de nettoyage et de restauration du littoral (routes et plages). Ces dépenses représentent près de la moitié du préjudice estimé. Entrent aussi en compte l'estimation des « *pertes bio-économiques* » entraînées par les atteintes au milieu naturel ; le coût de sa remise « *à l'état identique* » (plus du quart du préjudice total) ; le préjudice d'aménité (pour 11 %) et le coût de restauration de l'image de marque (3,75 %). Ces coûts de remise en état ont été calculés année par année à partir de 1978, sur la base du cours du dollar à l'époque et en tenant compte des intérêts cumulés. On arrive ainsi à la somme de 980 millions de francs qui se répartissent de la façon suivante : 13,7 millions pour le département des Côtes-du-Nord ; 15,9 millions pour celui du Finistère ; 339,5 millions pour les quarante-trois communes adhérentes des Côtes-du-Nord, 454,8 millions pour les quarante-sept communes adhérentes du Finistère, 57,2 millions pour les marins- pêcheurs (perte de production et matériels, surcoût d'exploitation), 75,5 millions pour les ostréiculteurs (pour les mêmes raisons), 6,3 millions pour les associations de protection de la nature (Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne, Ligue de protection des oiseaux), qui ont engagé des frais importants, et 16,3 millions pour divers professionnels du tourisme. Avec les intérêts cumulés et les dépenses encore prévisibles, ces 980 millions de francs deviennent en fait 287,8 millions de dollars.

L'Etat français, de son côté, réclame 263 millions de dollars et diverses sociétés privées, qui avaient entamé une procédure à part, 218 millions.

Au total, ce sont donc 769 millions de dollars qui sont réclamés à la Standard Oil of Indiana. Or la compagnie américaine aurait estimé le préjudice global à 151 millions de dollars. Une belle empoignade en perspective, qui ne devrait pas se conclure avant plusieurs mois.

Pour l'heure, le président du Syndicat mixte, M. Alphonse Arzel, maire de Ploudalmezeau, dont l'Amoco-Cadiz a rendu le petit port de Portsal tristement célèbre, et le vice-président, M. Charles Josselin, président du conseil général des Côtes-du-Nord, qui a pris en charge 25 % du coût du procès, affichent une certaine satisfaction à l'approche du but. Cela n'aura pas été sans peine. En 1983, on estimait déjà le coût du procès de Chicago à 320 millions de francs, dont 19 à la charge du seul Syndicat mixte. Entre 1978 et 1984, chacune de ces collectivités aura cotisé pour un total de plus de 31 francs par habitant. Le syndicat a promis de leur rendre cette somme sur les indemnités à percevoir. Sans cette solidarité qui ne s'est jamais démentie durant plus de sept ans, jamais les Bretons n'auraient pu continuer une lutte qui paraissait au début bien inégale.

JEAN VIDEAU.

Seveso, de nouveau

Après un procès en première instance qui avait duré près de six mois en 1983 (*le Monde* du 27 septembre 1983), les cinq personnes condamnées pour « *négligences coupables* » dans la catastrophe de Seveso en 1976 ont comparu en appel, lundi 11 mars, devant le tribunal de Monza (Italie).

Avaient été condamnés à cinq ans de prison : MM. Jörg-Anton Sambeth, directeur technique (allemand) de la firme suisse Givaudan (filiale du groupe Hoffmann-La Roche et propriétaire de l'usine italienne ICMESA), et Herwig von Zwehl, directeur général (allemand) de l'usine ICMESA. Avaient été condamnés à quatre ans MM. Fritz Moeri, l'ingénieur (suisse), qui a dessiné les plans du réacteur chimique défectueux, et Guy Waldvogel, qui était au moment de l'accident président (suisse) de la Givaudan. Enfin, M. Giovanni Radice, directeur technique (italien) de l'usine ICMESA, avait été condamné à deux ans et demi. Tous avaient cependant bénéficié d'un sursis de trois ans dans l'attente du procès en appel.

Neuf ans après l'échappée de dioxine dans le ciel de Seveso, non loin de Milan, le 10 juillet 1976, une partie de la zone contaminée est de nouveau cultivée. Mais les récoltes ont, jusqu'à présent, toujours été détruites après analyse en laboratoire : des traces de dioxine, produit très toxique, y ont été décelées. Quant aux activités industrielles, les pouvoirs publics n'ont toujours pas donné leur accord pour une éventuelle reprise.

Les derniers déchets contaminés ont été incinérés en 1984 à Bâle et les restes du réacteur ont été ensevelis dans une cuve bétonnée implantée sur le terrain même de l'usine désaffectée, à Meda. Les cent soixante-trois ouvriers de l'usine ont été réintégrés dans d'autres unités du groupe. A ce jour, la firme Givaudan a versé quelque 300 millions de francs suisses (1 milliard de francs français) au titre des dommages et intérêts.

Un porte-parole de la Givaudan a souligné, avant la reprise du procès, que, selon le rapport final du comité international d'experts, les cent quatre-vingt-treize cas de chloracné (brûlures de la peau) recensés dans la population de Seveso « *avaient été entièrement guéris* » et qu'« *aucun cas nouveau n'a été signalé* ». D'autre part, la moyenne des cancers, avortements et malformations infantiles observée dans cette région de Lombardie n'est pas plus élevée que dans le reste du pays. (*AFP, AP.*)

Le cardinal Ratzinger s'explique sur le catéchisme français

Selon le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi, c'est en plein accord avec Rome que Mgr Jean Vilnet, président de la Conférence épiscopale française, a annoncé le 28 février la mise à l'étude en France d'un « *exposé organique de la foi* » qu'il refuse d'appeler « *catéchisme national* ». Ce texte pourrait être élaboré à partir du document Il est grand le mystère de la foi », adopté par les évêques français. Il serait destiné dans un premier temps aux catéchistes plutôt qu'aux enfants.

Cité du Vatican. – La grande salle de la Consulta à l'ex-Saint-Office, est impressionnante. Les quatre murs tapissés de tentures rouges portent chacune une décoration symbolique : un crucifix en bois, un tableau de la Vierge et de l'Enfant, un portrait à la pointe sèche de Jean-Paul II et un tableau représentant, en pied, saint Pie V, pape de la mise en œuvre du concile de Trente et de la messe latine en vigueur jusqu'au concile Vatican II.

Le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation, nous y reçoit en costume noir, col romain et croix pectorale. Ce Bavarois de cinquante-huit ans, aux allures sportives malgré ses cheveux blancs, polyglotte, s'exprime avec la précision et l'économie de mots du professeur de séminaire qu'il a été et du théologien et de l'intellectuel qu'il demeure.

Qu'entend le cardinal par ce « *catéchisme national* » qu'il veut imposer à la France ? En employant ce mot dans ses conférences de Lyon et de Paris en janvier 1983, il parlait à titre personnel, mais à l'intention de l'Eglise universelle. En reprenant le même terme dans sa lettre à Mgr Vilnet, il entendait expliciter le vœu exprimé par Jean-Paul II dans son exhortation apostolique *Catechesi tradendae* qui demande aux épiscopats de garantir la transmission « *organique* » de la foi.

Selon le cardinal, cette transmission suppose un texte qui est appelé traditionnellement « *catéchisme* », – mot qu'il faudra selon lui revaloriser un jour – et qui correspond parfaitement à « *l'exposé organique et complet de la foi* » évoqué par Mgr Vilnet. Cette expression, précise-t-il, résulte de son travail commun avec le président de l'épiscopat français. La requête du cardinal ne constitue pas une exigence nouvelle adressée particulièrement à la France, mais la simple application à la situation française de la position du Saint-Siège, afin de compléter les quatre éléments de la catéchèse de ce pays : le texte de référence ; le document profession de foi « Il est grand le mystère de la foi » ; les « *parcours catéchétiques* » diocésains et le recueil de textes *Pierres vivantes*.

Une vision centrale de la foi chrétienne

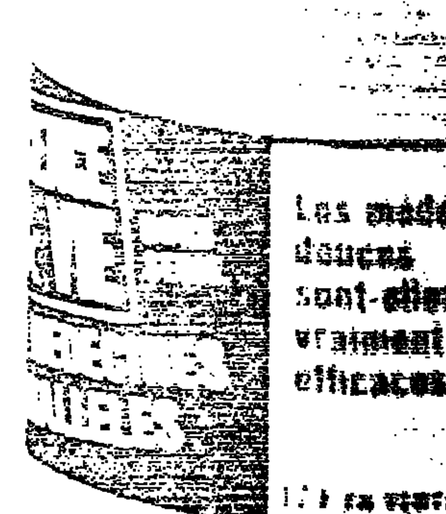
En quoi consistera ce nouveau catéchisme réclamé par le cardinal Ratzinger ? Il doit s'adresser, dans un premier temps, aux adultes. C'est un catéchisme pour catéchistes. Il pourrait être adapté ultérieurement pour les enfants. Sous quelle forme ? Le noyau existe déjà : c'est justement le document « Il est grand le mystère de la foi », commentaire des évêques français de la quatrième prière eucharistique, qu'il s'agirait d'expliquer en élargissant son contenu.

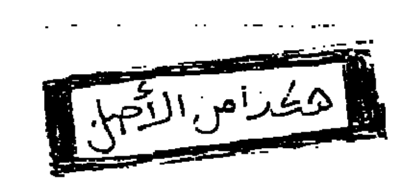
S'agit-il d'un retour à la formule des questions-réponses, rejetée par les évêques français ? Le cardinal se montre circonspect. Il ne veut pas entrer dans les détails pratiques de la méthode pédagogique, mais il pense que la mémoire joue un rôle très important pour la foi. Afin d'exprimer celle-ci il faut une mémoire commune et un vocabulaire commun, dit-il, car on ne saurait improviser. Quant au délai envisagé pour réaliser ce texte, le cardinal reconnaît que c'est un travail compliqué et de longue haleine.

Pour lui, le catéchisme national doit fournir une vision centrale de la foi, un noyau qui serait accompagné par les parcours catéchétiques, adapté à la situation culturelle des récipiendaires qu'on doit respecter. Dans cette perspective, *Pierres vivantes* n'est pas un catéchisme mais une aide pédagogique utile et intéressante. Il a fallu néanmoins réviser ce recueil de textes parce qu'il y avait contradiction entre le genre du livre et sa finalité. C'est une « *première bible pour l'enfant* », estime le cardinal, et il faut donc respecter l'ordre chronologique des livres bibliques, selon l'histoire du salut et non pas selon une pédagogie catéchétique.

Quant au jugement pessimiste qu'il a récemment porté sur la situation de l'Eglise dans une interview, en parlant d'une nécessaire « *restauration* », le cardinal Ratzinger tient à le nuancer. Ce n'est pas lui mais son interlocuteur qui a employé le mot « *restauration* ». Si on le prend dans son sens habituel, le cardinal n'est pas d'accord. Il n'est pas question, ni possible, selon lui, de revenir en arrière, mais on peut accepter le mot au sens étymologique, dit-il : comme une « *rénovation* » et un moyen de « *retrouver un nouvel équilibre* ».

ALAIN WOODROW.





Les mousquetaires « antiterrorisme » du président

Dans un premier article (*le Monde* du 13 mars), sous le pseudonyme du mousquetaire Aramis, l'un des membres de l'équipe chargée, à l'Elysée, de la lutte antiterroriste a exposé les principes du travail exécuté par cette cellule au profit du chef de l'Etat et les règles de son intervention auprès des autres services qui contribuent à cette même action.

II. – *Des affaires qui ont défrayé la chronique*

par ARAMIS

Il convient d'évoquer différentes affaires qui ont agité la scène publique ces derniers mois. La plus célèbre a été l'affaire des Irlandais, qui ressemble à un feuilleton à épisodes. Comment cette affaire est-elle née ? Comment a-t-elle pu mettre en cause le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) et, *in fine*, la cellule élyséenne ?

Souvenons-nous de l'été meurtrier de 1982, en France, avec le massacre de la rue des Rosiers, à Paris, en apothéose. Le pays subissait alors le terrorisme de plein fouet.

Il se trouve que la longue expérience internationale du GIGN avait amené ses responsables à être au centre d'un certain nombre de contacts et de renseignements de la plus haute importance. En l'occurrence, en août 1982, le point capital a été la révélation au capitaine Paul Barril, par un informateur, de la présence à Paris d'un groupe d'Irlandais, dont l'activité subversive était notoire et directement liée au terrorisme international. Pourquoi n'avoir pas laissé faire les circuits traditionnels de police ? Le capitaine Barril était en droit de se dire que les services de police étaient au courant mais n'agissaient pas et que les informations exclusives qu'il détenait lui donnaient un maximum de chances pour une action.

Erreurs de procédure

M. Prouteau a été informé de l'opération, tout en suggérant, à l'époque, qu'y soit associée, réglementairement, l'équipe d'officiers de police judiciaire compétente, de préférence la section de recherches de Paris commandée par le chef d'escadron de gendarmerie Beau. De par sa mission de coordination, il était logique que M. Prouteau souhaitât être informé au plus près de toute affaire de terrorisme traitée en France. La vague de terrorisme étant passée, on semble maintenant lui reprocher sa connaissance d'un dossier le concernant.

Qu'est-il arrivé ? L'affaire a eu lieu en deux temps : celui de la neutralisation, celui des actes de justice. Légalement, ces deux actes sont réalisés par la même équipe et dans le même temps. En ces circonstances où la folie terroriste connaissait son plein – souvenons-nous de Carlos abattant les policiers de la DST venus l'arrêter, – il était du devoir des responsables de prévoir, avant tout, des mesures exceptionnelles durant la phase de l'arrestation.

Le capitaine Barril se voyait investi de cette mission et, par là-même, il contribuait à mener à bien une opération qu'il avait amorcée dans la phase du renseignement.

Avec ses gendarmes officiers de police judiciaire, le chef d'escadron Beau devait assurer la réalisation des actes de justice. Cette organisation a parfaitement fonctionné. Les terroristes ont été arrêtés en douceur, sans violence. A ce niveau de l'action interviennent des erreurs de procédure qui, en droit français, bien exploitées par une défense efficace, doivent très normalement bénéficier aux accusés. Dans le cas présent, l'esprit des lois et le jeu démocratique ont été respectés : le pouvoir exécutif s'est fait un point d'honneur de laisser la justice agir à sa guise. Un cinéaste connu, témoin de la répression anti-terroriste de la bataille d'Alger, a dit : *« C'est une leçon pour moi. Ils luttent contre les terroristes, mais sans utiliser leurs méthodes. »*

Il était impératif d'aller jusqu'au bout du principe, et le risque a été assumé, puisqu'il a conduit la justice à libérer les Irlandais. Comme tous les services spécialisés, M. Prouteau était et reste persuadé que ces personnages n'étaient pas innocents. Mais, en fin de compte, il était plus important qu'il subsistât à long terme dans les consciences, à propos de cette affaire, le fait que le droit été respecté, fût-ce au détriment d'une action anti-terroriste.

L'opinion retiendra que la gendarmerie a loupé son coup. Mais, dans les faits, les enseignements sont importants et positifs. Outre le respect des principes démocratiques qui nous régissent, il fait retenir plusieurs points concrets.

Le plus important, le plus étonnant, le plus méconnu aussi, est l'arrêt de fait de la progression du terrorisme en France. Copernic, Marbeuf, le Capitole, la rue des Rosiers, étaient le résultat d'un enchaînement logique d'une puissante organisation qui avait décidé de frapper la France là où elle voulait. Cet enchaînement a été brisé. En touchant aux Irlandais, c'était la logistique du terrorisme venu du Proche-Orient qui était visée, dans l'esprit et dans la lettre de l'intervention du GIGN. Force est de constater que deux attentats seulement, peut-on oser dire, ont marqué cette période post-irlandaise.

Maladresse

Le premier a été sanglant. C'est l'attentat d'Orly, le 15 juillet 1983, contre les Turcs, revendiqué par un mouvement arménien. Il faut noter que cet attentat n'était pas dirigé contre les intérêts français, contrairement aux précédents, et que l'ASALA était une pure création du terrorisme palestinien. On est à peu près sûr, aujourd'hui, que les Arméniens, pour réaliser cet attentat, ont mis neuf mois pour créer une nouvelle cellule en Europe, ce qui implique, *a posteriori*, l'absence d'infrastructure à cette époque pour monter ce type d'action. Et puis, il y a les attentats du début de 1984 sur le TGV et la gare de Marseille. Mais cet attentat mérite quelques commentaires pour expliquer comment on peut estimer qu'il fut monter ainsi, faute de disposer d'une autre structure qui aurait certainement débouché sur un grand attentat.

Dans le cas présent, en décembre 1983, avaient été repérées une activité intense du Centre culturel iranien et la présence à Paris d'une dizaine d'Iraniens suspects. La tactique utilisée a été la fermeture du Centre culturel et l'expulsion des intéressés.

Les présomptions étaient suffisantes, les avertissements trop nombreux, pour courir un quelconque risque. Il n'en reste pas moins que se préparait, sur Paris, un attentat sanglant pour punir la France. On peut penser, dans ce schéma, que l'organisation terroriste, perturbée par cette réaction, a monté deux attentats de substitution à partir de Marseille. Cela devient vraisemblable quand on constate qu'il existe un certain support logistique terroriste dans le sud de la France, plus orienté vers la propagande, mais qui a toujors gardé des moyens.

Voilà pourquoi on peut estimer que, depuis la mise hors circuit des Irlandais, le terrorisme palestinien ne dispose plus d'une structure aussi efficace en France (1).

Il existe, bien entendu, d'autres affaires qui ont été évoquées par la presse et imputées à M. Prouteau. En particulier, il y a cette fameuse tentative de reddition de Jean-Marc Rouillan à la justice française par l'intermédiaire du capitaine Barril. Il est prouvé, à ce jour, que le chef d'Action directe a véritablement cherché, au début du septennat de M. Mitterrand, à régulariser sa situation, qui n'était, somme toute, pas trop grave sur le plan judiciaire. Seulement, il redoutait par-dessus tout d'être liquidé s'il était arrêté par la police française, comme le bruit en circulait dans les milieux terroristes en 1982. Que Rouillan ait songé à Barril pour se livrer à la justice est à mettre au crédit du capitaine. L'affaire a échoué par la maladresse d'un avocat.

Autre exemple : la Corse, une région soumise alors à trois attentats par jour et où l'autorité de l'Etat est bafouée par une minorité d'activistes. Des missions sur le terrain ont été entreprises pour comprendre comment, techniquement, la chaîne des attentats se formait dans ce contexte insulaire.

Sur la table

Des contacts privilégiés avaient pu être noués par le GIGN lors de véritables opérations, comme celle de l'Hôtel Fesch (2). Ces contacts avaient été maintenus entre le capitaine Barril et Alain Orsoni (3). Ces deux hommes s'étaient respectés mutuellement à un passage difficile de leur vie. Il en était resté un contact qu'il était opportun de poursuivre.

Il est parfois utile lorsqu'on n'a aucun autre moyen de dialogue d'aller au-devant de la personne dont on cherche à connaître l'activité. Il ne s'agit, en aucun cas, de négocier. Avec un terroriste, on ne discute que sa reddition. Il s'agit de rencontrer un homme libre, mais dont on est en droit de se dire que son action et sa réflexion favorisent des mouvements dangereux. Le contact démystifie, il n'engendre aucune compromission, il renseigne quand il n'y a plus rien à faire. D'autres grands services utilisent cette méthode, par exemple dans l'approche des milieux soviétiques.

Pour la Corse, ce contact existait, et il n'y avait pas de raisons de s'en passer. Ceux qui voulaient nuire à cette action ont, bien entendu, présenté ce contact comme une négociation avec l'ex-FLNC. Ce thème a empoisonné et empoisonne encore toute analyse du problème corse.

Un dernier exemple peut être cité, d'une affaire qui a eu lieu dans des conditions parfaites. Il est de notoriété publique que le terrorisme est alimenté financièrement par des hold-up, des braquages, des détournements de fonds de sociétés, etc. Dans le cas présent, la police avait acquis la certitude qu'une affaire de faux travellers alimentait le terrorisme. Le vrai rôle de coordinateur de M. Prouteau a pu se vérifier à cette occasion, et une réunion a été organisée à laquelle participaient tous les services concernés. *« Tout a été mis sur la table »*, disent les policiers, et les actions à entreprendre ont été réparties entre services et les moyens affectés.

Au bilan, le réseau a été démantelé sans publicité, les personnages essentiels ont été mis sous les verrous et le terrorisme privé d'une de ses sources d'approvisionnement.

Prochain article :

Un conseil de sécurité à l'américaine

(1) *Il existe une différence entre*, d'une part, un renseignement policier ou la conviction de certains services spécialisés et, d'autre part, la nécessité, dans un Etat de droit, d'apporter la preuve par *une enquête de police judiciaire* conforme au droit de procédure pénal. Les trois Irlandais de Vincennes résident aujourd'hui librement en France. La justice française ne leur reproche *plus rien, après l'annulation de toute la* procédure les concernant. Elle n'a jamais invoqué, durant les neuf mois d'instruction, leurs liens éventuels avec le Proche-Orient. – (NDLR).

(2) *En janvier 1980*, le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) a réussi à obtenir, sans violence, la reddition d'une quarantaine d'autonomistes qui avaient pris en otages une dizaine de clients de l'Hôtel Fesch à Ajaccio. – (NDLR).

(3) *Alain Orsoni est le frère du militant* nationaliste corse Guy Orsoni, disparu en juin 1983. Il est l'un des responsables du Mouvement corse pour l'autodétermination. – (NDLR).

FAITS DIVERS

Dans le Calvados

TROIS OUVRIERS TUÉS PAR UNE EXPLOSION

Trois ouvriers ont été tués mardi 12 mars, vers 12 h 30, par une déflagration dans une fabrique d'explosifs à Ablon, près de Honfleur (Calvados). Les trois ouvriers, MM. Didier Flambard, vingt-six ans, Jean-Marie Gosselin, vingt-cinq ans, et Daniel Legrand, trente ans, travaillaient à la préparation de mélanges à base de nitroglycérine dans l'usine Nobel PRB qui fabrique des explosifs destinés aux carrières et aux mines. L'explosion s'est produite dans un atelier, en partie souterrain ; elle a été entendue à plusieurs kilomètres.

L'entreprise Nobel PRB emploie cent soixante-dix salariés dans ce petit village normand dont elle constitue la principale activité. Datant du siècle dernier, l'usine et, particulièrement, l'atelier où s'est produit l'accident avaient été modernisés en 1983. Une explosion avait déjà causé, en 1949, la mort de quatre ouvriers.

Une information judiciaire a été ouverte et confiée à M. Jean Reynaud, juge d'instruction à Lisieux.

● *Immigration clandestine : trente-six arrestations près de Menton.* – Trente-sept immigrés clandestins arrivant d'Italie et un passeur de nationalité sénégalaise ont été appréhendés les samedi 9 et dimanche 10 mars par la police de l'air et des frontières, en différents points de passage près de Menton. La majorité des personnes arrêtées, originaires d'Afrique du Nord, notamment de Tunisie, ont été déférées au parquet de Nice.

UN AVOCAT INCULPÉ D'ABUS DE CONFIANCE

(De notre correspondant.)

Limoges. – Ancien bâtonnier du barreau de Limoges, Me Jean Mandon-Joly, vient d'être inculpé d'abus de confiance. Au début du mois de mars, il avait été contraint de démissionner de l'ordre des avocats, à la suite de la découverte de graves irrégularités dans la gestion de son cabinet.

Me Mandon-Joly est accusé d'avoir gardé pour lui des sommes qu'il avait gagnées en procès pour ses clients. Le trou se monterait, d'après les premiers éléments de l'enquête, à 5 millions de francs. C'est l'informatisation de la CARPA (caisse de règlement pécuniaire des avocats) du ressort de la cour d'appel de Limoges, organisme chargé de contrôler les mouvements de fonds obtenus par décision de justice, qui a permis de découvrir ces irrégularités. Me Mandon-Joly a été laissé en liberté.

● *La chute du Boeing 747 à Madrid : erreur de l'équipage.* – Selon le rapport officiel de l'Agence espagnole de l'aviation civile, les erreurs de l'équipage ont été la cause principale de la chute du Being 747 de la compagnie colombienne Avianca qui s'est écrasé à l'atterrissage, le 27 novembre 1983, près de Madrid (181 victimes). Selon les enquêteurs, le pilote n'a pas respecté les règles d'approche aux instruments de l'aéroport de Barajas. Le copilote s'est trompé dans l'altitude de l'appareil. Aucun des deux n'a cru le signal d'alarme indiquant la proximité du sol. Le contrôle aérien porte aussi sa part de responsabilité, car il a négligé de surveiller la trajectoire de l'appareil et de prévenir l'équipage de ses manœuvres anormales.

JUSTICE

LE PROCÈS DES FRÈRES WILLOT

Jean-Pierre amuse le tribunal et s'amuse de l'amuser

Toujours les abus de biens sociaux. Après ceux dont fut victime, selon l'accusation, Conforama, on examinait, mardi 12 mars, ceux qui sont reprochés au détriment de Boussac-Saint Frères et du Bon Marché. Ces deux sociétés du groupe Willot ont été amenées, elles aussi, à fournir de l'argent à la société foncière et financière Agache-Willot, soit au titre de mandats de services, soit en lui consentant des prêts à des taux d'intérêt jugés trop faibles. Ainsi, entra dans ses caisses un nombre respectable de centaines de millions. Ce fut pour Antoine, mais plus encore pour Jean-Pierre Willot l'occasion de nouvelles prestations tous azimuts, auxquelles il semble que le président Pierre Culié prenne lui aussi un évident plaisir.

Mais si Jean-Pierre Willot amuse la galerie, il s'amuse tout autant de l'amuser ainsi. Ecoutons-le dans ses explications sur le Bon Marché. Car le Bon Marché, dont il fut président du conseil d'administration après la mainmise d'Agache-Willot sur l'antique magasin des époux Boucicaut, c'est son enfant chéri.

« Regardez M. le président, dit-il les mains jointes, *360 millions de chiffre d'affaires en 1978, 800 millions aujourd'hui. Moi, je suis très fier d'avoir conduit une pareille réussite. Tout le monde nous disait : il faut fermer ! Et c'est vrai qu'on aurait très bien pu tout ratatiner pour construire à la place une tour du genre Montparnasse. Financièrement, c'était sûrement bon et peut-être meilleur. Mais moi, je ne suis pas comme ça. Il y a l'emploi. Et l'emploi, j'en ai souci. Alors on s'est mis au travail. Aujourd'hui, il y a au Bon Marché une équipe formidable, un patron formidable. C'est M. Lemonier. Il vient de partir en vacances et je lui souhaite du beau temps. Mais rassurez-vous, la semaine prochaine il sera là et vous pourrez l'entendre. »*

Il n'empêche que le Bon Marché, comme à la même époque Conforama et Boussac-Saint Frères, s'est porté caution en avril 1979 de la totalité des engagements pris envers les banques américaines par Agache-Willot devenu détenteur du capital de la chaîne de magasins américains Korvettes. Une caution cossue : 150 millions de francs. Après l'échec de Korvettes, il a bien fallu provisionner le débit de cette caution, soit 47 millions.

« Ça, M. le président, dit, les mains toujours jointes, Jean-Pierre Willot, *c'est le risque des affaires. Un jour vous réussissez et on vous dit que vous êtes champion. Un jour ça rate, et alors vous n'êtes plus bon qu'à mettre au bac.*

— Mais aviez-vous donc des projets américains avec Korvettes pour le Bon Marché ?

— *Parfaitement. On songeait à ouvrir un magasin sur la 5e Avenue à New-York.*

— A l'enseigne du Bon Marché, vous croyez vraiment que ça aurait dit quelque chose à des Américains ?

— *Et pourquoi pas ? Voyez à Paris, boulevard Haussmann, il y a un magasin Marks et je ne sais quoi qui marche très bien.*

— Vous avez quand même fait perdre 60 millions au Bon Marché avec l'échec d'Agache-Willot dans Korvettes.

— *C'est vrai, mais Korvettes, croyez-moi, au départ, ce n'était pas idiot du tout.*

— Vous estimez avoir agi dans l'intérêt du Bon Marché ou, tout simplement, dans le vôtre ?

— *Dans le mien ? Ça, vraiment pas. Un sou de plus ou de moins, c'est vraiment pas mon souci. »*

La main sur le cœur

Jean-Pierre, du coup, décroise ses mains et porte la droite sur son cœur :

« Croyez bien que j'aurais mieux aimé être dans mon jardin avec mes enfants qu'aller discuter là-bas. Ah ! bien sûr, si j'avais su que tout cela aboutirait à me retrouver devant vous, je ne l'aurais pas fait. Mais, à l'époque, on était tous poussés à aller à l'étranger. C'était la mode. Regardez M. Pierre Dreyfus, celui qui a dit, quand il était au gouvernement, qu'il fallait nous faire rendre gorge... Eh bien, qu'est-ce qu'il a fait, M. Dreyfus ? Il est allé vendre ses Dauphine en Amérique. Ça n'a pas traîné, on les a toutes revues après, sur les routes de France. Que voulez-vous, les Américains préfèrent les grosses bagnoles, c'est comme ça, il faut s'y faire ! »

Au siège du ministère public, M. Bernard Field s'en mêle :

« Votre opération Korvettes a duré d'avril 1979 à août 1980. Pendant ces dix-huit mois, votre projet d'implantation d'un magasin du Bon Marché à New-York n'a pas avancé d'un pouce. Alors, quel rapport pouvez-vous dire qu'il y avait entre le Bon Marché et Korvettes ?

— *Mais aucun, je l'ai toujours dit.*

— Et ça valait quand même 60 millions de francs ?

— *Je ne vous ai jamais dit ça non plus. Si c'était pour se casser la gueule, évidemment on l'aurait pas fait. Mais vous, si vous savez le dimanche ce qui se passera le lundi, vous êtes bien malin et vous devez avoir une fortune colossale. »*

On change de sujet. Pourquoi le Bon Marché auquel Agache-Willot, en 1978, imposait un forfait de 0,50 % sur le montant de son chiffre d'affaires pour paiement de services porta-t-il l'imposition à 1 % en 1979 ?

Jean-Pierre : *« C'était normal. Agache-Willot mettait en place l'informatique, la comptabilité, la modernisation...*

— Tout de même, glisse M. Culié, le Bon Marché, c'est quand même resté assez vétuste...

— *Ah non ! Tenez je vous emmène voir tout de suite si vous voulez. »*

M. Culié n'a pas voulu, mais encore une fois il a volontiers souri.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

A la Cour de cassation

UN MÉDECIN PEUT ÊTRE AVOCAT

Dans un arrêt rendu le 27 février, la première chambre civile de la Cour de cassation, présidée par M. Fernand Joubrel, a cassé un arrêt de la cour d'appel de Versailles du 24 octobre 1983 qui rejetait l'appel formé par un médecin contre une délibération du conseil de l'ordre des avocats de Versailles refusant sa demande d'inscription au tableau pour incompatibilité.

Le médecin avait obtenu son certificat de stage au barreau de Paris pendant ses études de médecine et, après son installation comme spécialiste en ophtalmologie à Boulogne-Billancourt, il sollicita son inscription au barreau de Versailles. Le conseil de l'ordre rejeta sa demande d'inscription au tableau, et le médecin forma un recours devant la cour d'appel de Versailles.

Dans son arrêt, cette juridiction confirmait la décision du conseil de l'ordre, en considérant que les incompatibilités prévues par le décret du 9 juin 1972 n'étaient pas limitatives et, qu'en l'occurrence, les sujétions imposées par l'exercice de la profession de médecin empêchaient d'accomplir avec une constante disponibilité les obligations de l'exercice effectif de la profession d'avocat.

La cour suprême, en cassant l'arrêt de Versailles, souligne que les incompatibilités énumérées par le décret sont limitatives et déclare : *« L'exercice simultané de la profession d'avocat et de la profession de médecin à titre libéral ne porte atteinte ni à l'indépendance de l'avocat ni au caractère libéral de la profession d'avocat. »*

LA TORTURE EN ALGÉRIE

Pas de droit de réponse pour M. Le Pen

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a été débouté, mardi 12 mars, dans les six assignations par lesquelles il demandait que lui soit accordé par M. Pierre Drei, président du tribunal de Paris, le droit de répondre aux émissions que TF 1, Antenne 2, FR 3, RTL, Europe 1 et France Inter avaient consacrées le 12 février aux révélations apportées ce même jour par *Libération*. Le quotidien avait publié des témoignages d'Algériens accusant M. Le Pen de les avoir torturés en 1957, lorsqu'il était lieutenant au 1er régiment étranger de parachutistes (*le Monde* daté 10-11 mars).

Sur les six ordonnances qu'avait à rendre M. Drei, cinq sont fondées sur une motivation commune. Pour ce qui concerne TF 1, Antenne 2, FR 3, Europe 1 et RTL, elles relèvent qu'au cours des émissions incriminées *« Jean-Marie Le Pen a été mis en mesure, en apparaissant à l'écran (ou en ayant la parole au micro) de répondre à des questions tirées directement de l'enquête de* Libération, *de nier avec force toute participation aux faits reprochés, de protester avec véhémence contre ce qu'il tient pour « un coup monté » et de se plaindre d'une campagne de terrorisme intellectuel ».*

Comme le texte de la réponse qu'il sollicitait faisait état, pour l'essentiel, des mêmes arguments *« il ne saurait prétendre par l'exercice d'un droit de réponse ouvert dans la seule hypothèse d'une attaque unilatérale bénéficier d'un accès supplémentaire à l'antenne ».*

Pour France Inter, qui, le 12 février, n'avait pas donné la parole à M. Le Pen, se contentant de le faire le lendemain, l'ordonnance juge *« regrettable qu'une allusion ait été faite à l'implication de Jean-Marie Le Pen dans ces événements »*, mais elle considère que, *« en raison de son imprécision et de son ambiguïté, ce propos ne saurait constituer une imputation susceptible de porter atteinte à l'honneur et à la considération »* et qu'ainsi, pour France Inter non plus, l'exercice du droit de réponse, prévu par l'article 6 de la loi du 29 juillet 1982 sur l'audiovisuel, n'est pas de mise.

J.-M. TH.

TOUJOURS SOUS CONTROLE JUDICIAIRE

Le docteur Diallo est nommé anesthésiste-réanimateur à l'hôpital de Parthenay

Le docteur Bakari Diallo, inculpé d'assassinat à la suite du décès, le 30 octobre dernier au CHU de Poitiers, de Mme Nicole Berneron, exercera prochainement des fonctions d'anesthésiste-réanimateur au centre hospitalier de Parthenay (Deux-Sèvres). Cette décision a été prise avec l'accord de la commission médicale consultative de cet établissement sur proposition du secrétariat d'Etat à la santé.

Le contrôle judiciaire auquel est soumis le docteur Diallo depuis sa mise en liberté, au mois de décembre dernier, comporte une interdiction d'exercer qui ne concerne que le *seul CHU de Poitiers. La chambre* d'accusation de la cour d'appel de cette ville a d'ailleurs confirmé cette décision le 12 mars. Un gros problème existe au service d'anesthésie, indique-t-on au centre hospitalier de Parthenay, qui souhaite que *« le docteur Diallo prenne ses fonctions au plus vite, si possible dès lundi prochain ».*

Au secrétariat d'État à la santé, on souligne que cette sorte de « mise à disposition » respecte la décision de justice visant ce médecin. On précise aussi que le docteur Diallo est actuellement sans rémunération et qu'il existait un poste vacant à l'hôpital de Parthenay. Pour sa part, le docteur Denis Archambeau, lui aussi inculpé d'assassinat, n'a pas la même chance. Étudiant en certificat d'études spécialisées d'anesthésie-réanimation, il cherche depuis plusieurs mois un lieu de stage. Une proposition qui lui avait été faite à l'hôpital de Saintes (Charente-Maritime) n'a pas été confirmée.

De plus, l'association régionale des anesthésistes-réanimateurs de Poitou-Charentes aurait aimé que ce médecin choisisse Me Lombard — l'avocat de cette association — pour assurer sa défense. Un choix que le docteur Archambeau, défendu par Me Jean Damy, du barreau de Poitiers, s'est refusé à faire.

J.-Y. N.

MÉDECINE

Les internes de CHU préparent une nouvelle grève des soins

Les hôpitaux universitaires vont-ils être, comme en 1983, le théâtre d'une nouvelle flambée d'agitation sociale ? Plusieurs signes le laissent supposer à commencer par la grève des soins votée le 12 mars par les internes des hôpitaux de Paris pour le jeudi 14 et le vendredi 15 mars. *« Cette grève des soins,* souligne le docteur Denis Pariente, vice-président du Syndicat des internes de Paris, *sera accompagnée d'une grève des gardes et les malades seront dirigés vers les établissements privés. »* Diverses réunions sont actuellement organisées dans l'ensemble des CHU de province et le mouvement pourrait prendre une dimension nationale dès le 20 mars.

L'Intersyndicat national des internes de CHU qui, avec les chefs de clinique, a réuni un *« bureau de crise »* formule deux revendications : le maintien des taux d'accès aux postes de chefs de cliniques pour les nouveaux internes et une revalorisation de leurs salaires. Ces derniers sont, à cause de la réforme mise en place, diminués de près de 40 % (4 800 F mensuels contre près de 8 000 F dans l'ancienne formule).

Une réunion organisée il y a quelques jours au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale ayant tourné court, le « bureau de crise » estime aujourd'hui être l'objet *« d'une provocation ou d'une incompétence »*. Les internes expriment leur volonté *« de passer à l'étape suivante de la mobilisation de leur base, mais également de l'ensemble du corps médical concerné par cette dévalorisation. »* D'ores et déjà, plusieurs organisations de médecins hospitalo-universitaires ont apporté leur soutien. Dans le même temps d'autres associations de médecins (1) *« dénoncent les positions discriminatoires des internes de CHU à l'égard des internes en médecine générale ».*

Dans une lettre adressée le 12 mars à Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, M. André Bergeron, secrétaire général de FO, écrit : *« La rémunération proposée aux jeunes internes, qu'ils soient futurs généralistes ou futurs spécialistes, ne nous paraît pas convenable. Elle ne paraît pas compatible avec la mission de ceux qui assurent le fonctionnement quotidien de l'hôpital. »*

Au ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale où l'on constate que *« la machine est lancée »*, on assure *« vouloir tout mettre en œuvre pour qu'elle ne se mette pas en surrégime »*. C'est ainsi que sur le premier des deux points de revendication on indique que *« le nombre des chefs de clinique et d'assistants de biologie à recruter chaque année jusqu'en 1991 sera basé sur un cœfficient de référence établi à 0,92. Le gouvernement est disposé à ce qu'une commission paritaire suive chaque année l'application de cette mesure »*. Néanmoins, aucun élément de réponse n'a encore été apporté concernant le niveau de rémunération.

J.-Y. N.

(1) Le Comité national des internes et anciens internes en psychiatrie (CNIAIP), et la Fédération nationale des internes et anciens internes des hôpitaux de régions sanitaires (FNIAIHRS), organisations représentant les internes (ancien régime), des hôpitaux généraux et hôpitaux spécialisés.

SCIENCES

● *La NASA choisit Discovery pour sa prochaine mission.* — Le voile se lève en partie sur la prochaine mission de la navette spatiale. Après évaluation des dégâts causés aux portes de la soute de Discovery par la chute d'une nacelle métallique (*le Monde* du 13 mars), la NASA a estimé que ceux-ci pouvaient être réparés en une dizaine de jours, et c'est donc cette navette qui sera chargée, vers le 19 avril, de mettre en orbite deux satellites de télécommunications, l'américain Syncom-4 et le canadien Anik-C, et de réaliser des expériences d'électrophorèse. L'équipage de cette mission sera celui qui aurait dû voler au début de ce mois à bord de Challenger, à l'exception du Français Patrick Baudry, dont les expériences biomédicales ne peuvent être installées dans Discovery pour cette prochaine mission, et qui s'est vu proposer un vol en juin.

● *Meeting de solidarité avec les réfugiés politiques italiens.* — Une centaine de personnes, en majorité des réfugiés italiens, ont participé, mardi 12 mars, à la faculté de Tolbiac, à Paris, à un meeting de *« lutte contre les extraditions et les expulsions »*.

POLICE

LE SYNDICAT DES GARDIENS DE LA PAIX EST OPPOSÉ A L'ENLÈVEMENT SYSTÉMATIQUE DES VOITURES

La guérilla automobile du préfet de police de Paris

Un mystère plane sur la préfecture de police de Paris : il a pour nom Guy Fougier. Telle est du *moins* la *conviction* du *puissant* Syndicat général de la police (SGP), majoritaire parmi les policiers en tenue parisiens, qui s'est livré, mardi 12 mars, devant la presse, à un violent réquisitoire contre M. Fougier, préfet de police de la capitale depuis juin 1983. *« A la préfecture de police, plus conservateur que moi tu meurs »,* résume M. René Espanol, secrétaire général adjoint du syndicat, tandis que M. Richard Gerbaudi, secrétaire du SGP pour Paris *intra muros*, ajoute, plus insidieusement : *« Le préfet de police et le maire de Paris, M. Chirac, je ne dis pas s'entendent, mais peut être se comprennent mieux que le préfet de police et le ministre de l'intérieur... »*

Depuis une audience orageuse, le 8 janvier, M. Fougier et le SGP — dont le secrétaire général est M. Bernard Deleplace, « patron » de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) — sont en rupture ouverte. Désormais, le divorce est consommé, le SGP ne manquant pas s'alliés puisque le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC), majoritaire parmi les inspecteurs et enquêteurs, l'a rejoint dans une intersyndicale qui demande l'*« arbitrage »* du ministre de l'intérieur, M. Pierre Joxe. Voilà donc le préfet de police voué aux gémonies par les principaux soutiens policiers des orientations gouvernementales et accusé, en substance, de faire une politique inverse de la « modernisation » préconisée par M. Joxe.

Dans ce *réquisitoire* syndical, le grief essentiel est la guérilla automobile lancée par M. Fougier. Le préfet de police a, en effet, déclaré la guerre au stationnement illicite à Paris : enlèvements et fourrière *sont aujourd'hui ses maîtres mots* (*le Monde* du 9 mars). Dans le bilan 1984 de la préfecture de police, c'est même le meilleur score dont il puisse se prévaloir : si le nombre de personnes *« conduites au service »* pour faits de délinquance a augmenté de 16,75 % par rapport à 1983, si le nombre de personnes *« mises à disposition de la police judiciaire »* a crû de 9,58 %, ou encore si le nombre d'expulsions de squatters a augmenté de 37,50 %, en revanche, le nombre d'enlèvements effectués a fait un bond de + 77,12 %, passant de 60 042 véhicules en 1983 à 106 344 en 1984 !

Mauvais choix, répond le SGP, qui dénonce ce *« travail à l'abattage »* imposé aux gardiens de la paix. *« La population parisienne a droit à autre chose de la police nationale qu'une répression aveugle en matière de circulation, expli*que M. Espanol. *Elle réclame des îlotiers, le préfet répond : enlèvements de véhicules ! »* En somme, la police parisienne aurait des tâches plus urgentes qu'une *« répression à outrance au service d'intérêts privés »*. Les gardiens de la paix s'estiment en effet transformés en pourvoyeurs de sociétés privées — essentiellement la société G7, la société Beck et la société Central 1000, — chargées, moyennant 450 F par véhicule, de procéder aux « enlèvements » sur des camions-grues.

« Pousser au rendement »

Officiellement prioritaire, la guérilla automobile de M. Fougier les détournerait de leurs *« véritables »* missions de police. Elle mobilise chaque jour, selon le SGP, treize équipes en permanence, soit qua*tre vingts policiers, auxquels il faut* ajouter 150 gardiens pour l'accompagnement à la fourrière. Une fréquence radio spéciale - TNZ 1, surnommée par le SGP, la *« radio du stress »* — coordonne les rondes chargées de repérer les « zones à enlèvements ». Selon le syndicat, elle *« pousse au rendement ».* Ainsi, en janvier, des policiers chargés, dans le huitième arrondissement, de préparer les enlèvements et qui voulaient verbaliser un cyclomotoriste circulant sans casque et à contre sens se sont vu répliquer par « TNZ 1 » qu'il ne s'agissait pas de leur mission. *« C'est inconcevable,* commente l'un des gardiens, *nous sommes en uniforme, sans cesse sollicités par le public ; comment pourrait-il comprendre que nous restions inactifs devant une infraction ? »*

Mauvais pour l'image de marque de la police, ce travail serait, pour d'autres, une affaire rentable. Selon le SGP, le nombre d'enlèvements atteint actuellement, par jour et en moyenne, 520 véhicules. Ce qui ferait, en comptant 450 francs *pour l'enlèvement* et 21 francs pour la garde en fourrière — tous deux payés par l'automobiliste qui est, de plus, astreint à une contravention de 150 francs — une recette annuelle de 67 millions de *francs ! Les conflits sont nombreux* entre gardiens et employés de sociétés privées dont les contrats avec la préfecture de police prescrivent un minimum d'enlèvements par jour. En découle une course aux chiffres, les enlèvements se faisant parfois *« sans discernement »,* au plus près des fourrières et en fonction des événements de la vie parisienne. Ainsi le mardi 5 mars, jour où se jouait un match au Parc des Princes, une société aurait réalisé 235 enlèvements, contre 140 le *lendemain dans le même secteur.*

« Les policiers et les automobilistes payent ainsi les incohérences de la Ville de Paris, affirme M. Gerbaudi. *Combien de places de stationnement ont été prévues lors de la construction du palais omnisports de Bercy ? »* Pour le SGP la cause est entendue : il réclame l'*« arrêt pur* et *simple de cette mission »*. Il s'étonne de plus que, dans le même temps, le *nombre de* gardiens affectés au contrôle de la circulation dans Paris ait baissé, passant de 958 en 1981 à 730 en 1984. *« Le préfet réclame des effectifs pour la sécurité des Parisiens, il n'en trouve pas quand il s'agit de l'îlotage, mais dès qu'il s'agit d'aider la Ville il se débrouille »* assure, M. Espanol.

Le SGP n'y va pas par quatre chemins : en substance, M. Fougier voudrait « monter » la population parisienne contre la police, laisser dire que celle-ci est toujours là où il ne faudrait pas, qu'il ne s'y prendrait pas autrement. Quant aux troupes policières, *en attente d'une* modernisation promise mais *« toujours attendue à Paris »,* cette guérilla automobile ne contribuerait pas à améliorer leur moral, ni le crédit du gouvernement auprès d'*elles. Quant au préfet de police,* il plaide l'urgence qu'il y a à enrayer la marée automobile parisienne. M. Fougier se refuse à tout commentaire sur les accusations du SGP, qui, en choisissant ce *casus belli* automobile, vise, au-delà, l'ensemble de la politique du préfet de police.

EDWY PLENEL.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Mais pourquoi donc s'intéresse-t-on tellement à Marivaux ?
Pour sa sincérité, sa simplicité aussi.
Au fait, quel homme était-ce ?

Marivaux et l'inconnu de Lyon

DE « LA DOUBLE INCONSTANCE » A « LA FAUSSE SUIVANTE »

Dominique Reymond et Claude Degliame dans « l'Heureux Stratagème ».

QUATRE pièces de Marivaux occupent ou vont occuper, ensemble, la scène en ce mois de mars 1985 : *le Triomphe de l'amour*, au Théâtre français, *l'Heureux stratagème*, à l'Odéon, *la Double Inconstance*, à Créteil, *la Fausse Suivante*, à Nanterre. Marivaux est devenu en France l'auteur dramatique le plus joué de notre répertoire (1).

Il a été, de loin, le plus oublié. Aucune représentation ne fut donnée de ces quatre pièces tout au long de deux cents ans, et même plus, alors qu'à la création les œuvres de Marivaux étaient des événements qui déterminaient la passion – et rappelons que Marivaux fut élu, en 1742, à l'Académie française à l'unanimité, contre Voltaire.

La Double Inconstance est de 1723. Après quelques représentations, elle tombe dans l'oubli. Elle ne sera rejouée qu'en 1934, au Théâtre français.

Le Triomphe de l'amour est de 1732. Il disparaît jusqu'en 1956, repris au TNP.

L'Heureux Stratagème est de 1733. Silence durant deux siècles. Le TNP le rejoue en 1960.

Et c'est en 1964 que réapparaît, au TNP encore une fois, *la Fausse Suivante*, qui est de 1724.

Soit dit en passant, la résurrection de Marivaux incombe donc, en premier lieu, à Jean Vilar.

Pourquoi, depuis une dizaine d'années surtout, ce retour à Marivaux, ce revenez-y, qui ne cesse de croître ?

Le plus simple serait d'accuser l'évolution des idées, des conduites. Ces premiers jours de mars 1985, de nouvelles statistiques ont été publiées, qui mettent en évidence la diminution des mariages, civils comme religieux. Or Marivaux, dans sa pièce *la Colonie*, qui est la chronique de l'insurrection des femmes, nous donne ce simple mais définitif dialogue :

– « *Abolir le mariage ! Et que mettra-t-on à la place ?*

– *Rien.* »

Sur nombre de tournants actuels de la vie privée, ou sociale, ou de la vie politique, il serait aisé de faire défiler les phrases de Marivaux qui définissent, en termes tout ce qu'il y a de direct et de clair, ce qui se passe aujourd'hui. C'est la marque de l'indépendance de Marivaux, et peut-être surtout de sa franchise.

Il est même permis de se demander si ce n'est pas ce ton direct, cette franchise, de Marivaux, qui nous vont droit au cœur aujourd'hui, autant que son actualité.

La sincérité, c'est tout Marivaux, et à ce propos rappelons une petite histoire qui de toute apparence est vraie, bien que nous n'en ayons pas la preuve. Marivaux monte dans une voiture, et juste à ce moment un jeune homme, de bonne mine, pas mal mis, lui demande l'aumône par la portière. Marivaux lui passe un savon, lui dit qu'en pleine santé comme il semble, au lieu de s'humilier à mendier, il ferait mieux de gagner sa vie en exerçant un travail. Mais le jeune homme, regardant Marivaux droit dans les yeux, lui dit, d'une voix grave et d'absolue sincérité : « *Vous ne savez pas, Monsieur, à quel point je suis paresseux.* » Marivaux lui donne aussitôt un écu de six livres, et dit à la personne qui l'accompagne en voiture : « *Je ne pouvais pas ne pas lui donner quelque chose, il est trop sincère.* »

D'habitude, dans les pièces de théâtre, les romans, la poésie, les œuvres de l'esprit dans leur ensemble, nous n'entendons pas la sincérité, l'évidence de but en blanc. Parce qu'il y a une mise en style, une mise en mots plus ou moins maîtrisée, et même déjà une mise en pensée, en conception de ce que l'on va dire, qui sont intrinsèques à toute écriture et qui empêchent la franchise nue. C'est pourquoi nous sommes saisis, et notre conscience s'immobilise net, tout comme un chien à l'arrêt, lorsque nous tombons sur trois lignes de franchise pure, sans « apprêt » aucun, comme cela arrive par exemple dans *Henry Brulard*, de Stendhal. Or chez Marivaux, c'est constant.

Allez voir, à Créteil, *la Double Inconstance*, c'est mis en scène avec une rigueur extrême par Michel Dubois, avant tout peut-être *parce que justement le ton* vrai de Marivaux n'est à aucune seconde altéré par une « manière » de jeu. Ecoutez s'exprimer Silvia, une jeune « *bourgeoise de village* », comme dit Marivaux, qui a aimé un garçon de chez elle, lui a promis sa foi jusqu'à la mort, et qui va le quitter pour épouser le Prince :

« *Mettez-vous à ma place. C'était le garçon le plus passable de nos cantons... Il était mon voisin, il me faisait quelquefois rire, il me suivait partout, il m'aimait, j'avais coutume de le voir, et de coutume en coutume je l'ai aimé aussi, faute de mieux... Lorsque je l'ai aimé, c'était un amour qui m'était venu ; à cette heure que je ne l'aime plus, c'est un amour qui s'en est allé ; il est venu sans mon avis, il s'en retourne de même, je ne crois pas être blâmable.* »

Les mots simples, rien n'est plus rare. La simplicité de Marivaux est sans doute d'un art consommé, elle est simplicité quand même, et cela cloue le spectateur. Certains soirs, dans l'immense vaisseau du théâtre de Créteil, les fauteuils sont occupés, presque tous, par les « scolaires ». Le public le plus redouté, le plus intolérant, qui se déchaîne, avec une violence inouïe, pour des riens. Eh bien, parce que Michel Dubois et ses actrices et acteurs donnent la pièce de Marivaux telle quelle, sans brouiller l'écoute (et cela aussi, c'est d'un art consommé), les scolaires entendent *la Double Inconstance* dans un silence absolu, empoignés par une voix simple.

Le mutisme si attentif de ces jeunesses, il faut le préciser, n'est pas imputable à un étonnement, ou à un amusement plus ou moins obscur que provoqueraient *l'inconstance* de Silvia, une amoralité, un cynisme. Car Marivaux a plus de dimension. De son inconstance, Silvia n'est pas heureuse. Elle n'épouse pas le Prince par intérêt. Elle aurait préféré ne pas faire cet impair, ne pas changer. Elle le dit :

« *Ne suis-je pas obligée d'être fidèle ? N'est-ce pas mon devoir d'honnête fille ? Et quand on ne fait pas son devoir, est-on heureuse ?* »

Et elle ajoute ceci, qui est le bouquet :

« *Par-dessus le marché, cette fidélité n'est-elle pas mon charme ?* »

Ce qui frappe chez Marivaux, c'est qu'il ne s'endort jamais sur les choses qu'il a trouvées, qu'il vient d'écrire. Il est sans cesse sur le qui-vive. En alerte. De là viennent peut-être, chez lui, ces quiproquos, cette idée presque fixe de se tromper sur soi-même, sur ses sentiments, de se tromper sur autrui. Et de là viendrait aussi cette clarté de la voix, ce ton si direct, afin d'éviter les malentendus.

Cette vigilance chronique de Marivaux, cet état d'alerte, font penser à une confidence qu'il aurait faite à son ami La Place, un soir d'hiver, en sortant de l'Académie. Lors d'un séjour à Lyon, Marivaux – il était jeune encore – fut saisi, dans un café, par l'apparence d'un vieil homme qui avait un je-ne-sais-quoi. Le vieil homme s'en alla, Marivaux le suivit, voulut l'aborder, l'inconnu l'évitait. Il disparut.

Le lendemain, dans le café, le vieil homme était là. Marivaux se présenta à lui, d'autorité.

« *Je vous connais*, lui dit cet homme. *J'ai connu votre père. Des raisons que je ne puis vous dire me forcent à vous prier de n'exiger de moi rien de plus. Gardez-vous de me suivre. Je puis pourtant vous dire que vous m'intéressez. Vous ne mourrez pas sans m'avoir revu, vous en avez ma parole. Adieu, on nous regarde, nous ne pouvons parler plus longtemps.* »

Marivaux n'avait pas vingt ans lorsqu'il rencontra cet être mystérieux, à Lyon. Il vécut donc, après cela, cinquante-cinq ans, « *tranquille*, disait-il, *lorsqu'il tombait malade* », puisque l'inconnu n'avait pas reparu, mais dans l'inquiétude quotidienne, ou presque, de l'apercevoir de loin, par surprise.

Une alarme de cette nature n'était-elle pas pour quelque chose dans la solitude d'esprit de Marivaux, dans son obsession des fausses reconnaissances, dans cette application à être bien entendu, à dire sincèrement ce qu'il dit, et qui aujourd'hui nous touche tant ?

MICHEL COURNOT.

(1) Lire l'article de Colette Godard dans « le Monde des arts et des spectacles » du 28 février.

MARTIN

Scorsese

LA CROIX ET LA CAMÉRA

par JEAN-PHILIPPE DOMECQ (*)

LES réactions au futur film de Martin Scorsese, *la Dernière Tentation du Christ*, risquent d'être différentes – à la fois pires et moindres – *de celles suscitées par Je vous salue Marie* de Jean-Luc Godard. Scorsese n'a pas seulement un riche langage esthétique, il a une vision, et donc son film *risque* d'avoir plus d'impact que les films/travaux pratiques de Godard. Moindres, en même temps, parce que lesdites consciences chrétiennes, éclairées, remarqueront à quel point l'inquiétude religieuse est ancrée chez Scorsese.

Cela depuis toujours : depuis son premier scénario, *Jérusalem, Jérusalem !* L'auteur de *New York, New York* y transposait sa tentation de jeunesse : entrer au *séminaire et se destiner à la prê*trise. Le héros endurait la culpabilité et l'imagerie chrétiennes jusqu'à l'obsession, au cours d'un séjour dans un collège de *jésuites. Obsessions, tentation* que le cinéaste hérita de ses origines. Né d'une famille d'immigrants siciliens, il a durablement intériorisé l'héritage de la catholicité méditerranéenne. *Jusque* dans sa chair, dans son désir. En témoigne le drame que raconte son premier long métrage, *Who's that knocking at my door ?* où le protagoniste principal est déchiré entre désir physique et pureté d'amour, entre les filles et la jeune fille.

Cette thématique sera amplifiée dans le film qui fera connaître son jeune auteur en 1972 : *Mean Streets* (dont le style « documentaire » s'inspire *évidemment* de Godard, sans en rester à l'expérimentation). C'est toujours la vie transposée du cinéaste : vie de gars des rues, de *Vitelloni* plongés dans l'enfer de Manhatten et sollicités par la Mafia. Ce n'était plus les grandes familles de mafiosi, que venait de filmer Francis Ford Coppola dans *le Parrain*.

« *Quand on a été élevé dans Little Italy, que devenir, sinon gangster ou prêtre ?* » déclare *Scorsese* (1).

Du gangstérisme il fut sauvé par... son asthme, et de la prêtrise détourné par le cinéma, où il était toujours fourré. Mais la problématique religieuse est d'emblée misée dans *Mean Streets*, qui s'ouvre sur une séquence où Charlie prie à l'église.

Les autorités ecclésiastiques se sont émues du nouveau projet de Martin Scorsese. Or le sentiment religieux traverse toute l'œuvre du cinéaste.

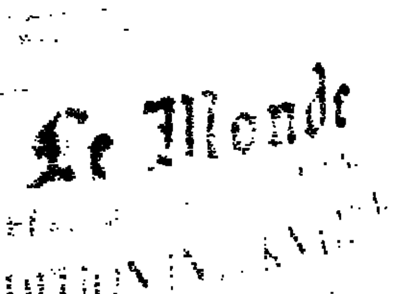
Une de ces prières qu'il s'invente, et que Scorsese récite en voix off. De même, en exergue à *Raging Bull*, il y aura une citation de l'Evangile selon saint Jean : « *Le vent souffle où il veut/Et tu entends sa voix,/Mais tu ne sais pas d'où il vient.* »

Dans Mean Streets comme dans *Raging Bull*, le héros scorsésien est pétri d'une culpabilité suprême. Certes Charlie n'est qu'un arrogant petit malfrat – fatalité sociologique, – mais c'est le pur sentiment de la faute qui le pousse à assumer la responsabilité de son irresponsable *cousin qui, de dettes en provocations*, va à la catastrophe : le bain de sang, règlement de comptes en voiture, dont Charlie sort titubant, et tombe à genoux. Il n'y a pas, sur le pavé de Manhattan, de rémission des péchés ; *rien que le sifflement* d'une conduite d'eau éclatée.

Dans *Raging Bull*, la référence religieuse est moins explicite, et la dimension métaphysique d'autant plus pesante. Il ne s'agit apparemment que du destin d'un boxeur, Jake La Motta ; de ces êtres que Scorsese dit « *plus proches de Dieu. Jake est un animal – et il ne l'est pas* ». Le sportif, lui, ne dispose que du mot « malchance », ou « guigne », pour traduire ce sentiment d'une force *qui pèse sur nous. Cette force*, Scorsese la désigne sans la nommer, en laissant peser dans son cadrage l'espace vertical au-dessus du ring. Premier combat filmé : Jake La Motta a gagné mais est déclaré perdant par bizarrerie d'arbitrage. Qu'est-ce qui est intervenu, que révèle ce regard en plongée de la caméra ? Puis le boxeur accédera au titre mondial, à cette lumière de gloire enfumée, de spots et flashes photographiques ; c'est son pressentiment à lui d'une autre lumière. De là, il ne restera plus qu'à chuter, littéralement et symboliquement. Jusqu'à tout détruire autour de soi, relations fraternelles, conjugales, pour se châtier. De quoi ? Il l'ignore, et ce n'est pas dit dans le film, parce que le sentiment de la faute préexiste à toute faute, en *Scorsese et en quelques autres*, chrétiens ou pas. Lorsque le boxeur se retrouve en prison, hurlant : « *Je ne suis pas cet homme !* », Scorsese a pensé laisser filtrer par les barreaux une lumière en croix. C'eût été inutilement souligner que, par la déchéance, la créature au plus bas *entend de nouveau la voix de la* parabole.

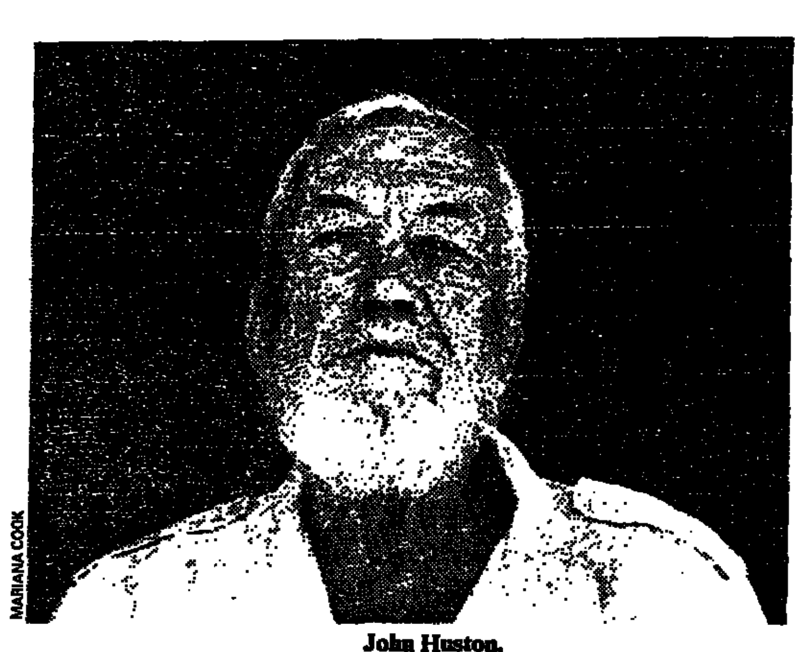
(*) Ecrivain, auteur de *Robespierre, derniers temps* et *Sirènes, sirènes* (éd. du Seuil). Termine un essai sur Martin Scorsese.

(1) Dans l'une de ses interviews, notoirement complices, avec Michael Henry, in *Positif*, n° 170.



Une découverte

MARIANA COOK, PHOTOGRAPHE



John Huston.

Mariana Cook, trente ans, Américaine. Dans ses cartons, des portraits de Marguerite Yourcenar, Patrice Chéreau, John Huston...

ELLE est arrivée lundi dernier de New-York avec six grandes valises noires : une pour ses habits, ce qui est bien naturel pour une jeune femme de trente ans ; une pour son appareil photo, un Hasselblad ; une pour son trépied ; une autre au contenu plus curieux, puisque s'y alignent trois cents rouleaux de pellicule Tri-X ; son portfolio ; la valise la plus mystérieuse contient un immense pan de velours noir. Quand les chambres d'hôtel ne sont pas bien chauffées, Mariana Cook le déplie au-dessus des couvertures du lit. D'ordinaire c'est, avec un rouleau de scotch qui ne laisse aucune trace sur les murs, son principal instrument de travail. Elle l'a déployé dans l'île de Marguerite Yourcenar, à l'institut humanitaire de l'université de New-York, où Jorge Luis Borges donnait une lecture, dans le presbytère de Michel Tournier, à Jérusalem, où elle a fait, pour le musée juif de New-York, un grand nombre de portraits d'artistes israélites.

Le velours est tendu sur un mur perpendiculairement à une simple source de lumière, le sujet n'a qu'à s'asseoir à même le sol sur le tissu replié ou sur un siège, et faire front à l'objectif. On dirait que la surface opaque et légèrement moirée du velours a la vertu d'absorber tout ce qui alentour et aussi à la surface de son expression pourrait distraire le sujet de lui-même, fait coulisser comme un rideau ou une enveloppe inutile sa peau sociale la plus éprouvée pour ne plus laisser affleurer, comme l'épine, comme l'os, une de ses empreintes spirituelles.

Mariana Cook a eu recours à ce système il y a quatre ans, pour lutter contre l'impersonnalité distrayante du fond, des papiers peints de chambres d'hôtel, de l'accumulation des bibelots dans les intérieurs, du fatras prétendument lisible des instruments de travail. La pièce de velours a grandi, la place du sujet dans le cadre a rétréci, il ne donne même pas leur chance aux vêtements. Ne subsiste plus, noué dans sa propre intensité, que le caractère.

Le sujet reste immobile, stupéfait par l'opération, médusé et comme vampé. Il suit derrière l'appareil la gesticulation de Mariana Cook, qui fait voler sa robe, enjambe son matériel, dissimule sous un mouvement de cheveux ses joues empourprées, et décroche brusquement la machine de son trépied pour acquérir plus de mobilité autour du sujet.

Si on la questionne sur cette activité, Mariana Cook tente d'expliquer tout le rapport qu'elle pressent avec la sexualité : *« Si ça marche bien, c'est formidable,* dit-elle, *mais, dès que quelque chose cafouille, ça devient catastrophique. Il y a la même nécessité d'une sympathie mutuelle, et aussi cette façon de chercher ensemble, comme si l'on gravissait une pente, dans une précipitation ou un ralentissement du rythme, pour se retrouver sur un sommet dans un accord plus absolu, et une retombée semblable du souffle et de l'énergie quand l'union s'est stabilisée, quand la bonne photo a été prise. »*

La prise de vue dure une demiheure, il faut ensuite un ou deux jours à Mariana Cook pour obtenir cinq bonnes épreuves sur une trentaine de tirages. Chaque portrait, de grand format, est collé sur un carton, enveloppé dans une chemise de plastique, la surface elle-même de l'image protégée par un calque un peu crissant que Mariana se plaît à retirer d'un coup sec, soufflant aussitôt le brin de poussière qui aura eu le temps d'apparaître sur la face, et découvrant tour à tour ses merveilles : Yourcenar, royalement sereine ; Patrice Chéreau, le visage épinglé, mais toute l'agitation incarnée dans un mouvement flou d'éventail des doigts qui manient la cigarette, suspendant la fumée comme une sculpture translucide ; John Huston ou Lilian Hellman, qui sont parmi ses images les plus évidentes et les plus fortes.

Mariana Cook est née à New-York en 1955, d'un père psychiatre et d'une mère traductrice de français. D'abord elle veut devenir écrivain, mais il faut être seul encore et toujours quand on écrit, et à seize ans Mariana décide de s'en tenir à l'écriture des lettres pour ses amis, et pense à la photographie. On peut être aussi seule quand on est dans la chambre noire, *« protégée du monde extérieur comme dans une poche fœtale »* (Freud est un des écrivains favoris de Mariana), mais on peut aussi en ressortir de temps à autre pour aller à la cueillette de rapports choisis.

Son père, qui n'est d'abord pas trop persuadé de cette vocation, l'emmène dans un magasin d'appareils d'occasion : elle en ressort avec un Haminex, que, le premier été, elle emporte à l'école d'été dans le New-Hampshire. C'est un établissement de garçons qui, exceptionnellement pour les vacances, accueille des filles ; on y apprend la littérature, on examine les grands textes, on rédige dessus des rapports de lecture : c'est là que Mariana découvre *les Mémoires d'Hadrien*, un de ses livres préférés.

Un professeur de mathématiques décide de donner, six semaines de suite, un cours de photographie : Mariana prend plusieurs rouleaux de photos, aucun n'est impressionné. *« Je croyais que c'était parce que je regardais mal les choses que le rouleau refusait d'avancer dans l'appareil*, raconte-t-elle. *C'est ce qui m'a forcé et m'a appris à mieux voir. »*

Mariana commence par photographier le reflet d'un paysage sur un lac, une de ses amies, et une paire de souliers sur lesquels un plaisantin a écrit droite et gauche sur les pieds opposés... Quand elle rentre à New-York, le président de son école a changé, c'est justement un passionné de photo, qui engage trois professeurs pour enseigner la photographie ; les élèves doivent faire les portraits de leurs camarades pour les albums de fin d'année, Mariana est chargée de les *« éditer »* (en américain le terme *editor* désigne celui qui choisit les photos sur les planches-contacts). Elle a obtenu son brevet et part poursuivre des études de photographie à l'université Yale.

La chance de sa vie, ou ce qu'elle reconnaît comme telle, survient quand elle a vingt-deux ans : une cousine l'introduit auprès du maître paysagiste Ansel Adams, qui, à soixante-quinze ans, vit dans une grande maison au sud de San-Francisco, à Carmel, avec sa femme, ses assistants et ses élèves.

Pendant plusieurs années, jusqu'à sa mort, Mariana va tisser une relation exceptionnelle avec lui, lui rendant visite quatre ou cinq fois par an, lui apportant ses photographies pour qu'il les commente, le regardant travailler, et lui envoyant dans l'intervalle de ses séjours les tout premiers tirages de ses nouvelles photos, qu'il lui renvoie aussitôt avec des annotations fléchées au crayon dans les marges : *« coin trop sombre », « là, trop de lumière », « ici, trop vide ». « Et il avait toujours raison*, raconte Mariana. *Ce qu'il m'a surtout appris, c'est de croire aux innombrables possibilités de la photographie. »*

Elle se souvient avec émotion de sa silhouette de personnage de dessin animé : *« Son crâne chauve, son œil bizarre, sa bedaine et ses trop gros souliers ; je ne suis curieusement jamais parvenue à faire un bon portrait de lui, il agissait beaucoup, il pensait beaucoup, mais il n'arrivait pas à réfléchir ses émotions. »*

Son système d'hyperréalité photographique, Mariana l'a très justement déplacé du paysage, où l'exactitude pouvait avoir quelque chose de pesant et de morne, au visage humain, où il devient captivant, comme si chaque sillon ou chaque grain de la peau exsudait un secret. Mariana Cook est revenue à Paris avec une liste assez impressionnante de personnes à contacter, Samuel Beckett et Marguerite Duras en tête. Elle a eu la chance de rencontrer, dans le hall de son hôtel, dès le lendemain de son arrivée, l'auteur de *l'Ami retrouvé*, Fred Uhlman, qui, lorsqu'elle lui a montré ses portraits, lui a dit : *« Poser m'ennuie horriblement, mais vos photos sont si belles, je n'ai même jamais vu ça de ma vie, que ce sera un honneur de le faire pour vous. »*

HERVÉ GUIBERT.

Cinémas d'Afrique

IMPASSE OU MAUVAISE PASSE ?

Le Festival de Ouagadougou, qui vient de s'achever, confirme l'état de crise du cinéma africain : structures paralysées, peu de bons films. A Paris commence une grande manifestation consacrée à la culture noire.

CE n'est pas la première fois qu'on dit le cinéma africain malade. Mais cette fois, la crise, qui couvait depuis longtemps, a éclaté au grand jour. Elle n'a pas seulement atteint les structures, les cinéastes dont l'unité a bien failli éclater au cours de leur congrès (1). La crise semble avoir touché le cinéma lui-même, dont la qualité est à la baisse, si l'on en juge par les films montrés au cours du dernier Festival panafricain de cinéma d'Ouagadougou (FESPACO). On est loin des surprises nombreuses, des promesses de 1983.

Tous les deux ans, la capitale du Burkina (ex-Haute-Volta) abrite l'une des plus grandes manifestations cinématographiques d'Afrique. Cette énorme fête, lieu de rencontre de centaines de cinéastes, de journalistes, de critiques, permet de prendre la mesure de la production africaine – longs, moyens et courts métrages.

Pendant près de dix jours, quelque soixante-dix films sont projetés sans discontinuer dès que la nuit tombe, dans les grands cinémas populaires à ciel ouvert ou dans les salles climatisées. C'est une bousculade jusqu'à une heure du matin, avant que le couvre-feu ne vienne remettre l'ordre de la nuit sur la capitale. Le public se gave d'un cinéma qu'il ne verra plus ensuite. Sitôt la fête finie, les westerns, les « karaté », les films indiens, les sous-produits français et américains reviennent en force sur les écrans. Le cinéma africain est encore un cinéma colonisé.

Le nouveau régime « révolutionnaire » issu du 4 août a accordé une importance particulière à l'événement, l'élargissant à d'autres thèmes (« Cinéma et libération des peuples »), l'ouvrant pour la première fois à d'autres cinématographies noires (antillaise, américaine), invitant une quarantaine de réalisateurs – dont les plus grands, – des écrivains, des poètes, des comédiens.



« Wend Kuuni », de Gaston Kaboré.

Le IX[e] FESPACO a été pourtant une déception – en dehors de l'exceptionnel climat d'amitié et d'échanges. Un seul long métrage a vraiment émergé du Festival, *Histoire d'une rencontre*, de l'Algérien Brahim Tsaki, qui a obtenu le grand prix. Un film dur comme un caillou, à l'écriture personnelle.

Les piscines vides résonnent toujours désagréablement. Il y a un écho, un écart entre les sons, une marge, comme une petite mort. C'est au bord d'une de ces piscines comme il en surgit dès qu'une compagnie pétrolière s'installe quelque part que deux enfants – un garçon et une fille – vont se rencontrer. Elle fait des photos, elle est rousse, elle vient de l'autre univers, celui qui a la télévision et des appareils ménagers. Clic, clac ; un signe à celui qui nettoie le fond du carrelage en bas. Il est plus petit, très brun. Les mains s'agitent, se parlent, ils sont tous les deux sourds-muets.

Venus de deux mondes différents, ils appartiennent au même : ils ont fait très tôt l'expérience de l'exil intérieur. Pas de mères, et des pères plutôt moches. *Histoire d'une rencontre* est une histoire d'amour entre deux enfants sans dieu ni lumière, un film sur l'incommunicabilité, en même temps qu'un film sur l'Algérie, et sur le père.

Brahim Tsaki semble n'avoir rien oublié de l'enfance, de sa capacité à souffrir, il en communique l'expérience physiquement. Le son fabrique l'image. Le son fabrique la nuit. Les éclats de l'eau, de la télévision, des adultes, tous ces bruits étrangers isolent jusqu'à faire pénétrer dans l'univers du sourd, dans cette nuit silencieuse des terrains vagues et des préfabriqués où leur amour va se casser. *Histoire d'une rencontre* est une œuvre sans larmes, qui blesse.

Autre beau film, celui du Ghanéen King Anpaw, *Kukurantumi Road to Accra*, prix de la critique internationale. King Anpaw, qui a été formé à l'école du jeune cinéma allemand (il a tourné avec une équipe allemande), décrit un moment de la vie d'un conducteur de bus et de sa fille qu'il veut marier de force. Une étude de mœurs soignée. Une attention d'architecte.

Le Burkina, qui avait montré il y a deux ans deux longs métrages – *Paewogo (l'Emigrant)*, de Sanou Kollo, et *Wend Kuuni*, de Gaston Kabore (prix du meilleur film francophone à la Nuit des césars (2), – n'a produit essentiellement depuis que des courts métrages documentaires, une quarantaine, à caractère socio-éducatif. Ceux d'Idrissa Ouedraogo, *les Ecuelles, Issa le tisserand*, révèlent peut-être, dans leur pudeur laconique, leur simplicité linéaire, un futur cinéaste. *Jour de tourmentes*, de Paul Zoumbara, seul long métrage, tourné avant la révolution du 4 août 1983, est une œuvre prémonitoire. Elle décrit le quotidien d'un petit village où les traditions, les habitudes, l'ordre ancien se fissurent. Tout cloche, rien ne marche plus comme avant. Jours de tourmentes et de tracas sur lesquels Zoumbara jette un œil précis, doué de sympathie et de malice.

Du Nigéria, on citera *Money Power*, d'Ola Balogun, film fleuve, farce bouffonne, qui dénonce (avec quel courage!) la corruption, le népotisme dans certains pays africains.

On relèvera enfin – parce qu'ils présentent des qualités indéniables, qui ne suffisent pas forcément à faire de grandes œuvres – *Dahalo, Dahalo*, de Benoit Ramampy, cinéaste malgache (sa caméra embrasse avec la même générosité les grands espaces et les visages en gros plan) ; *Ablakon*, de l'Ivoirien N'Goan M'Bala Roger, une farce encore, pleine de santé mais inégale sur une Afrique en mutation, avec ses escrocs habiles et ses petits délinquants ; *Nélesita*, de l'Angolais Ruy Duarte, pour son élégance de pensée et de construction : ce long métrage en noir et blanc, fable politique discrète autour du problème de la faim, joue sur deux formes contraires, le conte et le documentaire ; *les Baliseurs du désert*, du Tunisien Nacer Khémir ; et une minuscule merveille de drôlerie, un petit film d'animation montré *in extremis*, hors compétition, *Kokoa*, du Nigérien Mustapha Alassane.

Tout cela n'est pas assez pour l'Afrique. Pour six ou huit films diffusables, combien de films maladroits, aléatoires, à la pensée et à la technique confuses ! Mariages forcés, conflits tradition-modernité, les scénarios se répètent d'un festival à l'autre. Comment lutter dès lors contre les « autres » films qui arrivent sur un marché encore désorganisé et toujours dominé par les sociétés étrangères ?

CATHERINE HUMBLOT.

(1) Le double organisme – CIDC, CIPROFILM – créé à l'échelle interafricaine pour rationaliser les circuits de distribution et d'exploitation et, à long terme, produire est quasiment paralysé. D'autre part, la Fédération des cinéastes (FEPACI), qui ne s'était pas réunie depuis dix ans, a dû être réorganisée.

(2) Projection les 24, 31 mars et 7 avril au Centre Georges-Pompidou.

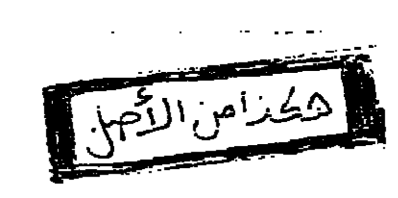
PENDANT six semaines, jusqu'au 25 avril, un Festival pluridisciplinaire de la culture des mondes noirs, « Racines Noires 1985 », a lieu en divers endroits à Paris, permettant de connaître et de mesurer quelques-uns des aspects de la créativité noire dans quatre domaines : cinéma, peinture, musique et poésie. Cette importante manifestation, conçue par Catherine Arnaud et Catherine Ruelle, organisée par l'Association pour la promotion des cultures du monde noir, a été jumelée avec le festival de cinéma de Ouagadougou.

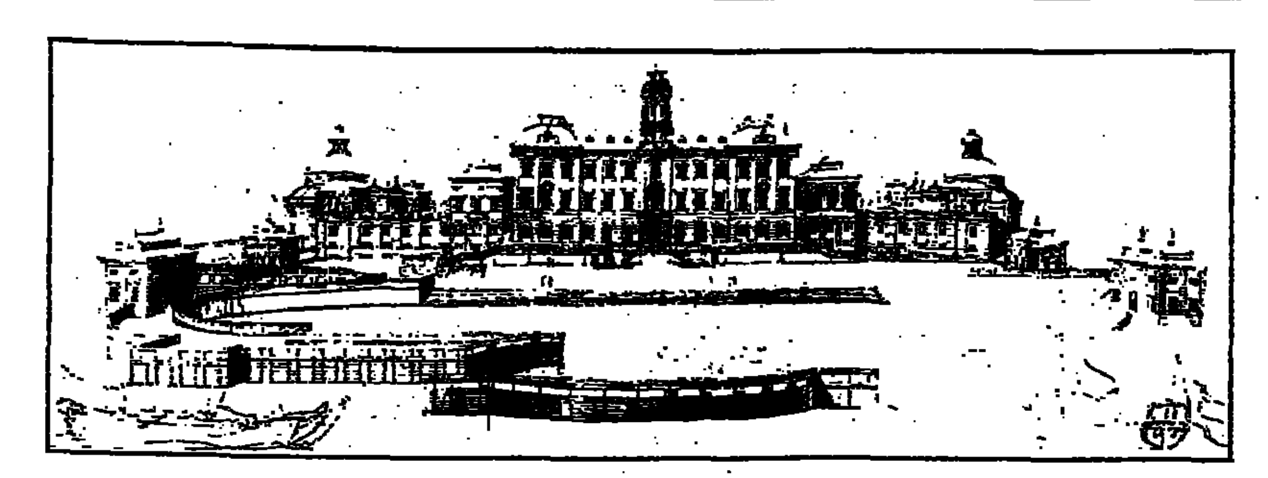
FESTIVAL A PARIS

Le cinéma Le Latina, fidèle à sa vocation internationale, montre jusqu'au 2 avril le cinéma des Antilles (Guadeloupe, Martinique, Haïti) et les acteurs et cinéastes noirs du Brésil. Au Centre Pompidou, on peut voir, du 18 mars au 8 avril, une rétrospective, « Cinémas d'Afrique » : une soixantaine de films, dont les plus importants réalisés entre 1968 et 1983. La Maison des cultures du monde se consacre, jusqu'au 18 mars, aux « Black Stars of the Silver Screen ».

Peinture au Latina, à la salle AGF et à la salle Bernanos du CROUS. Poésie, le 22 mars, au Latina. Musique des Antilles, du Brésil, de l'Afrique et des Amériques : concerts, les 12, 18, 20, 26 mars et 3 avril aux Bains et à la Maison des cultures du monde.

★ Latina, 20, rue du Temple, Paris (4[e]) (278-47-86) ; Maison des cultures du monde, 101, bd Raspail, Paris (6[e]) (544-72-30) ; Salle des AGF, rue de Richelieu, Paris (9[e]) ; Les Bains, 7, rue du Bourg-l'Abbé, Paris (3[e]) (887-01-80).





Stockholm vit pendant trois mois un « printemps de la musique française » ; les œuvres de nos compositeurs du vingtième siècle figurent au programme de trente concerts ; la capitale suédoise reçoit Henri Dutilleux, Iannis Xenakis, Philippe Manoury, ainsi que des artistes tels que Marie-Claire Alain, Michel Portal, Alain Meunier, l'Ensemble Intercontemporain, etc. Excellente occasion pour découvrir à notre tour, sur place, la richesse de la musique suédoise.

Musique en Suède

UNE VITALITÉ INTENSE

LA plupart des Français n'ont pas la moindre idée de la musique qui se fait en Suède. Pourtant, il y a toujours eu des échanges entre les deux pays, depuis le dix-septième siècle où la cour de Stockholm venait chercher chez nous des intellectuels de toutes disciplines.

Un maître de ballet, Antoine de Beaulieu, y avait précédé René Descartes en 1639, ainsi que des musiciens, violes et violons, constituant la « Chapelle française », sous la direction de Pierre Verdier, qui composa ainsi *la Naissance de la paix* sur un livret violemment antimilitariste... de Descartes ! L'invasion de nos musiciens fut telle que, selon Roger Cotte, les prêtres suédois fulminaient en chaire contre ceux qui *« ôtaient le pain de la main »* des natifs du pays. Moyennant quoi, ils furent remplacés par des Italiens.

Si, au dix-neuvième siècle, l'attraction qu'exerçait l'Allemagne fut dominante, les compositeurs suédois ont été nombreux à prendre le chemin de la France à notre époque (tel Gösta Nystroem, qui séjourna à Paris pendant douze ans), et il en est résulté cette vive curiosité et cette connaissance très approfondie de notre musique que nous avons signalées (*le Monde* du 19 février).

Notre propre ignorance vient sans doute de ce qu'aucun compositeur suédois n'a pris jusqu'à maintenant une véritable stature internationale ; à peine pouvons-nous citer le nom de Franz Berwald, au dix-neuvième siècle, dont quelques œuvres commencent à nous parvenir. Et ni les instrumentistes ni les chefs d'orchestre n'ont été plus heureux. Personne en revanche n'ignore que la patrie de Jenny Lind et de Birgit Nilsson est un des principaux fournisseurs des opéras du monde, en particulier de Bayreuth. Mais notre savoir ne va pas plus loin.

Pourtant la vie musicale en Suède manifeste une vitalité intense, comparable à celle de tous les grands pays européens.

Les concerts et les opéras sont florissants à Stockholm, Göteborg et Malmö, et lorsqu'on entend les responsables culturels du pays, leurs motifs de satisfaction et leurs récriminations, on croirait entendre les nôtres : sur l'irrésistible développement du goût pour la musique, le foisonnement des festivals d'été, le renouveau du folklore, la place démesurée du théâtre lyrique dans le budget de l'Etat, le cloisonnement social, le conformisme des programmes, le peu d'intérêt accordé aux compositeurs contemporains, les refrains sont les mêmes.

L'organisation de la musique offre cependant des traits originaux, à mi-chemin d'un dirigisme où l'Etat contrôle l'ensemble de l'activité et du système d'« économie mixte » en France. A côté du secteur privé, un Institut national, le Rikskonserter, est chargé de tout le secteur non rentable. Il a pour mission de mettre la musique à la portée de tous, dans ce pays étiré sur 1 600 kilomètres, où *la densité de population* ne dépasse pas vingt habitants au kilomètre carré.

Le bilan est impressionnant : grâce à neuf bureaux régionaux, plus de dix mille manifestations se déroulent chaque année dans les écoles, les hôpitaux, les maisons de retraite et sur les lieux de travail, complétées par des bibliothèques, des discothèques et un important matériel pédagogique. Un petit orchestre symphonique circule à travers le territoire et participe, avec l'Opéra du Norrland, à des représentations d'œuvres lyriques, adaptées en opéras de chambre (y compris *Aïda* ou *la Traviata*...) dans une salle itinérante. Des concerts de musique contemporaine tournent également dans l'ensemble de la Suède ; ce sera le cas, pour l'Année européenne de la musique, d'une œuvre de Messiaen, *Des canyons aux étoiles*.

A la différence de la France, c'est encore l'Etat et le Rikskonserter qui assurent la publication des disques non lucratifs jugés indispensables à la culture de la population, sous la marque Caprice, dont le catalogue comprend aujourd'hui trois cents titres, dans les genres les plus divers, diffusés en particulier à travers des clubs.

C'est évidemment par ce moyen que la Suède a la possibilité de briser le mur d'inconnaissance qui l'entoure. Encore faudrait-il qu'on trouve ces disques en France. Un accord semble sur le point d'être conclu avec une importante maison de distribution française. Il viendrait heureusement renforcer l'action du Centre culturel suédois de Paris qui, malgré son dynamisme, a quelque peu l'impression de prêcher dans le désert.

JACQUES LONCHAMPT.

CONNAISSEZ-VOUS STENHAMMAR ?

TOUTES les bonnes encyclopédies françaises renferment d'excellentes notices sur la musique suédoise, même si on ne les consulte guère ; il n'est donc pas nécessaire d'y ajouter une liste lassante de compositeurs importants, qui serait peu suggestive. Mieux vaut survoler rapidement cette histoire, en la cristallisant sur quelques musiciens capables de l'illustrer.

En laissant de côté le riche folklore, le chant grégorien, le choral protestant et les musiques de cour du dix-septième siècle, qui font largement appel aux compositeurs français, allemands et italiens, le premier nom important est celui de Johan-Helmich Roman, considéré comme « le père de la musique suédoise ».

Il mérite d'être connu en particulier pour sa *Musique pour Drottningholm* (1) qu'il écrivit en 1744 lors du mariage du prince Adolphe-Frédéric de Holstein-Gottorp avec la sœur de Frédéric II de Prusse, grande suite en vingt-quatre mouvements destinée à accompagner, pendant quatre jours, les cérémonies, les processions, les repas et les conversations. Cette œuvre charmante, solennelle, grave ou rustique, à la mode du temps, fournirait une excellente alternative à la *Water Music*, dont elle a l'écriture brillante et chamarrée, à défaut sans doute du puissant tempérament de Haendel.

De ce mariage fastueux devait naître le « Louis XIV Boréal », Gustave III, sous le règne de qui la musique suédoise vécut son premier âge d'or à la fin du dix-huitième siècle. C'est la belle époque du théâtre de Drottningholm, dont Gustave III voulait faire le temple de l'art dramatique et lyrique du royaume ; on y jouait Gluck, Monsigny, Piccini et Grétry, à côté d'œuvres suédoises. Mais le roi devait entrer dans l'histoire de l'opéra de manière plus tragique par son assassinat, en 1792, qui est à l'origine du *Bal masqué* de Verdi et d'une œuvre contemporaine fort intéressante, le *Tintomara* de Werle (*le Monde* du 2 février 1973).

Au dix-neuvième siècle, la musique suédoise subit tout naturellement l'influence des romantiques allemands, d'où se détache le talent très original de Berwald, longtemps incompris parmi les siens. L'essor des musiques nationales marque, dans tous les pays, le tournant du vingtième siècle, et une œuvre comme *la Vigile de la Saint-Jean* symbolise l'émergence du sentiment populaire suédois.

Mais l'on s'arrêtera surtout aux six *Quatuors à cordes* d'un compositeur parfaitement inconnu en France, Wilhelm Stenhammar, qui prit une large part dans le développement de la musique de son pays et vécut de 1871 à 1927. L'enregistrement de ces quatuors (2), qui a remporté en 1984 le Prix mondial du disque, est un événement. Ecoutés et réécoutés, ce sont bien des chefs-d'œuvre, d'une allure beethovénienne au début, mais qui peu à peu devient très personnelle. On est saisi par l'accent de cette musique intérieure, énergique, parfois rugueuse et dramatique, qui s'épanouit en merveilleuses visions hymniques, dans une écriture polyphonique dense et harmonieuse, sans le moindre remplissage.

Toutes les tendances européennes se retrouvent ensuite chez les nombreux compositeurs suédois qui vont se multiplier après la Grande Guerre, les Hilding Rosenberg et Gösta Nystroem, ou le « Groupe du lundi » formé d'Ingvar Lidholm, Sven-Erik Bäck, Sven-Eric Johanson et Karl-Birger Blomdahl, dont le fameux opéra sur les voyages interstellaires, *Aniara*, qui sera bientôt publié en disque compact.

Parmi les jeunes loups, le plus vigoureux m'a semblé Sven-David Sandström, quarante-trois ans, qui accumule des œuvres torrentielles, souvent agressives et horriblement surchargées, mais d'une force impressionnante, tels *Through and Through* et *Con tutta forza* (3), ou ce formidable *Requiem* (4) sur un texte de Tobias Berggren, dédié à Beate Klarsfeld et créé en 1982, grande protestation lyrique contre le meurtre des enfants juifs et les atrocités qui dévastent la terre depuis cinquante ans ; cette fresque saisissante, très bigarrée et expressionniste, s'achève par un « hymne de résurrection » pour chœur a cappella d'une beauté lumineuse.

Mais il y a sans doute bien d'autres œuvres à découvrir dans le riche panorama de la Suède d'aujourd'hui.

J. L.

(1) Disque Polar, POLS 361.
(2) Trois disques Caprice, 1201/03.
(3) Caprice, CAP 1244.
(4) Deux disques Caprice, 2015.

LE THÉÂTRE ENCHANTÉ

SUR le lac Mälar, les patineurs glissent comme des personnages de Breughel devant le château royal de Drottningholm, le Versailles suédois. Tout est silence, mais dans quelques mois les bateaux blancs de Stockholm accosteront ici, avec les belles écouteuses en grande toilette, pour la saison d'opéra, aussi courue que celle de Glyndebourne.

Pour l'instant, le petit théâtre dort sous son manteau de neige, d'autant plus frileusement qu'il est interdit de le chauffer (1), pour lui éviter le sort de tous ses congénères du XVIII[e] siècle. Lui-même succédait à un premier édifice construit en 1753, où des troupes dramatiques avaient joué en français Racine, Corneille, Voltaire et Diderot, et qui fut détruit par le feu.

Mais, depuis 1766, rien n'a changé dans ce joyau entre les joyaux : ni la salle très sobre (décorée par un Français, Adrien Masreliez), beige, avec des loggias encadrées de pilastres corinthiens dorés, étincelants dans l'harmonie bleue des banquettes où quatre cents spectateurs peuvent prendre place ; ni les deux uniques fauteuils, ceux du roi et de la reine, sur lesquels convergent toutes les lignes architecturales ; ni la scène baroque et sa prodigieuse machinerie.

Seules les chandelles ont été remplacées par des lampes intermittentes qui tremblotent sans danger, cependant que les décors, qui risquaient de tomber en poussière, ont été minutieusement reconstitués.

En visitant les coulisses et les étages, dont le plancher d'origine tremble sous vos pas, on entre dans un conte de fées, au milieu de ces tourniquets, poulies et filins en tous sens, capables de changer trente tableaux, et de ces machineries ingénieuses chargées de créer les illusions scéniques : canon à tonnerre, rempli de grosses pierres de calibres différents (que Pizzi a fait copier pour *les Indes galantes*), rouleaux tournés à la main pour figurer l'océan démonté, vaisseaux aériens des dieux, éclairs, feux de l'enfer, etc.

Étonnant destin de ce théâtre, fermé en 1800, transformé en entrepôt et en grenier, et qui, telle la Belle au bois dormant, s'est réveillé en 1921 sous la baguette magique d'un bibliothécaire venu chercher un tableau ! L'été suivant, Drottningholm commençait ses saisons d'opéra, où l'on joue Haendel, Purcell, Gluck, Haydn, *Mozart et bien d'autres dans les* décors et à la manière du XVIII[e] siècle (nous avons vu son ravissant *Orphée* de Gluck à Versailles en 1973). Tout autour de la scène, on rêve en visitant les cinquante loges qui servaient d'appartement aux comédiens. Les papiers peints et l'ameublement sont restés les mêmes. Le temps s'est arrêté.

J. L.

(1) Et d'y tourner des films : Ingmar Bergman a tourné en studio *la Flûte enchantée*, qui évoque si bien l'atmosphère de ce théâtre.



Sélection

CINÉMA

La Petite Fille au tambour de George Roy Hill

Mise en place d'un mécanisme impitoyable. Sur le théâtre du terrorisme, une femme est lâchée. Généreuse, disponible, fantasque, et très bonne comédienne, Charlie obtient sans le vouloir le meilleur rôle de sa vie. Mais c'est sa vie qu'elle joue, et l'intrigue est infernale. Entre Jérusalem et Beyrouth, Charlie renonce à elle-même. Quel levier pouvait-on trouver pour la convaincre de travailler aux côtés des services secrets israéliens ? L'amour, bien sûr.

La Strada, de Federico Fellini

La Strada, on croit connaître par cœur, on se souvient terriblement bien, à cause en particulier de la petite musique de Nino Rota, restée gravée dans les mémoires comme si c'était *hier*... Et pourtant ce chef-d'œuvre date de 1954, c'était le deuxième film de Fellini, son premier grand. *La Strada* sort à nouveau sur une copie toute propre. Émotion garantie intacte. Les images-échos où le maestro disait déjà tout ce qu'il n'a cessé ensuite de fouiller sans répit, ces tableaux patients demeurent sublimes. *La Strada :* la route, de cirques minables en fêtes de misère, et l'amour simple de Gelsomina, cervelle d'oiseau, pour Zampano, thorax d'acier, cœur de pierre (Anthony Quinn) brisant pour quelques sous des chaînes sur sa poitrine. Leur roulotte d'errante infortune. Un meurtre par quasi-inadvertance et semi-jalousie. Au bout du chemin le désespoir, une mer aux vagues sombres. La tristesse du monde. Gelsomina, c'était Giulietta Masina, l'épouse de Fellini, tête d'artichaut aux yeux de clown lunaire, cheveux collés, frusques élimées, un sourire, des sanglots. Aujourd'hui, ces temps-ci, dans les studios de Cinecitta, pour son Federico de mari et après une aussi longue absence, Giulietta Masina tourne dans un film qui s'appellera *Fred et Ginger*. Elle sera Ginger (Rogers), Fred (Astaire) étant joué par Mastroianni ; l'histoire de deux vedettes du music-hall, vingt ans après. Une autre *Strada ?*

ET AUSSI : ***Louise l'insoumise*****, de Charlotte Silvera (trois petites filles et la guerre d'Algérie. Prix Georges-Sadoul 1984).** ***Soldier's story*****, de Norman Jewison (Noirs et Blancs sur l'échiquier d'une enquête).**

THÉÂTRE

L'Heureux Stratagème, à l'Odéon

A l'Odéon, le Théâtre national de Strasbourg succède au Théâtre de l'Europe. Jacques Lassalle présente jusqu'au 14 avril sa mise en scène de *l'Heureux Stratagème (le Monde* du 25 décembre 1984). Marivaux ne nous quitte pas.

L'intrigue, comme ailleurs, tourne autour de sentiments incertains qui cherchent à s'assurer dans le mariage. Dorante veut épouser la comtesse, qui lui préfère le chevalier, qui pour elle délaisse la marquise, qui pour le reprendre entraîne Dorante dans un imbroglio de mensonges, dont chacun sort blessé. Cercle qui se ferme et enferme les domestiques en même temps que les maîtres.

Sans doute, les personnages cherchent-ils leur sincérité, mais ils ne voient que le néant. D'acte en acte, la nuit les recouvre. Les paroles sont des épées qui font mal, et que l'on retourne contre soi. Jacques Lassalle dispose avec rigueur la géométrie de ce jeu sans issue, en dégage la tension et les artifices, mais sans laisser aux acteurs le loisir de se déployer. Heureux stratagème, stratégie de l'échec.

MUSIQUE

Hippolyte et Aricie, salle Favart

Lorsque l'Opéra s'avisa de reprendre *Hippolyte et Aricie* en 1908, après un siècle et demi d'absence, Debussy salua l'événement avec autant d'enthousiasme que de mélancolie ; il savait bien que la musique de Rameau serait dure à mâcher parce qu'elle manque de « sauce », qu'elle est exigeante et un peu hautaine. Depuis trois quarts de siècle, les choses n'ont guère changé : malgré quelques succès, dus parfois à la richesse des décors, Rameau reste une curiosité, un luxe que se payent quelques théâtres. Ainsi, la production d'*Hippolyte et Aricie* a-t-elle été déjà éprouvée à Aix-en-Provence en 1983 puis à Lyon. On a confié à Pier Luigi Pizzi le soin d'emballer la chose aussi luxueusement que possible (mise en scène, décors et costumes) ; les musiciens ordinaires de l'Opéra seront remplacés par ceux de l'Ensemble baroque William Christie, et la compagnie Ris et Danceries viendra donner les scènes de ballets. Beaucoup de jeunes chanteurs feront à cette occasion leurs débuts sur notre deuxième scène nationale, et c'est justice puisque, en 1733, Rameau faisait aussi avec cette œuvre ses débuts de compositeur lyrique : il n'avait que cinquante ans (les 16, 18, 20, 22, 23, 25, 26, 28 et 30 mars, 1er, 6 et 8 avril, à 19 h 30).

JAZZ

Cedar Walton et le World Saxophone Quartet

Le World Saxophone Quartet règne le 18 mars sans autre accompagnement que quatre musiciens de premier plan (David Murray, Julius Hemphill, Oliver Lake et Hamiet Pluiett). Les deux jours suivants, autres figures importantes de la scène new-yorkaise, appartenant à la génération précédente : Cedar Walton et le batteur Billy Higgins. Raconter leur carrière, ce serait refaire l'histoire du jazz de ces trente dernières années.

DANSE

Expression contemporaine

Toujours aussi vivante et variée, la danse contemporaine propose plusieurs spectacles à ne pas manquer, en particulier *Balatum* de Michèle-Anne de Mey au Centre Georges-Pompidou. Cette jeune danseuse belge, tout comme sa compatriote Anna-Teresa de Keersmaecker — avec qui elle a débuté, — a réussi à détourner la technique répétitive et minimale de la « post modern dance » au profit d'une expression ambiguë, à mi-chemin entre les jeux de l'enfance et la simulation. Sa rêverie hypnotique se cristallise sur les motifs géométriques d'un linoléum (du 15 au 17 mars). A l'Hexagone d'Évry, Marie-Christine Gheorghiu et sa compagnie présentent une création axée sur les rapports entre la danse et la musique rock, avec la participation du groupe Rita Mitsouko (du 14 au 16 mars)

ET AUSSI... ***L'actuel programme de Ballet de l'Opéra avec*** **Before nigth fall,** ***une création de Nils Christe, un chorégraphe hollandais solide et tourmenté, et deux reprises de Balanchine,*** **le Palais de cristal** ***et*** **Agon** ***qui mobilisent tous les jeunes talents de la maison.***

EXPOSITIONS

Nouveaux Plaisirs d'architecture au Centre Pompidou

Comme toutes les expositions organisées (ou réorganisées) par Jean Dethier, ces *« Nouveaux Plaisirs d'architecture »*, au Centre de création industrielle, sont d'abord une opération de séduction. Les enfants et les amateurs d'insolite s'amusent devant des maquettes qui sont autant de maisons de poupées et de curiosités fantasmagoriques. Mais ces maquettes aussi, avec les dessins qui les accompagnent, les manifestes, les proclamations haut et fort des architectes les plus inventifs d'Europe et des Etats-Unis depuis 1968. L'arbre généalogique des « tendances » ici représentées est à peu près impossible à repérer ou à dessiner : modernes attardés, après-modernes, post-modernes, pour s'en tenir à un vocabulaire correct. Ils sont tous inventifs, ils ne sont pas tous géniaux, et ils sont peu nombreux à être français dans cette collection prêtée par le Musée d'architecture de Francfort. Ce n'est donc pas par patriotisme, ni par souci documentaire qu'il faut se rendre à Beaubourg. C'est juste pour rêver d'un pays où l'architecture serait reine.

ET AUSSI... Charlotte Perriand, ***au Musée des arts décoratifs (moderne) ;*** **Décors d'Alain Batifoulier,** ***Galerie Archétype (architectural) ;*** **L'architecture en représentation,** ***au Centre national de documentation du patrimoine (scientifique et poétique) ;*** **La géométrisation de l'homme** ***au Théâtre du Rond-Point (définitif)***

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale : rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

MNAM

L'INSTRUMENTARIUM DE KLAUS RINKE. Forum. Jusqu'au 6 avril.

CCI

NOUVEAUX PLAISIRS D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 22 avril.

DES OBJETS SANS PROBLÈME. Jusqu'au 15 avril.

BPI

IMAGE ET SCIENCE. Jusqu'au 20 mai.

LA VOIX. Maintenant et ailleurs. Jusqu'au 10 juin.

LES GRANDS PRIX AUTOMOBILES. Photographies de B. Bakalian. Jusqu'au 8 avril.

HENRIETTE BICHONNIER ET SES ILLUSTRATEURS. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 25 mars.

COULISSEN. Photographies de Van Edwin Brys. Jusqu'au 18 mars.

Musées

L'IMPRESSIONNISME ET LE PAYSAGE FRANÇAIS, Grand Palais, place Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h, mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F ; samedi : 16 F (gratuit le 18 mars), jusqu'au 22 avril.

EDOUARD PIGNON. Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower *(voir ci-dessus)*. Entrée : 20 F ; samedi : 13 F. Jusqu'au 15 avril.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6 × 13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

LES PEINTURES DE HANS HOLBEIN LE JEUNE AU LOUVRE. Musée du Louvre, Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26), sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 15 avril.

GRAVEURS FRANÇAIS DE LA SECONDE MOITIÉ DU XVIIIe SIÈCLE. Musée du Louvre *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 6 mai.

AMÉNAGEMENT DU GRAND LOUVRE. État actuel du projet. Orangerie des Tuileries, entrée côté Seine (265-99-48). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

GUSTAV MAHLER (1860-1911). Un homme, une œuvre, une époque. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 mars.

BERTRAND LAVIER - JEAN-PIERRE RAYNAUD. Noir et blanc. - NIELE TORONI. Arc au Musée d'art moderne de la ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 avril.

DONATION REDON-TOULOUSE-LAUTREC : la baraque de la Goulue - L'ART DU VANNIER - ASPECTS DE L'ART EN TERRE D'ISLAM. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15.

DESSINS DE RODIN. Premier volume de l'inventaire. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 18 mars.

ROBERT JACOBSEN. Musée Rodin *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 15 avril.

PERMANENCE DE L'ORFÈVRERIE FRANÇAISE : Collections du Musée des arts décoratifs, 16e au 18e siècle. — Le métier d'orfèvre et l'histoire des poinçons. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 17 mars.

CHARLOTTE PERRIAND, « UN ART DE VIVRE ». Musée des arts décoratifs *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 1er avril.

AFFICHES DU CINÉMA FRANÇAIS. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09), sauf mardi ; de 12 h à 18 h. Jusqu'au 15 avril.

LE STYLE ET LE CHAOS. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-25-95). Sauf lundi, de 11 h à 19 h ; jeudi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 30 avril.

PIERRE BAUDOUIN. 40 tapisseries de peintres de 1947 à 1970. Musée de la Seita, 12, rue de Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

RAYMOND MARTIN A LA MONNAIE. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

LUTÈCE-PARIS DE CÉSAR A CLOVIS. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'à fin mars.

SAINT PAUL-SAINT LOUIS. Les Jésuites à Paris. Musée Carnavalet *(voir ci-dessus)*. Jusqu'au 2 juin.

PIVOINES DE CHINE. Photographies-tableaux de Sir Peter Smithers. Quelques pivoines dans l'art chinois. Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 28 avril.

FÊTES TRADITIONNELLES EN CHINE ET AU JAPON. Musée Kwok On, 41, rue des Francs-Bourgeois (272-99-42). Sauf sam. et dim., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 juillet.

DE LA MODE ET DES LETTRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 14 avril.

APRÈS LA PLUIE, LE BEAU TEMPS... LA MÉTÉO. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F. Jusqu'au 15 avril.

FERDINAND BERTHOUD (1727-1807), horloger mécanicien de la marine. Musée de la marine, palais de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée : 11 F. Jusqu'au 17 mars.

SALON DE LA MARINE 85. Musée de la marine (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er avril.

SILLAGES POLYNÉSIENS. Musée national des techniques, 270, rue Saint-Martin (271-24-14). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 11 avril.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60) Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 31 juillet.

Centres culturels

LIPSI — GEORGES NOEL. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Jusqu'au 21 avril.

VILLES D'EAUX EN FRANCE. ENSBA, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 24 mars.

ARCHITECTURES DE LA REUTILISATION. Un projet pour la ville. CNMH, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). T.l.j., de 10 h à 18 h. Du 15 mars au 17 avril.

L'ARCHITECTURE EN REPRÉSENTATION. Cndp, Hôtel de Vigny, 10, rue du Parc Royal (271-22-02). Sauf dim. et lundi, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au30 mars.

PEINTURE : LA VOIE ABSTRAITE. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Sauf mardi, de 11 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.

J. CHARDON, bronzier d'art et les ateliers de moulage du musée du Louvre. Trianon de Bagatelle, bois de Boulogne (entrée Sèvres). Du 16 mars au 28 avril.

VIRGINIO FERRARI. Sculptures et dessins. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 27 avril.

BIENNALE DES PEINTRES DU 13e ARRONDISSEMENT. Chapelle de la Salpêtrière, 47, boulevard de l'Hôpital (570-27-27). Jusqu'au 10 avril.

SHOGUN. Espace Cardin, 1, avenue Gabriel (266-17-30). T.l.j., de 10 h à 19 h. Entrée : 35 F, jusqu'au 14 mai.

ULF TROTZIG. — LEIF TJERNED. Peintures. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 avril.

GRANDES OPTIONS DE L'ART VÉNÉZUÉLIEN : Géométrie et cinétisme. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic (553-29-98). Sauf sam. et dim., de 10 h à 14 h. Jusqu'au 28 mars.

LE CHAMAN-ARTISTE. L'art contemporain des indiens Huichols du Mexique. Centre culturel du Mexique, 28, boulevard Raspail (549-16-26). Sauf dim., de 10 h à 18 h ; sam., de 14 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 avril.

PHOTOGRAPHIE - PATIENCE ET ENNUI : Aspects de la photographie professionnelle. Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 13 h à 20 h. Jusqu'au 28 mars.

DÉCOUVERTE DU MONDE. Cartographes et cosmographes. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Sauf lundi, de 10 h à 19 h. Jusqu'au 24 mars.

REGARDS DUR L'ARGENTINE D'AUJOURD'HUI. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (354-33-38). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

FRANÇOISE CARRASCO : les raku callas. Hall de la salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Sauf sam. et dim., de 18 h à 23 h. Jusqu'au 28 mars.

SALON INTERNATIONAL D'ART NAIF. Mairie, 78, rue Bonaparte. T.l.j., de 11 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.

COULEURS DU NORD. Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann. Sauf dim., de 9 h à 19 h ; sam., de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 30 mars.

LE SYMBOLISME CONTEMPORAIN DANS LES ARTS DU FEU. Grand Orient de France, 16, rue de Cadet (523-20-92). Sauf dim., de 14 h à 18 h 30.

ALDIR MENDES DE SOUZA. Galerie Debret, 28, rue La Boétie (563-46-55). Jusqu'au 29 mars.

BANDE DESSINÉE ET DESSIN D'HUMOUR. Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert (554-95-31). T.l.j., de 9 h à 18 h. Jusqu'au 30 mars.

JACQUES AUDIBERTI. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Sauf dim., de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 27 avril.

TIRELIRES : OBJETS D'ART. De l'Antiquité au XIXe siècle. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 7 avril.

LA FACTURE INSTRUMENTALE. Images d'un atelier de lutherie. Centre d'information du Festival du marais, 68, rue François-Miron (887-74-31). Sauf dim., de 14 h à 18 h ; sam., de 15 h à 18 h. Entrée libre. jusqu'au 6 avril.

DU NŒUD AUX NOUAGES : le macramé. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 23 mars.

PARIS - LA DÉFENSE. Tour Montparnasse, 33, avenue du Maine, 56e étage. Tlj de 10 h à 21 h 30. Jusqu'au 31 mars.

Galeries

LES ANNÉES 60. Peintures. Galerie G, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (548-10-22). Jusqu'au 30 mars.

PAYSAGES : Abboud, Afnan, Assadour, Astoule, Haddad, Henein, Madlener. Galerie Faris, 50, rue l'Université (544-29-48). Jusqu'au 30 mars.

BURATONI & FOUQUE. Parc : les fontaines. Galerie M. Guiol, 22, rue de Poitou (271-60-06). Jusqu'au 4 mai.

POUL ANKER BECH. Peintures récentes. Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 30 mars.

JALONS CONTRASTÉS 1902-1982 : de Matisse à Warhol. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (325-84-20). Jusqu'au 30 avril.

MASQUES ANIMALIERS DE L'HIMALAYA. Le toit du monde, 33, rue Berthe (223-76-43). Jusqu'au 8 mai.

PIKOULA — GOLUB. Dessins. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 30 avril.

LES TETES DE L'ART : Baey, Cebes, Couprie, Krasno, Pincas, Subira-Puig, Szekely, etc. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 27 avril.

COLETTE BOSQUET. Petites sculptures, dessins — STUPAR. Gouaches récentes. Galerie C. Dubois, 420, rue Saint-Honoré (260-13-44). Jusqu'au 5 avril.

VERTICALITÉS : Kuroda, Marfaing, Barre, Kirili, Ighebrionen, Resal, etc. Galerie B. Jordan, 54, rue de Verneuil (296-37-47). — Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). — Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (548-45-15. — Galerie Neotu, 43, rue de Verneuil (261-01-74). Du 15 mars au 17 avril.

CLAUDE BEAUJOUR. Tapisseries, gouaches, dessins. Galerie de l'hôtel Astra, 29, rue Caumartin (266-15-15). Jusqu'au 18 avril.

JANOS BER. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 6 avril.

JEAN-FRANÇOIS BRIANT. Sculpture. Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 4 mai.

BRUETSCHY. Peintures. La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (633-34-14). Jusqu'au 30 mars.

BERNARD BUFFET, l'automobile. Galerie Maurice-Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 30 mars.

BURRI. Combustioni Cretti Cellotex 1964-1984. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 30 avril.

ALEX CASSEL. Galerie la Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 14 avril.

ROLAND CAT. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 20 avril.

CLAYETTE. Les grandes répliques du théâtre de V. Hugo. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 30 mars.

ANNE DELFIEU. Cartons-reliefs. Galerie Raph', 12, rue Pavée (887-80-36). Jusqu'au 12 avril.

ROGER DERIEUX. Collages peintures. Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 30 mars.

DORNY. Topomorphoses. Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 30 mars.

JEAN DUBUFFET. Exercices lithographiques 1982-1984. Galerie-atelier Bordas, 7, rue Princesse (326-26-97). Jusqu'au 11 mai.

GUY FEINSTEIN. Peintures et pastels. Galerie Sculptures, 11, rue Visconti (634-23-30). Jusqu'au 6 avril.

ALBERT FERAUD. Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Île (633-56-02). Jusqu'au 6 avril.

JOCHEN GERZ, travaux photographiques 1984. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 30 mars.

PHILIPPE JUDLIN. Œuvres récentes. Galerie C. Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67). jusqu'au 6 avril.

FERDINAND KULMER. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 6 avril.

G. ET C. LEPAPE. Peintures, dessins. Galerie Ile des Arts, 66, rue Saint-Louis-en-l'Ile (326-02-01). Jusqu'au 15 avril.

GUY LEZACHMEUR. Peintures. Galerie La Tempera, 22, rue de Miromesnil (265-86-39). Jusqu'au 13 avril.

LI SHUANG. Galerie James-Mayor, 34, rue Mazarine, (326-60-34). Jusqu'au 20 avril.

ROBERT MAPPLETHORPE. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 mars.

JONIER MARIN. Dessins 1999-1985. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 31 mars.

MAYO. Cinquante ans de peinture. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 20 avril.

MERONA. Peintures récentes. Galerie Romanet, 30, rue de Seine (326-46-70). Jusqu'au 23 mars.

MINAUX. Pastels. Galerie Tendances, 105, rue Quincampoix (278-61-79). Jusqu'au 30 avril.

PHILIPPE MONNET. Peintures. Galerie Muscade, 21, rue du Petit-Musc (272-15-80). Jusqu'au 20 mars.

TAKASHI NARAHA. Sculptures en granit. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). A partir du 15 mars.

HENRIK NEUGEBOREN, dit Henri Nouveau. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (325-52-73). Jusqu'au 10 avril.

GEORGES NOEL. Œuvres sur papier 1977-1984. Galerie Christian Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 21 avril.

PARELL. Galerie Georges Fall, 57, quai des Grands-Augustins (633-52-45). Jusqu'au 13 avril.

JULIO PACHECO-RIVAS. Le Latina, 20, rue du Temple (278-47-86). Jusqu'au 27 mars.

CHRISTIAN PERRAIS. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Jusqu'au 30 mars.

LUC PEIRE. Œuvre gravé 1964-1985. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 18 avril.

JEAN PEYRISSAC. Galerie Charley Chevalier, 27, rue de la Ferronnerie (508-58-63). Jusqu'au 31 mars.

SIMONE PICCIOTTO. Peintures et reliefs. L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 29 mars.

M. PISTOLETTO. Les 4 saisons. Galerie de France, 53, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 27 avril.

SERGE POLIAKOFF. Estampes 1946-1969. Galerie gravure actuelle, 53, rue de Seine (325-53-52). Jusqu'à fin avril.

ANDRÉ QUEFFURUS. Galerie D. Manière, 11, Pastourelle (277-04-26). Jusqu'au 11 avril.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. Gilbert Brownstone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'au 31 mars.

RAUL RUSSO. Période parisienne 1912-1984, Galerie Fr.-Roosevelt, 12, avenue Franklin-Roosevelt (256-37-89). Jusqu'au 30 mars.

DAVID SALLE. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 mars.

TIROUFLET. Crayons de couleur. Galerie Jean Peyrole, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 30 mars.

TONGIANI. Le Déluge. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 mars.

VULLIAMY. Peintures. Galerie N. Bresson, 56, rue de l'Université (222-58-09). Jusqu'au 25 avril.

En région parisienne

ARGENTEUIL. Expressions textiles. CC, 3, rue des Gobelins (961-25-29). Sauf dim., de 15 h à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

BRIE-COMTE-ROBERT. Victor-Hugo. Maison pour tous (405-03-53). Mer., sam. et dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 26 avril.

CERGY-PONTOISE. Charles Semser, sculptures polychromes. Centre culturel André-Malraux, place des Arts (030-33-33). Du mercredi au samedi, de 15 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 mars.

CORBEIL-ESSONNES. Ethnologies de l'imaginaire : Chacallis, Houdouin, Pourtaud, Ransa, Robelin. CAC Pablo-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Sauf lundi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 ; dim., de 16 h à 19 h. Jusqu'au 30 mars.

CRÉTEIL. Vera Szekely. Maison des arts André-Malraux, place Salvador-Allende (899-90-50). Sauf lundi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 mars.

LA DÉFENSE. Expression Terre. Galerie de l'Esplanade (796-25-49). De 11 heures à 19 heures : samedi et dimanche de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 20 mars.

IVRY-SUR-SEINE. Joël Kermarrec. Peintures et dessins. Galerie F. Léger, 93, avenue G. Gosnat (670-15-71). Sauf dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 13 avril.

JOUY-EN-JOSAS. Vivre en couleur : mobilier contemporain. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (956-46-46). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 28 avril.

LE VÉSINET. Année Victor Hugo. Hommage à J.-L. Barrault. CAL, 59, boulevard Carnot (976-32-75). Tous les jours, de 14 h 30 à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

L'HAY-LES-ROSES. Henri Landier. 30 ans de gravure. CCC, 34, rue Jean-Jaurès (663-31-40). Sauf lundi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 29 mars.

MALAKOFF. Basile Vignes. Peintures. Théâtre 71, place du 11-Novembre (655-43-45). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 28 mars.

MEAUX. Paul Niclause, 1879-1958. Musée Bossuet, ancien palais épiscopal (434-84-45). Jusqu'au 5 mai.

NEUILLY-SUR-SEINE. Satie dans les salons. C.-C. Arturo Lopez, 12, rue du Centre (747-86-84). Sauf mardi, de 14 h 30 à 17 h. Jusqu'au 23 avril.

NOINTEL. Jean Rustin. Peintures — Gérard Bignolais. Sculptures Château (034-66-88). De 14 h à 18 h ; sam., dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h 30. Jusqu'en mai.

PONTOISE. Sculptures du XXe siècle. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai. — **Honoré Daumier. Sculptures.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.

SÈVRES. Richesses de la céramique dans les musées de Picardie. Musée national de la céramique, place de la Manufacture (534-99-05). Sauf mardi, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 6 avril.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier 1985. Centre J.-Prévert. Place de Pietrasanta (427-94-99). Jusqu'au 21 avril.

En province

ANGERS. Félix Lorioux. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 8 avril. — **La maison paysanne chinoise.** Musée Pincé, 32 bis, rue Lenepveu (88-94-27). Jusqu'au 21 avril.

AMIENS. Pac Picardie : Travaux de Ben, Cueco, Lagneau, Hughes, Daquin. Jusqu'au 24 mars. — **Le mirage du réel : photographies de F. Fontana.** Jusqu'au 31 mars. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36).

AUXERRE. L'homme préhistorique dans l'Yonne. Musée d'art et d'histoire, 3, place du Coche-d'Eau (51-09-74). Jusqu'au 6 mai. — **Cimaises à prendre : C. Corguillet.** Centre culturel de l'Yonne, abbaye Saint-Germain (46-68-89). Jusqu'au 10 avril.

BARBENTANE. André Valensi. Mas de l'enfant, route des Carrières (90) 95-60-21). Jusqu'au 31 mars.

BEAUVAIS. Le fer gaulois. Musée départemental de l'Oise, ancien palais épiscopal (445-13-60). Jusqu'au 10 mai.

BORDEAUX. Art minimal no 1, la ligne jusqu'au parallélépipède : Frank Stella ; Richard Long. Musée d'art contemporain, Entrepôt Lainé, rue Foy (44-16-35). Jusqu'au 21 avril.

BOURGES. Tatiana Alamos. Tapisseries boîtes poème. Maison de la culture, place André-Malraux (20-13-84). Du 16 mars au 10 avril.

CAMBRAI. Le Frac Nord-Pas-de-Calais. Base de loisirs (78-33-20). Jusqu'au 13 avril.

CHARTRES. Buffoli. Sculptures. Cassinet. Peintures et dessins. Morice. Peintures. Rachador. Photographies. Musée des beaux-arts, 29, rue du Cloître Notre-Dame (36-41-39). Jusqu'au 29 avril.

CHATEAUROUX. Affinité de principe : Autard, Combey, Perrais, Plon, etc. Centre d'art contemporain, place Sainte-Hélène (34-98-25). Jusqu'au 30 mars. — **Les années 50.** Espace des Cordeliers.

DIJON. Dessins de Girodet, 1767-1824. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (30-31-11). Jusqu'au 6 juin.

FLAINE. Le Frac Rhône-Alpes à Flaine. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 15 avril.

GRENOBLE. Pontoreau, sculptures. Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 25 mars.

LE PUY-EN-VELAY. L'histoire de France illustrée. Musée Crozatier, jardin Henri-Vinay (09-38-90). Jusqu'au 15 avril.

LYON. Collection 1984 : Aubanel, Anselmo, Barry, Boltanski, Burkhardt, Flavin, Fontana, Kraut, Merz, etc. Musée Saint-Pierre (828-07-66). Jusqu'au 15 avril. — **Beaugrand, Raymond, Tremblay, Vilmouth : Soyons sérieux !** Elac, centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 14 mai. — **Lumières avant Lumière.** Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 24 mars. — **Richesses du roman populaire de Balzac à Simenon (1820-1945).** Bibliothèque de La Part-Dieu (862-85-20). Jusqu'au 27 avril.

MARSEILLE. Georges Autard. Arca, 61, cours Julien (42-18-01). Jusqu'au 29 avril.

METZ. L'architecture religieuse en Russie. Musée, 2, rue du Haut-Poirier (775-10-18). Jusqu'au 31 mars.

NANTES. Michel Seuphor. Inscriptions. Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clemenceau (74-53-24). Jusqu'au 15 avril.

NICE. Gérard Titus-Carmel. Nuits. Galerie des Ponchettes, 77, quai des États-Unis (62-31-24). Jusqu'au 28 avril. — **Christian Vialard.** Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 24 mars.

POITIERS. Sculptures du Frac Rhône-Alpes. Musée Sainte-Croix, rue Saint-Simplicien (41-07-53). Jusqu'au 9 avril. — **Marges d'une utopie : le travail et les hommes dans les planches de l'Encyclopédie.** Hôtel de Rochefort (88-12-69). Jusqu'au 29 mars.

RENNES. Sur/Exposition. Regards sur l'exposition d'art contemporain. Musée des Beaux-Arts, 20, quai Émile-Zola (79-44-16). Jusqu'au 12 mai.

LES SABLES-D'OLONNE. Robert Combas. Rétrospective. Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-DIÉ. Trésors des Mérovingiens en Champagne. — Bilger, Luttringer, Zubeil : peinture et sculpture. Musée municipal, place Georges Trimouille (55-21-56). Jusqu'au 31 mars.

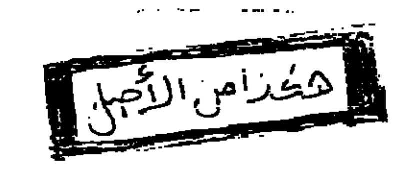
TOULON. Anthologie de la création contemporaine dans le Var. Musée, 113, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 31 mai. — **Sélection d'art contemporain dans les collections du musée de Toulon.** Musée Naval.

TOULOUSE : les Ruines de l'esprit : Gérard Georges Lemaire. Atelier Bellini, 12, rue des Blanchers (21-05-69). Jusqu'au 26 mars ; **Gaston Chaissac.** École nationale de l'aviation civile, 7, avenue E.-Belin (55-79-99). Jusqu'au 31 mars ; **1860-1920 : un siècle de réclames alimentaires.** Centre municipal de l'affiche, 58, allée Charles-de-Fitte (59-11-22). Jusqu'au 30 mai.

VALENCE. Autour d'Hubert Robert. Jusqu'au 30 mars — **1960-1980, autour de la figurative-narrative.** Jusqu'au 9 avril. Musée, 4, place des Ormeaux (43-93-00).

VALENCIENNES. Autour de Watteau : Peintures, dessins, sculptures. Musée des beaux-arts, boulevard Watteau (46-21-09). Jusqu'au 30 mars.

VILLEURBANNE. Art vidéo. Le Nouveau musée, 11, rue Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 20 avril. — **Eduardo Arroyo.** Galerie de l'Hôtel de Ville (868-81-11). Jusqu'au 13 avril.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

OTHELLO III : Bastille (357-42-14) 19 h, (13).

LULU : Cartoucherie du Chaudron (328-97-04) 20 h 30, (13).

LES HIVERNANTS : Espace Marais (271-10-19) 18 h 30, (13).

ATLANTIDE MA MORT : Grand Hall Montorgueil (296-94-06) 20 h 30, (13).

HALO : Plaisance (320-00-06) 20 h 30, (13).

UNE CONSPIRATION : Théâtre 347 (874-44-30) 20 h 30(13).

L'OMBRE D'EDGAR : Lucernaire (544-57-34) 18 h, (13).

L'HEUREUX STRATAGÈME : Odéon (325-70-32) 20 h 30, (14).

RELAX : Eden Théâtre (356-64-37) 21 h, (15).

TRAGÉDIE DANS LES CLASSES MOYENNES : Escalier d'or (523-15-10) 20 h 30, (15).

LE SOLEIL N'EST PLUS AUSSI CHAUD : Boulogne, TBB (603-60-44) 20 h 30, (15).

LES MÉMOIRES D'UN BOUNHOUMME : Tep (364-80-80) 20 h 30, (19).

BRECHT OPÉRA : Dejazet (887-97-34) 22 h 30, (19).

SCÈNES D'AMOUR PERDUES : Petit Théâtre (874-44-30) 20 h 30, (19).

HORS PARIS

MONTPELLIER : *Six personnages en quête d'auteur*, par l'Atelier de Louvain la Neuve, accueilli par le NTPM au Théâtre Grammont les 16, 18, 19 et au Théâtre municipal ; le 21.

DOUAI : *Je voulais encore dire quelque chose, mais quoi*, par le Théâtre du Ciel noir (27) 87-07-78 à l'Ancien Arsenal. Du 19 au 26.

LIMOGES : *Teresa d'Avila*, de Louise Doutreligne, *mise en scène de* Jean-Luc Palier, coproduction du Centre dramatique du Limousin, (55) 33-40-50 à la Crypte des Jésuites. Du 19 au 23 mars et du 16 au 20 avril.

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), Ballet : mer, ven, 19 h 30, sam, 14 h 30 et 20 h 30 : Agon, ballet de G. Balanchine (mus de Stravinski) et le Palais de cristal, de G. Balanchine. (mus. de G. Bizet).

SALLE FAVART (296-06-11) : sam, lun, 19 h 30 : Hippolyte et Aricie ; Concert : le 19, à 20 h : Alban Berg et son temps.

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), mer., 20 h 30 : Félicité ; ven, lun, mar. 20 h 30 : sam. et dim. 14 h 30 : le Triomphe de l'amour ; jeu. sam. dim. 20 h 30 : la Mort de Sénèque.

☞ CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer le 13 à 18 h 30 : A. Badiou lit V. Hugo ; le 16 à 15 h : le Violon violet (dern.) ; Grand théâtre (dim. soir, lun.) 20 h, dim. 15 h : Hernani ; Théâtre Gémier (D. soir, lundi) 20 h 30, dim. 15 h : Hôtel de l'homme sauvage.

ODÉON (325-70-32) (mer., D. soir, lun.) : 20 h 30, dim. 15 h : l'Heureux Stratagème.

PETIT ODÉON, (325-70-32) (lun) 18 h 30 : la Donna et Olympe Dort.

☞ TEP (364-80-80) Théâtre (D. soir, lun., mar.), 20 h 30 ; dim. 15 h : les Trois Chaleurs ; le 19 à 19 h : les Mémoires d'un Bounhoumme ; 21 h 15 : L'Engeance ; Cinéma : sam. à 14 h 30 : le Sabotier du Val de Loire, de J. Demy ; le Temps des châtaignes, de J.M. Barjol ; Bibi, de Ph. Haudiquet ; Ma vache et moi, de B. Keaton.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-Rencontres : le 14 à 18 h30 : Le roman rose, une littérature populaire ; Concerts/animations : Le 14 à 18 h 30 : musique de chambre avec les solistes de l'Eic (Schoenberg, Boulez, Tôn-Thât-Tiêt, Ferneyhough, Debussy) ; le 18 à 20 h 30 : Concert « Voce ». Ensemble 2e2m (Heisler, Reibel, Stroe, Malherbe, Brizz) ; à 21 h : Femmes et musique. Concert Sharon Kanach, Carol Robinson ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films Bpi (T.l.j. sauf mardi) : à 13 h : Mais qu'est-ce qu'elles veulent, de C. Serreau ; 16 h : L'envers de la forme : Nicolas de Staël de P. Samson ; 19 h : Beyrouth : à défaut d'être mort, de T. Rached ; Le mois du livre à la Bpi. Ecrits en images : (T.l.j. sauf mardi) à 13 h : Sartre, d'A. Astruc et M. Contat ; à 16 h : Albert Camus, de P. Vecchiali et C. Chairval ; 19 ; D'un Céline l'autre, de Y. Bellon. Cinéma du réel. (T.l.j. sauf mardi) de 14 h à 20 h 30 : Pour le programme téléphoner au Centre ; Le cinéma africain : le 18 à 14 h 30 : Caméra d'Afrique, de F. Boughedir ; 17 h 30 : Bon voyage Sim. Femme, village, voiture, argent, de M. Alassane ; 20 h 30 : Saitane. Le Wazzou polygame, de O. Ganda.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Lyrique : Jeu., sam., 20 h 30 : La Traviata ; Concerts : le 18 à 18 h 30 : R. Yakar/M. Damonte. (Gounod, Fauré, Bellini, Respighi, etc.) ; à 20 h 30 : I Musici (Manfredini, J.-C. Bach, Locatelli, Roussel, Martin).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), (D. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 14 h 30 : Volpone, de Jules Romains ; à 18 h 30 : les 15 et 16 : Paolo Conté ; le 18 : Pierre Meige ; le 19 : M. Portal, M. Dalberto et le Quator Hagen.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), (D. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. à 16 h : la Milliardaire.

Les autres salles

☞ A. DEJAZET (887-97-34) (D. soir, lun.), 20 h, dim. 15 h : la Poussière de soleils ; le 19 à 22 h 30 : Brecht opéra.

AMANDIERS (366-42-17) (D., L.), 20 h 30 : Folies burlesques internationales.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70) (D., L.) 20 h 30 : le Terrier.

ARTISTIC-ATHEVAINS (379-06-18), les 14, 15 à 20 h 30, le 16 à 14 h 30 et 20 h 30, le 17 à 16 h 30 : Roo Too Too it Parade.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), mer. 15 h : le Misanthrope ; 21 h : Asmodée ; sam. 15 h : le Cœur innombrable ; vend. 18 h 30 : Une heure avec Marivaux ; ven., sam., lun., mard. 21 h, dim. 15 h : Moi-29e à l'ombre.

ATHENEE (742-67-27), Salle L.-Jouvet, mer., mar. 19 h, jeu., ven., sam. 20 h 30, *dim. 16 h : Roméo et Juliette.* Salle C.-Bérard, mer., mar., 18 h 30, jeu., ven., sam. 20 h 30 : Impasse Privé.

☞ BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 19 h 30, dim. 17 h : Othello III.

BATACLAN (700-30-12), le 18 à 20 h 30 : Ligue d'improvisation française.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30 : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36) I (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Rêves (dern. le 17). II. Ven., sam. 21 h ; dim. 15 h 30 : Premier Amour (dern. le 17). ☞ Th. de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30 : dim. 16 h : les Incurables. *Chaudron (328-97-04) (D. soir,* L.), 20 h 30, dim. 16 h : Lulu.

☞ CINQ DIAMANTS (D., L.), 20 h 30 : les Femmes fatales.

CC XVII (227-68-81), le 13 à 20 h 30 : Charivari.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30, jeu. 14 h : Mille francs de récompense (dern. le 16) ; La Resserre (D., L.), 20 h 30 : le Dernier Jour d'un condamné ; Galerie, le 19 à 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

☞ CITHEA (357-99-26), 19 h : Miroirs (dern. le 16).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : le Baiser d'amour.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D. soir, L.), 21 h 15, dim. 15 h 30 : *Messieurs les ronds-de-cuir.*

DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

☞ DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 19 h : Colette dame seule ; 21 h : Tokyo, un bar, un hôtel.

☞ DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

EDEN-THÉATRE (356-64-37) (D.), 21 h : Relax (à partir du 15).

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : Big Bang dans l'île de Callisto.

☞ ESCALIER D'OR (523-15-10), ven., lun., mar. 21 h, sam. 15 h 30 et 21 h, dim. 17 h : Tragédie dans les classes moyennes (à partir du 15).

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05) (D.), 20 h 30 : Morpioni's palace.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D. L.), 20 h 30 : la Parenthèse de sang ; (Mer., D.) 22 h 15 : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19) (D. soir, L.), 18 h 30, dim. 16 h : les Hivernants.

☞ ESSAION (278-46-42) (D., L.). I. 12 h 30 : la Petite Physique des quatre éléments ; 17 h 45 : le Chant profond du Yiddishland ; 20 h 30 (sauf sam. 17 h) : Un habit d'homme. II. 19 h et 21 h : le Combat de Tancrède et de Clorinde ; mer. 17 h : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (707-77-75), (D., L., Mar.), 21 h : Un homme véritablement sans qualité.

☞ FONTAINE (874-74-40) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h, dim. 16 h : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-94-06) (D., L.), 20 h 30 : Atlantide ma mort.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉATRE (586-55-83) (D. *soir, L., Mar.) 20 h 30, dim. 17 h :* l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h : l'Ombre d'Edgar ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Le pupille veut être tuteur. II. 18 h : les Métamorphoses de Robinson ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo.

LYCÉE V.-DURUY (607-91-51) (D.), 20 h 30 : Macbeth.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D., L.), 21 h : Lou Andreas-Salomé.

☞ MADELEINE (265-07-09) (D.), 20 h 45, sam. 18 h 30 et 20 h 45, le 18 à 20 h 45, le 19 à 18 h 30 : l'Ouest, le vrai.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), sam., mar. 20 h 30, mer., jeu., ven. 22 h : Savage Love ; sam., mar. 22 h, mer., jeu., ven. 20 h 30 : la Porte, la crise ; (D., L.) 19 h : l'Air du large.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D., L.), 21 h, sam. 21 h 30 : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00) (J., D. soir), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau. Petite salle (D. soir, J.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : les Fantasmes du boucher.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15 ; sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle (D. soir, L.), 21 h. dim. 16 h : Tchekov Tchekova.

☞ NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99) (D. soir), 20 h 45, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Chat de la Saint-Sylvestre (dern. le 17).

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Amoureux sauvetage.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PETIT THÉATRE (874-44-30), le 19 à 20 h 30 : Scènes d'amours perdues.

☞ PLAISANCE (320-00-06) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Halo.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils (dern. le 16) ; (D.) 20 h 30 : Ma femme.

PORTE DE GENTILLY (580-20-20) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : Mademoiselle Julie.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (D., L.), 20 h 45, sam. 18 h : Double foyer.

PROLOGUE (575-33-15) (J., D. soir, L., Mar.), mer., dim. 20 h : Petite suite pour femme solo ; ven., sam. 21 h 30, dim. 16 h : Armistice au pont de Grenelle.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (D.), 20 h 30 : Un Œdipe américain.

RANELAGH (288-64-44) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Ondine.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39) (D. soir, L.), 21 h, sam. 16 h et 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. soir, L.), 20 h 30 + sam. 22 h 15, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79). I. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours. II. Mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 : Huis clos ; jeu., ven., sam. 22 h 15, dim. 17 h, lun. 20 h 30 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 et 22 h : les Babascadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), jeu., ven. 20 h 30 : Pièces détachées.

☞ THÉATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (636-97-67), ven. 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h : la Passion à Ménilmontant.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 15 h : le Rôdeur.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77) (D.), 20 h 45 : les Nuits et les Jours.

THÉATRE 347 (874-44-30) (D.), 20 h 30 : Une conspiration en 1537.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : la Madeleine Proust en forme.

☞ THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.), 21 h : Lysistrata.

THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.). I. 20 h : le Petrel Fulmar ; 22 h : Ce qui est bon dans la tarte ; dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique. – II. (D. soir, L.), 22 h, dim. 17 h : l'Ascenseur.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Oiseaux ; Petite salle (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : l'Arbre des tropiques.

☞ THÉATRE DE L'UNION (246-20-83) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

☞ TOURTOUR (887-82-48) (D.), 18 h 30, sam. 16 h : Tac ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Haut comme la table ; (D.) 22 h 30 : Carmen Cru.

TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 18 h, dim. 15 h : Forum Nohain.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

VINAIGRIERS (245-45-54) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h : la Serre (dern. le 17).

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L., Mar.), 20 h 30 : les Incertitudes d'un tortionnaire discret.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h, sam. 19 h 30 et 20 h 30 : 2 000 moins 15 ; 21 h 15, sam. 22 h : Baby or not Baby ; 22 h 30, sam. 23 h 30 : Chants d'elles.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam. 24 h : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : Super Lucette ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle !

BOURVIL (373-47-84) (D., L.), 21 h 15 : Y en a marr...ez vous ?

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D.), 21 h : Impasse des morts.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (631-13-62), mer., jeu., à 20 h 30 : G. Pothier ; mer., sam., à 21 h 30 : l'Ivresse des mots ; ven., sam., à 20 h 30 : Paroles et musique.

PETIT CASINO (278-36-50) (D.) 21 h : Des Gratte-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Viola volat.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h 30 : Reste avec nous ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (J., D., L.), 20 h : Les dieux sont tombés sur la secte ; (J., D. soir, L.), 21 h 30 : Marshall nous voilà.

TINTAMARRE (887-33-82), sam. à 16 h : la Timbale ; (D., L.), 20 h 15 + Sam. 0 h : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée ; 22 h 30 : Dédé s'tire.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : La voix humaine.

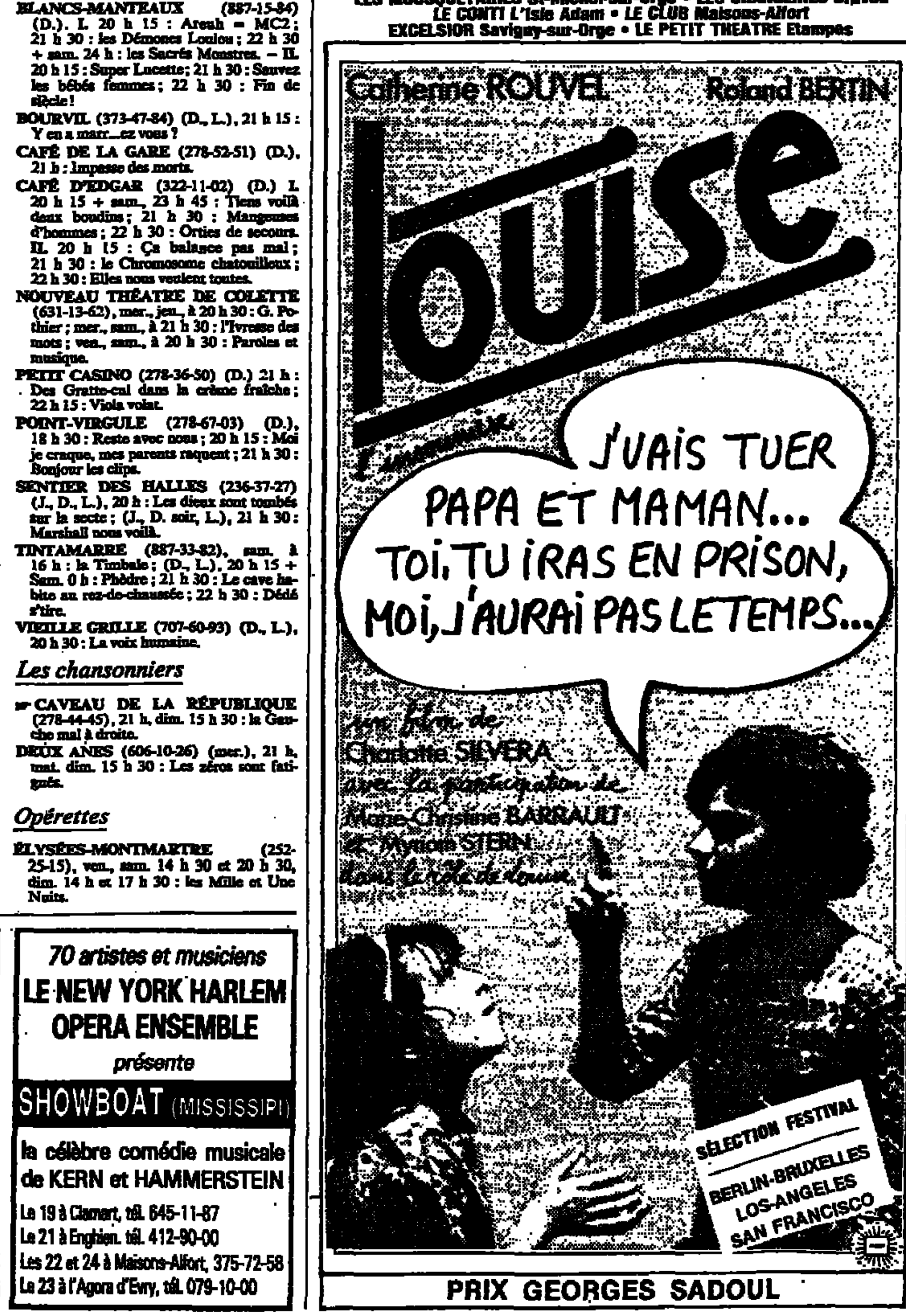
Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26) (mer.), 21 h, mat. dim. 15 h 30 : Les zéros sont fatigués.

Opérettes

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-15), ven., sam. 14 h 30 et 20 h 30, dim. 14 h et 17 h 30 : les Mille et Une Nuits.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 13

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Saint-Saëns, Wagner).

☞ **Salle Gaveau**, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Mozart, Brahms).

Th. de la Renaissance, 18 h 30 : Quintette Taffanel (Danzi, Rossini, Hindemith...).

☞ **Lucernaire**, 20 h : R. de Guérin, A. Renault (Bach, Brahms, Debussy...).

Salle Cortot, 20 h 30 : B. Egnell (Mozart, Debussy, Ravel...).

Chapelle de l'hôpital Lariboisière, 20 h 30 : Ensemble conservatoire H. Berlioz, dir. : F. Jouve (Purcell).

JEUDI 14

☞ **Lucernaire** 20 h : voir le 13.

☞ **Salle Gaveau**, 20 h 30 : D. Northington (Scarlatti, Beethoven, Copland...).

Salle Pleyel, 15 h : Quatuor Castagneri (Haydn, Mozart).

Th. des Champs-Elysées, 20 h 30 : J. Williams (Bach, Haendel, Marcello).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : Trio Deslogères (Jolivet, Ives, Petit...).

Eglise Saint-Roch, 19 h : J. Galard.

Faculté de droit, Grand Amphithéâtre, 20 h 30 : F. Vidil, H. de Villèle, L. Verna, F. Bourlet, E. Pender, A. Ripoche (Bach, Brahms, Honegger...).

Eglise Saint-Médard, 20 h 30 : Orchestre de Jussieu (Gounod, Grieg, Beethoven).

192, rue Saint-Honoré, 19 h : H. Cartier-Bresson, E. Razimowsky, A. Marchutz (Brahms, Schubert, Spohr).

Fondation des Etats-Unis, 20 h 30 : S. Scott (Brahms, Penderecki, Schumann).

Eglise des Billettes, 20 h 45 : Chœurs P. Molina, J. Amade (Bach, Liszt).

Salle Cortot, 20 h 30 : Ensemble Espace musique (Devienne, Srawley, Tosi...).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 21 h : Ensemble vocal Audite Nova, Orchestre B. Thomas, dir. : J. Sourisse (Bach, Haendel, Schutz).

Eglise Saint-Louis-des-Invalides, 20 h 30 : Orchestre J.-L. Petit, dir. : J.-L. Petit (Bach).

Temple de Pentemont, 20 h 30 : F. Bellon, C. Rempp (Bach, Schubert, Fauré...).

VENDREDI 15

Eglise Saint-Germain l'Auxerrois, 21 h: voir le 14.

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Quatuor Dolezal (Mozart, Masson, Dvorak).

☞ **Lucernaire**, 20 h 30 : Quintette à vent horizons sonores XXI » (Ouzounof, Toucet, Singer...)

Th. de la Renaissance, 18 h 30 : M. Bourgue (Haydn, Muller)

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ch. Coin, P. Cohen (Bach).

☞ **Centre Bösendorfer**, 20 h 30 : E. Venesco, H. Mackenzie, F. Tillard (Liszt, Weber, Berg...).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : C. Conroy, N. Alexandre, G. Robert (Airs de cour).

☞ **Salle Gaveau**, 20 h 30 : Ph. Bride, D. N'Kaoua (Bach).

SAMEDI 16

Salle Pleyel, 20 h : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir : N. Santi, Chœurs de R-F., chef de chœur : J. Jouineau (Giordano).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : J. Bowman/R. Spencer (musique anglaise).

☞ **Lucernaire**, 20 h : voir le 15.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de la RATP.

Eglise Saint-Merri, 21 h : Ensemble vocal L. Lesage (Victoria, Roussel, Debussy...)

Schola Cantorum, 20 h 45 : A. de Beauregard, B. Salamito (Bach, Haendel, Mozart...).

☞ **Centre Bösendorfer**, 20 h 45 : D. Renault-Fasquelle, M. Renault-Rousseau (Brahms, Schubert, Poulenc...)

Heure Musicale de Montmartre, 18 h : A. Schoenfeld (Beethoven, Schoenfeld, Scriabine).

DIMANCHE 17

Eglise Saint-Merri, 16 h : Ensemble Tenoudji (Monteverdi, Frescobaldi, Purcell...).

☞ **Salle Pleyel**, 17 h 45 : Orchestre des concerts Lamoureux, dir : J-Cl. Bernède (Beethoven, Stravinsky).

☞ **Lucernaire**, 17 h : voir le 15.

Conciergerie, 20 h 45 : Ensemble Cl. Janequin.

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h : H. Schauerte (Bach).

☞ **Théâtre du Rond-Point**, 10 h 45 : A. et J. Paratore (Schubert, Ravel, Brahms).

Eglise des Billettes, 17 h : Ph. Bride, P. Sechet, M. Henry, J-Cl. Veilhant, Minkowski, J-Ph. Vasseur (Vivaldi)

Musée de l'Assistance Publique, 15 h : B. Boulanger (Schubert, Debussy, Emmanuel...)

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 17 h : Chorale Boieldieu (Campra).

Eglise des Billettes, 10 h : B. Basset (Bach, Guillou, Langlais).

☞ **Th. 14**, 11 h : L. Korcia, D. Selig (Beethoven, Paganini, Prokofiev...)

Confluences, 18 h 30 : Collectif musical contemporain (Reich, Berg, Krenek).

LUNDI 18

☞ **Salle Gaveau** 20 h 30 : P. Tortelier (Bach).

Radio-France, Grand Auditorium : Cycle Acousmatique, 18 h 30 : (Reibel, Teruggi), 20 h 30 : (Besche, Schwartz).

☞ **Athénée**, 20 h 30 : N. Gedda.

☞ **Th. du Musée Grévin**, 20 h 30 : W. Chodack (Beethoven, Schubert, Prokofiev).

Salle Cortot, 21 h : Orchestre de l'Ecole Normale de Musique, dir : N. Bonet (Mozart).

Eglise des Billettes, 20 h : R. Dyens, Quatuor Enesco.

Eglise Polonaise, 20 h 30 : B. Fournier, R. Pelatan, J. Deshaulle, J-M. Varache (Bach, Bartok).

MARDI 19

Eglise Saint-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Orchestre de chambre B. Thomas, Ch. Schneider, F. Hubert (Vivaldi).

☞ **Th. du Musée Grévin**, 20 h 30 : M. Zakai, M. Eliasen (Mahler).

Radio-France, Auditorium 106, 18 h 30 : E. Rogier, Y. Maciakh, A. Bartelloni, J. Lormier, D. My, chœur de femmes M. Mathias (Hahn, Chausson, Chabrier...)

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 20 h 45 : Ensemble G. Dufay (chant grégorien).

☞ **Lucernaire**, 20 h : A. Dafinis (Brahms, Mozart, Chopin).

☞ **Salle Pleyel**, 20 h 30 : Ensemble Orchestral de Paris, dir. : G.Rivoli (Mendelssohn, Falla).

☞ **Centre Bösendorfer**, 20 h 30 : M. Levinas (Chopin, Honegger, Villa-Lobos).

Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Petits chanteurs de Chaillot, Maîtrise de la cathédrale de Chartres, Maîtrise de la Sainte-Chapelle, Orchestre Pro Arte de Paris, dir : F. Bardot (Bach).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : A. Schoenfeld, A. Perchat, L. et N. Wright, M-P. Soma, A. Raes (Bach).

Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : Ensemble la Mantovana (musique italienne du XVIIe).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (335-21-50), les 14, 15, 16 à 21 h : Guem.

ARC, Grand Auditorium (723-61-27), 20 h 30, le 14 : M. Saint-Pierre.

ATMOSPHÈRE (249-74-30), mer. 20 h 30 : J. Oriema ; 22 h 30 : Kaba ; jeu., 20 h 30 : Barbes Jazz Workshop ; 22 h 30 : Cheap Vanity ; ven., 20 h 30 : Ph. Vestris ; 22 h 30 : D. Mputu ; sam., 20 h 30 : Corcovado Band ; 22 h 30 : Filidie Diedhiou.

BAINS DOUCHES (887-34-40), le 19 à 20 h 30 : Pale Fountains.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : les 13, 14, 15, 16 : D. Doriz ; les 17, 18, 19 : Fox Troc de Montpellier.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES (271-26-16), les 15, 16 à 20 h 45 : A. Mansion, Maljean-Willems.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : D. Ponce (dern. le 16).

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : les 15, 16, 17 : M. Westbrook ; le 18 : Cocktail Chœur Express.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : mer., jeu., ven. : J. et F. Constantin ; sam. : A. Gulbay ; dim. : A. Lévy ; lun. : Tao et Matthew ; mar. : Y. Chelala ; à 0 h 30 : mer. : N. Bienvenu ; jeu. : P. Knowles ; ven. : Quartet Gandala ; sam. : W. Gregg Hunter ; dim. : M. Battlefield ; lun. : C. Greenshaw.

MONTANA (548-93-08) (D.), 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), le 13 à 22 h : G. Curbillon ; les 14, 15, 16 : S. Lazarevitch, M. Benita, A. Romano ; le 19 : L. Benhamou, M. Michel, T. Rabeson.

☞ **NEW MORNING** (523-51-41), 21 h 30, le 14 : P. Perez Quartet ; les 15, 16 : L.C. Ewande ; le 18 : World Saxophone Quartet ; le 19 : C. Walton, B. Higgins.

NOTES BLEUES, les 16, 17 à 21 h 30 : M. Ducret, D. Leloup, F. Chassagnite, M. Michel, V. Pagnini.

OLYMPIA (742-25-49), le 18 à 20 h 30 : E. Daho.

☞ **PETIT JOURNAL** (326-28-59), 21 h 30 : mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : Cl. Tissendier Sextet ; ven. : Quintette de Paris ; sam. : Certains l'aiment chaud ; lun. : Middle Jazz Quintet ; mar. : Irakli Sextet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. Adams, Trio Arvanitas.

PHIL'ONE (776-44-26), les 15, 16 à 22 h : Apartheid not.

83, RUE DOUDEAUVILLE (346-66-28), le 17 à 18 h : D'Emballage percussions.

REX CLUB (236-83-93), les 13, 14, 15 à 20 h 30 : Kas Product.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30, les 13, 14 : Claude Luter ; les 15, 16 : Royal Tencopators ; le 19 : Orphéon Celesta.

SUNSET (261-46-60), 23 h : les 13, 14, 15, 16 : Groupe Saga ; les 18 et 19 : quartet Pierre Perez.

THEATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30, le 13 : D. Soumare ; le 14 : M. Michalon ; le 15 : M. B'ahr.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 19 à 20 h 30 : Chant de l'Inde du Nord.

CIRQUE D'HIVER (504-72-04), mer. 15 h, ven. 20 h 30, sam., dim. 14 h 30 et 17 h : Emilie Jolie.

☞ **COMÉDIE DE PARIS** (281-00-11) (D. soir, L.), 20 h, dim. 17 h 30 : Rapatrié monégasque.

☞ **ESPACE-GAITÉ** (327-95-94) (D.), 20 h 30 : Ph. Val.

FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 21 h : Mannick.

GYMNASE (246-79-79) (D., L.), 21 h, sam. 17 h 30 : Thierry Le Luron.

☞ **LUCERNAIRE** (544-57-34) (D.), 21 h 30 : A. Aurenche.

☞ **MAISON DES CULTURES DU MONDE** (544-41-42), le 19 à 14 h 30 et 20 h 30 : Conteurs du Mali, du Congo, de la Tunisie.

☞ **MOGADOR** (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. et dim. 16 h 30 : Bye-Bye Show-Biz.

☞ **OLYMPIA** (742-25-49) (L), 20 h 30, dim. 17 h : E. Macias.

PALAIS DES CONGRÈS (758-14-04) (D. soir, L.), 21 h, dim. 17 h : M. Sardou.

☞ **PALAIS DES SPORTS** (828-40-90), mer. 15 h ; ven. et mar. 20 h 30 : sam. 14 h 15, 17 h 30 et 21 h ; dim. 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

RÉSIDENCE DAREAU (580-48-98), le 13 à 20 h 30 : Soirée maghrébine.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h 30, les 15, 16, 17 : Hatz.

ZENITH (200-22-24) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 16 h : Sheila.

La danse

☞ **A DEJAZET** (271-44-10), le 13 à 18 h 30 : le pont de Grese.

☞ **BASTILLE** (357-42-14), le 19 à 21 h, Trahisons-Men.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 13, 14, 15, 16 à 20 h 30 : K. Koko.

☞ **PALAIS DES GLACES** (607-49-93) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Cie A. Germain.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), le 13 à 20 h 30 : Ballet national de Marseille.

THÉATRE DU JARDIN (747-77-86), le 18 à 20 h 30 : Lundi de la danse.

☞ **THÉATRE DE PARIS** (280-09-30) (D. soir), 20 h 30, Dim. 17 h : El Teatro del Arte Flamenco (Dern. le 17) ; à partir du 19 : Jeune ballet de France.

☞ **THÉATRE DE LA PLAINE** (250-15-65) (D. soir, L., mar.), 20 h 30, Dim. 17 h : Cie A. Dreyfus.

TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.) 20 h 30 : Cie TMA, Cie R. Descartes (dern. le 16) ; à partir du 19 : Cie N. Ledain, Cie Limbes.

En région parisienne

ANTONY, Ecole Sainte-Marie, les 13, 15 à 20 h 30 : Godspell.

ARCUEIL, Salle J.-Vilar (547-53-02), le 19 à 21 h : J.-Cl. Queroy, G. Ferré.

ARGENTEUIL, CCM (961-25-29), le 15 à 20 h 45 : L'Ecole des femmes.

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), le 19 à 20 h 30 : Match d'impro.

BLANC-MESNIL, Cinéma L.-Daquin (865-44-58), le 18 à 20 h 30, V. Guillon (Saint-Saëns, Offenbach, Rossini...).

BOBIGNY, MC (831-11-45), le 15 à 20 h 30 : R. Coutteure.

☞ **BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB** (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant, à partir du 15. **Auditorium** (684-77-43), le 14 à 20 h 30 : Ensemble de violoncelles (Bach, Villa-Lobos, Klengel...).

CERGY, Théâtre des Arts (030-33-33), les 13, 14, 15 à 21 h : la Double Mort d'un criminel ordinaire ; **Auditorium du Conservatoire**, le 15 à 20 h 45 : Quatuor de cors (Tcherepnine, Bozza, Dubois).

☞ **CHAMPIGNY, Th. des Boucles de Marne** (880-96-28), le 16 à 21 h, le 17 à 15 h : Brecht Opéra.

CHATENAY-MALABRY, Café-Théâtre, le 15 à 21 h : J. Le Trocquer, J.-M. Colin (Jolivet, Mefano, Colin...).

☞ **CHATILLON, CCC**, (657-22-11) (D., L.), 21 h : Paradis Graffiti.

CHELLES, théâtre (421-20-36), les 8, 9 à 20 h 45, le 10 à 16 h : Mangeront-ils ?

CLICHY, ARC (270-03-18) (L., Mar.), 21 h : L'ombre assassine ou l'après-Carmen.

COLOMBES, MJC (782-42-70), le 15 à 20 h 30 : B. Deraime ; le 19 à 20 h 30 : Une force qui va, Hugo : le 16 à 18 h 30 : I. Polya, E. Stroh (Bach, Milhaud, Mozart...).

COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 14 à 20 h 30 : Duo Picavet.

LA COURNEUVE, CC J.-Houdremont (838-92-60), le 16 à 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Falla, Rodrigo, Ravel).

CRESPIERES, Eglise Saint-Martin, le 15 à 20 h 30 : Grand orgue en liberté.

☞ **CRÉTEIL, Maison des arts** (899-94-50), **Petite salle**, le 13 à 20 h 30 : la Double Inconstance.

ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 16 à 20 h 45 : la Misa Criolla.

☞ **GENNEVILLIERS, Théâtre** (793-26-30) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecole des femmes.

☞ **IVRY, Théâtre des Quartiers** (672-37-43) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 17 h : Amour de don Perlimplin avec Bélise dans son jardin.

JOINVILLE-LE-PONT, Salle des congrès (885-10-40), le 17 à 20 h : C. Chanel (Bach).

LE VÉSINET, CAC, (976-32-75), le 19 à 21 h : l'Ile des esclaves : l'Epreuve, de Marivaux.

LONGJUMEAU, Th. A.-Adam (909-60-14), le 16 à 21 h : M. Leeb.

MAISONS-ALFORT, CC de Charentonneau (376-25-77), le 17 à 17 h : H. Cox (Scarlatti, Fauré, Debussy...).

MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), le 15 à 20 h 30 : Marie des Brumes ; le 19 à 20 h 30 : l'Ecole des femmes.

MARLY, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 16 à 21 h : Esoperies.

MONTMORENCY, Collégiale, le 16 à 21 h : Orchestre P. Kuentz, chorale A cœur joie de Montmorency (Bach, Gilles).

MONTREUIL, Salle Berthelot (858-65-33), le 15 à 20 h 30, le 16 à 16 h et 20 h 30, le 17 à 16 h : Incertain V. Hugo.

☞ **NANTERRE, Auditorium Ravel** (774-93-19), le 13 à 21 h : J.-L. Cassini (Bach, Sor, Martini...) ; le 14 à 21 h : O. Kaspar, Cl. Lize (Eccles, Brahms, Britten...) ; le 15 à 21 h : Ensemble K. Stamitz (Dahl, Brahms, Hindemith...) ; le 18 à 21 h : S. Brelly, D. Casciano, P. Heyries, S. Retty (Casterede, Bozza, Berthomieux...) ; le 19 à 21 h : A. Goulard, G. Martigny (Mozart, Brahms, Debussy) ; **Th. des Amandiers** (721-18-81) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : la Fausse Suivante.

NEUILLY, Chapelle Saint-Louis, le 17 à 17 h 30 : A. Delorme, M.-Th. Fetizon (Mozart, Beethoven, Brahms...).

☞ **RIS-ORANGIS, CC R.-Desnos** (906-72-72), le 16 à 20 h 45 : B. Haller ; **Le Plan** (943-11-14), le 16 à 22 h : les Saigneurs.

☞ **RUEIL, Th. A.-Malraux** (749-77-22), le 15 à 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier ; le 16 à 20 h 45 : l'Entourloupe.

SAINT-CLOUD, Eglise Stella Matutina, le 17 à 16 h : J. Victor, M. Friedman, Z. Tanova, Cl. Maouss (Bach, Vivaldi, Albinoni).

SANNOIS, Centre Cyrano-de-Bergerac (981-81-56), le 16 à 21 h : Carlos.

SARCELLES, OCM (419-54-30), le 16 à 21 h : Carnaval, masques des saisons ; le 19 à 21 h : S. Grappelli.

SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 13 à 21 h : Marie des Brumes.

SENLIS, Eglise Saint-Pierre, le 16 à 20 h 45 : Ensemble choral du Haubergier de Senlis, Ensemble instrumental A. Stajic (Bach).

SÈVRES, Eglise Saint-Romain, le 19 à 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Bach, Torelli, Telemann...).

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 16 à 21 h : Y. Duteil.

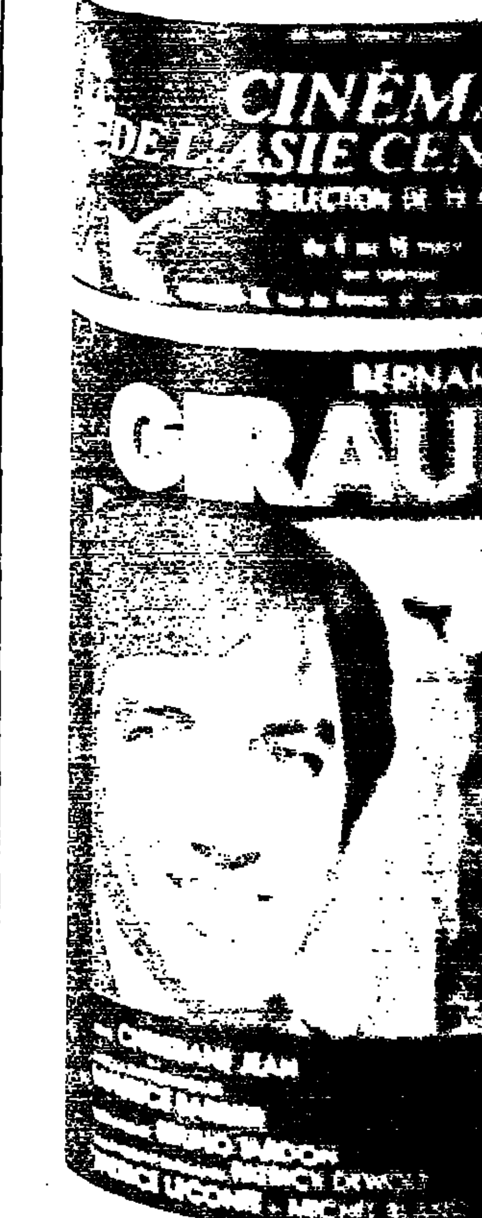
☞ **TRAPPES, Grenier à sel** (062-84-38), le 19 à 20 h 30 : B. Deraime.

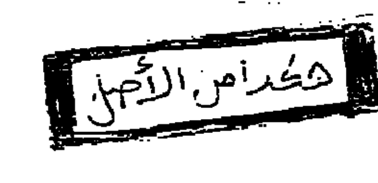
VANVES, Théâtre (645-46-47), les 14, 15 à 20 h 30 : Flash Light in Blue le 16 à 20 h 30 : J. Sandras, M. Barbe.

VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), les 15, 16 à 21 h : les Œufs de l'autruche ; le 17 à 15 h, le 19 à 21 h : le Journal d'Anne Franck.

VILLEPARISIS, CC J.-Prévert (427-94-99), le 16 à 20 h 30 : Jazz en Parisis.

☞ **VINCENNES, Th. D.-Sorano** (374-81-16) (S., D. soir, Mar.), 21 h, Dim. 18 h : Arsenic et vieilles dentelles ; **Tour du village** (365-63-63), Jeu., Ven., Sam. 21 h : Mer., Dim. 16 h : la Bulle ; le 16 à 16 h : Star Child.





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 13 MARS

16 h : Angelica, de J. Choux ; 19 h : Festival de Pesaro : la Mort tragique de Leland Drum, de M. Hellmann ; 21 h : les archives du film : Trois... Six... Neuf, de R. Rouleau.

JEUDI 14 MARS

16 h : A nous deux, madame la vie, de Y. Mirande et R. Guissart ; 19 h : Festival de Pesaro : Trio de G. Mingozzi ; 21 h : Cinéma japonais (K. Tanaka) : les Sœurs de Nishijin, de K. Yoshimura.

VENDREDI 15 MARS

16 h : Atout-cœur, de H. Roussel ; 19 h : Festival de Pesaro : Loin de la ville, de R. Kramer ; 21 h : Cinéma japonais (I. Yamada) : le Château de l'araignée, de A. Kurosawa.

SAMEDI 16 MARS

15 h : l'Appel du silence, de L. Poirier ; Festival de Pesaro : 17 h : Jardin de Guerra, de M.-D. D'Almeida ; 19 h : les Années du Christ ; 21 h : Cinéma japonais (I. Yamada) : Osen aux cigognes, de K. Mizoguchi.

DIMANCHE 17 MARS

15 h : L'amour veille, de H. Roussel ; Festival de Pesaro : 17 h : Pas de gué dans le feu, de G. Panfilov ; 19 h : la Préhistoire des partisans, de N. Tsuchimoto ; 21 h : Cinéma japonais (Oyuki) : la Vierge, de K. Mizoguchi.

LUNDI 18 MARS

Relâche.

MARDI 19 MARS

16 h : l'Aiglon, de V. Tourjansky ; 19 h : Festival de Pesaro : Made in USA, de J.-L. Godard ; 21 h : Cinéma japonais (F. Yamamoto) : j'ai deux ans, de K. Ichikawa.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 13 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : l'Amour de Jeanne Ney, de G.-W. Pabst ; 17 h : 70 ans d'Universal : Millie, de G. Roy Hill ; 19 h 30 : Cinéma albanais : Dans notre maison, de D. Anagnosti.

JEUDI 14 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : Loulou, de G.-W. Pabst ; 17 h : 70 ans d'Universal : Isadora, de K. Reisz ; 19 h 15 : Cinéma albanais : En toute saison, de V. Gjika.

VENDREDI 15 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : l'Ange bleu, de J. von Sternberg ; 17 h : 70 ans d'Universal : Police sur la ville, de D. Siegel ; 19 h : Cinéma albanais : l'Homme bon, de I. Mucaj et K. Mitro.

SAMEDI 16 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : Quatre de l'infanterie, de G.-W. Pabst ; Cinéma albanais : 17 h : l'Octobre des chants, l'Epouvantail, Edi et la note 4, le Berceau du cycle épique au Moyen Age, les Deux Festins ; 19 h : le Second Novembre, de V. Gjika ; 21 h : 70 ans d'Universal : Charlie Bubbles, de A. Finney.

DIMANCHE 17 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : la Tragédie de la mine, de G.-W. Pabst ; Cinéma albanais : 17 h : Terres prospères, Nos enfants, Ilirie, le Poussin blanc, l'Art moyenâgeux, la Manifestation sportive, la Jeune fille et l'Oie ; 19 h : l'Appassionata, de I. Mucaj et K. Mitro ; 21 h : 70 ans d'Universal : Danger : planète inconnue, de R. Parrish.

LUNDI 18 MARS

15 h : Classiques du cinéma mondial : l'Opéra de quat'sous, de G.-W. Pabst ; 17 h : 70 ans d'Universal : Willie Boy, de A. Polonsky ; 19 h : Cinéma albanais : Epoque lointaine, de S. Pecani.

MARDI 19 MARS

Relâche.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE GARBO (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-32).

ALPHABET CITY (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V. f. Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04). – V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

L'AMOUR BRAQUE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'AMOUR EN DOUCE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sue., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (Hsp), 15e (554-46-85).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : George V, 8e (562-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : George-V, 8e (562-41-46) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BODY DOUBLE, VOUS N'EN CROIREZ PAS VOS YEUX (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Murat, 16e (561-99-75) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

C.H.U.D. (A., v.f.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (Ang., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (702-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DUNE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52).

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

EL NORTE (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC-Marbeuf, 8e (561-94-95).

EMMANUELLE IV (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46).

LES FAVORIS DE LA LUNE (Fr.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

GREMLINS (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné II, 10e (770-21-71).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LES GRIFFES DE LA NUIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). – V.f. : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

HOLLYWOOD GRAFFITI (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Calypso, 17e (380-03-11).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Saint-Ambroise (H.sp.), 11e (700-89-16).

LES NANAS (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Bergère, 9e (770-77-58) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

O AMULETO DE OGUM (v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) ; Denfert, 14e (321-41-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA PART DES CHOSES (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio 43, 9e (770-63-40) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (Hsp.), 15e (554-46-85).

PURPLE RAIN (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

LES RIPOUX (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LES ROIS DU GAG (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; *Gaumont Sud, 14e (327-84-50)* ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Passy, 16e (288-62-34).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Monte Carlo, 8e (225-09-83).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

TRANCHES DE VIE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

URGENCE (Fr.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné I, 10e (770-21-71) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

VARIETY (A., v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LA VIE DE FAMILLE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (330-30-19).

Les grandes reprises

ABSENCE DE MALICE (A., v.o.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

L'ADDITION (Fr.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

L'AMERIQUE INTERDITE (A.) (**) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ;

L'ANNÉE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

A NOUS LES GARÇONS (F.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE CHAT QUI VENAIT DE L'ESPACE (v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A. v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

CHERCHEURS D'OR (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LA CIOCCIARA (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA *DIAGONALE DU FOU* (Fr.-It., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES FILMS NOUVEAUX

LOUISE L'INSOUMISE, film français de Charlotte Silvera : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rotonde, 6e (575-94-94) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).

LA PETITE FILLE AU TAMBOUR, film américain de George Roy Hill, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). V.f : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-58-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

RAS LES PROFS, film américain d'Arthur Miller, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA RIVIERE, film américain de Mark Rydell, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (359-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-30-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

LES SPECIALISTES, film français de Patrice Leconte : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz Halles, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 2e (636-10-96).

STALINE, film français de Jean Aurel : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

VOYAGE A CYTHERE, film grec de Théo Angelopoulos, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (561-10-60).

RACINES NOIRES 1985

Festival de films antillais et brésiliens, Black Stars on Silver Screen, cinéma africain.

Latina, 4e (278-47-86) ; Centre Georges-Pompidou, 4e (277-12-33) ; Maison des cultures du monde, 6e (544-72-30).

Festival international du film de femmes, Panorama international.

Maison des Arts de Créteil, 94.







CINEMA

LES DEUX ANGLAISES (Fr., version intégr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ETOFFE DES HEROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21). – V.f. Templiers, 3e (272-94-56).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

FAME (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).

FOLIES DE FEMMES (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89).

INDIA SONG (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95).

MADAME BOVARY (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97)

MADAME PORTE LA CULOTTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

NOTRE HISTOIRE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-94).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).

RAGING BULL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-65).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LE SALAIRE DE LA PEUR (Fr.) : Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA STRADA (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

STROMBOLI (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

UNE HEURE PRES DE TOI (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94)) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ZORBA LE GREC (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

Les festivals

BERGMAN (v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) : mer. : le Silence ; jeu. : le Visage ; ven. : la Source ; sam. : le 7e Sceau ; dim. : les Communiants ; lun. : l'Œil du diable ; mar. : la Fontaine d'Arethuse.

CINÉMA DE L'ASIE CENTRALE (v.o.), Cosmos, 6e (544-28-80).

J. COCTEAU, 7e Art Beaubourg, 3e (278-34-15) : dim. 11 h 40 : le Sang d'un poète ; dim. 12 h 40 : le Testament d'Orphée ; dim. 14 h 05 : les Parents terribles. - Denfert, 14e (321-41-01) : dim. 10 h du mat. : les Enfants terribles.

CLINT EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40) : t.l.j. : l'Inspecteur Harry.

G. GARBO (v.o.), Action Rive-Gauche, 5e (329-44-40) : mer., jeu. : la Reine Christine ; ven., sam. : la Femme aux deux visages ; dim, lun., mar. : Ninotchka.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS, Studio 43, 9e (770-63-40), mar. 20 h 30 : Deux larmes dans une poubelle, Karman Jaghia, le Mafioso de la côte, Dan à Paris.

PROMOTION DU CINEMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : mer. : Philadelphia experiment ; jeu. : Ça n'arrive qu'à moi ; ven. : Jazz Band ; sam. : Le téléphone sonne toujours deux fois ; dim., mar. : Cotton Club.

E. ROHMER, Denfert, 14e (321-41-01), mer., ven., dim., mar. 18 h, jeu., sam., lun. 20 h : Pauline à la plage ; dim. 16 h : Ma nuit chez Maud ; jeu., mar. 16 h, dim. 14 h : la Collectionneuse ; ven. 16 h : la Carrière de Suzanne, la Boulangère de Monceau, la Fermière à Montfaucon ; sam. 16 h : la Marquise d'O.

L'ŒUVRE DE J. VIGO, rétrospective des lauréats du prix J.-Vigo, Studio 43, 9e (770-63-40), mer. 18 h, ven. 22 h, dim. 20 h : A propos de Nice, Zéro de conduite ; mer. et ven. 20 h : Les statues meurent aussi, Nuit et brouillard, la Jetée ; mer. et dim. 22 h, jeu. 18 h : Taris ou la natation, l'Atalante ; jeu. 20 h : Mourir à Madrid, 22 h : Hoa Binh ; ven. 18 h : Crin-Blanc ; sam. 18 h : le Beau Serge, 20 h : les Enfants des courants d'air, A bout de souffle, 22 h : la Peau et les eaux ; dim. 18 h : la Guerre des boutons ; lun. 18 h : Paradiso, 20 h : la Grande Vie, 22 h : les Derniers Hivers, Remparts d'argile.

HOMMAGE A TRUFFAUT, Club de l'Etoile, 17e (380-42-05) : mer., dim. : les 400 Coups ; jeu., sam., mar. : Jules et Jim ; ven., lun. : Tirez sur le pianiste.

TEX AVERY (v.o.), Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

A. ZULAWSKI, Studio 43, 9e (770-63-40) : mer., ven., dim. 18 h, 22 h, jeu., sam. 20 h : L'important, c'est d'aimer ; mer., ven., dim. 20 h, jeu. 18 h, 22 h, sam. 18 h, 20 h, lun. 18 h : Possession.

FESTIVAL DE FILMS ANTILLAIS ET BRÉSILIENS, LE LATINA (ex-Marais), 4e (278-47-86), t.l.j. 12 h : Wend Kuuni ; mer. 14 h, 18 h : Chronique du cœur, Vivre libre ou mourir, 16 h 15, 22 h : les Enfants de la Guadeloupe, Bourg la folie, 20 h 15 : l'Aventure ambiguë ; jeu. 14 h, 18 h 15 : Entre rivières et fonds, gens libres, Un homme, une terre, 16 h, 22 h 15 : Mélodie de brumes à Paris, En l'autre bord, 20 h : Solitaire à micro ouvert, West Indies, 14 h, 18 h : la Charpente de marine, Dérive ou la femme jardin ; ven. 16 h, 22 h : Bako, l'autre rive, 20 h : On a marché sur les eaux, Misik, rez-de-chaussée neg ; sam. 14 h, 18 h : Mamito, 16 h, 22 h : Coco la Fleur, candidat, 20 h : Hors des jours étrangers ; dim. 14 h, 18 h 30 : Solitaire à micro ouvert, le Sang du flamboyant, 16 h 15, 22 h : l'Atelier du diable, Rue Cases-Nègres, 20 h 45 : Débat : le cinéma antillais ; lun. 14 h, 18 h : De Gorée en enfer, Toutes les Joséphines ne sont pas impératrices, 16 h, 22 h : Soleil O, 20 h : Bako l'autre rive ; mar. 14 h, 20 h : Mélodie de brumes à Paris, l'Aventure ambiguë, 18 h, 22 h : le Sang du flamboyant, 16 h : On a marché sur les eaux, Misik, rez-de-chaussée neg.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Fr.), Templiers, 3e (272-94-56), dim., 20 h 30.

AU-DELA DU RÉEL (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), jeu., ven., lun., mar., 17 h 15, ven., sam., 24 h 30.

BIQUEFARRE (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14), 18 h (en sem.).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 14 h.

LA DAME DE SHANGHAI (A., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 19 h, lun. 16 h 15.

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar., 12 h 05.

EL (Esp. ; v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68), jeu., 19 h 30, ven., lun., 21 h 30.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), dim. 16 h.

ELEPHANT MAN (Ang., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 22 h.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 11 h 45.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A. v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 18 h.

LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h + sam., 23 h 50.

PERFORMANCE (Brit., v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14), 18 h en sem.

LE PONT DU NORD (Fr.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun., mar. 12 h.

QUERELLE (*) (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), mer., ven., dim., mar. 18 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 20, ven., sam. 0 h 10.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam., 23 h 50.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun., 19 h 45.

SCARFACE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven. 22 h.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.), St-Ambroise, 11e (700-89-16), mer. 19 h 30, sam. 23 h, lun. 14 h 30.

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND (Brit., v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14), 18 h en sem.

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) Boîte à Films, 17e (622-44-21), mer., jeu., ven., sam. 17 h 45.

TESS (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 45.

THE ROSE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) sam., 16 h ; lun., mar. 22 h.

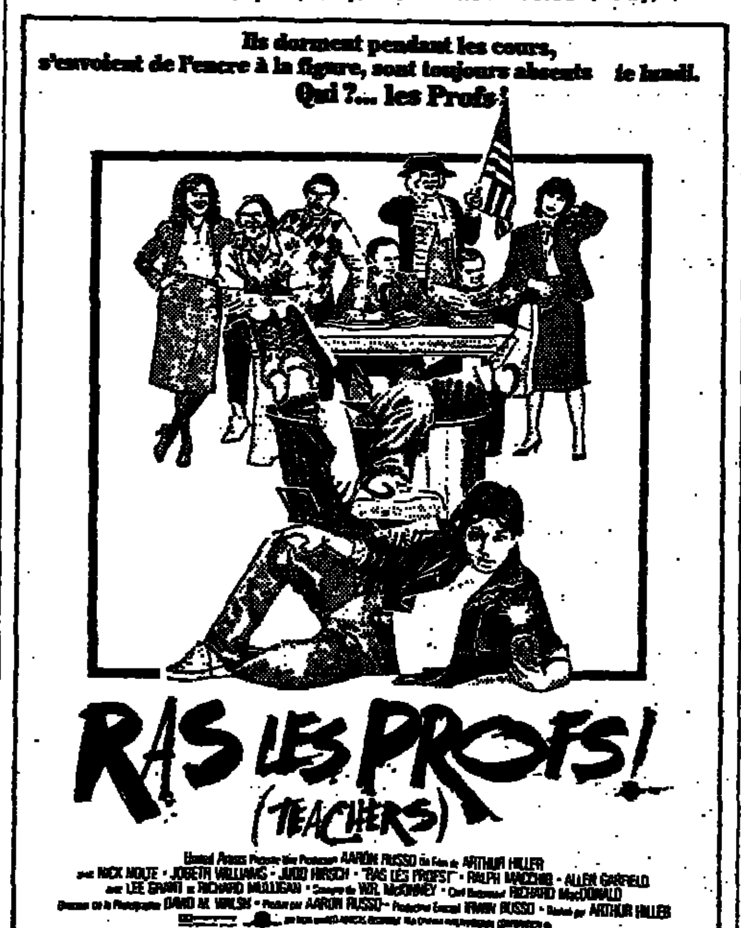
TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim. 11 h 40.

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) Studio Galande, 5e (354-72-71), 12 h.

UNE SALE HISTOIRE (Fr.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), 18 h (sauf mardi).

VIVRE VITE (Esp., v.o.), Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mar. 20 h 30.





MUSIQUE

La mort du chef d'orchestre Eugen Ormandy

Le violoniste et chef d'orchestre américain d'origine hongroise Eugen Ormandy est mort, le 12 mars, à Philadelphie. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

Eugen Ormandy n'était pas très connu en France, sinon par ses disques, car il s'absentait peu de son Orchestre de Philadelphie, qu'il a dirigé pendant quarante-quatre ans, jusqu'à sa retraite, en 1980 : son contrat ne lui accordait que quatre semaines d'absence chaque année...

Avait-il d'ailleurs envie de s'évader ? Ses musiciens l'adoraient, comprenaient ses moindres gestes et pensées, et il avait fait de cet orchestre l'un des meilleurs du monde, avant de le léguer à Riccardo Muti. Petit, la tête ronde, les yeux pétillants de malice, il répandait dans les œuvres, avec infiniment de simplicité, une clarté parfaite ; il obtenait une finesse de phrasé, une fraîcheur de coloris, une richesse de sonorité, une pureté rythmique, qui faisaient ressortir la moindre nuance du sentiment.

Ormandy était né le 18 novembre 1899 à Budapest. Enfant prodige du violon, il entre, à cinq ans, à l'Académie royale ; à neuf ans, il est l'élève du grand Jenö Hubay ; à dix-sept ans, il est professeur dans cette même académie. Parti imprudemment pour les États-Unis, en 1921, sur une promesse fallacieuse, il gagne sa vie dans l'orchestre du Capitol Theater de New-York (qui accompagne les films muets), dirige de la musique légère à la CBS. La chance lui sourit en octobre 1931 : Toscanini tombé malade, on lui demande de le remplacer pour un concert de l'Orchestre de Philadelphie, où il remporte un succès éclatant. Le manager de l'Orchestre de Minneapolis, présent dans la salle, l'engage sur-le-champ. En 1936, enfin, Philadelphie l'appelle à épauler Léopold Stokowski, puis à prendre sa succession en 1938, donnant chaque année quelque cent soixante concerts. Il sera le premier chef américain à se rendre en Chine populaire avec son orchestre, en 1973.

Ormandy a enregistré près de deux cents disques et dirigé beaucoup de musique contemporaine (une vingtaine d'œuvres nouvelles par saison), notamment des premières auditions de Bartok, Martinu, Barber, Bloch, Milhaud, Rachmaninov, ainsi que de la *10e Symphonie* de Mahler, dans la version intégrale achevée par Deryck Cooke.

JACQUES LONCHAMPT.

EDITION

Bordas garde son nom

La chambre commerciale de la Cour de cassation, que présidait M. Jacques Baudoin, a cassé, mardi 12 mars, l'arrêt de la cour d'appel de Paris condamnant les éditions Bordas à changer de nom (*le Monde* du 13 novembre 1984). L'affaire sera rejugée par la cour d'appel d'Orléans.

La Cour de cassation, statuant selon la procédure d'urgence, a évité aux éditions Bordas l'application d'une décision qui les mettait en péril : dans un mois, le 12 avril, la société Bordas aurait dû, à la demande de l'un de ses fondateurs, M. Pierre Bordas, supprimer le patronyme Bordas sur tous ses livres (quelque huit millions de volumes en circulation ou en stock). Son refus lui aurait coûté 1 000 F par jour de retard et 100 F pour chaque ouvrage encore en vente sous le nom de Bordas.

M. Pierre Bordas estime que son patronyme est sa propriété inaliénable. *« Il se prête mais ne s'abandonne pas »*, a fait observer Me Choucroy, qui représentait ses intérêts. L'entreprise Bordas ne porte ce nom que par une *« tolérance d'usage »*. N'appartenant plus à la société et étant en désaccord avec elle, M. Bordas a décidé de faire cesser cette tolérance.

Les éditions Bordas affirment au contraire que leur nom commercial est devenu *« une réalité autonome, indépendante de son créateur »*. Leur avocat, Me Jacques Boré, a développé ses observations sur trois points : ce nom commercial a été légitimement acquis ; il a été irrévocablement acquis ; il n'appartient pas seulement à M. Pierre Bordas, les héritiers de son frère Henri faisant toujours partie de la société. Enfin, Me Boré a insisté sur la nécessaire prise en compte des problèmes économiques : *« Ce n'est pas à l'heure où la publicité commerciale est fondée sur le nom et la marque que l'on peut en contester l'importance dans le droit des sociétés. On ne peut pas imaginer des changements de noms, désastreux, à chaque changement de majorité. »*

L'avocat général, M. Michel Montanier, est allé dans le même sens, celui d'une interprétation moderne du droit, tenant compte des réalités de l'entreprise : *« Comment admettre que les dépenses d'énergie et d'argent consacrées à la promotion du nom d'une société soient du jour au lendemain rendues vaines par un changement d'appellation ? »*. Aussi, M. Montanier s'est-il attaché à démontrer qu'en devenant un nom commercial le patronyme se transformait en *« une sorte de marque »* et acquérait *« une certaine indépendance »*.

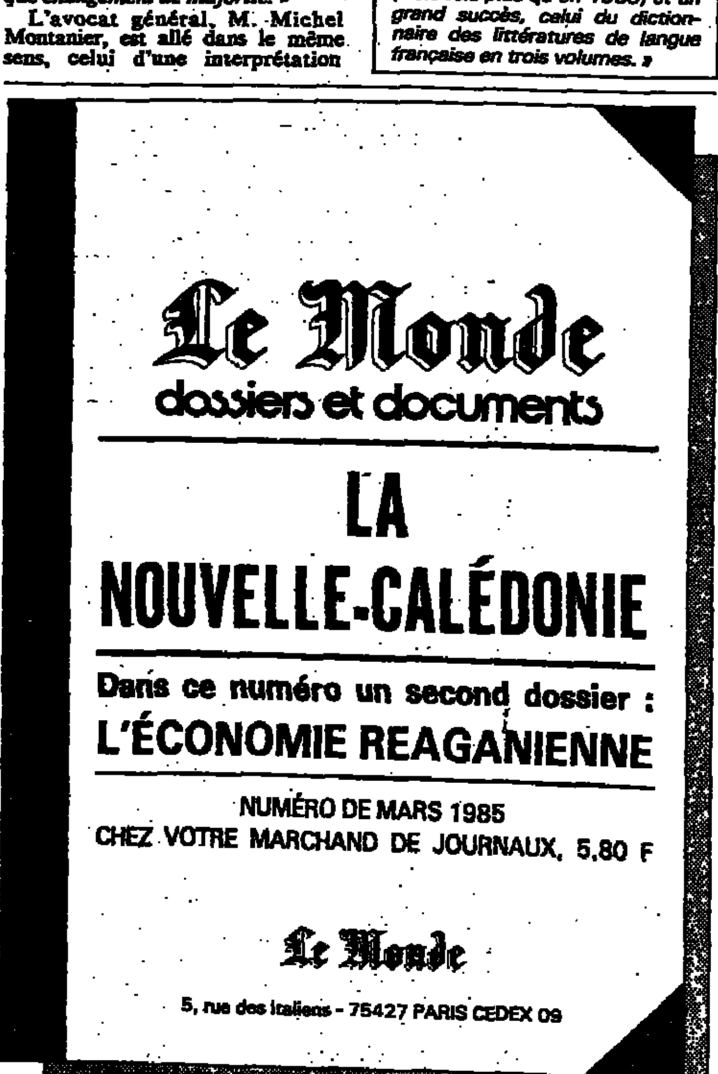
La société possède, selon M. Montanier, *« une personnalité qui lui est propre et elle doit pouvoir maintenir son nom à l'écart des remous »*. Il a donc conclu en faveur de la cassation et il a été suivi.

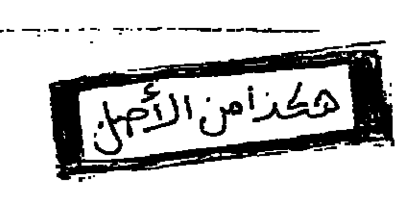
JOSYANE SAVIGNEAU.

SUCCÈS

« Nous pensons que 1985 sera l'année de tous les succès maintenant que la décision de la Cour de cassation nous permet de consacrer toute notre énergie au développement de Bordas SA et de ses filiales », a déclaré le PDG de Bordas, M. Jean-Manuel Bourgois. Pour lui, la décision de la cour d'appel contraignant au changement de nom *« était porteuse de la cessation d'activité de l'entreprise »*, qui emploie quelque 1 200 salariés.

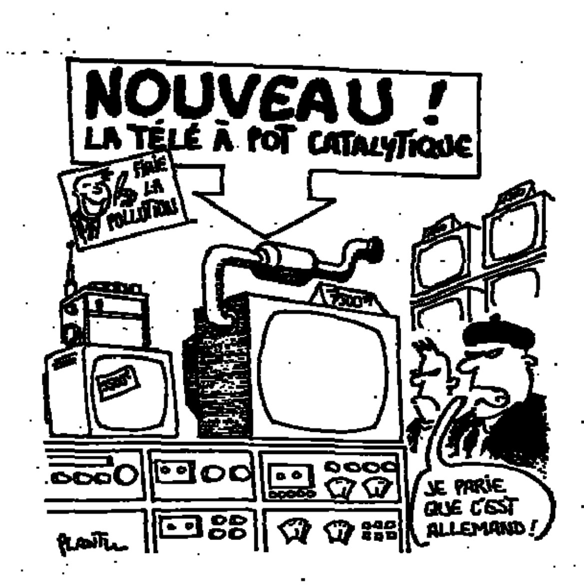
« Nos résultats pour 1984 sont les meilleurs jamais enregistrés par la société, a-t-il ajouté : 445 millions de francs de chiffre d'affaires (8 % de plus qu'en 1983), un bénéfice brut qui sera de près de 25 millions de francs (trois fois plus qu'en 1983) et un grand succès, celui du dictionnaire des littératures de langue française en trois volumes. »





LA SEMAINE FRANÇAISE DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

L'image et le son en chaîne



TOUJOURS plus, toujours mieux : la course à l'innovation technique bouleverse une fois de plus tous les maillons de la chaîne des images et du son. Les téléviseurs « à coins carrés » perdent de l'épaisseur et gagnent en surface d'écran. Les disques compacts se miniaturisent jusqu'à se glisser dans la voiture sous l'autoradio. Les magnétoscopes, eux aussi, fondent à vue d'œil et disparaissent dans les caméras. Mais déjà VHS et Béta sont bousculés par le petit dernier des standards vidéo : le 8 mm.

Télévision, vidéo et hi-fi se marient en meuble de salon ou en chaîne « mini ». De chaque côté du récepteur poussent des enceintes acoustiques, comme des oreilles géantes. La nouvelle télévision sera numérique et stéréophonique. Les constructeurs la préparent déjà et ne cachent pas leur optimisme : après une année 1983 morose, les consommateurs ont repris le chemin des magasins. Ils peuvent faire un détour par le CNIT-La Défense, où la première semaine française de la communication audiovisuelle leur ouvre ses portes du 13 au 17 mars.

L'ÉLECTRONIQUE GRAND PUBLIC

Une affaire d'Etat

Il existe dans l'électronique grand public quelques vigies. On leur confie le soin de regarder le plus loin possible vers l'horizon et d'aider les capitaines (d'industrie) à fixer le cap. Quels produits les ménages ont-ils envie d'acquérir actuellement, desquels voudront-ils encore demain et, surtout, de quoi le consommateur aura-t-il besoin dans les cinq ans à venir ? Bien répondre à ces questions, c'est parfois déterminer la survie de tout un ensemble industriel. Dans une société de consommation, cela compte, et se compte même en milliards de francs.

QU'IL suffise de se rappeler ce qui s'est passé en seulement une génération. Aux tout premiers jours de 1955, on comptait en France 13,4 millions de ménages. A cette époque, 1 % d'entre eux possédaient la télévision, 7,5 % un réfrigérateur, 8,4 % un lave-linge et, pour servir de référence, 21 % avaient une automobile. Trente ans plus tard, pour 20 millions de ménages, les taux d'équipement sont les suivants : 91,6 % pour la télévision, 96,2 % pour le réfrigérateur et 82,4 % pour le lave-linge. Entre-temps, d'autres produits ont fait leur apparition : le lave-vaisselle, le congélateur et, surtout, la télévision couleur. En quinze ans, celle-ci va progresser en volume au rythme de 4 % l'an, et c'est encore sur ce rythme qu'elle poursuit actuellement son développement. C'est le seul bien durable qui échappe, au moins à ce point, aux mouvements de récession et aux baisses de pouvoir d'achat. Alors que les professionnels avaient escompté un redémarrage du noir et blanc en tant que poste d'appoint, il apparaît que la télévision couleur s'impose même dans le cas des ménages qui s'équipent d'un second poste, et cet exemple illustre bien les difficultés qu'il y a parfois à anticiper.

Parmi tous les biens dont les Français se sont abondamment pourvus ces dernières décennies, il en est un qui a attiré l'attention des analystes. C'est le téléphone. De nos jours, 80 % des ménages en sont pourvus. Mais ce n'était le cas que pour un quart d'entre eux il y a encore dix ans. Bien qu'existant avant la guerre de 1940, ce produit est resté très longtemps marginal. Quand il n'équipait encore que le moitié des foyers, en 1978, près de 90 % d'entre eux avaient déjà la télévision (et même 30 % la télévision couleur) et plus de 90 % le réfrigérateur.

A travers le téléphone, on voit donc l'exemple du produit qui ne peut se diffuser que s'il existe une infrastructure appropriée. Il y a des machines qui n'exigent qu'une prise de courant pour se mettre en marche. Pas le téléphone, ni la télévision au demeurant. Ce n'est que lorsque les pouvoirs publics décidèrent – à travers les VI[e] et VII[e] Plans – de permettre aux PTT de financer d'importants investissements que les Français purent découvrir et apprécier les vertus de la communication permanente. Aujourd'hui, ne pas avoir le téléphone chez soi représente un réel handicap.

C'est en tirant partie de cette expérience que le BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques) a cherché à définir l'évolution de l'électronique grand public à long terme. « *Les matériels vidéo sont le moteur de l'évolution du secteur dans les années à venir* », indique-t-il dans son Bilan et perspectives pour les industries électriques et électroniques françaises. « *La vidéo*, poursuit-il, *lieu de pratiques multiples, d'incertitudes technologiques, de concurrences industrielles, de bouleversements juridiques, est de plus en plus intégrée dans un ensemble beaucoup plus vaste de l'image électronique. Celle-ci constitue l'aboutissement privilégié des réseaux câblés, de la télévision directe par satellite et de la synthèse d'images par ordinateurs.* »

Tout dépendra donc de ce que seront les réseaux de communication de l'an 2000, dont on imagine qu'ils transmettront indifféremment, sons, données, images de façon interactive. S'il devient possible, pour des familles, de communiquer entre elles et de s'organiser à distance, par exemple des séances de projection de diapositives, on peut prévoir une demande largement différente.

Le marché, à n'en pas douter, sera à la hauteur des services rendus. Les projections du BIPE tablent sur le développement de ces services dans des conditions que rende très favorables la haute technicité (fibre optique, satellites de télédiffusion).

Qui plus est, « *les progrès de la miniaturisation et de la numérisation du signal électronique vont bouleverser tant les matériels audio que les matériels vidéo*, note le BIPE. *Trois matériels constituent les principaux enjeux de l'électronique grand public : le magnétoscope, le compact disc et le vidéo-disque* ». Le Bureau de prévisions économiques indique que le traitement du signal vidéo devient lui aussi numérique, ce qui permet d'améliorer la qualité de l'image et de fournir des fonctions périphériques : son stéréo, *réception multi-standard, télétexte intégré.* « *Autre évolution longtemps attendue*, note encore le BIPE, *la TV haute définition devrait commencer à faire son apparition vers la fin de la période.* »

Ce type de matériel permet d'offrir une qualité d'image équivalant à celle du cinéma. Les Japonais sont prêts à commercialiser les produits dont ils ne retarderaient le lancement que pour permettre l'amortissement des générations actuelles de matériels et des infrastructures. Les progrès techniques sont désormais à peine définissables et « *la croissance de l'industrie des matériels d'électronique grand public est désormais liée à la politique nationale en matière d'audiovisuel et de mise en place de nouveaux réseaux ; celle-ci conditionne largement l'offre des services disponibles sur les équipements proposés* ».

La conclusion, à laquelle on peut adhérer, c'est que « *l'électronique grand public est désormais considérée comme une affaire d'Etat* ». Comme le téléphone hier.

FRANÇOIS SIMON.

La reprise de 1984

Sans doute pour compenser la grisaille du temps, les Français veulent voir la vie en rose. Ou du moins en couleur. C'est ce que l'on se dit quand on observe l'évolution de l'électronique grand public. Sur cinq ans, de 1979 à 1984, le marché de la télévision couleur a progressé de 37,3 % et celui des magnétoscopes, qui lui est en grande partie lié, de 551 %. En revanche, toujours sur cinq ans, la télévision noir et blanc régresse de 22,4 % et les jeux vidéo, que l'on disait promis à un bel avenir, de 37,7 %. Même les chaînes hi-fi reculent (– 9,5 %) au profit, il est vrai, du compact disc, qui, depuis 1983, voit ses ventes doubler chaque année.

LES industriels de l'audiovisuel ont retrouvé quelque peu leur sourire en 1984. Mais à la manière d'un malade à qui l'on promet qu'il pourra bientôt quitter la chambre. Car 1983 avait été une année particulièrement mauvaise avec un recul des ventes de télévisions couleur (– 10 %) et des magnétoscopes (– 27,8 %) par rapport à 1982. La baisse du pouvoir d'achat des ménages expliquait en partie cet effondrement du marché. Mais les professionnels y ont vu surtout la marque du « coup de Poitiers ». Le blocage des magnétoscopes dans le chef-lieu de la Vienne avait retenu bien des acheteurs éventuels, autant *que les taxes et redevances dont on* voulait frapper ces appareils. Les achats de télévisions couleur s'en ressentirent d'autant.

En 1984, au contraire, les Jeux olympiques de Los Angeles et la Coupe européenne de football aidant, le marché ne pouvait que se ranimer. Les ventes de magnétoscopes ont repris (+ 16,6 %), et on estime qu'elles retrouveront en 1985 le haut niveau de 1982. Le processus de remplacement des appareils de télévision, et principalement le transfert du noir et blanc à la couleur, s'en est trouvé accéléré : on ne branche pas un magnétoscope sur n'importe quoi. Le SIMAVELEC (Syndicat des industries *de matériels audiovisuels élec*troniques) table, pour 1985, sur cette reprise des ventes de magnétoscopes. Actuellement, le parc en *service est de 2,2 millions* d'appareils, ce qui représente un taux d'équipement des ménages de 10 %. Ce taux était de 2,3 % en janvier 1982. *Il s'agit donc d'une remarquable* progression qui, si elle se maintenait, correspondrait à celle de la télévision couleur dans les années 70 (+ *5 % par an en termes de taux d'équi*pement des ménages).

Le marché de la télévision couleur, précisément, qui s'est accru de 8 % en 1984 par rapport à 1983 (+ 6 % si l'on ne retient que la consommation apparente), ne devrait pas se ralentir cette année. Deux indicateurs suffisent à alimenter cet optimisme : d'une part, il reste à la télévision couleur une marge importante en termes de taux d'équipement des ménages (ce taux était de 61,4 % en janvier 1984), d'autre part, le taux d'ensemble (couleur et noir et blanc) n'est pas encore arrivé à saturation (91,2 % en janvier 1984). La reprise du marché du magnétoscope et l'expansion de celui du micro-ordinateur *sont signalées comme d'autres fac*teurs positifs.

L'amélioration du commerce extérieur

Le micro-ordinateur pénètre lentement les foyers (3 % en 1984), avec un parc installé de sept cent mille appareils. Le SIMAVELEC croit en son avenir et veut y croire d'autant plus que, pour une fois, en matière d'électronique, les producteurs français sont particulièrement bien placés : les importations ne représentent que 55 % du marché, contre 78 % pour la télévision couleur.

*Même si les choses vont s'amélio*rant, le marché de l'électronique grand public reste en effet très largement tributaire de l'étranger. Le taux *de couverture était de 18 %* en 1982, de 24 % en 1983 et de 30 % en 1984, celui du commerce extérieur de la France étant l'an dernier de 98 %. *Cette amélioration de six* points en un an tient à une moindre progression des importations en 1984 (+ 13 %) et à une *amélioration des exportations (+ 38 %).*

« Le Japon, avec 39 % des importations, et les pays du Sud-Est asiatique, avec 15 %, restent les principaux fournisseurs », note le SIMAVELEC, pour qui la reprise des importations a été la plus soutenue avec le Japon pour les magnétoscopes, la Grande-Bretagne pour les téléviseurs couleur... assemblés par les sociétés japonaises implantées dans ce pays, les pays du Sud-Est asiatique pour les produits hi-fi bas de gamme, et l'Irlande pour les autoradios... assemblés par les sociétés japonaises implantées dans ce pays.

En revanche, les exportations de produits français se sont accélérées à destination des pays membres de la CEE, en particulier la RFA et la Grande-Bretagne. Il s'agit principalement d'autoradios, de supports magnétiques vierges, de produits hi-fi et de têtes d'enregistrement et de lecture pour magnétoscopes. Comme toujours, les exportations vers le Japon restent infimes, pour ne pas dire inexistantes.

Il reste un dernier point, celui des prix de ces matériels qui, souligne la profession, *« restent les plus faibles de tous ceux suivis par l'INSEE »*. Sur la base 100 en 1980, les prix des radiorécepteurs ont augmenté de 1,2 % en 1984 par rapport à 1983, et ceux des téléviseurs ont baissé de 0,6 %. Dans le même temps, l'indice INSEE progressait de 7,4 %.

F. S.

L'évolution du marché français

(consommation apparente en milliers d'appareils) (*source :* BIPE)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985*	1989*
TV couleur	1 529	1 750	2 032	2 200	1 980	2 100	2 150	2 350
TV noir et blanc ...	709	717	814	750	590	550	520	450
Magnétoscopes	86	144	260	665	480	560	650	1 200
Jeux vidéo	450	500	400	182	270	280	250	
Caméras vidéo	19	32	45	59	37	60	115	450
Chaînes hifi	*900*	*1 000*	*1 125*	*1 100*	*960*	*905*	*930*	*1 350*
Micro-ordinateurs grand public					200	345		
Autoradios	2 020	1 990	1 890	1 990	2 100	1 950	2 040	2 700
Radio-réveils	1 450	1 525	1 350	1 300	1 400	1 400	1 500	1 700
Electrophones	851	504	546	476	427			250

(*) Prévisions.

Le BIPE (Bureau d'information et de prévisions économiques) tient à jour les statistiques des industries électriques et électroniques. *Les dernières ont été* publiées en novembre 1984 et s'accompagnent de perspectives à l'horizon 89. Pour la période 1983-1989, le BIPE table sur la poursuite des rythmes de croissance *atteints en 1984 et 1985 sans inflexions majeures.* Les perspectives à moyen terme de l'électronique font apparaître, globalement, une poursuite de la reprise amorcée en 1984 après le creux de 1983. La consommation des *biens d'électronique grand public, variable selon* les produits comme l'indique le tableau, devrait croître en moyenne de 5,9 % sur la période 1983-1989. Une croissance qui reste très inférieure à celle de la période *précédente : + 10,5 % entre 1973 et 1979.*

Le dernier-né de Thomson

La gamme des téléviseurs disponibles ne cesse de s'enrichir de nouveaux modèles et tous les constructeurs de matériel y vont de leur nouveauté *pour « inciter les clients à acheter de nouveaux appareils »*, comme le remarque *l'un d'eux.*

La société française Thomson-grand public ne s'est pas soustraite à cette règle : elle va, tout prochainement, livrer dans ses points de vente son tout nouveau MC 4. Au premier coup d'œil, l'écran surprend par sa taille (71 centimètres de diagonale) et par ses coins qui ne sont plus arrondis mais carrés. A y regarder de plus près, on constate que l'écran est aussi plus foncé qu'il ne l'est habituellement.

Mais c'est lorsqu'il est enfin allumé que ce téléviseur, comparé à ce que Thomson fabriquait *jusqu'ici, révèle un contraste très* sensiblement meilleur surtout en lumière ambiante et qu'il offre des couleurs mieux « saturées » qui font que le rouge est plus rouge, le vert plus vert...

Derrière ces améliorations de la qualité de l'image se cachent en fait de réelles modifications dans la fabrication des téléviseurs. En la matière, la firme française n'a rien inventé et n'a fait que reprendre à son compte une technologie mise au point par la firme américaine RCA et déjà utilisée par les constructeurs japonais : celle de la *black matrix*. Il s'agit là d'intercaler des bandes noires entre les trois bandes à phosphores des couleurs élémentaires (rouge, verte et bleue) habituellement déposées sur le verre qui, en se combinant, donnent naissance à l'ensemble du spectre des couleurs. C'est cette technique *black matrix*, combinée au nouveau verre utilisé pour l'écran, qui crée le contraste dans le MC 4.

« Ce procédé permet de bien maîtriser la résolution de l'image. Mais il nous prépare surtout aux téléviseurs du futur », explique M. Hugues Garin, président-directeur général de Vidéocolor, la filiale de Thomson qui fabrique ces nouveaux tubes dans son *usine d'Anagni, en Italie. Déjà, sa* mise en œuvre va dans le sens de l'évolution des goûts des consommateurs européens, qui souhaitent pouvoir regarder la télévision la lumière allumée, de même que l'utilisation de verres plus foncés répond à leur désir de disposer de postes qui, une fois éteints, se remarquent le moins possible.

Un autre changement apparaît sur le marché européen : contrairement aux Japonais, les téléspectateurs du *Vieux Continent* préfèrent, dans leur majorité, les grands écrans aux plus petits (80 % des téléviseurs vendus ont plus de 51 centimètres de diagonale). Sans doute est-ce en partie le fait du développement des magnétoscopes qui transforment le *téléviseur en écran de cinéma domestique.*

Aussi est-ce par les « grandes *tailles* » que Thomson a *décidé* d'investir le marché français. Le premier modèle MC 4 fabriqué possède un écran de 71 centimètres qui, grâce à ses coins carrés, offre une surface 10 % plus grande que les écrans classiques *de 67 centimètres, et qui coûtera* 10 % plus cher (soit 7 890 F). Ensuite, seront lancés un « 63 cm » en septembre prochain, puis un « 55 cm » au début de 1986.

E. G.

MAGNÉTOSCOPES ET CAMÉRAS

Le 8mm trouble-fête

Une nouvelle guerre du magnétoscope est-elle déclarée ? A peine voyait-on s'ouvrir une période de paix avec la victoire du format VHS, mis au point par le japonais JVC, sur ses adversaires V 2000 de Philips et Betamax de Sony - il détient désormais 80 % du marché mondial – qu'une nouvelle offensive est déclenchée par un outsider, le format 8 mm. Kodak et General Electric, rejoints par Polaroïd, Sanyo et Fuji Photo Film, puis, tout récemment par Sony lui-même, ont ouvert le feu en annonçant des caméras vidéo de format 8 mm pour cette année.

LE format 8 mm (largeur de la bande vidéo) est de moitié inférieur au VHS, V 2000 et Betamax (1/2 pouce). La cassette a donc l'avantage d'être plus compacte et de pouvoir s'insérer directement dans le corps de la caméra et non plus dans un magnétoscope séparé porté en bandoulière. Système compact et plus léger, la vidéo 8, que Sony a lancé il y a quelques jours sur le marché mondial après l'avoir fait en janvier au Japon, pèse environ 2 kilos. Ce format présente un autre avantage qui pourrait être déterminant : l'accord signé par cent vingt-sept sociétés mondiales sur un standard commun. La cacophonie du format 1/2 pouce a convaincu tout le monde qu'il fallait cette fois accorder les violons. Tous les matériels 8 mm seront « compatibles », les cassettes des uns lisibles sur les équipements des autres.

Son inconvénient est que la durée d'enregistrement est limitée pour l'instant à une heure environ. Les ingénieurs essaient de renforcer la densité des inscriptions magnétiques sur la bande pour y pallier. Sony annonce ainsi une durée de quatre-vingt-dix minutes, extensible à trois heures. Les progrès réguliers de la technologie laissent penser que leurs efforts porteront leurs fruits, et des durées de trois ou quatre heures seront disponibles un jour. Mais, pour l'heure, le 8 mm ne peut encore s'attaquer au marché des magnétoscopes de salon. C'est pourquoi ce format fait d'abord son apparition dans les caméras, où la durée d'enregistrement est moins déterminante.

C'est pourquoi, aussi, les premières sociétés à se mettre sur les rangs sont des producteurs de caméras à film super 8. La première victime des caméras vidéo 8 sera bien sûr la caméra familiale traditionnelle. Pour Kodak ou Fuji, restés jusqu'ici à l'écart de la technologie électronique, une entrée en force sur le 8 mm est donc tout simplement indispensable à leur survie. Indispensable et... possible. Autant se lancer sur le 1/2 pouce était aller tout droit à l'échec cuisant – étant donnée la suprématie des groupes d'électronique nippons, – autant le 8 mm va redistribuer les cartes, et la partie est jouable.

Les trouble-fête coréens

Alors que le lancement d'une caméra vidéo 8 mm par les européens Philips et Thomson avait été envisagé en 1983 lors de l'affaire Grundig, ce sont aujourd'hui les groupes américains Kodak, Polaroïd et General Electric qui relèvent le gant en premier. Après l'adoption du format VHS par Thomson puis par Philips lui-même, les Européens hésitent, même s'ils ont des maquettes en laboratoire. Kodak prépare une campagne publicitaire de plusieurs millions de dollars pour une caméra vidéo 8 mm construite en association avec Matsushita. Le réseau commercial et la renommée du numéro un mondial de la photo lui donnent une puissance de feu impressionnante. Tous les observateurs estiment que Kodak, d'une façon ou d'une autre, détiendra une part substantielle du marché.

Mais quel marché ? Telle est bien la question, car aujourd'hui les caméras vidéo ne représentent que 10 % des ventes d'équipement vidéo. Environ 3 millions d'appareils sur les 30 millions de magnétoscopes écoulés sur la planète. C'est peu. Le prix des équipements 8 mm, supérieur de 25 % en moyenne aux caméras actuelles au format 1/2 pouce, risque de faire réfléchir le client à deux fois. En outre, pour le perturber un peu plus, les grands producteurs de magnétoscopes ont mis sur le marché l'an passé des caméras à cassette incorporée et conservant le format 1/2 pouce. C'est le cas de la Vidéo Movie de JVC (standard VHS) dont le poids n'est que de 2,1 kilos, c'est-à-dire celui des 8 mm. La durée d'enregistrement est inférieure (elle n'est que de vingt à trente minutes), mais le prix l'est aussi (1 595 dollars aux Etats-Unis).

En fait, le format 8 mm est mis en avant par les absents ou des perdants de la bataille précédente du 1/2 pouce. Les Japonais JVC ou Hitachi, les gagnants, n'ont aucun intérêt à une redistribution des cartes. Ils entendent maintenir le *statu quo*, et mettent en avant à ce propos un argument de taille : le parc installé. Quelque 35 % des foyers sont déjà équipés au Japon, 30 % en Grande-Bretagne, 20 % aux Etats-Unis. Des usines gigantesques tournent au Japon à plein régime, robotisées et partiellement amorties. La guerre sur le front des prix sera difficile à gagner. Le vaste catalogue de films pré-enregistrés au format 1/2 pouce vient consolider cette avance. Bref, le format 8 mm n'arrive-t-il pas trop tard ?

La réponse se trouve peut-être du côté de... la Corée du Sud. C'est la bataille sur ce front qui risque d'être décisive. Quatre grands conglomérats sud-coréens vont produire dès 1985 des magnétoscopes VHS à des prix « cassés ». Ils ont été annoncés sur les marchés américains et européens. Malgré la robotisation au Japon, les coûts de la main-d'œuvre y restent très supérieurs à ceux de son jeune voisin. Si les groupes japonais perdent alors des parts de marché de façon qu'ils jugent irrémédiable, ils risquent de prendre un tournant précipité vers le 8 mm, en réalisant l'unanimité nippo-américaine sur ce format.

ÉRIC LE BOUCHER.

DISQUES COMPACTS

Le marché explose

Le lecteur de disque à laser se moque pas mal de la crise. Lancé à grand renfort de publicité voici deux ans, il rencontre, après une baisse de régime, un succès grandissant. Les ventes ont presque triplé dans le monde en 1984. Selon les estimations faites par les différents fabricants, les achats auraient porté sur près de 900 000 appareils (310 000 environ l'année précédente).

OUTRE-ATLANTIQUE, l'explosion a été particulièrement forte, le marché a franchi légèrement le cap des 300 000 lecteurs (contre 40 000). En Europe, les ventes ont doublé (200 000 contre 100 000) : 60 000 en RFA (contre 25 000), 45 000 en France (contre 30 000), 30 000 en Grande-Bretagne (contre 12 000) et 30 000 en Italie (contre 10 000). Au Japon, la frénésie des achats enregistrés dès le départ s'est à peine calmée (200 000 platines contre 150 000). Dans les pays arabes et du Sud-Est asiatique, la demande, à peu près inexistante en 1983, a porté sur 100 000 appareils. Enfin 200 000 lecteurs ont été vendus dans les autres régions du monde, pratiquement absentes du marché l'année précédente.

L'appréciation de ces développements, souvent spectaculaires, doit être nuancée en fonction des dates de lancement. Aux Etats-Unis, par exemple, le lecteur de disque à laser n'est apparu qu'au début de l'été 1983. La comparaison ne portant que sur un semestre doit donc être pondérée avec soin, tout comme elle doit l'être pour les différents pays européens, où les premières livraisons se sont échelonnées durant tout le printemps de 1983.

En revanche, le marché japonais offre une image beaucoup plus proche de la réalité car il a commencé à être approvisionné dès le mois d'octobre 1982. Mais l'analyse doit également tenir compte des conditions difficiles créées par les goulets d'étranglement constitués partout au départ par des productions qui se révèlèrent incapables de coller à la demande. Devant cette pénurie, une certaine désaffection de la clientèle s'est fait sentir, alimentée, après le premier engouement, par les niveaux de prix élevés.

Courant 1983, en France, le lecteur de disque le meilleur marché (Philips) coûtait plus de 6 000 francs. Aux Etats-Unis il fallait débourser 900 dollars.

Compte tenu de ces divers éléments, l'entrée de l'audionumérique en hi-fi peut être considérée comme brillante. Mais les fabricants se devaient de remédier à ces défauts de jeunesse. A l'automne 1984, pour relancer les ventes, ils ont lancé des appareils plus racés (1), Philips avec sa nouvelle gamme de modèles CD 104, 204 et 304, considérés par les spécialistes comme ceux offrant le meilleur rapport qualité-prix, Sony avec, notamment son D-50, le plus petit lecteur du monde, lui aussi d'une qualité jugée assez exceptionnelle.

Rupture de stocks

Mais l'effort a principalement porté sur les prix (50 % de baisse en moyenne). Actuellement, certains lecteurs à laser ne sont pas plus chers que de bonnes platines pour disques microsillons. Aux Etats-Unis, des appareils sont même disponibles aux alentours de 190 dollars pièce. ces sacrifices, consentis pour accéder rapidement au marché de masse, seul capable de donner les moyens de rentabiliser les productions, n'ont pas tardé à donner des résultats.

A la fin de 1984, Sony, Philips et Yamaha étaient en rupture de stocks. Actuellement, les délais de livraison sont encore assez longs. Cette explosion de la demande renforce les prévisions de ventes, qui portaient déjà sur un doublement chaque année jusqu'à 1990. A cet horizon, les spécialistes estiment que le parc mondial de lecteurs à laser sera du même ordre de grandeur que celui des platines pour microsillons (près de 70 millions de pièces). L'objectif peut être atteint à condition que la conjoncture s'y prête et que les capacités de production de disques soient suffisantes.

Car les mêmes difficultés que pour les lecteurs ont surgi. Jusqu'à la mi-84, la demande fut telle que les unités de pressage (Philips et Sony essentiellement) ne parvenaient pas à fournir. Heureusement, si l'on peut dire, la pénurie de titres était criante. Il y en avait moins de 2 000 à la fin du premier semestre. Beaucoup pensaient combler dans l'année une partie du retard accumulé. Le cap des 3 500 titres aurait dû être en vue fin 1984. En fait, seulement 2 700 étaient disponibles. Cette relative pauvreté du répertoire enregistré, surtout en variété, a évité les débordements, et 17 millions de disques ont été vendus dans le monde en 1984, dont 40 % par Polygram (groupe Philips), soit trois fois plus ou presque que l'année précédente, mais moitié moins que ce qui était prévu.

4 000 titres

La situation tend maintenant à se normaliser. La capacité de production de l'usine de Polygram à Hanovre (RFA) est passée de 13 à 20 millions de disques. Sept usines fonctionnent à plein rendement au Japon, dont celles de Sony, et JVC a mis en route un programme pour tripler sa capacité de production d'ici au mois de septembre (1 million de disques par mois au lieu de 300 000). L'unité de pressage CBS-Sony aux Etats-Unis, à Terre-Haute (Indiana), est opérationnelle depuis l'été dernier.

Trois autres tournent en Europe, une en Grande-Bretagne (Société Nimbus), l'autre en RFA (Bertelsman), la dernière en France, en Touraine (MBO-Moulage plastique de l'Ouest). Bref, la capacité de production mondiale est désormais proche des 50 millions de disques. Elle permet de tabler au moins sur un doublement des ventes en 1985 (30 % aux Etats-Unis) et les années suivantes, jusqu'en 1990. Car le nombre de titres augmente également. Polygram seul en alignait 850 au 31 décembre dernier. La firme en est à 934 et pense atteindre le 1000e début mars. A l'échelon mondial 4 000 titres au total devraient être disponibles fin 1985.

De ce côté-là aussi, les prix chutent. En France, maintenant que les grandes surfaces (Auchan, Mammouth, Continent, notamment) se sont lancées dans la vente de disques compacts, ils oscillent entre 103 F (musique de variété) et 139 F (classique). La chaîne de magasins NASA vend même des disques compacts de variétés à moins de 100 F.

Il y a enfin l'effet d'entraînement à l'achat créé par les enfants. Avant on ne touchait pas à la chaîne de papa. Le lecteur de disques à laser a tout changé. Deux boutons à effleurer et c'est parti. Les fausses manœuvres ne sont plus à craindre.

Dans la voiture

Pour l'instant, les fabricants de lecteurs peuvent souffler un peu avant de songer à faire de nouveaux investissements en vue du développement ultérieur des marchés, que beaucoup comparent à celui de la télévision couleur.

Ils sont plus de soixante-dix à ce jour, licenciés Philips et Sony, à s'être lancés dans l'aventure, une aventure pas encore très payante, mais qui le sera à terme si les objectifs de croissance sont tenus avec un indice à 800 en 1986 (base 100 en 1983). Ce sont naturellement les deux grands (Philips et Sony) qui détiennent les plus grosses parts de marché. Quelles sont-elles ?

La firme hollandaise assure que la sienne est de 40 %. En France, et même en Europe, c'est vraisemblable. Dans le monde, c'est beaucoup plus douteux. A moins que Philips ne fasse l'amalgame avec sa filiale japonaise Marantz. Et encore ! En fait, il semblerait bien que Sony ait la plus forte capacité de production (60 000 appareils par mois) et soit ainsi le premier. Philips serait alors deuxième et Yamaha troisième (20 000). Mais ni les uns ni les autres ne sont très disposés à fournir des chiffres précis. Une chose est certaine : à eux deux, Philips et Sony contrôlent les deux tiers du marché mondial.

Mais cette rente de situation aux inventeurs premiers arrivés ne saurait évidemment s'éterniser. Elle sera un peu plus durable en Europe pour Philips avec les barrières douanières dressées (2) pour endiguer le flot montant des produits « *made in Japan* ». Mais à un moment ou à un autre, les forces seront plus équilibrées, d'autant que chacun s'efforce d'innover pour rameuter la clientèle. Le lecteur à laser pour la voiture : on en parle depuis plus d'un an. Pioneer (Japon) est finalement le premier à le lancer. D'autres japonais lui emboîteront le pas. Pour Philips, ce sera à la fin de cette année.

La firme d'Eindhoven a dans ses tiroirs un lecteur à laser doté d'un magasin capable d'accueillir dix à onze disques compacts. Ce sera dix heures de musique ininterrompue et... un bon argument de vente. Cette concurrence dans l'innovation est stimulante, et les fabricants de lecteurs, comme les fabricants de disques – ce sont souvent les mêmes, – ont de beaux jours devant eux.

ANDRÉ DESSOT.

(1) Il ne s'agit pas à proprement parler d'une seconde génération d'appareils. Les lecteurs à laser ont surtout fait peau neuve. En outre, ils sont, suivant les modèles, munis de possibilités supplémentaires : meilleure accessibilité des plages, commandes à distance, etc. Sur le plan technique, les fabricants se sont attaqués aux détails de l'écoute en s'efforçant, avec un certain succès, d'effacer la coloration métallique que l'absence de bruit de fond donnait à la reproduction. Mais, d'une façon générale, la technologie n'a pas évolué. A quoi bon améliorer des performances de reproduction déjà exceptionnelles quand l'oreille humaine, dont les limites baissent à mesure que l'âge avance, ne parvient plus à saisir les aigus, passé un certain seuil (15 000 hertz maximum après cinquante ans), quand aussi les divers éléments des chaînes employées (enceintes surtout) n'ont pas un rendement suffisant. Un moteur de formule 1 monté sur une 2 CV ne pourra jamais tourner à pleine capacité.

(2) Depuis novembre 1983, une taxe de 19 % a été appliqué à l'entrée des lecteurs à laser dans la CEE.

L'INDUSTRIALISATION DES FIBRES OPTIQUES

La bataille des prix

Objet des travaux de quelques spécialistes il y a dix ans, la fibre optique est maintenant connue du grand public. On en parle pour des réseaux de distribution de téléphone ou de télévision, pour des artères à haut débit, pour des transmissions lointaines comme celles qu'assurera le futur câble téléphonique transatlantique TAT-8. En oubliant souvent qu'il n'y a pas une fibre optique, mais divers types de fibres, associés à des équipements encore plus variés. Dire qu'une liaison sera en fibre optique, c'est simplement dire qu'elle ne sera pas en cuivre. Mais bien d'autres indications restent à donner.

LES différences entre deux liaisons par fibres optiques peuvent être aussi grandes que celles qui existent entre le fil d'alimentation d'une lampe de chevet et une ligne à haute tension. Importantes au plan technique, ces différences le sont plus encore à celui de l'économie. Mais elles ne sont pas encore entrées dans les esprits. Sans doute parce que la fibre est encore une technologie trop nouvelle. Toute technologie se développe d'abord en raison des possibilités nouvelles qu'elle ouvre : on chasse la performance, sans s'occuper des prix. Vient ensuite une seconde phase, où la technologie nouvelle supplante sa devancière et où la réduction des coûts compte plus que l'accroissement des performances. C'est d'ailleurs un défaut bien français de trop prolonger la première phase et de manquer la seconde, pour constater ensuite que les industriels étrangers ne nous ont pas attendus...

Dans le cas des transmissions par fibre optique, cette seconde phase est engagée. Si, pour le câble transatlantique, il faut encore donner la priorité aux performances, s'il est primordial d'utiliser les fibres les plus transparentes pour espacer les répéteurs, et utiliser pour ces derniers, qui seront immergés par 3 000 mètres de fond, les technologies les meilleures et les plus sûres, il est clair que pour distribuer la télévision aux abonnés il faut avant tout serrer les prix. Volonté politique ou non, la fibre ne « gagnera » contre le câble coaxial que si elle est moins chère. Ce n'était pas un pari facile il y a quelques années. Mais il devient progressivement gagnable. Encore faut-il que le changement de phase indiqué plus haut soit clairement perçu par les décideurs.

Quelles fréquences ?

Intrinsèquement, une liaison par fibre n'a pas de raison de coûter plus cher qu'une liaison par câble coaxial. Les transparences atteintes permettent désormais d'espacer de 20 ou 40 kilomètres les systèmes d'amplification, qui compensent l'atténuation de la lumière. En câble coaxial, la distance est plutôt de 2 kilomètres. Même si les amplificateurs pour liaisons optiques sont plus coûteux (il faut convertir le signal lumineux en courant électrique pour l'amplifier, puis faire la transformation inverse), la réduction de leur nombre est un important facteur d'économie. De même, la diminution des diamètres facilite la pose. Un câble contenant dix fibres, leurs gaines, leurs systèmes de maintien et leur protection, a un diamètre de 1 centimètre et remplace un câble coaxial six fois plus gros. Il est donc plus facile de poser en milieu urbain, où l'on tire parfois des sections de 2 kilomètres en fibre, contre 300 mètres en câble coaxial. Or les frais d'ingénierie et de pose peuvent représenter jusqu'à 40 % du coût total d'une liaison.

Mais pour diminuer les coûts, il faut figer certains choix, et la difficulté est de le faire à bon escient. Les premières transmissions par fibre se sont faites dans une bande de longueurs d'onde, autour de 0,85 micron, où la transparence était alors maximale. Les progrès ont ensuite permis d'utiliser une deuxième bande, à 1,3 micron ; une troisième bande, vers 1,55 micron, devrait rapidement devenir accessible, et des recherches sont en cours sur l'utilisation de longueurs d'ondes encore plus grandes. En effet, au fur et à mesure qu'on purifie mieux la silice, l'utilisation de plus grandes longueurs d'ondes permet de diminuer les pertes. A 0,85 micron pour les meilleures fibres, la moitié de l'énergie lumineuse est absorbée après 1500 mètres ; pour la même perte, la distance peut atteindre 6 kilomètres à 1,3 micron, et 15 kilomètres à 1,55 micron. Mais ce gain, important pour les transmissions lointaines, n'en est pas un pour le réseau de distribution, où les longueurs ne dépassent pas quelques kilomètres. En revanche, les difficultés de conversion optique-électronique augmentent aussi avec la longueur d'onde. A 0,85 micron, on utilise des photodiodes à l'arseniure de gallium, qui ont donné lieu à de nombreuses recherches. A 1,3 micron, il faut faire appel à d'autres composants, dont l'industrialisation est moins avancée et qui sont donc plus coûteux

Le coût des lasers

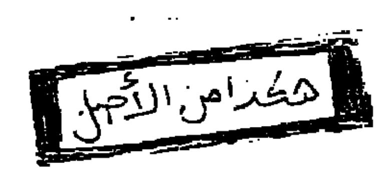
De même, un autre choix possible est celui entre les fibres multimodes et les fibres monomodes. Les premières ont un diamètre d'environ 80 microns pour la partie utile, celle qui transmet la lumière. Pour les secondes, ce diamètre est réduit à une dizaine de microns. Le débit d'information des fibres monomodes peut être très supérieur à celui des fibres multimodes, ce qui est important pour les liaisons à très haut débit, mais elles sont d'une fabrication plus délicate, et les connexions sont un peu plus difficiles, bien qu'on sache maintenant rabouter deux fibres avec une précision inférieure au micron, et cela dans les conditions de travail d'un chantier de travaux publics. On sait aussi réaliser avec la précision souhaitable les diverses épissures ou les aiguillages nécessaires.

Mais le petit diamètre des fibres monomodes impose pratiquement d'utiliser, pour injecter la lumière, des lasers à semi-conducteurs, qui émettent un faisceau bien dirigé. Ceux-ci sont beaucoup plus chers, et moins fiables, que les diodes électroluminescentes qui suffisent pour l'alimentation des fibres multimodes.

Tous ces éléments interdisent de parler sans autre précision du coût d'une liaison par fibre optique. Il dépend des choix technologiques retenus, et, pour chacun d'eux, de l'état d'avancement de l'industrialisation. Celui-ci va progresser plus ou moins vite, suivant la demande, car on ne fabrique pas des composants électroniques au même coût unitaire si les séries sont de l'ordre du millier ou du million d'unités. Diverses recherche sont en cours qui ne visent plus à augmenter les performances, mais à réduire les coûts et les taux de rejet, à gagner sur les temps de pose, sur l'assemblage des fibres en câble. Ainsi envisage-t-on de tirer simultanément dix fibres, à partir de dix barreaux de silices, et de les gainer en continu pour constituer directement le câble qui sera posé, en éliminant tous les pas intermédiaires.

Ce sont dorénavant de tels progrès qui conditionnent l'avenir des fibres optiques.

MAURICE ARVONNY.



NOUVELLES TECHNIQUES, NOUVEAUX APPAREILS

Vers des systèmes intégrés audio-vidéo

Ils étaient jusqu'ici juxtaposés, ils seront bientôt interconnectés. Téléviseur, chaîne hi-fi, magnétoscope, tous sont actuellement acquis et utilisés en tant qu'éléments indépendants, gardant chacun sa spécifité, mais ils pourraient d'ici peu se transformer en composants de véritables « systèmes ». Avec l'apparition de nouveaux disques optiques véhiculant à la fois le son et l'image, avec les premières tentatives faites pour intégrer l'audio, la vidéo et la micro-informatique, apparaissent les premiers signes d'une réelle mutation de l'électronique grand public.

COMMENT se présenteront ces systèmes de demain ? Seront-ils organisés autour d'un téléviseur central, ou plutôt « déconcentrés » autour de plusieurs moniteurs spécialisés ? Quelles seront les performances ou quel sera l'aspect de leurs différents éléments ? Nul ne peut encore le dire avec certitude, sauf à se risquer à des prévisions hasardeuses. Pour bon nombre de matériels en effet, la technique est au point, et seules des considérations de stratégies industrielles et commerciales ou une attitude prudente devant les réactions — souvent imprévisibles — du public retiennent les principaux constructeurs de se lancer sur le marché des produits qu'ils ont déjà, comme dit l'un d'eux, *« dans leur poche »*. Reste donc à se fonder sur les tendances — pour certaines très nettes — qui se dégagent des matériels présentés en octobre dernier à Tokyo et cette semaine à Paris.

Quelques-uns des appareils grand public, comme les postes de radio ou les chaînes hi-fi « classiques », acquièrent chaque année de meilleures performances et changent de format, au rythme des progrès techniques mais aussi du goût des utilisateurs. Mais leurs principes de fonctionnement ne semblent pas, pour l'heure, devoir subir de grands changements. D'autres, au contraire, semblent promis, dans un avenir plus ou moins proche, à de plus grands bouleversements.

Pour ce qui est des récepteurs de télévision, la démarche des fabricants *« consiste surtout aujourd'hui à modifier les appareils existants, pour donner aux clients des motivations d'achat »*, comme l'explique un représentant d'un groupe européen. C'est ainsi que l'écran ordinaire cède le pas à des modèles moins bombés et à coins carrés, limitant les déformations de l'image, ou que le son, en Europe, s'améliore pour se rapprocher de plus en plus de la norme haute fidélité... et des performances des récepteurs japonais.

Mais il ne s'agit là que d'améliorer, par touches successives, le confort de l'utilisateur. En revanche, dès l'avènement de la télévision directe par satellite, des progrès réellement substantiels dans la qualité de l'image et du son pourraient apparaître. Le nouveau standard adopté récemment par les Européens (dit « D2 MAC/Paquets »), qui sépare dans le temps les composants du signal vidéo (luminance, chrominance (1) et son), offrira au téléspectateur une image à la fois plus nette et plus stable. Quant au son, le seul pour l'instant à être numérisé, sa qualité rejoindra celle des disques compacts.

Une image sans papillotement

Reste que, pour obtenir une absence totale de papillotement de l'image, il est nécessaire de numériser le téléviseur. Avant d'en arriver là, il faudra disposer de mémoires très denses (4 mégabits) et très rapides, capables de stocker une image couleur avant que la suivante n'arrive sur l'écran. Et ceci à des prix grand public, ce qui n'est pas la moindre des contraintes ! Toutefois, on assiste dès à présent aux premiers signes avant-coureurs de cette évolution, avec la mise en œuvre, dans les récepteurs, de circuits intégrés numériques qui augmentent le champ de manœuvre de l'utilisateur. Ce dernier peut par exemple incruster une image sur l'écran, ou regarder simultanément plusieurs programmes.

L'objectif final reste la haute définition de l'image, c'est-à-dire la multiplication du nombre des lignes — et du nombre de points sur chacune d'elles — sur l'écran. Les Japonais expérimentent actuellement un système dit « Muse », à 1125 lignes. Mais cette voie est très coûteuse et son avenir reste incertain. *« Qui le souhaite réellement, et qui est prêt à payer pour cela ? »*, s'interroge Helmut Kohrs, directeur technique de la division électronique de Thomson grand public. La firme française, de même que plusieurs constructeurs américains, envisage plutôt de s'engager dans la *« pseudo haute définition »*. Une astuce technique — elle consiste à insérer, entre deux lignes, une troisième calculée par extrapolation des signaux des deux autres — qui donne *« l'impression de la haute définition »* sans nécessiter d'aussi importantes mémoires.

Allié de fait du téléviseur, le magnétoscope, *« non content d'être la mémoire et le cœur de toute installation vidéo, empiète de la plus vigoureuse façon sur le domaine que l'on croyait exclusif au magnétocassette et au magnétophone »*, comme le note un spécialiste. C'est dire qu'il se transforme en un véritable matériel de haute fidélité. Que sera-t-il demain ? Au VHS actuel, jugé par tous *« de très bonne qualité »*, verra-t-on succéder le 8 millimètres ? *(Lire l'article d'Eric Le Boucher)*. *« Si l'on veut progresser*, remarque M. Kohrs, *il faut faire un véritable pas en avant. »*. En d'autres termes, attendre l'avènement du numérique, qui pourrait apparaître, selon lui, vers 1992 ou 1993.

Dernier-né des matériels audio, le disque compact, que Philips a créé à partir de son disque vidéo, a vécu des débuts difficiles, mais connaît depuis près d'un an un réel succès. *(Lire l'article d'André Dessot.)* Bien qu'âgé tout juste de deux ans, le lecteur de disque ne cesse de se raffiner. Philips le présente, dès à présent, intégré dans une chaîne portable au côté d'un tunner FM, d'un lecteur de cassettes et de deux enceintes. Le groupe néerlandais, suivant en cela plusieurs firmes japonaises, l'adapte également aux voitures et compte présenter à la fin de l'année un lecteur muni d'un boîtier renfermant plusieurs disques sur lesquels le conducteur peut faire ses choix avant de démarrer. Une voie analogue a d'ailleurs été suivie par le Japonais Toshiba, qui a réalisé un prototype de juke-box pouvant stocker cent disques compacts parmi lesquels on sélectionne, en moins de quinze secondes, le morceau désiré.

Un autre progrès tient dans le caractère multifonctionnel qu'acquièrent, chez Sony ou chez Pioneer, des lecteurs maintenant capables de lire à la fois des disques compacts et des vidéodisques de grand diamètre. Là se profile, au sein d'un même appareil, le couplage son-image. Mieux, ce mariage apparaît aussi au sein d'un même disque compact. Sur les plages laissées libres par les signaux sonores, il est possible d'inscrire des images fixes numérisées — actuellement deux mille. C'est peu, mais c'est suffisant pour voir apparaître sur son téléviseur la traduction en trois langues d'un opéra, ou pour en suivre la partition musicale.

Le disque de l'an 2000

Les premiers essais faits en ce sens — et qui devraient aboutir d'ici moins d'un an à des produits commercialisés tant par Philips que par des firmes japonaises — tiennent encore du gadget. Mais ils annoncent une nouvelle catégorie de disques compacts alliant intimement l'audio et la vidéo, et pourquoi pas des données numériques.

On peut voir là les balbutiements d'une nouvelle génération de supports quasi universels — d'autant que certains laboratoires de recherche travaillent sur des disques effaçables et réinscriptibles comme le sont les cassettes magnétiques. Le disque unique sera-t-il la panacée de l'an 2000 ? *« C'est bien trop beau pour être vrai »*, répondent les constructeurs, qui n'ont certes pas intérêt à voir disparaître les multiples produits existants. Mais il n'est pas interdit de rêver au confort qu'apporterait dans les foyers une telle solution.

ELISABETH GORDON.

(1) La luminance représente les différents niveaux de « gris » sur l'image, la chrominance indique les couleurs et leurs niveaux.

Grands et petits écrans

EMPORTER, où que l'on aille, son téléviseur dans sa poche ou à son poignet et, une fois rentré chez soi, pouvoir « regarder la télé » sur écran géant : nombreux, sans doute, sont ceux qui rêvent de telles possibilités. Les récepteurs miniaturisés relèvent déjà de la réalité. Des grands groupes japonais et une firme britannique commercialisent des montres bracelet-TV, renfermant des écrans plats à cristaux liquides. Ces téléviseurs miniaturisés, au départ uniquement en noir et blanc, acquièrent maintenant la couleur. Seiko vient de lancer le premier modèle de ce type, un appareil de 16 × 8 × 2,5 centimètres, fonctionnant sur piles ordinaires.

« Ce ne sont là que des gadgets », remarquent certains constructeurs européens. Et il est vrai que regarder des mini-écrans fatigue vite. D'autant que le premier public visé par ce type de matériel, celui des amateurs de compétitions sportives, éprouvera sans doute quelques difficultés à distinguer les participants d'une mêlée de rugby ou à suivre la trajectoire d'une balle de tennis !

Quant aux écrans de grandes dimensions, leur mise au point pose pour l'instant des problèmes insurmontables, du moins si l'on s'en tient aux cristaux liquides, qui demandent alors de très grandes énergies et dont le rendement décroît avec les dimensions. Les fabricants japonais et américains ne baissent pas les bras pour autant et poursuivent leurs recherches. Les sociétés Hycom (États-Unis) et Sharp (Japon) sont ainsi parvenues à créer un écran de 220 mètres carrés ! Un écran qui ne fournit toutefois qu'une définition de 320 lignes, et une image en noir et jaune.

Avec leur image de qualité très médiocre comparée à celle des téléviseurs classiques et qui, en outre, n'est visible que dans la semi-obscurité, les écrans à cristaux liquides sont donc loin d'être prêts à concurrencer les traditionnels tubes cathodiques. D'autant que ces derniers peuvent encore révéler bien des surprises. La société japonaise Matsushita n'a-t-elle pas annoncé, en février dernier, qu'elle venait de réaliser un téléviseur à tube prototype de 9,9 centimètres d'épaisseur ?

E. G.

LES FACTURES DU MINITEL

Les usagers essuient les plâtres

« Il est là, venez le chercher. »* Dans une enveloppe des PTT, vous découvrez votre *« bon de retrait »* et un dépliant de quatre pages. Comme beaucoup d'usagers du téléphone, vous êtes à la fois séduit et... un peu inquiet. Si la séduction l'emporte, vous vous précipitez pour prendre rendez-vous et aller le chercher. Si l'inquiétude prédomine, vous lisez attentivement le dépliant quadrichrome, sur papier glacé. Il est très rassurant, ce dépliant. Et flatteur : *« Vous êtes parmi les tout premiers en France à pouvoir en bénéficier* (du Minitel) *: profitez-en ! »

L'AMBIGUITE commence dès les premières lignes. Plutôt que de choisir le mode informatif, clair, précis, ce qui ne veut pas dire sinistre, les PTT ont choisi la méthode publicitaire, qu'on pourrait qualifier de « sans douleur ». Le Minitel n'est pas encombrant (sauf si on ne s'en sert pas). Il consomme moins d'électricité qu'une lampe de chevet. Il remplace gratuitement l'annuaire en papier, sans abonnement supplémentaire (mais le coût de l'annuaire papier était inclus dans l'abonnement !), et surtout il vous offre (à quel prix ?) *« un monde de services en direct »*, bref c'est *« une nouvelle liberté »*.

En y regardant de plus près, vous vous apercevez que la rubrique « coût » vous renseigne peu sur ce que vous aurez à débourser réellement en dehors de la consultation de l'annuaire, car *« la consultation des services est soit gratuite, soit payante, à l'initiative du fournisseur de service »*. Bon. Il faut déjà être allé chercher le Minitel pour en savoir plus long. Quant aux services offerts, c'est encore plus flou. Le *« compte bancaire en direct »*, c'est *« pour certaines banques »*, sans que vous puissiez savoir d'emblée si la vôtre s'est équipée. Et les chèques postaux ? Mystère. Les autres services, c'est *« progressivement »* que vous pourrez en profiter. On entend bien. Tout n'est pas encore en place et c'est normal.

Quelques exemples précis de coût réel d'utilisation du Minitel, la liste des principales banques et des services déjà en fonctionnement seraient déjà, à ce stade, fort utiles. Qu'importe ! Vous avez craqué et *« Il est là »*. Pas toujours bien placé, parce que... le fauteuil à côté du téléphone est trop bas, ou bien la tablette installée sous ledit téléphone il y a quelques années n'est ni assez large ni assez haute. Peu à peu, cela s'arrangera.

Vient le temps de l'apprentissage. Si votre travail vous a déjà mis en contact avec des écrans d'ordinateurs, aucun problème. C'est déjà un objet familier. Dans le cas contraire, il va falloir apprendre. Ne pas aller vite, suivre pas à pas les instructions, découvrir méthodiquement l'annuaire des services proposés (remis en même temps que le Minitel) ou aller vous promener dans le programme qui vous en donne la liste. Ne vous y trompez pas : cet apprentissage se paie, en taxes de base (0,75 F) chaque fois qu'une communication est établie. Pour mener à bien cette étude, vous avez tout à fait intérêt à rechercher les services *« gratuits »* pour vous exercer : il ne vous en coûtera chaque fois qu'une seule taxe de base. Mais ces services sont de moins en moins nombreux. Si, décidément, vous êtes allergique, il ne vous reste plus qu'à ranger votre Minitel dans un placard *(« un bazar de plus » !)*, car rares sont ceux qui prennent le soin d'aller le rapporter à l'agence commerciale des PTT...

Tout se paie !

Cependant, le coût de cet apprentissage va bien au-delà de la note téléphonique des deux premiers mois d'utilisation. Il vous faut non seulement apprendre l'objet et son utilisation, mais tout un nouveau vocabulaire, et surtout changer d'état d'esprit. Car vous allez devoir payer de façon différée, pour toute information, même négative (le renseignement n'existe pas, et l'écran vous renvoie à un numéro de téléphone) que vous aurez demandée. Tout cela prend du temps et si, pour vous, le temps, c'est de l'argent... En tout cas, ce qu'il ne faut pas faire, c'est chercher un horaire SNCF urgent avant d'avoir maîtrisé l'engin. Car les fournisseurs de services — et la SNCF en est un — sont loin de vous prévenir avec clarté du service réel qu'ils offrent... Actuellement, pour les trains, on obtient les horaires des « liaisons principales » avec les changements, pour le prix d'une taxe de base (0,75 F) toutes les deux minutes. A partir du 1er avril, ce sera plus cher : une taxe toutes les quarante-cinq secondes. Pour Paris-Briançon (Hautes-Alpes), pas de problème. Cela ne vous coûte pas plus cher qu'appeler les renseignements de la SNCF. Pour Paris-Gray (Haute-Saône), il faut plus de deux minutes à votre Minitel pour vous donner... le numéro de téléphone des renseignements de la SNCF. Si vous cherchez les horaires des trains Paris-Marseille, ou Paris-Lille, vous aurez l'embarras du choix, tant les liaisons sont nombreuses ; il faut compter dans le coût du renseignement le temps de recopier les horaires. A moins que vous n'achetiez une imprimante (il en existe et elles valent 2 000 F environ), mais, dans ce cas, outre la place occupée, c'est le papier thermique qui coûte cher : 0,50 F par utilisation !

Et puis, il y a ce que les spécialistes appellent la fonction « kiosque ». C'est l'ensemble des fournisseurs de services, journaux, jeux, messageries (comme Elletel, ou Gretel à Strasbourg), spectacles, magasins de vente par correspondance, banques. Le prix ? En gros, 60 F de l'heure, dont 37,50 F reversés par les PTT aux fournisseurs des services en question.

Certains fonctionnent sur abonnement : Pariscope, par exemple, vous vendra une heure de renseignements pour 90 F, deux heures pour 150 F et vous donnera un numéro de code. Ce n'est tout à fait valable que pour les agences de spectacles ou les professionnels du tourisme. A moins de sortir beaucoup, beaucoup, beaucoup. D'autres services sont facturés au temps passé.

Hétérogénéité

Tout cela est très hétérogène, tout comme sont hétérogènes les demandes des usagers. Selon les spécialistes du BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques), un usager très demandeur d'informations, déjà habitué aux jeux vidéo, doit se servir au maximum de son Minitel neuf heures par mois, ce qui lui coûtera 540 F, et puisque la facture du téléphone est bimestrielle, elle sera donc augmentée de 1 080 F. Il y a, bien sûr, les fanas des « messageries » et, à ce titre, les joies de la communication sur écran ont pu se substituer à leurs joies de cibistes : trois heures par jour, vingt jours par mois, et la facture du téléphone peut s'alourdir de 7 200 F, ou plus. Le plaisir n'a pas de prix.

L'enfant d'une douzaine d'années, fasciné par les jeux électroniques, peut, si l'on n'a pas pris soin de maîtriser son envie, coûter une petite fortune à ses parents, de l'ordre de 1 500 F par mois. A ce stade, il ne faut pas hésiter : le micro-ordinateur et ses disquettes de jeux sont moins coûteux.

Lorsque de nombreux logiciels d'éducation seront en service (comme DIDAO, par exemple, qui existe déjà et dont le tarif est de 196 F pour dix heures de service, valables six mois), il faudra que parents et enfants sélectionnent soigneusement le programme choisi. A condition de pouvoir savoir avec précision, avant de s'abonner, le contenu de ce programme. Et comment être sûr que le petit ange, au lieu d'utiliser les heures chèrement acquises, n'en profitera pas pour aller « jouer » sur le programme voisin, si facile d'accès, tout comme le potache d'antan planquait un illustré (bon marché) sous son dictionnaire de latin ?

Il n'est pas question d'aborder ici les problèmes de la « téléconvivialité » — dont on ne sait encore pas grand-chose — ou des changements profonds de civilisation qu'apportera inévitablement la révolution informatique. Cette entrée en Minitel appelle cependant quelques réflexions. Faute d'avoir joué le jeu de l'information et de la vérité avec les usagers, les PTT ne risquent-ils pas de ralentir au lieu d'accélérer la familiarisation du grand public avec les nouveaux outils techniques ?

Nombre d'usagers se sentent piégés. N'a-t-on pas voulu, au début, supprimer purement et simplement l'annuaire en papier ? Qui empêchera les banques, dans quelques années, lorsque tous les foyers, bon gré, mal gré, seront équipés, de supprimer purement et simplement les relevés de compte ? On pourra commander ses carnets de chèques, retenir sa chambre à l'hôtel, sa place au théâtre, ou sera-t-on *obligé* de procéder ainsi, les services humains ayant été supprimés ?

Ambiguïté

Les PTT ont choisi l'ambiguïté. Le produit, d'abord. Le Minitel est une 2 CV, pas une Rolls. Ce terminal ne satisfait donc qu'incomplètement les initiés, ceux qui sont très demandeurs d'informations et qui connaissent les dépenses qu'un tel usage implique. Pour les débutants (que sont la plupart des Français), il manque deux accessoires au moins à ce nouveau venu dans leur foyer. L'affichage en clair, d'abord, sur l'écran de la progression de la dépense en cours, ou au moins un compte-secondes qui leur permette de maîtriser leur dépense. Une clé, ensuite, ou un coupe-Minitel incorporé, qui laisse le téléphone accessible mais neutralise le terminal, pour en contrôler l'usage.

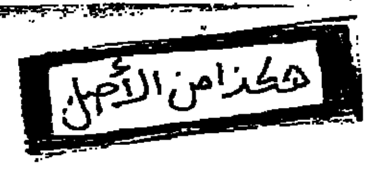
Ambiguïté aussi pour l'information, sur un double registre. D'une part, les télécommunications n'informent pas suffisamment l'éventuel possesseur d'un Minitel. Ce faisant, l'administration abandonne son auréole de service public pour le comportement d'un simple vendeur de minutes de téléphone, d'où, sans doute, l'aspect tout à fait publicitaire de sa démarche. D'autre part, les télécommunications se veulent uniquement transporteurs d'informations, mais elles ont deux groupes de clients : l'usager et le prestataire de services, qui propose les programmes. En laissant celui-ci responsable de l'information sur les programmes offerts, l'administration oublie que l'usager n'a, en fait, qu'un interlocuteur : les PTT, représentés par une facture non détaillée tous les deux mois, et l'agence commerciale, dont les agents, trop souvent, ont oublié leur rôle primordial d'être au service du public, sans avoir complètement appris leur rôle - nouveau - d'être au service du client. On ne peut demander à l'usager de distinguer les responsabilités juridiques qui sont celles de l'administration de celles qui incombent aux fournisseurs de programmes.

La direction des affaires commerciales et techniques (DACT) du ministère est consciente de la nécessité d'améliorer la pré-information de l'usager. C'est indipensable, mais c'est tout à fait insuffisant. Il lui faudra, sans doute, dans les mois et les années qui viennent, former son personnel à l'écoute des réclamations des usagers, pour résoudre les inévitables litiges. Il lui faudra aussi probablement prévoir, dans les contrats passés avec les fournisseurs de programmes, une obligation d'information aux usagers.

De la part de l'industriel qui lance un nouveau produit, le mépris du client final - toujours condamnable mais aussi coûteux pour la firme - peut trouver sa sanction sur le marché. De la part d'une administration, c'est encore plus regrettable. Pour l'instant et sans recours, les usagers essuient les plâtres.

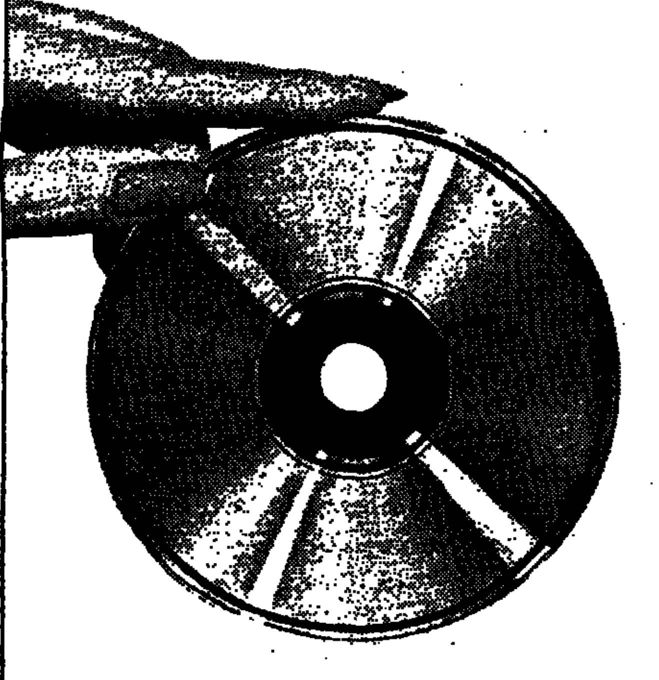
JOSÉE DOYÈRE.





... « LE LECTEUR COMPACT-DISC CD 104 PHILIPS ARRIVE TRES NETTEMENT EN 1re PLACE POUR LE RAPPORT QUALITE/PRIX. »

DIAPASON HARMONIE
MARS 1985
Banc d'essai.





Lecteur Compact-Disc à lecture laser CD 104 Philips : moins de 4 300 F.

La presse spécialisée unanime plébiscite le Compact-Disc CD 104 Philips pour ses performances exceptionnelles et son prix : moins de 4 300 F.

HARMONIE décembre 84
HI-FI Conseil – banc d'essai.

« Finalement, cette petite machine offre des qualités supérieures à celles de lecteurs valant deux fois plus cher ! Nous ne pouvons que redire qu'il s'agit là d'un exploit remarquable, tout à l'honneur de Philips... Philips nous offre ici une machine excellente, aux performances souvent inégalées et au prix compétitif. »

Le Monde de la MUSIQUE décembre 84

« Sélection : Philips CD 104 pour ses qualités acoustiques, sa maniabilité et son extrême versatilité devant toutes les situations ordinaires et surtout extraordinaires, provoquées par les disques ou leur possesseur. »

Hi-Fi Stéréo décembre 84
Spécial Compact-Disc
dossier comparatif.

« Philips CD 104 : de tous, c'est peut-être celui qui nous a semblé le plus subtil, respectant de façon assez exceptionnelle les phasés des voix, les différents touchers de piano, etc. ... L'image est bonne et en un mot le Philips donne une excellente impression d'équilibre. »

SON VIDEO MAGAZINE novembre 84
essai comparatif.

« Le CD 104 Philips s'avère être, encore une fois, un des meilleurs du marché. »

LE HAUT-PARLEUR septembre 84
banc d'essai.

« Le CD 104 Philips se tire à merveille des épreuves difficiles de nos disques-tests et permet, pour un prix de revient accessible, d'écouter dans les meilleures conditions les disques compacts. »

PHILIPS

PHILIPS

PHILIPS
LE SON LASER

OSCAR-INTERMARCO

COMMUNICATION

EN CRÉANT LE BLIV

Les professionnels de la vidéo veulent se défendre mieux

Lors d'une conférence de presse réunie au CNIT-La Défense pour la Semaine française de la communication audiovisuelle, les professionnels de la vidéo ont annoncé la création du Bureau de liaison des industries vidéographiques. Le BLIV regroupe le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), le Syndicat national de l'édition vidéographique (SNEV), le Syndicat national des professionnels de la vidéo des éditeurs et des vidéoclubs et le Groupement d'intérêts économiques des éditeurs vidéographiques. Les organisations professionnelles représentant les laboratoires et les éditeurs indépendants y sont représentés par des observateurs.

Les professionnels de la vidéo ne sont pas contents. En dépit des 600 000 magnétoscopes vendus l'an dernier, le marché français ne se développe pas assez vite à leur gré. Malgré leurs protestations, ils n'ont pas réussi à faire reculer les pouvoirs publics sur la redevance magnétoscope et le délai d'édition. Ils reprochent aux professionnels du cinéma d'avoir fait, à leurs dépens, d'importantes concessions à Canal Plus. Ils s'inquiètent du projet de loi sur les droits d'auteurs, qui doit être examiné prochainement au Sénat et risque d'instaurer une taxe sur les cassettes vierges. Enfin, ils s'indignent de la récente étude de la COFREMCA, commandée par le cinéma et le ministère de la culture, qui fait apparaître la vidéo comme le concurrent de l'exploitation du film en salle (*le Monde* du 28 février).

« C'est de la désinformation, répond M. Jacques Souplet, directeur de Warner video, *le magnétoscope ne vole pas le cinéma puisque l'édition de cassettes apporte quelque 300 millions de francs de droits aux producteurs de films. C'est la télévision qui est le véritable ennemi des salles et c'est le président de la République qui, en autorisant les télévisions privées, risque de tuer le cinéma. »*

Pour défendre leur cause devant l'opinion publique et les parlementaires, les professionnels de la vidéo ont recours aux recettes éprouvées de leurs confrères du cinéma. Le BLIC (Bureau de liaison des industries cinématographiques) a tenu tête à Canal Plus, le BLIV rassemblera derrière son drapeau la vidéo.

Mais il n'est pas facile de faire parler d'une même voix éditeurs indépendants et filiales de multinationales, vidéoclubs, distributeurs ou laboratoires de duplication. Les uns veulent en découdre avec le ministre de la culture ; les autres préfèrent s'attaquer à la direction du Trésor sur les problèmes de TVA.

Le BLIV n'est encore qu'un rassemblement hétérogène et minoritaire. La plupart des acteurs de la profession, prudents ou individualistes, observent encore le groupe de pression sans le rejoindre. La vidéo n'a pas, comme le cinéma, ces concentrations verticales, ces mécanismes économiques, régulés par l'aide de l'Etat, qui font l'unité d'une profession malgré les intérêts contradictoires de chacune de ses branches.

J.-F. L.

VU

Banquiers et collégiens

« Salut à tous... » Présentateur branché, la mèche décolorée, le col de chemise grand ouvert, Patrick Devert a aujourd'hui deux invités vedettes — Anne et Eric — qui vont *« plancher »* pendant un quart d'heure sur la *« banque de demain »*. Quinze minutes durant lesquelles ces pré adolescents, guidés par un représentant du Crédit lyonnais (normal, c'est la banque qui paie l'émission...), vont se prêter de bonne grâce au jeu des questions-réponses à l'occasion de plusieurs séquences consacrées successivement au guichet automatiqye *(« qui permet de retirer des billes »)*, au terminal de paiement électronique ou encore à cette fameuse carte *« à puce »* qui pourrait, à terme, détrôner le chèque.

Le ton est parfois un tantinet professoral, et les interventions d'Anne et d'Eric ont souvent un petit côté *« appris par cœur »* qui fausse l'impression d'ensemble. Mais, après tout, il s'agit d'une émission à caractère pédagogique. C'est du moins ainsi qu'a été présentée cette expérience — la première de cette nature — diffusée le 12 mars dernier sur TF 1 à 11 heures, dans le cadre de la Régie française d'espace (RFE), à destination des 1,3 million de collégiens répartis dans 43000 classes de la sixième à la troisième.

Pour *« mieux sensibiliser aux réalités économiques »* ces jeunes, qui *« jouent un rôle influent dans leur cercle familial »* et qui *« constituent, à terme, des agents économiques importants »*, cet établissement bancaire fait précéder ces courtes séquences d'une présentation de son dossier *« spécial collèges »*, destiné au monde enseignant, le deuxième du genre pour le Crédit lyonnais, qui avait inauguré, en 1983, cette formule visant, à l'époque, la seule population des lycées.

Cette émission, approuvée par le ministère de l'éducation nationale et le Centre national de la documentation pédagogique, se propose de *« faire mieux connaître les activités du monde bancaire et son rôle dans l'économie »* tout en contribuant à *« l'amélioration de l'image de ce monde mal connu, donc mal perçu »*. Mais elle vise aussi le large marché de l'argent des jeunes. Assortie de plus ou moins de gadgets et d'activités ludiques, une nouvelle génération de comptes bancaires a déjà été créée par la plupart des banques pour sensibiliser — via les parents — le vaste monde des épargnants en culottes courtes. A présent, ce sont les professeurs qui sont invités, matériel pédagogique à l'appui (diapositives, posters, livret des métiers...), à répondre *« au réel besoin »* de tous ces jeunes, avides de connaissances — et de reconnaissance, — c'est indéniable, mais tout à fait lucides quant à l'intérêt, au sens bancaire du terme, qu'ils peuvent susciter.

SERGE MARTI.

L'installation de la commission Caillavet

« UN POUVOIR MORAL » DÉCLARE LE PREMIER MINISTRE

En installant officiellement, mardi 12 mars, la commission pour la transparence et le pluralisme créée par la loi sur la presse du 23 octobre 1984, M. Laurent Fabius, premier ministre, a souligné sa filiation avec l'ordonnance du 26 août 1944. *« Le gouvernement du général de Gaulle avait posé deux principes pour l'organisation de la presse : la transparence et la lutte contre les concentrations. »* Rappelant que cette ordonnance est restée trop longtemps *« en jachère »*, alors qu'elle visait à garantir *« l'exercice d'une liberté fondamentale »*, M. Fabius a précisé que la loi de 1984 tendait à *« limiter la concentration, à assurer la transparence des capitaux investis dans la presse et à veiller à ce que chaque journal ait sa propre équipe rédactionnelle »*.

Selon le premier ministre, la commission que préside M. Henri Caillavet est une *« autorité administrative indépendante »*, dotée d'*« importants pouvoirs de contrôle et d'investigations »*. *« Je souhaite,* a-t-il ajouté, *que vous n'ayez pas trop à en user, car je crois aussi, comme votre président, que votre véritable pouvoir sera moral. »*

« Nous nous efforcerons d'être équitables », a répondu M. Caillavet, tout en précisant que, de cette loi que certains ont qualifiée de *« scélérate, nous ferons une loi de justice, c'est-à-dire de liberté »*. Les cinq autres membres de la commission, MM. Roger Nahon, Jean Donnadou, Jean Dardel, Michel Combarnous et Jean Chazal, ainsi que M. Bernard Montanier, secrétaire général, ont été présentés par M. Caillavet au premier ministre, devant de nombreuses personnalités du monde de la presse invitées à l'Hôtel Matignon à l'occasion de cette installation. La commission pourrait occuper des locaux situés rue de Milan, dans le neuvième arrondissement.

C. D.

ACCORD ENTRE L'INA, BEAUBOURG ET LA CINÉMATHÈQUE

Vendre de la culture à la télévision

Y a-t-il encore un marché pour des émissions culturelles de qualité à la télévision ? La question risque de faire sourire tous les programmateurs des chaînes publiques qui, soucieux de l'audience maximale, relèguent ce type d'émissions en fin de programme et protestant régulièrement contre les obligations culturelles de leur cahier des charges. L'avènement de télévisions privées, à la logique strictement commerciale, ne peut que renforcer cette tendance. Pourtant, retransmissions de spectacles, films et magazines d'art, émissions littéraires, ne peuvent disparaître complètement des écrans de la télévision : ces programmes ne répondent-ils pas à l'attente de 5 % à 8 % des télespectateurs en moyenne ? Au vu du grand déficit des programmes, les chaînes thématiques et les canaux spécialisés du câble finiront bien par s'intéresser à ce marché.

C'est parce qu'ils partagent ce pari sur l'avenir que l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), le Centre Pompidou et la Cinémathèque française ont décidé d'unir leurs efforts dans la production et la distribution de programmes. Le projet de départ est volontairement modeste : pas d'investissements importants en l'absence de marché. Il s'agit d'abord de mettre en commun des programmes déjà existants et des archives, pour proposer aux chaînes des ensembles cohérents à propos d'un événement culturel. Les fondateurs de cette trilatérale de la culture songent aussi à des projets plus ambitieux : la grande exposition sur la mode prévue au Centre Pompidou peut donner lieu à des productions financées par des mécènes et capables de trouver une audience internationale.

« Pour leur image de marque, souligne M. Jean-Pierre Guérin, conseiller pour l'audiovisuel au Centre Pompidou, *les entreprises sont plus intéressées par le mécénat culturel que par le sponsoring pratiqué par Canal Plus. On peut trouver ainsi des moyens de financer une production de qualité. »*

J.-F. L.

LA PRESSE DANS LA RÉGION RHONE-ALPES

M. Lignel attaque « le Dauphiné Libéré » sur ses terres

(De notre correspondant)

Grenoble. — A la tête de cinquante collaborateurs venus au petit matin en car spécial de Lyon, le PDG du *Progrès*, M. Jean-Charles Lignel, a participé, dimanche 10 mars, à la distribution du second numéro de l'édition dominicale de son quotidien, conçu spécialement pour les Grenoblois. Huit pages d'informations locales et sportives viennent grossir *le Progrès-dimanche* et le magazine qui l'accompagne, le tout étant vendu 2,50 francs contre 3,60 francs pour *le Dauphiné libéré*. Huit jours plus tôt, le nouveau « produit » avait été déposé gratuitement dans les cinquante mille boîtes aux lettres de l'agglomération.

« Le temps est venu pour le Progrès *d'avoir une stratégie de reconquête, elle commence par Grenoble »*, clame M. Lignel. Après les très vifs incidents qui ont opposé, samedi 2 mars, le PDG du *Progrès* à son homologue du *Dauphiné libéré*, M. Xavier Ellie, devant les grilles du quotidien lyonnais (*le Monde* du 5 mars), M. Lignel a obtenu un sursis financier auprès des tribunaux.

Les collaborateurs, qui rejoignirent avec enthousiasme M. Lignel, le 1er janvier 1980, où il prétendait faire du *Progrès le Washington Post* français, regardent probablement avec scepticisme et étonnement cette nouvelle tentative. En effet, à Grenoble, moins de six mois après le début de sa parution, l'édition grenobloise du *Progrès* disparaissait et les journalistes étaient licenciés ou mutés. Dimanche 10 mars, le PDG du *Progrès* et son directeur général trônaient dans une rédaction déserte, un seul rédacteur assurant aujourd'hui la « copie » pour l'édition dominicale, renforcé par quelques journalistes extérieurs.

Pourtant, M. Lignel affirme haut et fort : *« Entre* le Progrès *et* le Dauphiné libéré *il n'y a pas d'autre issue qu'une victoire totale de l'un ou de l'autre »* (1).

CLAUDE FRANCILLON.

(1) En 1983 (dernier OJD), la diffusion du *Progrès* était de 302 474 exemplaires, celle du *Dauphiné libéré* de 330 172 exemplaires.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 13 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Série : Dallas.
21 h 30 Les grands moments de la conscience française.
Emission de F. Verny et C. Santelli, avec A. Cuny, M.-Ch. Barrault...
« L'année terrible » (première partie). *Une évocation passionnante de la Commune de Paris (1871) qui mêle habilement documents d'époque, tournages en studio, vues de Paris d'aujourd'hui. Avec la participation d'historiens et d'écrivains.*
22 h 35 Côte d'amour.
Emission de G. Foucault et L. Toitou.
Avec Fatidik Second, concert Nits, Talk Talk, Jo Lemaire, L. Cole.
23 h Journal.
23 h 40 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Entre chats et loups.
De V. Halm, réal. F. Porcile, avec H. Petri, G. Wilson...
Sonia, professeur de danse autoritaire, a deux élèves qui partagent la vie d'un même homme, le pianiste autrichien Peter Wick. Ce dernier est retrouvé la nuque trouée de balles. Autour du monde du spectacle, une enquête policière.
22 h 5 Magazine : Les jours de notre vie.
De D. Thibault.
Comment l'air, l'eau et la santé sont l'objet de multiples contrôles bactériologiques, virologiques, etc. Des spécialistes répondent.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cadence 3.
Emission de Léla Milcic et Guy Lux.
Invitée d'honneur : Mireille Mathieu ; avec Herbert Léonard, Annie Cordy, Chantal Goya...
22 h 5 Journal.
22 h 25 Les Maisons de la mémoire.
Emission de Madeleine Attal.
A l'occasion des deux mille ans d'histoire de la ville de Nîmes, un journaliste-photographe enquête sur son passé, ses origines, son caractère. Des temps hérétiques à ceux de la Révolution, une tentative pour retrouver l'esprit des lieux.
23 h 15 Bleu outre-mer.
Emission de RFO.
La Transat des alizés ou transat des plaisanciers, reportage de J. Delage.
0 h 10 Prélude à la nuit.
Suite française, *de Claude Pascal, interprétée par André Navarra, violoncelliste.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Oum le dauphin ; 17 h 10, Fraggle rock ; 17 h 40, Le club des puces ; 17 h 50, Dans les mains du magicien ; 17 h 55, Mon ami Guignol ; 18 h 10, Son et couleur ; 18 h 20, Les secrets de la mer Rouge ; 18 h 50, Atout Pic ; 19 h, Feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Hill Street Blues ; 21 h 15, Soap ; 21 h 45, Laura ou les ombres de l'été, film de D. Hamilton ; 23 h 10, Slam ; 23 h 55, les Guerriers de l'Apocalypse, film de S. Chiba ; 1 h 40, Robin des Bois.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Hommage à Ferdinand Alquié, disparu le 28 février dernier.
21 h 30 Musique : Pulsations, Gamelan de Sebatu.
22 h 30 Nuits magnétiques : Les abattoirs ; Elles sont tuantes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 4 Concert : *Passion selon saint Matthieu*, de Bach, par le Nouvel Orchestre philharmonique et l'Ensemble vocal de Lausanne dir. M. Corboz, sol. K. Equiluz, B. Schlick, C. Watkinson, T. Koechlin, M. Brodard.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Vincent d'Indy, portrait en coupe ; à 0 h 30, Anthologie de Hans Rosbaud.

Jeudi 14 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : Jean Pinot, médecin d'aujourd'hui.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 45 A pleine vie.
Série : Galactica ; 14 h 45, la maison de TF 1 ; 15 h 25, Quarté à Enghien ; 15 h 55, Images d'histoire ; 16 h 30, Reprise : Tintam'arts (diff. le 12 mars) ; 17 h 30, La chance aux chansons.
18 h Nounours.
18 h 5 Le village dans les nuages.
18 h 25 Minijournal pour les jeunes.
18 h 40 Série : Huit, ça suffit.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Au nom de tous les miens.
D'après le livre de M. Gray et M. Gallo. Réal. R. Enrico, avec J. Pesot, M. Meril, H. Hugues...
Sixième épisode : Martin Gray a dix-neuf ans. Il s'engage totalement dans la résistance polonaise en 1944. Les troupes soviétiques entrent en Pologne. Varsovie est « libérée ».
21 h 30 Les jeudis de l'information : L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
« L'homme du mois » : Vincent Bolloré, PDG de trente-trois ans ; « Irlande : le pari sur l'étranger » : décollage d'un pays déchiré ; Lafarge-Coppée : le nº 1 du ciment français ; « Les huiles dégriffées » : compagnies pétrolières et constructeurs automobiles.
22 h 45 Journal.
23 h 5 Etoiles à la une.
Emission de Frédéric Mitterrand.
Drôle de rendez-vous, *court métrage de François Rossini, avec Gabrielle Lazure.*
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télévision du matin.
8 h 30 Feuilleton : Une femme seule.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Les amours des années folles.
13 h 45 Aujourd'hui la vie.
Egypte : le sarcophage de l'amour.
14 h 45 Cinéma : Mourir à Belfast.
Film américain de T. Luraschi (1979), avec C. Wasson, S. Hayden, P. Quinn, N. O'Brien, T.P. McKenna.
Un américain d'origine irlandaise revient, écœuré, de la guerre du Vietnam. Par idéalisme, il rejoint à Belfast les combattants de l'IRA luttant contre les Anglais, et se fait manipuler. Ce récit d'une aventure individuelle montre la tragédie de la guerre civile en Irlande du Nord, juge sévèrement le terrorisme, ainsi que l'intervention anglaise, et s'élève contre toute violence.
16 h 45 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Le bénévolat : les mouvements de lutte contre la drogue, l'alcool, la solitude.
17 h 45 Récré A2.
Poochie ; Mes mains ont la parole ; Viratatouns ; Latulu et Lireli ; M. Merlin ; Téléchat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Western sicilien.
D'après L. Sciascia, réal. P. Passalacqua, avec D. Modugno, R. Pellegrin, G. Saitta...
Dernier épisode, Tano Contrera tombe enfin victime d'un meurtrier mystérieux. Avant de mourir, il réussit à faire connaître le nom de l'insoupçonnable auteur des crimes. Un feuilleton bien mis en scène mais sans consistance.
21 h 40 Musiques au cœur : Michel Plasson.
D'E. Ruggieri.
Portrait d'un musicien, chef d'orchestre, à l'écoute de la musique contemporaine. Michel Plasson dirige actuellement l'Orchestre du Capitole de Toulouse. Après avoir participé, l'an passé, au Palais omnisports de Bercy, à Aïda, *de Verdi, il y sera de nouveau fin mai pour monter* Turandot.
22 h 40 Histoires courtes.
Bluff, *de P. Bensoussan* ; Et Dieu créa la prise, *d'A. de Ploubinec et M. Jolivet.*

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Lucky Luke.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma 16 : le Soleil des autres.
D'Armand Meffre, avec J. Dufilho, P. Forest, P. Barge.
Un architecte, accompagné de sa très belle amie, est venu travailler au calme dans une vieille ferme perdue de Provence. Il est assassiné. Magouille immobilière ? Intrigue policière bien menée qui tient en haleine, de beaux paysages et plus encore un extraordinaire Jacques Dufilho, en vraie Gédéon farouchement attaché et accroché à ses terres.
22 h 5 Journal.
22 h 30 Prélude à la nuit.
Te Deum, *de Marc-Antoine Charpentier, interprété par le BBC Welsh Symphony Orchestra.*

CANAL PLUS

7 h, 7/9 M. Denisot ; 9 h, Un justicier dans la ville, film de M. Winner ; 10 h 50, Sarah, film de M. Dugowson ; 12 h 35, Cabou Cadin (Heathcliff et Marmaduke) ; 13 h 5, Jeu ; 13 h 30, Rue Carnot (et à 18 h 45) ; 14 h, Le Trompette, film de J. Rozsa ; 15 h 30, le Mariage de Maria Braun, film de R.W. Fassbinder ; 17 h 25, Cabou Cadin (Tripds) ; 18 h 5, Slam ; 19 h 15, Tous en scène ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Un étrange voyage, film de A. Cavalier ; 22 h 10, L'Indiscrétion, film de P. Larry ; 23 h 45, Slam ; 0 h 30, Celles qu'on n'a pas eues, film de P. Thomas ; 2 h 15, Solstice d'été.

FRANCE CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; 7 h, Le goût du jour : Le Brésil à l'heure de la démocratie ; 8 h 15, Les enjeux internationaux ; 8 h 30, Les chemins de la connaissance : de Meslier à Mably, philosophes (et à 10 h 50 : Fustel de Coulanges) ; 9 h 5, Les matinées : Une vie, une œuvre : Baltasar Gracian, une philosophie baroque ; 10 h 30, Musique : Miroirs ; 11 h 10, Répétez, dit le maître : L'enseignement du français ; 11 h 30, Feuilleton : La neige et la laine, ou les brebis du Seigneur ; 12 h, Panorama ; 13 h 40, Peintres et ateliers : Yann Dugain, peintre ; 14 h, Un livre, des voix : « Soleil », de Catherine Rihoit ; 14 h 30, La RTBF (radio belge) « La Vierge noire », de J.-P. Heck ; 15 h 30, Musique : Musicomania ; 17 h 10, Le pays d'ici, en direct de Cahors ; 18 h, Subjectif : Semaine spéciale édition ; 19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'Assistance publique et les hôpitaux de Paris ; 20 h, Musique, mode d'emploi : Festival de Gargilesse.
20 h 30 Le Lamantin, de Jacques Perry. Avec M. Lonsdale, F. Fabian, J. Berger...
21 h 30 Vocalyse : La voix libérée.
22 h 30 Nuits magnétiques : Les abattoirs ; Elles sont tuantes.

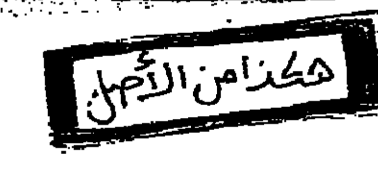
FRANCE MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 10, L'imprévu : magazine de l'actualité musicale ; 9 h 8, L'oreille en colimaçon ; 9 h 20, Le matin des musiciens : l'organisation de la vie musicale en Allemagne de 1920 à 1950 - Portraits ; œuvres de R. Strauss, Schilling, Hindemith, Furtwangler, Hausegger, Weisman, Bregsen, Trapp ; 12 h 5, Le temps du jazz : feuilleton, « les aventures de Sidney Bechet » ; 12 h 30, Concert : œuvres de Le Sage, Hersant, Mache, par Esther Lamandier, voix et instruments ; 14 h 2, Repères contemporains : Tribune internationale des compositeurs - Shin Satoh, Haruki Kobayashi (Japon) ; 15 h, Les après-midi de France-Musique : les affinités électives : Mozart et les instruments à vent ; à 16 h 30, Berlioz à travers ses écrits : l'Instrument et la voix ; 18 h 2, Côté jardin ; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes ; 19 h 15, Rosace : magazine de la guitare ; 20 h 4, Avant-concert.
20 h 30, Concert : *Suite nº 8 en fa mineur*, de Haendel ; *Partita nº 4 en ré majeur*, de Bach, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross, clavecin.
22 h 30, Les soirées de France-Musique : Vincent d'Indy, portrait en coupe ; à 0 h 30, Anthologie Hans Rosbaud : œuvres de Schoenberg, Nono, Sibelius.

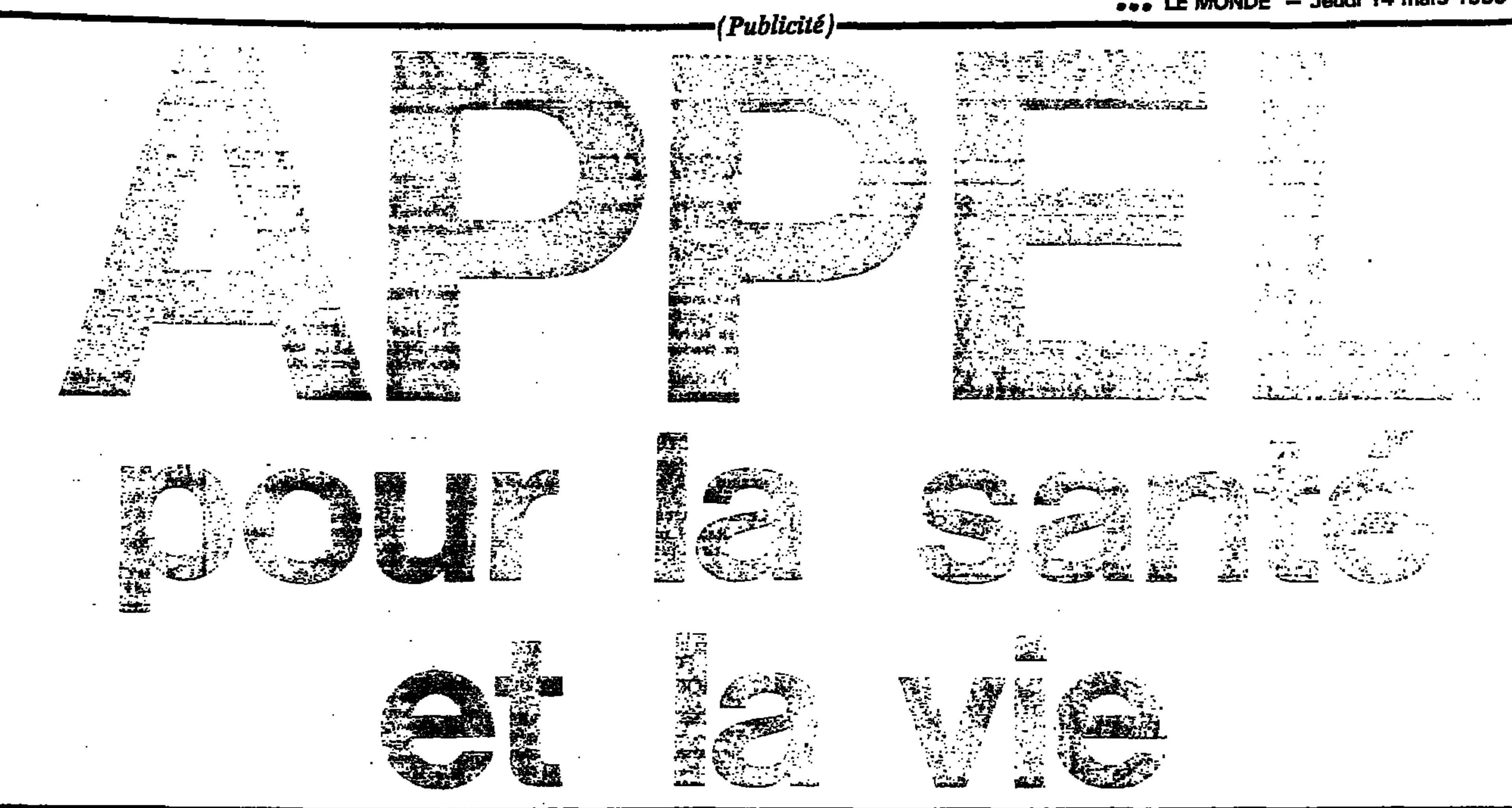
TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 14 MARS

— *Mme Georgina Dufoix*, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, est l'invitée de l'émission « Parlons vrai », sur Europe 1, à 8 h 15.



(Publicité)



CONVENTION NATIONALE DE LA MUTUALITE D'ACTION ET DE REALISATION

26 avril 1985, Paris – parc de la Villette

En 1985, la protection sociale est à un tournant.

Soit on laisse se dégrader la Sécurité sociale : forfait hospitalier, médicaments et consultations hospitalières moins remboursés, dépassements de tarifs, franchise longue maladie... C'est l'intervention en grand des compagnies d'assurances et l'introduction du bonus-malus sur la maladie.

Soit on progresse vers une protection sociale au plus haut niveau, pour tous. C'est la solidarité nationale, par la coopération Sécurité sociale-mutualité et corps médical..

Les mutualistes unis constituent le plus grand mouvement social. S'ils agissent et réalisent ensemble, ils gagnent. Ils l'ont déjà prouvé.

Le 26 avril, ils organisent la Convention nationale de la mutualité d'action et de réalisation. Elle sera l'expression de tous les intéressés, dans la diversité de leurs opinions et de leurs croyances pour :

I - AMÉLIORER LA SÉCURITÉ SOCIALE.

Cela avait été promis. C'est devenu urgent, si on veut enrayer la pauvreté, améliorer la santé, développer les solidarités. Cela réduirait les dépenses de santé.

II - EXCLURE LES ASSURANCES DE LA SANTÉ.

Les assurances privées ou nationalisées, c'est le contraire de la solidarité. La santé n'est pas une marchandise. Le bon choix, c'est la Sécurité sociale et la mutualité exclusivement.

III - ORGANISER LA SOLIDARITÉ NATIONALE.

Les chômeurs, les plus démunis doivent bénéficier d'une protection sociale complète. Faire participer les employeurs et les ASSEDIC à la cotisation mutualiste, c'est plus efficace et plus juste que l'assistance et la charité.

Toute la population doit bénéficier de la même couverture sociale.

IV - DÉVELOPPER LA PRÉVENTION ET L'ACCÈS AUX SOINS.

Alors que 20.000 médecins connaissent le sous-emploi, les inégalités devant la vie et la mort s'aggravent. La France, pourtant, a des atouts : une Sécurité sociale efficace, un tissu hospitalier de qualité, un corps médical compétent, un mouvement mutualiste dynamique.

Pour favoriser l'accès de tous aux prodigieuses capacités sanitaires et préventives de notre époque, il importe de trouver de nouvelles coopérations entre les usagers et les professionnels et faire de chacun un acteur responsable de sa propre santé.

En 1985, la négociation de la Convention médicale nationale, l'élaboration d'un nouveau Code de la mutualité peuvent permettre d'avancer dans cette voie.

Beaucoup dépendra de l'intervention des mutualistes, des assurés sociaux, de votre intervention.

Je m'associe à "L'APPEL pour la santé et la vie".

NOM : ....

PRÉNOM : ....

QUALITÉ : ....

ADRESSE : ....

Retourner à :

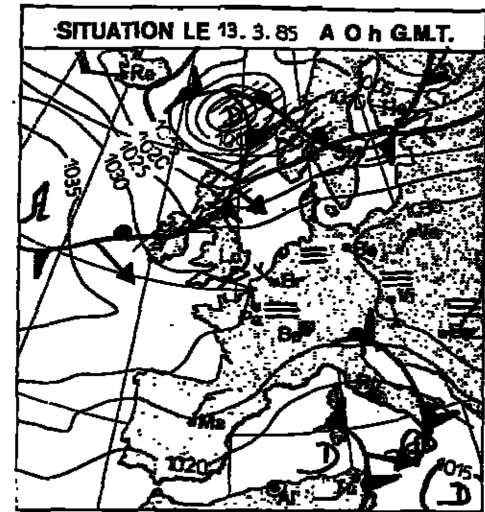
FÉDÉRATION NATIONALE DES MUTUELLES DE TRAVAILLEURS

62 bis, avenue Parmentier _ 75011 Paris _ tél.(1) 807.15.55

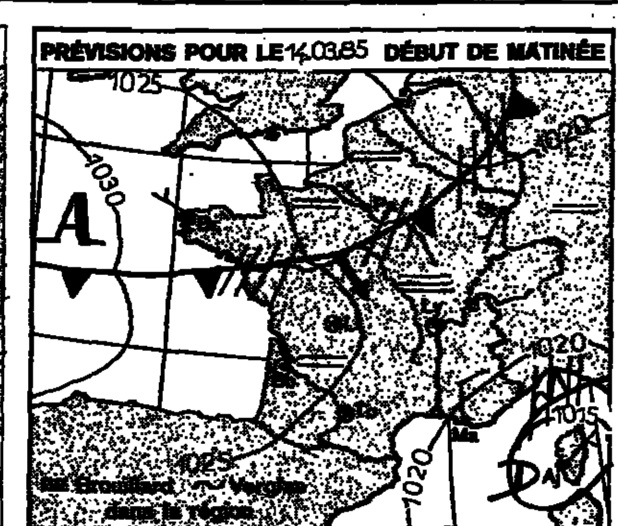
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.3.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14.03.85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 13 mars à 0 heure et le jeudi 14 mars à 24 heures.

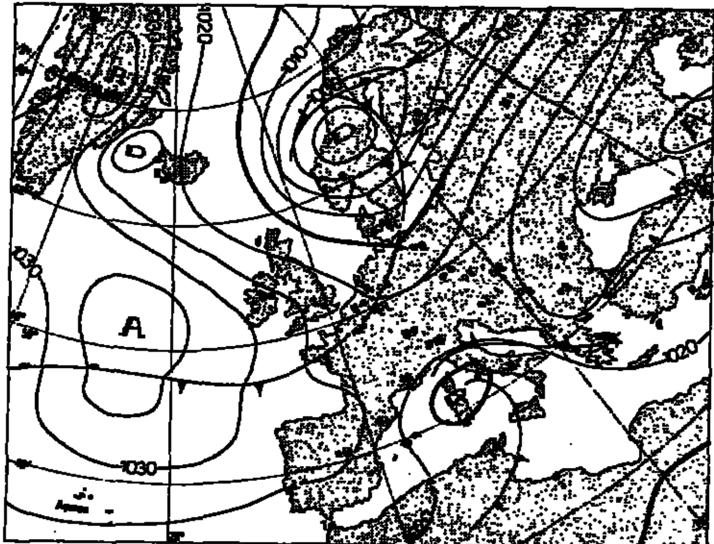
La zone perturbée méditerranéenne s'éloignera tandis que le flux océanique pénétrera sur le nord-ouest du pays. Son activité restera modérée dans un champ relativement élevé et diffluent.

Jeudi en matinée, le temps sera nuageux et passagèrement pluvieux des Pays de Loire et des Charentes au Centre, aux Ardennes et aux Vosges. Beaucoup de nuages et quelques pluies également de la Provence à la Corse. Les régions côtières de la Manche bénéficieront de belles éclaircies et de températures douces. Sur le reste du pays, le temps sera dégagé et froid : gelées au lever du jour de l'ordre de – 2 degrés.

Dans l'après-midi, les éclaircies deviendront prédominantes sur le Sud-Est. Les nuages venant du nord-ouest se décaleront et se situeront en fin de journée des Pyrénées occidentales et centrales aux Alpes du Nord. Quelques chutes de neige se produiront sur le relief. Un temps variable avec nuages et éclaircies s'établira au nord de la Loire. Les températures diurnes atteindront un maximum allant de 8 degrés à 14 degrés du nord au sud du pays. Les vents seront généralement faibles.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le mercredi 13 mars à 7 heures, de 1 027,0 millibars, soit 770,3 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 14 MARS 1985 A 0 HEURE (GMT)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 mars ; le second, le minimum de la nuit du 12 mars au 13 mars) : Ajaccio, 12 et 1 degrés ; Biarritz, 8 et – 1 ; Bordeaux, 8 et – 3 ; Bourges, 7 et – 3 ; Brest, 9 et 0 ; Caen, 6 et 1 ; Cherbourg, 6 et – 2 ; Clermont-Ferrand, 4 et – 7 ; Dijon, 6 et – 2 ; Grenoble-St-M.-H., 6 et 1 ; Grenoble-St-Geoirs, 6 et – 2 ; Lille, 6 et – 1 ; Lyon, 7 et – 2 ; Marseille-Marignane, 8 et 3 ; Nancy, 6 et – 2 ; Nantes, 9 et – 2 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 7 ; Paris-Montsouris, 8 et 1 ; Paris-Orly, 8 et – 1 ; Pau, 6 et – 3 ; Perpignan, 8 et 4 ; Rennes, 8 et – 3 ; Strasbourg, 6 et 1 ; Tours, 8 et – 2 ; Toulouse, 7 et – 3 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 6 ; Amsterdam, 4 et – 3 ; Athènes, 12 et 7 ; Berlin, 5 et – 3 ; Bonn, 9 et – 4 ; Bruxelles, 7 et – 1 ; Le Caire, 24 et 12 ; îles Canaries, 22 et 15 ; Copenhague, 0 et – 2 ; Dakar, 20 et 17 ; Djerba, 15 et 10 ; Genève, 6 et – 5 ; Istanbul, 6 et 2 ; Jérusalem, 20 et 10 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 11 et – 2 ; Luxembourg, 6 et – 3 ; Madrid, 14 et – 1 ; Montréal, 6 et 0 ; Moscou, – 2 et – 3 ; Nairobi, 27 et 12 ; New-York, 12 et 7 ; Palma-de-Majorque, 11 et 4 ; Rio-de-Janeiro, 29 et 24 ; Rome, 12 et 3 ; Stockholm, 5 et 1 ; Tozeur, 18 et 7 ; Tunis, 15 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du mercredi 13 mars :

DES DÉCRETS

● Portant modification de certaines dispositions du code des communes (partie réglementaire) relative au statut des sapeurs-pompiers non professionnels.

● Portant statut du corps de l'inspection générale de l'agriculture.

DES ARRÊTÉS

● Modifiant l'arrêté du 12 septembre 1952 modifié relatif au fonctionnement du comité des mines du Commissariat à l'énergie atomique.

● Relatif au droit d'inscription à l'examen du permis de chasser.

EN BREF

FORMATION PROFESSIONNELLE

JOURNÉES « PORTES OUVERTES ». — Le centre Trudaine de formation commerciale et administrative de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris organise deux journées « portes ouvertes » sur ses formations et débouchés, notamment dans les domaines du commerce international, de la bureautique, des secrétariats spécialisés ou des langues. Ces journées s'adressent aux employeurs et salariés d'entreprise, aux parents et conseillers d'orientation, aux étudiants, élèves, adultes recherchant une qualification professionnelle. Elles auront lieu le vendredi 15 mars, de 14 heures à 17 heures, et le samedi 16 mars, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures, 39, avenue Trudaine, 75009 Paris. Tél. : (1) 280-23-23.

STAGES

L'ART ET LA MATIÈRE. — L'association Chassiers-Rencontres organise durant les vacances de Pâques (de toutes les zones) et en juillet et août, des stages de marqueterie, tournage sur bois, rénovation de sièges et meubles anciens, d'expertise (comment reconnaître le vrai du faux dans les antiquités), etc. Cette formation s'adresse aux débutants de tous âges.

★ **Association Chassiers-Rencontres. Château de la Vernade, Chassiers 07110 Largentière. Tél. : (75) 39-14-38.**

SPORTS

FOOTBALL

Tempête dans la coupe

Un petit vent de folie a soufflé, mardi 12 mars, sur les matches retour... des seizièmes de finale de la Coupe de France de football. Les Girondins de Bordeaux, champions de France et le Football-Club de Metz, tenant de la coupe, ont été éliminés, de même que l'Olympique de Marseille et le Stade brestois, ont été écartés par les équipes de deuxième division de Valence et de Mulhouse.

Les Bordelais, qui disputaient, à Lille, leur troisième match en moins d'une semaine, étaient handicapés par les absences de Girard, de Muller, de Tusseau, blessés, et de Giresse, laissé au repos. Leur avance du match aller (3 à 1), accrue par un autre but marqué dès la septième minute, n'a pas été suffisante pour éviter le retour des Lillois. Menés 3 à 1 à la fin du temps réglementaire, les Girondins se sont effrondrés durant les prolongations. Avec un autre match de championnat à jouer à Tours vendredi 15, ils risquent d'accuser une grande fatigue lors de leur déplacement en Ukraine pour la Coupe d'Europe.

Les Messins, qui avaient gagné leur match aller sur le même score que les Bordelais, ont connu le même sort. Les Bastiais l'ont emporté 2 à 0, malgré l'expulsion, après une heure de jeu, d'Orlanducci, auteur d'une agression sur Kurbos, qui a dû être hospitalisé.

Les deux autres surprises sont venues de Mulhouse et de Valence, respectivement leader et dernier au classement de leur groupe de deuxième division, qui ont pu préserver, en déplacement à Brest et à Marseille, une partie de l'avance acquise lors des matches aller...

La passion excessive qui a régné sur plusieurs terrains pour ces seizièmes de finale s'est traduite par vingt et un avertissements et trois expulsions de joueurs : Orlanducci (Bastia), Zali (Valence) et Steck (Brest). A Sedan, le match a été interrompu quarante minutes, pour permettre le remplacement de l'arbitre, M. Feret, blessé à l'œil par un jet de pierre.

LES RÉSULTATS

DIVISION I ENTRE EUX

*LILLE b. Bordeaux 5-1 (1-3)
*BASTIA b. Metz 2-0 (1-3)

DIVISION 1 CONTRE DIVISION II

NANTES b. *Sète 2-1 (6-0)
*MONACO b. Besançon .. 5-0 (0-0)
*BREST b. Mulhouse 2-0 (0-3)
*PARIS-SG b. Le Havre .. 2-1 (2-2)
*MARSEILLE b. Valence 2-1 (0-1)
*ROUEN b. Rennes 2-0 (0-0)
Stade français 92 et *LENS 0-0 (0-4)

DIVISION I CONTRE DIVISION III

*NANCY b. Pau 3-0 (1-0)
*TOULOUSE b. Clermont 3-1 (2-1)

DIVISION I CONTRE HONNEUR

*SOCHAUX b. Mantes ... 8-1 (3-0)

DIVISION II ENTRE EUX

*St-ETIENNE b. Nice ... 4-1 (2-1)
*CANNES b. Nîmes 1-0 (1-3)

DIVISION II CONTRE DIVISION III

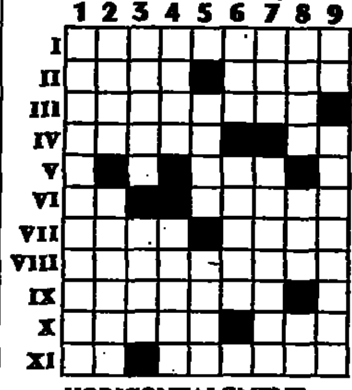
*SEDAN et Maubeuge ... 1-1 (3-1)
*Red Star 93 RC PARIS, le 13 mars

(Les clubs qualifiés sont en lettres capitales. Entre par enthèses figurent les résultats des matchs aller.)

● BASKET-BALL : *Coupe de la Fédération.* — Les matches retour des quarts de finale de la Coupe de la Fédération française, disputés le 12 mars, ont donné les résultats suivants : Le Mans bat *Stade Français 122-109 (86-103), *Villeurbanne bat Limoges (après prolongations) 115-101 (84-105), *Vichy bat Avignon 77-67 (81-96) et *Orthez bat Saint-Etienne 111-86 (78-80). Le Stade Français, Limoges, Avignon et Orthez sont qualifiés pour les demi-finales. *Entre parenthèses figurent les résultats des matches aller.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3922



HORIZONTALEMENT

I. Sujet ingrat. — II. Reflète l'image de la maison de Guise. Se mire dans le Danube. — III. Postes de secours pour gens dans le besoin. — IV. Modeste maison de campagne. Préposition. — V. « Bugle » des concerts champêtres. — VI. Nouer aux extrémités. Devient souvent chasseur après avoir été chassé. — VII. Sorties de l'enceinte. On s'en fait quand on ne s'en fait pas. — VIII. Produit d'entretien. — IX. Chiffres. — X. On ne peut en emprunter qu'une à la fois. L'élite du palais. — XI. Sein pour sein. Le fil à plomb de l'astronome.

VERTICALEMENT

1. Porteuse de rose ou de rosette. — 2. Sur l'Adour ou sur la Lys. Soulage physiquement le bébé et normalement la nourrice. — 3. Sans rendement, elle fait faire la grimace aux singes. Ne desserre pas les mâchoires quand il travaille. — 4. L'avoir, c'est vouloir s'en servir sans attendre. Alsacienne siphonée. — 5. Son coup est rapide et généralement efficace. Mouvement d'ensemble exécuté furioso. — 6. Un de ceux qui font le lac des Quatre-Cantons. Gardienne justifiant notre sympathie en fermant son clapet. — 7. Suit l'auto pour des touristes sans véhicule. Qui a pris la voie des poids lourds. — 8. Femelle peureuse. Dirigea la jacquerie. Note. — 9. Apparaissent au milieu des ténèbres. Son homme travaille les mains dans les poches.

Solution du problème n° 3921

Horizontalement

I. Bronchite. — II. Peau. Ab. — III. Franciser. — IV. Foc. Elu. — V. Elingue. — VI. Têtard. At. — VII. Epaisse. — VIII. Et. Apnée. — IX. Ilhéus. — X. Ecûme. — XI. Set. Sténo.

Verticalement

1. Buffetières. — 2. Rôle. Ce. — 3. Opacité. IUT. — 4. Nen. Napalm. — 5. Cacographes. — 6. Hui. Udine. — 7. Sée. Seule. — 8. Taël. Ases. — 9. Ebruite. Do.

GUY BROUTY.

CARNET DU Monde

Naissances

— M. Renaud THIERRY et Mme, née Colette DESCLOS, sont heureux d'annoncer la naissance de leurs fils

Alexis,

le 2 mars 1985.

— M. Ivan THIERRY et Mme, née Régine DELESALLE, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils

Franklin,

le 5 mars 1985.

Décès

— Mme Daniel Dreyfous-Ducas, son épouse,
Dominique Dreyfous-Ducas,
M. et Mme Didier Dreyfous-Ducas et leurs enfants,
M. Alain Mikol et Mme, née Dreyfous-Ducas et leurs enfants,
Delphine Dreyfous-Ducas
ses enfants,
Pascale et Bruno Peillard,
M. François Spire,
M. et Mme Michel Treves et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Spire et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Spire et leurs enfants,
Mme Raymond Ducas,
M. et Mme Zimmern et leurs enfants,
M. et Mme Denis Herlaut et leurs enfants,
M. et Mme François Heilbronner,
M. et Mme Etienne Dreyfous et leur fille,
ont la douleur de faire part du décès de

Daniel DREYFOUS-DUCAS,
ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées,
ancien député,
ancien directeur à Gaz de France,
ancien directeur du Port autonome de Paris,
lieutenant-colonel (H),
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,

survenu le 10 mars 1985 à la suite d'une longue maladie.

Les obsèques auront lieu le vendredi 15 mars à 11 heures au cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris 14e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président et l'Association pour les liaisons fluviales Seine-Est de la France,
Le président et le Consortium Sinaisnor,
Le président et le Comité Seine-Est-Nord,
Le président et le Comité de liaisons pour la promotion de la voie d'eau,
ont le regret de faire part du décès de

Daniel DREYFOUS-DUCAS
ingénieur général honoraire des Ponts et Chaussées,
administrateur et conseiller technique de ces associations,

survenu le 10 mars 1985 à la suite d'une longue maladie.

Les obsèques auront lieu le vendredi 15 mars à 11 heures au cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, 75014 Paris).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président et le conseil d'administration du Port autonome de Paris,
Le directeur du Port autonome de Paris, chef du service de la navigation de la Seine,
L'ensemble du personnel du Port autonome de Paris et du service de la navigation de la Seine,
ont le regret de faire part du décès de

Daniel DREYFOUS-DUCAS,
commandeur de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
directeur du Port autonome de Paris depuis sa création en 1970 jusqu'en 1976,
ingénieur en chef de la navigation de la Seine pendant la même période,

survenu le 10 mars 1985 à la suite d'une longue maladie.

Les obsèques auront lieu le vendredi 15 mars à 11 heures au cimetière du Montparnasse (3, boulevard Edgar-Quinet, Paris 14e).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Gelin,
Stéphane et Rodolphe,
M. et Mme André Gelin,
Mme André Lack,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre GELIN,
architecte DPLG,
urbaniste IUUP,
architecte divisionnaire de la préfecture de police,
expert près la cour d'appel de Paris,

survenu le 11 mars 1985 dans sa cinquante-quatrième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 15 mars à 14 heures en l'église Notre-Dame de la Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13e.

— Le professeur Klein et Mme, née Any Hecker,
Eve Klein,
Marine Klein,
Paul Klein,
M. et Mme René Lévy, et leurs enfants,
Mme André Cahen, et ses enfants,
Pascale et Gérald Cahen,
M. Gabriel Perez,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Albert HECKER,
née Germaine Lévy,

chevalier de l'ordre du Mérite,

décédée en son domicile, à Paris, le 11 mars 1985.

Les obsèques auront lieu au cimetière israélite de la Mouche, à Lyon, jeudi 14 mars, à 15 h 30.
Ni fleurs ni couronnes.

4, rue Chauveau-Lagarde,
75008 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 8 mars 1985, dans sa centcinquième année, de

la générale
Marcelle LEGRAND-FALCO,
officier de la Légion d'honneur.

De la part de
Mme André Lautier
sa belle-sœur,
Mme Jacques Lemant,
Mme Jean-Jacques Falco,
M. et Mme Jean Pouillon,
ses nièces et son neveu,
de leurs enfants et petits-enfants.

48, rue Docteur-Blanche,
75016 Paris.

10, square Adanson,
75005 Paris.
9, parc du Béarn,
92210 Saint-Cloud.
16, rue Cassette,
75006 Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière Notre-Dame, à Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Féministe de la première heure, Marcelle Legrand-Falco fut, avant la guerre, vice-présidente de la délégation française au Conseil international des femmes à la SDN et, pendant de nombreuses années, présidente de l'Union fraternelle des femmes.

Elle consacra sa vie à la lutte contre la traite des femmes et des enfants, et fonda, en 1926, l'Union contre le trafic des êtres humains, dont elle fut la présidente pendant cinquante ans.

— Ecully.
Paul-Henri, Chantal et Chloé Geller,
Mme Raymond Jayeth,
Docteur et Mme A. Geller,
et leurs familles,
ont l'immense tristesse de faire part de la disparition de leur petit

Martin

le 5 mars 1985.

69130 Ecully,
31, chemin du Juge-de-Paix.

— Nice, Biskra.

Mme Veuve William Touitou,
Le docteur Pierre Touitou et Mme,
Me Jean Touitou et Mme,
Le professeur Yvan Touitou et Mme,
Le docteur Hervé Bouti et Mme,
Le docteur Léon Dadoun et Mme,

Les familles Sultan, Walzak, Boyer,

ont la douleur de faire part du décès, le 11 mars 1985, à Nice, de

M. Gaetan TOUITOU,
à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Selon la volonté du défunt, l'inhumation aura lieu à Jérusalem.

15, rue Guglia, Nice.

— M. et Mme Eric Walter,
Isabelle et Pierre,
M. et Mme Lionel Walter,
Olivier et Thomas,
Mlle Elisabeth Manchon,
M. et Mme Jean Widmer,
M. et Mme Marc Lods,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy WALTER,

que Dieu a rappelé à Lui le 9 mars 1985, à l'âge de soixante-douze ans.

« Les bontés de l'Eternel ne sont pas épuisées
Elles se renouvellent chaque matin »
(Lam. 3 22 33).

Le service religieux sera célébré le jeudi 14 mars à 11 heures au temple de Vincennes, 12 *bis*, rue Monmory.

6, place Moreau-David,
94120 Fontenay-sous-Bois.

Anniversaires

— Le 11 mars 1984 mourait

Georges NOIZET,

professeur à l'université René-Descartes. Il aurait eu soixante ans aujourd'hui. Il est présent dans le souvenir de ceux qui l'ont connu et aimé.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TTC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

CHERCHONS **ÉTUDIANT** POUR EFFECTUER UNE
THÈSE D'INGÉNIEUR DOCTEUR (ESE, ESO, ...)
SUJET : LASER A COLORANT PICOSECONDE ET MÉTROLOGIE PICOSECONDE.
LIEU : CNRS STRASBOURG.
DURÉE : ENVIRON 2 ANS.
RÉMUNÉRATION : 6.000 F/MOIS.
POSSIBILITÉ D'ENGAGEMENT DANS UNE SOCIÉTÉ DE HAUTE TECHNOLOGIE EN RÉGION PARISIENNE. (TÉLÉPHONER LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE A M. J.A. MIEHE - TÉL. : (88) 28-65-58.)

INGÉNIEUR DE MAINTENANCE ÉLECTRONICIEN
SPÉCIALISTE IBM 36, 34, 38

VOTRE PROFIL :
– Ingénieur grandes écoles ou équivalent ;
– Expérience approfondie du hard IBM :

NOTRE OFFRE :
– En qualité de CHEF DE PRODUIT vous organiserez et développerez les activités installations, maintenance et réparation de matériels IBM 36 sur l'ensemble du territoire ;
– Une compétence système serait un « plus ».

Merci d'adresser votre c.v. avec photo et prétentions, *sous réf. SP 121*, à ABAX SÉLECTION, 3, rue Rosenwald, 75015 PARIS.



ST MAUR, ÉCOLE PRIVÉE
à distance ch. temps partiel
Adjt de Direction
Format. univers. Capacités polyval. administr. pédago. Exp. pratique orientation adultes. C.V. ÉCOLE au FOYER, B.P.101, St-Maur 94100.

Constructeur informatique recherche urgent
ING. LOGICIEL
pour applications bureautique. Tél. pour r.-v. 784-74-52.

Recherchons très urgent
ING. RÉDACTEURS
pour maintenance HARD expér. exigée. 784-74-52.

Vous êtes expérimentés
ING. ÉLECTRONICIENS
Libres de suite
Tél. pour r.-v. 784-74-52.

MECA-INOX
l'un des premiers fabricants français de robinets à tournant sphérique recherche pour son service colal
1°) Service intérieur export (parfait bilingue français anglais.
2°) Service extérieur (déplacements dans toute la France).
JEUNES TECHNICO-COMMERCIAUX
FORMATION :
– Soit BTS technico-cial.
– Soit mécanique.
– Soit DUT.
Possibilité d'avenir et de promotion rapide pour personnes dynamiques. Nous souhaitons entre 1 à 2 années d'expérience dans branche similaire.
Acceptons candidatures débutants.
Envoyer C.V., 42, rue de Montigny. 95100 ARGENTEUIL.

CLINIQUE IMPORTANTE BANL. NORD-EST
ASSISTANT DE DIRECTION
– Formation supérieure.
– Ecole de gestion ou Ecole de Rennes.
– Age 35 ans environ.
– Poste évolutif dans le cadre d'une Société en pleine expansion.
Adr. C.V. à : Clinique-du-Bois-d'Amour, 19/21, av. du Bois-d'Amour. 93700 DRANCY.

RECHERCHE
PROFESSEUR MATH
– 1er et second cycles.
– Temps complet.
ÉCOLE ST-MICHEL ST-MANDÉ. Tél. : 374-79-52.

ASSOCIATION RECHERCHE
JURISTE
– Maîtrise en droit privé pour informer le public notamment en droit de la famille.
– Contrat à durée déterminée de 6 mois, 28 h par sem.
Adr. C.V. dét. + lettre à : CNIDF - 4, rue Bayard, 75008 PARIS.

GROUPE BANCAIRE INGÉNIEUR SYSTÈME
IBM - MVS - CICS-DL1
DÉMARRAGE d'un IBM 3081
POSTE A RESPONSABILITÉS
INFORMATIS CONSEILS
28, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

VILLE DU BLANC-MESNIL (Seine-St-Denis - 50.000 hab.) RECHERCHE pour son activité cinématographique municipale
1 ANIMATEUR (TRICE) CINÉMATOGRAPHIQUE
– Expérience indispensable, diffusion et production.
– Embauche immédiate.
Envoyer candidature et C.V. à M. le Maire, Hôtel de Ville, Place Gabriel-Péri, 93156 LE BLANC-MESNIL.

COMMISSAIRE AUX COMPTES recherche
UN COLLABORATEUR HAUT NIVEAU
Pour l'assister dans ses contrôles. Mission de 3 mois (temps complet ou partiel). Possib. poste stable en fin de mission. Tél. : 873-25-07.

emplois internationaux

AFRICA SYSTEM DIGITAL
RECHERCHE
ING. MAINTENANCE
ING. LOGICIEL
POUR LA TUNISIE
Ecrire sous le no 303.051 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

emplois régionaux

VILLE DE VALENCE (DROME)
recherche pour SERVICE INFORMATION
UN CHARGÉ D'INFORMATION ADJOINT
APTITUDES :
Le titulaire devra posséder outre le sens du travail en équipe, une bonne expression écrite et des notions techniques (maquette, mise en page, etc.).
Les candidatures avec C.V. + photo sont à adresser à : M. le Député, Maire, Service du Personnel, Place de la Liberté, 26021 VALENCE CEDEX.

CENTRE INFORMATIQUE RÉGION RHONE-ALPES équipé BULL DPS 8, recherche responsable système et réseau, connaissant GCOS 3 et si possible GCOS 8. Formation supérieure ou expérience indispensables. Salaire annuel brut de départ : 140.000 F. Ecrire s/s no 21123 à HAVAS, 16, av. Victor-Hugo, VALENCE.

VILLE DE VALENCE (DROME)
recrute
UN RESPONSABLE D'ÉQUIPEMENTS D'ANIMATION
EXPÉRIMENTÉ
Age minimum : 30 ans.
Adr. cand. av. C.V. + photo au SERVICE DU PERSONNEL MAIRIE - 26021 VALENCE avant le 15 AVRIL 1985 dernier délai.

représentation offres

BITUME
SPORTWEAR
STÉ EN PLEINE EXPANSION
recherche
REPRÉSENTANTS
MULTICARTE
SUD - SUD-OUEST.
Adress. C.V. avec photo à l'attention de M. Michel, 76, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 75003 Paris.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés à tous et à toutes avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C16) B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'Étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 PARIS CEDEX 09.

DEMANDES D'EMPLOIS

JE SUIS un vendeur, un homme de terrain, de trente-cinq ans. Dix années d'expérience dans le secteur de la communication m'ont appris à négocier au plus haut niveau auprès des secteurs privés et des institutions officielles tant en France qu'à l'étranger.

VOUS ETES un Groupe dynamique. Vous recherchez un homme mobile, ambitieux, un professionnel de la vente et du marketing. Notre collaboration nous permettrait d'atteindre vos objectifs et de réaliser nos ambitions.

Ecrire s/no 6.738 *le Monde* Pub.
SERVICE ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens – 75009 PARIS

JEUNE CADRE DYNAMIQUE
34 ans
– Formation, école Polytechnique
– 10 ans exp. (enseignement sup., B.E. et chantiers) dans la production, transport et utilisation de toutes sortes d'énergie thermique.
Recherche poste stable à Paris ou B.P.
Etudierait toutes propositions.
Tél. : 637-17-07.

INFORMATICIEN
spécialisé en stage de
FORMATION
Tél. : 663-48-15.

JEUNE FEMME 23 ANS titulaire bac G1, disponible de suite, dynamique et possédant expérience de travail de bureau, études universitaires en :
● Relations internationales.
● Droit civil.
● Droit constitutionnel.
● Sociologie.
● Psychologie sociale.
Etudierait toutes propositions pour un poste stable et motivant de secrétaire-dactylo ou d'animation dans le secteur social, pédagogique ou scolaire à Paris ou région parisienne. Ecr. s/no 6.661 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Couple F. 46 ans, H. 56 ans cherche gardiennage. Tél. : 543-58-52.

Assistante de direction générale et financière, expér., goût des chiffres, sens des responsabilités, cherche situation stable en rapport. Ecr. s/no 6.739 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

F. 40 a., psychologue, prop. expérience industrie COLLABORATION secteur recrutement, format., développem., personn., etc. Ecr. s/no 2.090 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ESME 83, retour serv. national, cherche situation micro-informatique, numérique, urgent. Tél. (1) 873-76-17.

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN tril. angl. japonais, connaiss. la civilisation japonaise (4 ans au Japon) cherche poste à responsab. dans un organisme international soit au Japon soit en France.
Ecrire sous le no 79586 M RÉGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

MANAGER INTERNATIONAL
– Ing. civil méc. él.
– France, U.S.A., Europe.
– Français, anglais, néerlandais.
– Projets, études, fabr., chantier, dév., qualité.
Tél. à (19-322) 660-43-09 après 18 h ou le week-end.

BAC + 1 école de presse, expérience gérance magasin, pigiste dactylo. J.H. 24 ans, sérieux, étudie ttes proposit. Tél. : 379-83-77.

travail à domicile

J'effectue à domicile dactylographie, traitement texte, rédaction correction et rewriting. Tél. : 258-49-47.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
● INGENIEURS toutes spécialisations
● CADRES administratifs, commerciaux
● JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

Diplômée de l'école française des Attachés de Presse (EFAP). 1 an expérience en communication.
RECHERCHE : un poste d'Attachée de Presse, relations publiques ou de relations extérieures. (BCO/JCB 633.)

J.F. – 26 ans. Titulaire DESS Droit des Affaires et Fiscalité. Anglais courant. Stage USA Conseil juridique et fiscal (étude convention fiscale franco-américaine, rédaction d'un mémorandum), esprit de synthèse. Goût du contact et du travail en équipe. Grande disponibilité.
CHERCHE : situation avec possibilité d'évolution de carrière dans cabinet ou société internationale. (BCO/JCB 634.

H. – 38 ans, BAC Economie. Licence en Droit. Chef de Publicité Export. Constructeur d'automobiles français. Directeur Commercial Publicité. Budgets : loisirs, sports, bureaux industriels. Directeur de Publication. Création et lancement magazine presse, loisirs. Je peux réaliser : études marketing, lancement de produits, développement commercial. Stratégie publicitaire.
RECHERCHE : poste commercial à responsabilité Paris-R.P. Disponibilité immédiate. (BCO/GR 635.)

RESPONSABLE des Moyens Informatiques. F. – 38 ans. DEUG/CNAM. Anglais, allemand bonnes notions. 15 ans expérience. Études de marché. Encadrement équipe de production informatique. Négociation commerciale. Animation d'équipe.
RECHERCHE : poste équivalent évoluant vers la gestion de projets Coordination entre cellule de production Informatique et Vente. Disponible immédiatement. Paris-R.P. Tous déplacements acceptés. (BCO/GR 636.)

ANPE
ECRIRE OU TELEPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt
Prox. pl. Victoires. 703-32-44.
75 m². ASC. TERRASSE.

PALAIS ROYAL, imm. XVIIe rénové, liv. + 3 chbres, 95 m², 2 bains, parfait état, soleil, poss. studio 20 m² à rénover. LITTRE 544-44-46.

GD STUDIO CARACTÈRE 460.000 F. TÉL. 660-83-67. VIS. JEUDI 11 H-15 H. 9, RUE DU PÉLICAN.

3e arrdt
MARAIS, Part. vd 4 pces. clair, très calme, cave, 3e ét., asc. Px intér. Tél. : 277-32-82.

4e arrdt
CŒUR MARAIS
DANS HOTEL PARTIC. NOMBREUSES SURFACES A RÉNOVER. 236-63-62.

5e arrdt
GOBELINS 2 P. tt conft. soleil, calme. Prix : 380.000 F. 326-97-16.

PRÈS CITÉ imm. caractère 53 à 70 m² à rénové. VUE SUPERBE, soleil et 2 pces, 40 m² de charme, tout confort. Tél. : 644-98-07.

6e arrdt
ODÉON, charmant duplex à rénover 60 m². 790.000 F. DORESSAY. 624-93-33.

CHERCHE-MIDI 2e ét., bel imm. fin de siècle, récept. double + 1 chbre d'angle. 1.160.000 F. MARNIER - 222-69-50.

8e arrdt
ALMA 50 m²
GD STUDIO GD STAND. GARBI : 567-22-88.

9e arrdt
9e, Part. vend 3 P., exc. état, s. de b., wc, chamb., sal. s. à m., cuis. ag., chf ind. gaz, moq. tent. mur., isolat. therm., cave. Pte blind. ds quart. comm. 5'. gare du nord. bus. Métro. Tél. 8 h-12 h 30, soir 19 h. Px 400.000. T. 280-48-76.

PRÈS SQUARE BERLIOZ 39, RUE DE DOUAI
3 p. tt cft, cuis. Luxe, parfait état, bel imm., asc. 620.000 F. Visite mercredi et jeudi de 14 h à 18 h.

12e arrdt
NATION
dans imm. récent 2 p. tt cft + park. 634-13-18.

13e arrdt
GOBELINS
Pptaire vd plusieurs beaux 2 P., cuis., bains, refait neufs. Imm. pierre ravalement et trav. en cours à notre charge. A PARTIR DE : 380.000 F. 267-37-37.

14e arrdt
PRÈS MONTPARNASSE 2/3 P. cuis., w.-c., douche à rénover. Tél. : 634-13-18.

15e arrdt
LOURMEL
Gd 2 P., tt cft, sud. REFAIT LUXE. 526-99-04.

16e arrdt
1 TER, RUE POMMEREU jeudi 14, de 14 h à 17 h. EXCEPTIONNEL DUPLEX Beaux volumes, réceptions 2 chbres. 2.700.000 F.

TROCADÉRO - 2 PIÈCES ET. ÉLEVÉ, ASC. en 56 m². LE POULAIN - (1) 320-73-37.

PRÈS FOCH, 250 m² triple réception + 3 ch., très raffiné, gd cft, soleil, chambre service. Tél. : 644-98-07.

PRÈS FOCH ÉLÉGANT APPT 280 m², 3e étage STANDING. 4.500.000 F. 727-84-24.

17e arrdt
PLACE PEREIRE
11 fenêtres plein soleil, double récept. + 3 chbres, 2 chbres sce. Tél. : 502-13-43.

18e arrdt
MAIRIE DU 18e
Dans immeuble neuf standing (habitable de suite)
STUDIOS, 2 P. av. PARK.
poss. PRÊTS CONVENTION.
S/place : mar., jeu., samedi (14-19 h). 53, r. du SIMPLON. Tél. au : 258-44-98 ou CECOGI SA (1) 575-62-78.

19e arrdt
BUTTES CHAUMONT
3/4 p., 100 m², gde cuis. équip. 1.000.000 F. Tél. : 374-37-88.

77 Seine-et-Marne
FONTAINEBLEAU, 60, rue de France à 45' de Paris, dans imm. de rapp., calme, surf. rénovées ou semi-rénov., finit. au choix. STUDIOS et 2 PIÈCES. Direct pptaire de 14 h 30 à 17 h : 328-58-65.

78-Yvelines
PARC DE
ROCQUENCOURT
SPLENDIDE 5 P. ét. élevé. VUE IMPRENABLE. BALCONS PLEIN SUD. EMBASSY - 562-16-40.

92 Hauts-de-Seine
MONTROUGE RÉSIDENCE BUFFALO
Beau 3-4 p. tt cft 68 m², clair et ensoleillé, vue dégagée sur parc et verdure.
NOTAIRE 501-54-30
LE MATIN.

93 Seine-Saint-Denis
PARTICULIER VEND A
VILLETANEUSE
Dans petit immeuble appartement type F4 chauffage individuel. Garage. Cave. Faibles charges. Prix : 380.000 F. Tél. : 822-80-62 (après 19 h).

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR.
Appeler ou écrire : Centre d'information FNAIM de Paris. Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27, avenue de Villiers. 75017 PARIS. 227-44-44.

appartements achats

Ach. cpt, appt. même à rénover jusque 4e ss asc. Paris ou Me. Dispose 600.000. Leroy, 29, bd Voltaire. 700-57-52.

Recherche 1 à 2 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e. 566-00-75, rech. pour clients sérieux APPTS 200 m², 15e-7e arrdts.

locations non meublées offres

Paris
LOCATION DISPONIBLE
entre particuliers Paris-banlieue
707-22-05
CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, r. Claude-Bernard, PARIS-5e Métro CENSIER.

Région parisienne
EMPLACEMENT 1er ORDRE à louer SAINT-DENIS dans imm. neuf, vue sur basilique, appt 100 m². Conv. prof. libérale. Ecr. s/no 6.737 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations non meublées demandes

Paris
Fonctionnaire cherche 3 p. confort à PARIS. 990-37-08, soir ou w.-ends. 16 (4) 488-53-66.

Région parisienne
Pour cadres supérieurs et personnel IMPORTANTE STÉ FRANÇAISE PÉTROLIÈRE rech. appts ttes catégories, studios, villas Paris banlieue. Loyer élevé accepté. 503-37-00.

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris
EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine. 75008 PARIS APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 285-11-08.

DIRECTEUR DE BANQUE recherche pour 3 ans appart. meublé standing. 2 ch., bureau, double living, calme, clair, proche verdure de préférence, quartier rive gauche = 5, 6, 7 ou Ile St-Louis. Faire offre : M. Montserrat. 260-33-80 (H. B.)

immeubles

GROUPE FINANCIER
Achète comptant dans PARIS INTRA MUROS Bel imm. 2.000 à 5.000 m² Commerc. ou bourgeois. Tres garant. et discrét. assurée. Ecr. s/réf. 1235 à PUBLICITÉ GAUTRON, 29, rue Rodier, 75009 PARIS.

Je vends 2 beaux imm. récemment rénovés, rapport 2.200.000 F net impôt 5 ans. Prix : 21 millions, évalués par expert cour cassation appel et Crédit Foncier. Pour recevoir expertise écrire sous no 302.838 M, RÉGIE PRESSE, 7, rue de Monttessuy, 75007 Paris. Avec références bancaires. INTERMÉDIAIRES ET CURIEUX S'ABSTENIR. MERCI.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire Centre d'information FNAIM de Paris Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER, 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. 227-44-44.

Vd région SAVIGNY-s-ORGE. Pav. comp., entrée, cuis., séjour double, 2 chres, s. de bains, w.-c., s-sol. gren., atelier, garage, terrain 400 m². Prix : 450.000 F à débattre. Tél. : 890-60-43.

maisons de campagne

Accès direct à la mer, vue imprenable
44, région PORNIC
MAISON ANCIENNE
garage sur terrain boisé 1.000 m². Prix : 500.000 F. Tél. (16-40) 25-53-15 et (16-40) 25-57-41.

viagers

LAFAYETTE, PRÈS OPÉRA
100 m², 4 P., cuis., bns, 2e ét., s/r. ser. lib. déc. 250.000 + 3.000, 1 tte, 75 a. 805-58-70.

17e, beau 4 P., 125 m², tt cft. Imm. pierre de t. occup. hme. 88 a., 230.000 F, comp. + 8.150 F par mois. CRUZ, 8, r. la Boétie. Tél. : 266-19-00.

F. CRUZ, 266-19-00.
8, RUE LA BOÉTIE, 8e.
Conseil 47 ans d'expérience. Px rentes indexés garanties. Etude gratuite discrète.

terrains

Recherche TERRAIN à BATIR, banlieue SUD Paris, même avec petite maison. 938-87-27.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Écr. no 203059 à : ORLET 136, av. Charles-de-Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE

bureaux

Locations

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex Location burx. Ttes démarches pour constitution de société
ACTE - 358-77-55.

Siège social ou bureau avec secrétariat partagé. BUSINESS Buro (1) 346-00-55.

GARE DE LYON
Location courte durée 10 bureaux entièrement meublés dans imm. indépendant. 329-58-65.

Rech. local comm. 100 m² env. quartier 1er, 2e, 9e. T. 565-81-71, p. 4146, 4148, h.b.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

Siège social RUE ST-HONORÉ Constitution Stés, tous serv. PARIS-ILE-DE-FRANCE INITIATIVES - 260-91-83.

fonds de commerce

Ventes

Paris Est, libre/apt. jnx. C.A. 6.000.000 F av. 1.500.000 F. Rapport 720.000 F. T. 387-79-51.

Cause retraite, je cède magasin Articles Sports, rue connue 75017. Tél. : 387-66-03.

boutiques

Ventes

Pr. PL. DAUMESNIL
Ds imm. rénové, murs de bout. libres. Excellent placement. Tél. : 634-13-18.

l'agenda du Monde

Particuliers
(offres)

Urgent cause déménagement, vend canapé velours 3 pl., neuf, coussins en duvet d'oie. 8.000 F (valeur : 15.000 F). Tél. journée : 236-33-16, soir : 580-26-64.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO *Joailliers-Orfèvres* à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin ; Etoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes. Occasions. Echanges.

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

Atelier d'Art Vaudou. Dessin, Peinture. Cours dessin peinture. 520-13-77. Me Muette Paris.

Etudiante maîtrise anglais, expérience université américaine, donne cours tous niveaux, conversat., traduction. Tél. : 354-76-12.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALE. Prof. expérimenté. 558-11-71.

Si vous êtes passionné (e) de sculpture, si votre motivation essentielle n'est pas l'argent, si vous rêvez de devenir sculpteur, je pourrais accepter de vous former. Tél. : 583-42-13.

Moquettes

MOQUETTE PURE LAINE
- 50 %
de sa valeur
T. 842-42-62.

A saisir
MOQUETTE 100 %
Pure laine Woolmark. Prix posée : 98 F/m². Tél. : 656-81-12.

Psychanalyse

UN PSYCHANALYSTE Reçoit sur rendez-vous au 735-26-85.

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.
A PARTIR DE 190 F
le rouleau (7,80 m × 0,91 m).
Grande choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleurs.
MAGASINS D'EXPOSITION CAP, 37, rue de Citeaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01. CAP, 27, avenue Rapp, 75007 Paris. Tél. : 555-88-22. CAP, 47, cours de la Liberté, 69003 Lyon – (7) 860-02-54. Vente par correspondance : Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Philosophie

Initiation à la philosophie (adultes et cours tous niveaux), par titulaire doctorat. Tél. 700-13-86.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES Tourisme, repos retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Métro LOUIS-ARAGON. (1) 726-89-53 (1) 638-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs

(19) ARGENTAT
Part. loue mais. 7/8 ps. tt cft. 300 m riv. Dordogne. Juin, 2e quinz. de juil., sept. T. le soir : 663-16-30.

Cple cinqu., btes réf. Ch. à louer 2 sem. en août, stud. cft, b. stdg., rég. St-Raphaël, même arrière-pays. Ecr. R. Bayard, 6, rue Marc-Sangnier. 92220 Bagneux.

Driscoll House Hôtel 200 chambres à un lit, Demi-pension. £55 par semaine, adultes entre 21-60 ans. S'adresser à 172, New Kent, Road London SE 1. Téléphon. : 01-703-4175.

SKI S à 17 ans. Pâques et SÉJOURS LINGUISTIQUES. Angleterre, Allemagne, U.S.A. (10 à 19 ans) encadrés par profs. Tél. : (1) 322-85-14.

économie

REPÈRES

Dollar : très agité, autour de 10,25 F

Sur des marchés des changes passablement désorientés, le dollar a fluctué assez largement mercredi 13 mars, évoluant, à Paris, entre 10,18 F et 10,29 F, pour s'établir aux environs de 10,25 F, contre 10,27 F la veille. A Francfort, il a varié de 3,3350 DM à 3,36 DM, cours sur lequel il semble buter. Les indications suivant lesquelles l'économie des Etats-Unis pourrait connaître une mini-récession en 1986 sont diversement interprétées. En tout cas, elles sont susceptibles, dans l'immédiat, de « casser » la spirale haussière où le dollar s'était engagé ces dernières semaines.

Bâtiment : – 4 % en Ile-de-France en 1984

Le chiffre d'affaires du bâtiment en Ile-de-France en 1984 s'est élevé à 60,3 milliards de francs, ce qui représente une baisse de 4 % en volume de l'activité, selon le bilan de la Fédération parisienne du bâtiment. Le nombre de salariés (207 000 personnes) a baissé de 5,5 % durant la même période.

Emploi : 2 millions d'Américains privés de travail par un dollar fort

La forte appréciation du dollar depuis 1980 *« a coûté aux Etats-Unis 2 millions d'emplois, dont 1,5 million dans les industries de transformation »*, estime une étude réalisée par la société Data Resources à la demande de la commission économique conjointe du Congrès. *« Nos importations sont actuellement d'environ 15 % supérieures à ce qu'elles auraient été sans la hausse du « billet vert » et nos exportations de 15 % inférieures. »* Pour sa part, le président de Du Pont de Nemours, M. Jefferson, a affirmé qu'aucun secteur américain n'était « épargné », précisant que l'excédent commercial du secteur de la haute technologie était tombé de 27 milliards de dollars en 1980 à 5 milliards en 1984.

Energie : plaidoyer pour l'éthanol

L'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) a pris position dans le débat sur les additifs pétroliers ou agricoles et sur les solutions à la pollution automobile. M. Michel Rolant, président de l'AFME, a déclaré, le 12 mars, que l'adjonction d'éthanol agricole, pour remédier partiellement à la suppression du plomb, est *« la solution la plus efficace, la plus agricole, la moins pétrolière »*. L'AFME se prononce contre les pots catalytiques, produits *« luxueux coûtant environ 10 000 F, si on tient compte de l'injection électronique »*. M. Rolant a souligné que les catalyseurs entraînaient une surconsommation de 5 %, soit un accroissement de la facture pétrolière de 1,8 à 3 milliards de francs. L'AFME préfère le recours à l'éthanol agricole (dans la limite de 7 %, il permet de retrouver un indice d'octane de 96, qui pourrait être *« celui du carburant de demain, utilisable par toutes les voitures »*), dont le prix de revient est évalué à 2,50 F le litre, soit un renchérissement de 7 centimes par litre de carburant.

ÉNERGIE

La France va acheter du charbon à la Colombie pour 1 milliard de francs

De notre envoyée spéciale

Bogota. — La France devrait prochainement signer avec la Colombie un contrat d'environ 100 millions de dollars (plus de 1 milliard de francs) pour l'achat de 3 millions de tonnes de charbon sur trois ans à compter de la fin de 1985. Un accord de principe a été signé en ce sens entre l'ATIC (Association technique de l'importation charbonnière), responsable de la totalité des importations françaises (24 millions de tonnes en 1984) et le consortium qui, en Colombie, exploite la mine géante de Cerrejon (la société d'État Carbocol et le groupe Exxon associés à parts égales).

Cet accord est important à un double titre. Il concrétise l'arrivée de la Colombie sur le marché international du charbon, où, grâce à l'entrée en service de l'exploitation de Cerrejon — la plus grande mine à ciel ouvert du monde qui a exigé un investissement de 3,4 milliards de dollars, — ce pays devrait devenir d'ici, 1990 l'un des cinq premiers exportateurs mondiaux avec 15 à 20 millions de tonnes exportables en 1989, au lieu de 1,5 million de tonnes en 1985.

D'autre part, après trois années de hauts et de bas au cours desquelles les entreprises françaises ont quasiment été exclues des importants programmes d'équipement du pays, ce contrat devrait débloquer les relations commerciales franco-colombiennes. Les achats de charbon de la France devraient en effet entrer — c'est l'objet des ultimes négociations engagées au niveau gouvernemental — dans le cadre des accords de compensation permettant d'équilibrer les échanges entre les deux pays, jusqu'ici largement excédentaires en faveur de la France (178 millions de francs en 1984), du fait notamment des ventes de Renault, qui détient 45 % du marché colombien.

Mais à part le café, les fleurs, les bananes et le sucre, la Colombie, qui entend compenser à 100 % la plupart de ses achats à l'étranger et a limité depuis l'an passé ses importations au stric minimum, possédait jusqu'ici peu de produits facilement exportables aux cours internationaux. Ceci aggravait le contentieux franco-colombien, né d'une série de « malentendus » (selon l'expression d'un diplomate) avec des entreprises françaises (Renault, Air France, la Compagnie générale de radiologie, la Société auxiliaire d'entreprises).

La Colombie, promise à un développement rapide grâce à ses importantes ressources naturelles (charbon, pétrole, hydroélectricité, ferro-nickel, etc.) est l'un des seuls États d'Amérique latine qui continuent d'honorer ses engagements financiers. Avec une dette extérieure relativement modeste (11 milliards de dollars), un taux d'inflation modéré — 18 % l'an contre 120 % en moyenne en Amérique latine —, et un taux de croissance relativement soutenu (3 % en 1984), elle devrait, selon un rapport récent de la Banque mondiale *« conserver son crédit international pendant la période allant jusqu'à 1990 et au-delà »*. La Colombie constitue, selon la délégation commerciale française à Bogota *« l'un des tout premiers pays-cibles »* du commerce extérieur français en Amérique latine et offre des débouchés potentiels très importants pour les entreprises françaises.

Divers projets...

Une demi-douzaine de projets, représentant au total plusieurs milliards de francs, intéressent des groupes nationaux. Les plus avancés concernent l'extension en 1985 de la troisième chaîne de télévision éducative colombienne (pour 500 millions de francs) et la construction, en 1985 également, de la seconde partie de l'oléoduc reliant les champs pétroliers de Cano Limon (près de la frontière vénézuélienne) à la côte de la mer Caraïbe (4 milliards de francs), ouvrage pour lequel sont en concurrence la société française GTM-Entrepose et l'américain Bechtel.

A plus long terme, divers projets intéressent également des entreprises françaises : construction d'un autre oléoduc traversant les Andes (1,4 milliard de francs), dont la quatrième tranche des travaux intéresse la Société auxiliaire d'entreprises, opposée à plusieurs groupes internationaux : construction d'un tunnel autoroutier à Medellin, seconde ville de la Colombie (2,5 milliards de francs), à laquelle s'intéressent les groupes Dumez, Bouygues et la SAE ; pose de 232 000 lignes téléphoniques à Bogota (2 milliards de francs), l'un des plus gros projets de ce type dans le monde ; construction d'une usine de nitrate d'ammonium destinée à produire des explosifs (400 millions de francs), et d'une grosse usine d'amoniaque-urée

Outre ces projets, plus ou moins avancés, plusieurs entreprises françaises étudieraient également des investissements en Colombie. C'est le cas notamment du Club Méditerranée, qui songe à créer à Carthagène, sur la côte de la mer Caraïbe, un club de vacances d'ici deux ans, et de la Compagnie française des pétrole (CFP-Total), qui étudie une prise de participation, en association avec l'AGIP italienne, dans la mine de charbon de la Loma dans le nord-est du pays, projet étudié par les Charbonnages de France et récemment abandonné. Mis à part la régie Renault et le groupe ELF, qui produit actuellement 300 000 tonnes de pétrole par an sur neuf permis et a engagé un important effort d'exploitation dans l'est du pays, les investissements français en Colombie sont restés jusqu'ici très limités (moins de 2,2 % des investissements étrangers totaux).

VÉRONIQUE MAURUS.

CEE

Les Dix ont arrêté le budget de modernisation de l'agriculture

De notre correspondant.

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres de l'agriculture de la CEE ont décidé le mercredi 13 mars de consacrer 5,25 milliards d'ECU (36 milliards de francs) à la modernisation des structures agricoles dans les dix pays de la Communauté pendant les années 1985-1989. Ce montant, fixé après consultation des ministres des finances, est sensiblement supérieur à celui de la période quinquennale précédente (3,75 milliards d'ECU, soit 25,8 milliards de francs). Il est toutefois inférieur à celui proposé par la Commission de Bruxelles (5,7 milliards d'ECU ou 40 milliards de francs). La politique de modernisation comprend notamment le renforcement de la productivité des exploitations, des aides à la transformation et à la commercialisation, ainsi qu'à l'arrachage des vignes.

M. Rocard s'est prononcé contre cette décision prise à l'issue d'un vote à la majorité qualifiée, afin de se démarquer des ministres des finances. Le ministre français, refusant toujours de se plier à l'autorité des financiers, demandait par principe une augmentation symbolique des 5,25 milliards d'ECU proposés. En outre, la décision de mercredi matin laisse ouverte la question du financement de la partie agricole de ce que l'on appelle les Programmes intégrés méditerranéens (PIM). Au départ, la Commission avait prévu de réserver 900 millions d'ECU pour les régions confrontées le plus directement aux effets de l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal. La France, la Grèce et l'Italie estiment qu'une dotation particulière est nécessaire pour les zones méridionales de la Communauté. Les autres Etats membres sont d'un avis contraire. Il faut donc attendre maintenant les discussions des ministres des affaires étrangères, la semaine prochaine, sur les PIM pour avoir une idée plus précise sur la ventilation des différentes interventions financières de la CEE.

MARCEL SCOTTO.

L'emploi de l'ECU «officiel» va être renforcé

Les gouverneurs des banques centrales de la CEE, réunis à Bâle sous la présidence de M. Duesenberg, de la Banque des Pays-Bas, sont tombés d'accord sur un dispositif en trois points destiné à renforcer l'emploi de l'ECU «officiel». Tout d'abord, ces banques centrales seraient incitées à augmenter leurs réserves en ECU, en concurrence avec le dollar, qui demeure, pour l'instant, la première monnaie utilisée pour se constituer des réserves de change. Ensuite, les taux d'intérêt servis sur l'ECU «officiel» (par opposition à l'ECU «privé») seraient portés à un niveau plus proche de celui du marché. Pour l'instant, ces taux sont égaux à la moyenne des taux d'escompte pratiqués par les banques centrales, le plus souvent inférieurs au niveau du marché (4,50 % au lieu de 6 % en RFA et 9,50 % au lieu de 10,5 % en France, par exemple).

Enfin, les banques centrales extérieures au système monétaire européen pourraient, elles aussi, constituer des réserves en ECU. Ce dispositif, qui sera soumis au prochain conseil des ministres de la CEE, le 15 avril à Palerme, est l'aboutissement de longues négociations, dont le dernier épisode a été la levée de l'opposition manifestée par la Belgique. A Strasbourg, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a déclaré que l'accord des banques centrales réalisé à Bâle *«constituait un premier pas dans la bonne direction»*, à savoir *«la lutte contre le désordre monétaire international»* engendré par les soubresauts du dollar.

Certes, fait-on observer, un tel dispositif n'entame en rien le cloisonnement hermétique entre le circuit de l'ECU officiel, cantonné aux banques centrales, et le marché international de l'ECU «privé». Au 30 septembre dernier, a précisé M. Delors, les banques commerciales détenaient l'équivalent de 25 milliards de dollars en ECU privés. Les Allemands eux-mêmes détiendraient 6 milliards d'ECU privés, bien que leur réglementation s'y oppose, *«ce qui montre bien que les réglementations peuvent être tournées»*, a ajouté M. delors.

F. R.

● **Un appel de M. Jacques Delors.** — M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a lancé un appel solennel, le 12 mars à Strasbourg, pour que l'Espagne et le Portugal soient admis dans la CEE le 1er janvier 1986, comme prévu. *« Nous sommes à deux doigts de l'accord »*, mais un échec du sommet européen de Bruxelles en mars risquerait de compromettre celui de Milan en juin, a-t-il dit lors d'une conférence de presse qui succédait à son discours programme pour 1985 devant le Parlement.

CONJONCTURE

La hausse des prix de détail en janvier : + 0,5 %

	Variation (en %) au cours			
	des 12 derniers mois (jan. 85/ jan. 84)	des 6 derniers mois (jan. 85/ juil. 84)	des 3 derniers mois (jan. 85/ oct. 84)	du dernier mois (jan. 85/ déc. 84)
● ENSEMBLE	+ 6,5	+ 2,7	+ 1,1	+ 0,5
● ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 5,7	+ 1,9	+ 0,3	– 0,3
Produits à base de céréales	+ 6,3	+ 3,1	+ 0,5	+ 0,2
Viandes de boucherie	+ 1,5	+ 0,1	– 0,3	+ 0
Porc et charcuterie	+ 5,8	+ 0,5	– 2,1	– 0,2
Volaille, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 4,1	+ 3,7	+ 1,7	+ 0,9
Produits de la pêche	+ 8	+ 3,4	+ 1,4	– 0,1
Laits, fromages	+ 6,9	+ 2,3	+ 0,7	+ 0,3
Œufs	+ 0,2	+ 4,4	– 1,6	+ 0,7
Corps gras et beurres	+ 1,6	– 2,6	– 5,5	– 1,3
Légumes et fruits	+ 8,3	+ 1,5	+ 1,1	+ 1,3
Autres produits alimentaires	+ 7,5	+ 3	+ 1,1	+ 0,2
Boissons alcoolisées	+ 4,3	+ 1,6	+ 0,9	+ 0,3
Boissons non alcoolisées	+ 11,7	+ 3,7	+ 1,5	+ 0,4
● PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 7,2	+ 3,5	+ 1,7	+ 0,7
1) Habillement et textiles	+ 9,3	+ 4,7	+ 2,3	+ 0,3
Vêtements de dessus	+ 8,8	+ 4,2	+ 2,1	+ 0,3
Autres vêtements et accessoires	+ 10,2	+ 5,4	+ 2,7	+ 0,4
Articles chaussants	+ 8,3	+ 4,6	+ 2	+ 0,3
Autres articles textiles	+ 9,7	+ 4,4	+ 2,1	+ 0,3
2) AUTRES PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 6,7	+ 3,2	+ 1,5	+ 0,8
Meubles et tapis	+ 5,5	+ 2,2	+ 1,2	+ 0,4
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 3,9	+ 1,7	+ 0,6	+ 0
Autres articles d'équipement du ménage	+ 7,9	+ 3,2	+ 1,1	+ 0,5
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 5,9	+ 2,8	+ 1,1	+ 0,6
Articles de toilette et de soins	+ 5,1	+ 2,3	+ 0,8	+ 0,2
Véhicules	+ 7,2	+ 2,3	+ 1,9	+ 1,1
Papeterie, librairie, journaux	+ 7,5	+ 3,1	+ 1,8	+ 1,1
Photo, optique, électro-acoustique	+ 1,7	– 0,1	– 0,4	– 0,2
Autres articles de loisir	+ 5,6	+ 2	+ 1	+ 0,4
Combustibles, énergie	+ 11,1	+ 6,4	+ 2,6	+ 1,5
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 1	– 0,3	+ 0,6	+ 0,1
● SERVICES	+ 6,4	+ 2,4	+ 1	+ 0,6
Services relatifs au logement	+ 7,2	+ 3,3	+ 1,5	+ 1,3
dont : loyers	+ 7	+ 3,5	+ 1,5	+ 1,5
Soins personnels, soins d'habillement (1)	+ 5,9	+ 2,6	+ 0,9	+ 0,2
Services de santé	+ 3,4	– 0,1	+ 0,1	+ 0,1
Transports publics	+ 5,9	+ 2,6	+ 1,2	+ 0,5
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 6,6	+ 2	+ 1,1	+ 0,4
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 6,2	+ 2,3	+ 0,8	+ 0,4
Autres services (3)	+ 8,2	+ 4,2	+ 1,2	+ 0,7

L'indice de l'INSEE, calculé sur la base 100 en 1980, s'est établi à 153,9 en janvier contre 153,1 en décembre.

En rythme annuel sur les trois derniers mois, la hausse des prix est de 4,4 %.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance TV, etc.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –	Rep. + ou	dép. –
$ E.-U.	10,2250	10,2350	+ 165	+ 175	+ 285	+ 310	+ 460	+ 560
$ can.	7,3482	7,3713	– 24	+ 1	– 59	– 26	– 405	– 284
Yen (100)	3,9319	3,9381	+ 141	+ 149	+ 282	+ 298	+ 880	+ 929
DM	3,0541	3,0589	+ 116	+ 124	+ 232	+ 245	+ 638	+ 679
Florin	2,6961	2,7002	+ 73	+ 79	+ 145	+ 156	+ 436	+ 470
F.B. (100)	15,1864	15,2125	+ 14	+ 51	+ 40	+ 110	– 38	+ 198
F.S.	3,6016	3,6102	+ 150	+ 162	+ 286	+ 303	+ 857	+ 916
L (1 000)	4,8760	4,8878	– 160	– 145	– 309	– 281	– 1 027	– 951
£	11,1197	11,1488	– 343	– 312	– 572	– 494	– 866	– 728

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 3/8	8 1/2	8 11/16	8 13/16	8 15/16	9 1/16	9 3/4	9 7/8
DM	5 15/16	6 1/16	6 1/16	6 3/16	6 1/8	6 1/4	6 1/2	6 5/8
Florin	7	7 1/4	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 7/16	7 3/8	7 1/2
F.B. (100)	10 1/2	11	10 1/2	10 3/4	10 9/16	10 13/16	10 13/16	11 1/16
F.S.	3 1/4	3 3/4	5 9/16	5 11/16	5 11/16	5 13/16	5 13/16	5 15/16
L (1 000)	13 1/2	14 1/2	14 1/8	14 1/2	14 1/4	14 5/8	15	15 1/4
£	14 1/4	14 3/4	14 1/8	14 1/4	13 3/4	13 7/8	12 1/2	12 5/8
F. franç.	10 1/2	10 3/4	10 5/8	10 7/8	10 15/16	11 3/16	11 1/2	11 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

SELON UNE NOUVELLE ESTIMATION

Le déficit de l'UNEDIC serait plus élevé que prévu en 1985

Déjà prévue, l'hypothèse d'un déficit, pour 1985, du régime d'assurance-chômage géré paritairement par l'UNEDIC se confirme et s'aggrave.

En octobre 1984 une première note confidentielle (*le Monde* du 17 novembre) avait chiffré ce déficit à 1,330 milliard de francs si le chômage se maintenait à son niveau d'alors, à 3,313 milliards ou à 4,347 milliards selon que l'on comptait 180000 ou 250000 chômeurs supplémentaires.

Dans une seconde note, établie le 14 février, les services de l'UNEDIC ont repris leurs calculs avec les mêmes variantes en se référant au nombre de demandeurs d'emploi enregistré à la fin de décembre 1984, soit 2524900 en données brutes. Il en ressort que, en cas de stabilité du chômage, le déficit s'élèverait à 1,965 milliard de francs à la fin de l'année, contre 4,118 et 4,934 milliards avec, respectivement, 180000 ou 250000 chômeurs de plus.

Alors que, dans les deux hypothèses d'augmentation du chômage, les comptes de l'UNEDIC devaient être *« dans le rouge »* à partir du mois de juin (de 569 millions dans un cas, de 936 millions dans l'autre), il apparaît maintenant que le déséquilibre se produirait dès le mois de mai. Il manquerait alors 308 millions ou 485 millions et 2,783 milliards ou 3,598 milliards au mois de décembre. Dans l'hypothèse de la stabilité, la première alerte (856 millions de francs) interviendrait au mois de juillet.

L'aggravation du déficit de l'assurance-chômage, plus rapide et plus important que ne le laissaient supposer les premières estimations, pourtant mal accueillies à l'époque, s'explique de diverses façons: Non seulement le chômage a progressé mais, à observer la structure des dépenses de l'UNEDIC, on constate que les modifications successives du régime ont entraîné des effets pervers ou inattendus. Ainsi les dépenses d'assurance prévisibles ont augmenté de 1,273 milliard entre les deux notes dans la seule hypothèse de 180 000 chômeurs supplémentaires, essentiellement sur trois postes. D'abord, le montant des indemnités de formation, versées au titre de l'ancienne réglementation et qui n'existent pas dans la nouvelle, est réévalué de 696 millions de francs car les chômeurs qui peuvent y prétendre font jouer ce droit. Ensuite, les aides à la réinsertion des immigrés, sous forme de capitalisation d'indemnités, apparaissent maintenant pour 420 millions de francs. Enfin, la validation de points de retraite, sur la base de taux réels et non plus du minimum obligatoire, intervient pour 503 millions de francs de plus.

Si le déficit prévisible a donc augmenté de 806 millions de francs, toujours dans l'hypothèse de 180 000 chômeurs supplémentaires, pour la seule assurance-chômage gérée et financée par les salariés et les employeurs, la réévaluation ne s'arrête pas là. Elle concerne également les autres systèmes que contrôle l'UNEDIC, à savoir le régime de solidarité supporté par le budget de l'Etat et le régime des garanties de ressources, lui-même intégré dans celui de l'ASF (l'Association pour la structure financière), mis en place pour faire face au surcoût de la retraite à soixante ans.

Un rôle de banquier

A peine équilibré (il lui manquerait 300 millions de francs), le régime de solidarité devrait voir ses dépenses augmenter de 1,444 milliard de francs du fait d'une double évolution : les allocations de préretraite FNE, directement liées aux licenciments et aux restructurations industrielles, progresseraient de 1,019 milliard ; les allocations de solidarité, versées aux chômeurs de longue durée sur la base de 1 242 F par mois, coûteraient 745 millions de francs supplémentaires.

Il n'y aurait guère que les garanties de ressources qui, étant bénéficiaires dans toutes les hypothèses, verraient leurs dépenses régresser de 381 millions en raison d'une diminution du nombre de bénéficiaires, progressivement dirigés vers la retraite ou *« disparus »*, selon un délicat euphémisme.

Par voie de conséquence, cela amène à penser que l'UNEDIC, pourtant bien mal en point, utilisera les sommes ainsi à sa disposition pour retarder d'autant l'inéluctable. Compte tenu des fonds énormes qu'elle a à gérer (105 milliards de recettes environ), elle peut faire jouer un temps le rôle de banquier aux autres régimes qui dépendent d'elle.

Pour autant il faudra bien, à un moment donné, aborder la délicate question du déséquilibre du régime d'assurance-chômage, qu'on avait pu croire réglé pour deux ans, avec la signature du nouveau règlement en janvier 1984. Le patronat et les syndicats évoquent prudemment le sujet et, encore récemment, maintenaient la possibilité d'une ouverture des négociations à l'automne prochain en vue d'une application à la date prévue, c'est-à-dire au 1er avril 1986.

Garanties

Est-il possible d'attendre ? Les partenaires sociaux paraissent l'espérer, embarassés qu'ils sont d'avoir à reconnaître que leur organisme est de nouveau menacé par des maux qui l'ont conduit, par le passé, au bord de la faillite. Le gouvernement, qui ne voudrait surtout pas que le sujet resurgisse dans la ligne droite qui précède les législatives, paraît hésiter et se montre discret.

Tout cela explique aussi que, à propos du financement par l'UNEDIC des contrats de formation recherche d'emploi (CFR), chacun tente de multiplier les garanties. Les partenaires sociaux veulent avoir l'assurance que le projet gouvernemental n'entraînera pas un accroissement du déficit du régime. Le gouvernement, lui, propose de tenir un compte séparé des dépenses ainsi occasionnées. Il s'engagerait, fait-il savoir, à payer la différence s'il advenait à l'expérience — c'est-à-dire en 1986 ou en 1987 — que son projet était plus dispendieux que ne le laissaient penser ses calculs et ses estimations.

ALAIN LEBAUBE.

Les régimes de retraite complémentaire attendent de l' « argent frais »

L'UNEDIC (régime paritaire d'assurance-chômage) et les régimes de retraite complémentaire auront besoin d' *« argent frais »* dans les prochains mois, a déclaré mardi 12 mars M. Antoine Faesch, secrétaire confédéral de Force ouvrière et président de l'ARRCO (Association des régimes de retraite complémentaire des non-cadres), qui a participé aux dernières négociations syndicats-patronat.

Selon lui, l'UNEDIC *« sera dans le rouge en septembre prochain* (et non dès le mois de mai, comme le pense l'étude de l'UNEDIC). Pour préserver le régime conventionnel, *« nous devons éviter de travailler dans le rouge jusqu'à la prochaine échéance du régime en 1986* (...). *Comme il n'est pas question de diminuer les versements aux chômeurs il faudra augmenter les cotisations d'au moins un demi-point ».*

Quant aux régimes de retraite complémentaire (AGIRC pour les cadres et ARRCO), *« ils doivent recevoir de l'argent frais au plus tard début juin de l'Association pour la structure financière »* (ASF, créée en 1983 pour assurer le versement des garanties de ressources et des retraites complémentaires entre soixante et soixante-cinq ans) (*le Monde* du 18 janvier). L'ARRCO, pour sa part, aura au 1er avril 1985 avancé 5,3 milliards de francs (1) et ne peut aller plus loin. Mais *« si elle reçoit son dû, elle assurera son équilibre jusqu'à la fin de l'année et pourra proroger d'une année les règles actuelles sur le taux d'appel des cotisations et le rendement des retraites sans grandes difficultés ».*

« Une fois ce cap franchi, a estimé M. Faesch, *on arrivera à régler le problème de l'harmonisation des règlements des différentes caisses de retraite »*, problème actuellement en suspens depuis l'interruption des négociations au début de décembre 1984 (*le Monde* du 6 décembre). Mais la priorité, selon lui, consiste aujourd'hui à restaurer la situation de l'UNEDIC : *« Si nous mettons ce régime paritaire par terre, je ne donne pas cher des autres. »*

M. Faesch a fait ces déclarations à l'occasion d'une conférence de presse de l'OCIRP (Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance), qui réunit quarante caisses de retraite assurant des pensions aux veuves et aux veufs en cas de décès prématuré du conjoint et des *« rentes-éducation »* pour les enfants. Il a indiqué que l'OCIRP souhaitait contribuer à une politique de prévention et jouer un rôle de coordination sur ce terrain pour l'ensemble des institutions de prévoyance.

(1) 4,3 milliards en cumulé fin 1984 et 1 milliard pour 1985.

● **Installation du Conseil supérieur de la prud'homie.** — MM. Robert Badinter, ministre de la justice, et Michel Delebarre, ministre du travail, ont présidé l'installation le 12 mars du Conseil supérieur de la prud'homie. Composé de neuf représentants des syndicats, de neuf représentants du patronat et de cinq représentants de l'Etat, ce conseil est présidé par le professeur Jean-Jacques Dupeyroux. Organisme consultatif, il est appelé à formuler des avis et des suggestions sur l'organisation et le fonctionnement des conseils de prud'hommes. M. Badinter a rappelé que les délais de règlement étaient en moyenne de 11,1 mois en 1984 (contre 11,9 en 1983).

ÉTRANGER

LE RACHAT D'HARRODS PAR DES EGYPTIENS

Un symbole de l'Angleterre impériale

De notre correspondant

Londres. — Voilà encore une institution très britannique qui vient de passer entre des mains étrangères. Dans la soirée du 11 mars, pour la somme de 615 millions de livres (près de 6,8 milliards de francs), trois frères originaires d'Alexandrie, MM. Mohamed, Ali et Saleh Al Fayed, ont acquis la majorité des actions du groupe House of Fraser, dont Harrods est le plus beau fleuron. Certes, il est difficile de paraître plus anglais que ces Egyptiens, et leur société est de droit britannique, mais tout de *même... Le plus grand des magasins*, un des plus prestigieux au monde, fait partie du patrimoine du Royaume presque au même titre que la tour de Londres et se visite avec un comparable respect. L'IRA n'avait pas besoin d'y commettre un attentat meurtrier (cinq morts et une centaine de blessés, en décembre 1983) pour que soit donnée à Harrods — monument classé — une valeur de symbole de l'Angleterre impériale.

Le nationalisme britannique est atteint, une fois de plus, comme en témoigne cette méchante caricature publiée par le *Daily Star* et montrant l'immense temple de brique rose, chef-d'œuvre d'architecture victorienne, transformé en bazar oriental où de louches boutiquiers proposent de fausses antiquités égyptiennes. Les frères Al Fayed ne s'en offusquent guère. Les liens de leur famille avec l'Angleterre sont anciens ; leur grand-père a commencé à faire fortune au début du siècle en cultivant le coton dans le delta du Nil et en vendant sa récolte aux drapiers des Midlands. Ils ont quitté leur pays voici vingt-cinq ans quand Nasser a nationalisé une partie de leurs biens. Depuis, leur prospérité est fondée sur une compagnie de navigation (qui assure notamment le transport des pèlerins vers La Mecque), une banque au Texas et des opérations immobilières dans toute l'Europe. Ils sont propriétaires à Paris de l'hôtel Ritz, dont ils ont utilisé le renom pour diffuser une très large gamme de produits de luxe. Ils entendent faire la même chose avec l'image de marque d'Harrods.

Ainsi prennent fin sept années de haute lutte à la Bourse de Londres pendant lesquelles House of Fraser, un groupe bénéficiaire qui compte cent deux magazins, a tenté de résister aux offres d'achat du groupe britannique Lonrho (mines, hôtels, casinos et l'hebdomadaire *Observer*), qui, au dernier moment, a dû céder à la surenchère des frères Al Fayed. Mais l'affaire n'est peut-être pas tout à fait terminée car les dirigeants de Lonrho prétendent que leurs *vainqueurs n'avaient pas les* moyens de leur acquisition et qu'en réalité ils ne sont que les prête-noms du Sultan de Brunei. De tout façon la cession des parts de House of Fraser sera soumise à l'examen de la commission des monopoles et des fusions.

FRANCIS CORNU.

Les Etats-Unis dénoncent les subventions françaises à l'exportation

Washington. — M. David Mulford, secrétaitre adjoint au Trésor a, le 12 mars, sévèrement critiqué l'attitude *« négative »* de la France dans les négociations sur la réduction des crédits subventionnés à l'exportation. Il a parlé de *« représailles »* si des progrès n'étaient pas enregistrés sur ce sujet avant la réunion ministérielle de l'OCDE, les 11 et 12 avril à Paris.

Les *« progrès importants »* accomplis sur les problèmes de transparence (information réciproque sur les prêts accordés) et de définition risquent d'être remis en cause *« si la France continue à bloquer les positions sur la question de la discipline »*, a affirmé M. Mulford. Actuellement, selon les règles de l'OCDE, les crédits mixtes à l'exportation doivent comporter une part de subvention d'au moins 20 %.

Les propositions européennes, *« dues uniquement à la France »*, de porter ce pourcentage à 25 % *« ne sont pas acceptables »*. M. Mulford a rappelé que les États-Unis recommandaient de le porter à 50 %, [ce qui aurait pour effet de décourager l'utilisation des crédits mixtes]. — (AFP.)

ÉTRANGER

United Brands abandonne 2 500 hectares de bananeraies au Costa-Rica

La Compagnie bananière, filiale de la société américaine United Brands, quitte le Costa-Rica, abandonnant 2 500 hectares de plantations et mettant trois mille travailleurs au chômage. Les bananes sont le second produit d'exportation du pays, derrière le café, et la United Brands est le troisième producteur avec 8 millions de caisses par an, derrière Bandeco, filiale de Del Monte (20 millions de caisses) et Standar Fruit, filiale de Castle and Food (18 millions de caisses).

La United Brands avait commencé de réduire sa production dès 1975 ; l'idée d'un retrait total était dans l'air. Une grève de soixante-dix jours dans les plantations de juillet à septembre 1984 a servi de détonateur. Installée au Costa-Rica depuis la fin du siècle dernier, la société américaine était liée par contrat au gouvernement pendant encore trois ans. Les causes du départ invoquées sont l'importance du prix de revient et le poids de l'impôt (70 cents américains par caisse) perçu par le gouvernement. Celui-ci, après avoir pensé qu'il continuerait l'exploitation, confiant à United Brands la commercialisation, a renoncé à ce projet. La United n'avait d'ailleurs pas attendu la fin des réflexions du gouvernement pour commencer à démonter le système d'irrigation des plantations.

C'est surtout le précédent créé qui inquiète les autorités : les deux autres grands producteurs ont lancé une offensive pour obtenir la réduction à 20 cents, voire une suppression de l'impôt sur les bananes exportées. Ils font valoir qu'ils ne peuvent supporter la concurrence de pays aux systèmes fiscaux plus compréhensifs, tels que l'Equateur, premier producteur mondial, ou la Colombie. – *(AFP.)*

Aux Etats-Unis

L'examen du budget de loi agricole pourrait être repoussé

Selon plusieurs membres du Congrès américain, le projet de loi agricole (Farm Bill 1985), transmis par le gouvernement Reagan le 22 février dernier a peu de chances d'être adopté cette année. M. Mark Andrews, sénateur républicain du Dakota du Nord, qui assistait à la convention annuelle des opérateurs sur les marchés à terme à Boca-Raton (Floride), a déclaré s'attendre que la législation actuelle, qui doit arriver à son terme le 30 septembre, soit reconduite pour un an. Certains membres du Congrès présents à cette convention ont expliqué que les difficultés financières d'une partie des agriculteurs et le veto présidentiel appliqué à une autre loi récemment votée par le Congrès pour leur venir en aide avaient créé une atmosphère peu favorable à la discussion d'un texte dont la nature est très controversée puisqu'il prévoit de réduire de façon draconienne le montant des soutiens fédéraux.

Selon un rapport du département américain de l'agriculture, 93 000 exploitations, soit 13,7 % du total des exploitations moyennes, endettées pour un total de 47 milliards de dollars, sont soit insolvables, soit au bord de la faillite. Ce pourcentage est nettement plus élevé que les 4 % cités par le président Reagan. Le secrétaire à l'agriculture, M. John Block, a d'ailleurs indiqué par la suite que le président s'était trompé. Toujours selon ce rapport, les 679 000 exploitations moyennes « de type familial », représentant la base de l'agriculture américaine, seront les plus touchées.

CONSOMMATION

La lutte s'intensifie face aux contrefaçons

Le Comité de liaison pour la lutte anticontrefaçon (COLC), présidé par Roberto Gucci, vient de faire connaître les résultats de la première année d'exercice de cet organisme, créé à Rome à la fin de 1983.

Sont d'abord concernées les industries de luxe et de prestige sur le plan international qui se voient littéralement « piratées », notamment en Extrême-Orient, par des réseaux parallèles de fabrication, distribution et vente de produits, quand leurs noms eux-mêmes ne sont pas détournés de leurs activités normales (1). *« Ce genre de vol tend à discréditer jusqu'à l'image de marque de la France et de l'Italie auprès des consommateurs de bonne foi »*, fait remarquer André Doucet, de S.T. Dupont.

Participent à cet organisme : Valentino, Roberta de Camerino, Fendi, Cartier, Céline, Christian Dior, Chanel, Pierre Balmain, Hermès, Jean Patou, Van Cleef et Arpels, Louis Vuitton, Nina Ricci, Yves Saint-Laurent, Ralph Lauren et Benetton.

Les marques gardent toutefois leur indépendance et leur système de défense (dépôt des noms dans le monde entier, dépistage de faux, actions en justice, destruction de contrefaçons), qui leur coûtent jusqu'à 1,5 % de leur chiffre d'affaires international.

Aux Etats-Unis, une nouvelle loi empreinte de réalisme permet aux douanes de bloquer la distribution des marchandises jusqu'à l'arrivée des factures. En France, pays de l'appellation contrôlée pour les vins, les douanes filtrent les importations et transmettent le cas échéant au parquet les dossiers litigieux en vue de poursuites judiciaires. Il faut savoir que cette industrie de la contrefaçon est destinée aux marchés mondiaux. Roberto Gucci, le sellier-maroquinier florentin, affirme que 45 % des exportations de sa griffe d'Italie sont des faux.

Pour lutter contre le phénomène, Christian Dior dépose et soutient sa griffe dans 157 pays. Léo Gros, PDG de Pierre Balmain, donne des contrats d'exclusivité aux sociétés qui exploitent sa licence, à charge pour elles d'être attentives aux contrefaçons. Tous développent leur propre réseau de fabrication et de distribution pour être partout présents. En France, l'Union des fabricants, présidée par Jean-Jacques Guerlain, regroupe un nombre important de grandes marques dans de nombreux domaines, notamment la parfumerie. Enfin, à Bruxelles, la CEE étudie actuellement un régime communautaire de marques qui permettrait d'obtenir une protection selon une législation unifiée dans l'ensemble de la Communauté.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) Voir l'article de Francis Cornu dans *le Monde* daté 10-11 février 1985.

∴

● *La riposte de Dior.* – Dior a décidé de riposter aux détournements illicites de ses produits, en adoptant un nouveau système de marquage au laser de ses parfums et de ses produits de beauté, a indiqué le 12 mars son président M. Maurice Roger, qui a également annoncé le lancement d'un nouveau parfum en 1985. *« Fléau qui grangrène la profession, beaucoup plus grave que les contrefaçons »*, ce trafic international est organisé par des courtiers clandestins, a expliqué devant des journalistes, le président de Dior, dont le bénéfice d'exploitation consolidé a progressé de 40 % en 1984. Le marquage au laser permettra à Dior d'identifier sans contestation possible la source de tout commerce parallèle et, partant, lui fournira la preuve du trafic devant les tribunaux. Le code qui sera marqué sur le fonds des emballages permettra à Dior d'identifier le dépositaire agréé qui reçoit les produits de Dior et qui s'est livré à une vente parallèle.

Des associations de consommateurs délivrent un « label de qualité » à un contrat d'assurance

« Faire un peu de subversion dans le domaine de l'assurance ». C'est ainsi que le président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF), M. Michel Baroin, a présenté le 12 mars l'accord conclu avec onze associations de consommateurs (1), visant à délivrer une sorte de label de qualité à un produit d'assurance-vie, le Ticket 1 000, commercialisé depuis 1979 par la GMF-Vie.

Matérialisé sous la forme d'une mention *« approuvé »* engageant producteurs, distributeurs et consommateurs, ce *« contrat pour l'amélioration de la qualité des services »* prévoit notamment :

● La prorogation à trente jours, à dater de la réception du contrat par le souscripteur (et non à dater du règlement), du délai de réflexion prévu par la loi et la réduction à vingt jours du délai de remboursement, en cas de renonciation par le candidat assuré ;

● La communication des techniques de calcul de la participation aux bénéfices et à leurs règles d'attribution ;

● Une proposition de formation et d'assistance technique formulée par la GMF-Vie à l'attention des organisations de consommateurs *« qui en feront la demande »*.

Au-delà de l'aspect indéniablement publicitaire de cette opération – pour la GMF qui a tout à y gagner, sous réserve de tenir ses engagements, – cet accord mérite d'être mentionné à un double titre. D'abord parce qu'il s'agit du premier de cette nature conclu entre une mutuelle d'assurances (ou une compagnie) et une catégorie d'associations de consommateurs qui ont accepté de *« jouer le jeu »* de la participation, avec la faculté d'étendre cette formule à d'autres contrats et à d'autres sociétés d'assurances, s'ils le méritent. Ensuite parce qu'il va dans le sens d'une meilleure transparence des contrats, surtout dans le secteur de l'assurance-vie encore très « flou », visant à améliorer l'information de l'assuré. A ce sujet, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat chargé du budget et de la consommation, a précisé que le texte législatif, déjà rédigé en ce sens et adopté en première lecture lors de la dernière session parlementaire, sera voté définitivement durant la session de printemps. – S. M.

(1) L'AFOC (Association FO consommateurs), l'ANC (Association fédérale des nouveaux consommateurs), l'ASSECO-CFDT (Association études et consommations), la CGL (Confédération générale du logement), la CSCV (Confédération syndicale du cadre de vie), la CSF (Confédération syndicale des familles), le CNAFAL (Conseil national des associations familiales laïques), la FNCC (Fédération nationale des coopératives de consommateurs), la FN Léo Lagrange (Fédération nationale Léo Lagrange), L'ORGECO (Organisation générale des consommateurs), l'UFCS (Union féminine civique et sociale).

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **PARIDOC : 39,4 milliards de francs en 1984.** – Les sociétés succursalistes associées en groupement PARIDOC (enseignes Mammouth et Suma) ont réalisé en 1984 un chiffre d'affaires de 39,4 milliards de francs, en hausse de 8,7 % par rapport à 1983. La progression a été plus forte pour les activités de gros (+ 15,2 %), qui ne représentent que le vingtième du chiffre d'affaires. En revanche, le chiffre d'affaires des petites et moyennes surfaces (succursales et supérettes) a baissé de 1,3 %, pour 4,8 milliards de francs.

Compagnie générale maritime : un mieux. – Le déficit de la Compagnie générale maritime (CGM), qui regroupe les activités des anciennes Transat et Messageries maritimes, aura atteint environ 380 millions de francs en 1984, pour un chiffre d'affaires de quelque 5,5 milliards. En 1983, ce déficit était de 540 millions. Les comptes d'exploitation (amortissements compris), sont en quasi-équilibre, et ce déficit est imputable au poids des frais financiers.

● **Electronique : Philips cédera Lœwe Opta (RFA).** – Le groupe néerlandais Philips cédera l'intégralité de sa participation (55 %) dans la société ouest-allemande d'électronique Lœwe Opta, avant le 30 avril prochain. Obligation lui avait été faite par l'Office ouest-allemand des cartels de se défaire de cette participation que Philips avait tenue secrète et qui a été révélée par un ancien employé du groupe néerlandais (*le Monde* du 9 février). Au terme d'un accord financier, 51 % des actions de Lœwe Opta seront détenus par ses gérants, 26 % par TIG, société allemande filiale de BMW et de la Dresdner Bank, et 23 % directement par cette dernière.

● **Informatique : Léanord change de propriétaire.** – La société Instruments SA, filiale du groupe Creusot-Loire, a cédé le contrôle du fabricant français de micro-informatique Léanord à la Compagnie générale de construction téléphonique (CGCT), qui prend 15 % du capital, et à la SFENA, qui en prend 36 %. Le reste du capital sera réparti entre le président de Léanord, M. Pronier (10 %), et Instruments SA. Voilà plus d'un an que M. Pronier cherchait des capitaux frais pour son entreprise bénéficiaire, qui réalise un chiffre d'affaires environ 100 millions de francs.

● **Framatome prend le contrôle de la Société internationale de dessalement.** – Le constructeur de chaudières nucléaires Framatome va prendre une participation de 60 % dans la Société internationale de dessalement (SIDEM), numéro un français dans ce secteur. Framatome va en effet racheter les 35 % détenus jusqu'ici par sa maison mère, le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), ainsi que la participation de 25 % que possède depuis trois ans la Lyonnaise des eaux. L'autre actionnaire, Technip, conserverait les 40 % qu'il détient dans cette entreprise, qui a fait 300 millions de francs de chiffre d'affaires et 4 millions de francs de bénéfices en 1984.

DES « TUCISTES » DANS LE MÉTRO

La RATP a accueilli le 12 mars ses premiers « tucistes », en l'occurrence soixante et un *« RATP juniors »* : trente-cinq filles et vingt-six garçons. Le 29 janvier dernier, la Régie avait signé avec l'Etat une convention cadre permettant à mille trois cents jeunes de travailler à raison de vingt heures par semaine sur les réseaux d'autobus et le métro.

Après une semaine de formation, les jeunes (de dix-huit à vingt et un ans) devront informer les voyageurs, assister les handicapés, signaler les incidents. Sur le réseau des autobus, ils surveilleront les installations. Enfin, une tâche de promotion des service de la Régie en Ile-de-France (distribution de tracts d'information) leur a été assignée. Ils recevront 1 200 F par mois de l'Etat et 300 F de la RATP et bénéficieront de cartes de circulation gratuites.

Des formations sont proposées aux jeunes « tucistes ». Ils pourront passer leur permis de conduire pour les transports en commun, suivre pendant leur stage de douze mois des cours au centre de perfectionnement de l'entreprise. Des actions seront mises au point avec les services de l'éducation nationale.

A l'issue de cette année de travail, la RATP n'exclut pas l'embauche de certains d'entres eux : chaque année, la Régie recrute deux mille trois cents personnes.

Étranger

BELGIQUE

● **Congés à faible rémunération pour les salariés du secteur privé.** – Les salariés du secteur privé belge ont désormais la faculté de prendre un congé de six mois à un an assorti d'une faible rémunération d'un montant mensuel de 1 600 francs français environ. Le conseil des ministres a décidé le 8 mars qu'un tel congé pourrait être accordé, avec l'accord de l'employeur, à tout travailleur ayant six mois d'ancienneté dans une entreprise et à condition que l'ouvrier qui part soit remplacé temporairement par un chômeur.

PORTUGAL

● **Un nouveau gouverneur de la Banque centrale.** – M. Vitor Contancio vient d'être nommé gouverneur de la Banque du Portugal. Vice-gouverneur depuis 1979, M. Constancio, âgé de quarante et un ans, fait partie depuis une dizaine d'années de l'équipe dirigeante du Parti socialiste portugais, dont le secrétaire général, M. Mario Soarès, est premier ministre. M. Constancio avait assumé les fonctions de ministre des finances dans le premier cabinet Soarès (janvier-juillet 1978), qui négocia un prêt avec le FMI. – *(AFP.)*

Industrie

● **L'industrie pharmaceutique réclame une hausse de ses prix.** – Le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) proteste dans un communiqué contre le refus des pouvoirs publics d'autoriser une augmentation du prix des médicaments et demande à être reçu par M. Fabius. La dernière autorisation remonte à juillet 1984 (+ 1 %) après une hausse de 2 % en février. Le SNIP estime à 12 % l'augmentation de ses coûts en 1984.

Social

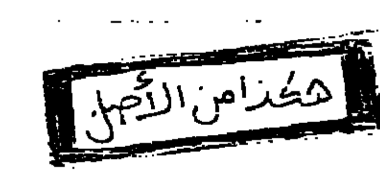
● **FO signe l'accord salarial 1985 à la SNCF.** – La Fédération Force ouvrière des cheminots a décidé le 12 mars de signer l'accord salarial 1985 à la SNCF. En 1984, elle avait refusé de signer. Pour 1985, la CFTC, la CGC et la FMC avaient donné leur accord tandis que la CGT, la CFDT et la FGAAC (conducteurs autonomes) rejetaient le contrat.

● **Grève de vingt-quatre heures dans les ports le 14 mars.** – La Fédération nationale des ports et docks (CGT) appelle l'ensemble des travailleurs des ports à faire grève le 14 mars et invite les délégations syndicales de chaque port à participer ce jour-là à *« un meeting national sur l'emploi à Bayonne »*.

« La situation des ports n'a jamais été aussi précaire, indique un communiqué de la Fédération, *le budget de la mer est misérable, le démantèlement de l'outil portuaire national et public s'accélère. »*

● **683 suppressions d'emplois chez Wonder d'ici à la fin du premier semestre.** – M. Bernard Tapie, qui a repris les piles Wonder, indique dans un communiqué publié le 12 mars que 683 suppressions d'emplois (dont 173 préretraites) ont été programmées dans la société d'ici à la fin du premier semestre 1985. *« Au 28 février*, précise-t-il, *l'effectif s'élève à 1 612 personnes, ce qui correspond à un licenciement depuis le 1er octobre de 635 personnes. »*

● **Les bus grenoblois en grève.** – L'agglomération de Grenoble est privée de transports en commun depuis le 7 mars, en raison d'une grève des conducteurs de la société d'exploitation des transports de la ville, la SEMITAG. Les revendication des syndicats concernent les salaires et les effectifs. La paralysie des bus et des trolleybus provoque d'importantes difficultés de circulation aux heures de pointe.





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 mars

Toujours plus haut

« Toujours plus haut », c'est l'objectif qu'e semble s'être fixé la Bourse : mardi, avec une hausse de 0,2 %, l'indice de la Compagnie des agents de change a atteint un nouveau record absolu.

Lundi, le fameux « CAC » (base 100 fin 1981) avait déjà pulvérisé son précédent record « historique » affiché à la fin de la semaine dernière.

Le marché parisien a donc ignoré la nouvelle chute de Wall Street lundi. En effet, des signes de ralentissement de la croissance aux États-Unis préoccupent les milieux financiers américains. L'indice Dow Jones a perdu une trentaine de points depuis son niveau record atteint le premier mars.

Au fil des compartiments, Galeries Lafayette, en hausse de 5 %, poursuit son avance (elle avait gagné 4,37 % lundi) sur le marché à règlement mensuel (RM), tandis que Paris-France et Palais de la Nouveauté, cotés « au comptant » *vont également de l'avant. Cette bonne tenue est à mettre au compte de la confirmation de l'accord conclu entre les Galeries Lafayette et Paris-France* (le Monde *daté 10-11 mars) aux termes duquel cette dernière céderait aux Galeries Lafayette le contrôle des filiales exploitant un réseau commercial de 45 unités (grands magasins et magasins populaires) dont le nombre devrait être ramené à 32.*

Par ailleurs, on relève la hausse sensible (+ 7 %) de Berger et des Mines de Salsigue tandis que La Hénin, Dassault, SFIM, Marine-Wendel, UCB, Schneider, Matra, BHV, progressent de 2 % à 4 %. Côté baisses, les plus significatives (moins 2 % à 3 %) sont dues à Talcs de Luzenac, Mumm, Olida, Ciments français, Imétal et Penarroya.

A 25 650 F, le lingot perd 500 F à Paris, le napoléon étant inchangé, à 580 F. L'or recule de 290,25 dollars lundi midi à 288,75 dollars l'once mardi matin. Dollar-titre : 10,58/62 F.

NEW-YORK

Hésitant

Hésitant pour les uns, nerveux pour les autres, le marché new-yorkais attend, l'arme au pied, des indications plus précises sur l'évolution de l'économie américaine en général et des taux d'intérêt en particulier (sans oublier la courbe du dollar), en suivant attentivement les passes d'armes qui ont régulièrement lieu au Congrès ou dans des instances financières à propos du déficit budgétaire.

Mardi, l'indice Dow Jones des industrielles, qui avait perdu un point symbolique la veille, a finalement inscrit une hausse de 3,20 points à 1 271,25 points sous l'effet de quelques achats qui, semble-t-il, ont été essentiellement dirigés sur les valeurs pétrolières et automobiles.

C'est ainsi que l'on retrouve dans le peloton des valeurs les plus actives de la séance (au cours de laquelle 92,84 millions d'actions ont été échangés, contre 84,11 millions la veille) des sociétés telles que Phillips Petroleum, American Natural Resources, Chrysler, Pacific Gas and Electric, Texas Oil et Exxon.

Les familiers du Big Board ont été frappés par les dernières statistiques relatives aux effets du renchérissement du dollar sur l'emploi aux États-Unis, à savoir la perte de deux millions de postes industriels constatée au vu d'une étude de Data Resources Inc. (DRI), réalisée depuis 1980.

VALEURS	Cours du 11 mars	Cours du 12 mars
Alcoa	34 1/4	34
A.T.T.	21 1/2	21 7/8
Boeing	64	63 3/4
Chase Manhattan Bank	51 1/2	52
Du Pont de Nemours	52 1/8	52
Eastman Kodak	69 3/4	69 1/2
Exxon	48 3/4	49 3/4
Ford	43 7/8	44 3/8
General Electric	62 5/8	62 3/4
General Foods	60	60
General Motors	78 3/8	79
Goodyear	27 1/8	26 7/8
I.B.M.	131 1/2	131 3/4
I.T.T.	32 1/8	31 3/8
Mobil Oil	29 1/2	30
Pfizer	39 5/8	40 1/8
Schlumberger	38 3/4	38 7/8
Texaco	35 3/8	35 1/4
U.A.L. Inc.	46 5/8	47 1/2
Union Carbide	38 3/4	38 3/4
U.S. Steel	26 7/8	27
Westinghouse	31	30 7/8
Xerox Corp.	44 1/4	43 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PARIBAS. — La compagnie financière Paribas annonce, pour l'exercice 1984, un bénéfice net, calculé selon les nouvelles normes comptables, de 172,7 millions de francs, contre 153,4 millions l'année précédente, soit une progression de 12,6 % d'un exercice à l'autre. Le compte de résultat, précise la compagnie, comporte une modification dans la distinction entre les opérations de revenus et les opérations en capital. En outre, le solde des opérations en capital apparaît, désormais, comme un résultat, alors qu'il était précédemment affecté soit à la provision pour fluctuation de la valeur du portefeuille-titres, soit à la réserve spéciale de plus-value à long terme.

Compte tenu de ces modifications, les revenus de portefeuille s'élèvent à 213,9 millions de francs en 1984, contre 209,8 millions l'année précédente, le solde déficitaire des produits et frais financiers régressant de 44,1 à 42,4 millions. De ce fait, le résultat des opérations en revenus a atteint 163,7 millions (contre 156,9 millions). Quant aux opérations en capital, elles ont dégagé un résultat positif de 9 millions de francs, contre un déficit de 3,5 millions en 1983, après diverses opérations (plus-values sur cessions de 22 millions de francs, dotation aux provisions de 119 millions de francs au titre de « *soutien apporté à des sociétés industrielles en difficulté proches du groupe* » et une reprise de provisions de 105,8 millions de francs.

DE BEERS. — Le « numéro un » mondial du diamant a annoncé, pour l'exercice 1984, un bénéfice net de 677,7 millions de rands, soit une hausse de 27 % sur 1983, le revenu net atteignant 188,4 cents par action, contre 147,4 cents précédemment. Le dividende total a, toutefois, été maintenu à 40 cents, compte tenu d'un dividende final (inchangé) de 27,5 cents.

La valeur du stock de diamants est chiffrée à 3 875 millions de rands, soit 1 621 millions (ou 72 %) de plus que l'année précédente, mais, précisent les administrateurs, 85 % de cette augmentation (soit 1 385 millions de rands) résultent de la dépréciation du rand. L'incorporation de stocks de nouvelles filiales a gonflé aussi ce montant de 45 millions, de sorte que, sans ces opérations, l'accroissement n'aurait été que de 191 millions.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	11 mars	12 mars
Valeurs françaises	111	111,4
Valeurs étrangères	112,3	112,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	11 mars	12 mars
Indice général	207,2	208

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 mars 10 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12 mars	13 mars
1 dollar (en yens)	259,15	260,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 12 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ / Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1760	1760	Alser	221	....
Calberson	353	353	Borie	295	....
C.D.M.E.	710	720	Cellulose du Pin	84 50	85
C. Equip. Elect.	311	312	C.G.M.	10	....
Dafsa	283 10	284	Cochery	28	....
Dauphin O.T.A.	2000	2000	C. Sabl. Seine	110 50	....
Filipacchi	580	580	Coparex	507	508
Guy Degrenne	715	715	F.B.M. (LI)	70	3 50 o
Marlin Immobilier	340	340	La Mure	60	....
Métallurg. Minière	221	220	Mic	203	....
M.M.B	400	400	Profils Tubes Est	1 52	....
Navale-Delmas	461	460	Promotion	121	....
Om. Gest. Fin.	310	305	Ripolin	....	....
Petit Bateau	320	320	Rorento N.V.	122 90	121 30
Pétrofigaz	739	739	Sabl. Morillon Corv.	70	....
Pochet	1659	1685	S.P.R.	170	....
Poron	330	328	Thann et Mulhouse	92 20	....
S.C.G.P.M.	310	315	Total C.F.N.	35	....
Sofibus	222	225	Ufimex	335 20	340
Sovac	785	781			

SICAV 12/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	287 77	274 72	Japacic	123 91	118 29
Actions-Investiss.	289 46	276 33	Laffitte-crt-terme	122477 65	122477 65
Actions sélectives	418 81	399 82	Laffitte-Expansion	700 62	668 85
Aedificandi	433 99	414 31	Laffitte-France	233 91	223 28
A.G.F. 5000	293 04	279 75	Laffitte-Japon	229 44	219 04
Agfimo	455 44	434 79	Laffitte-Oblig.	150 72	143 89
[illegible]					

♦ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

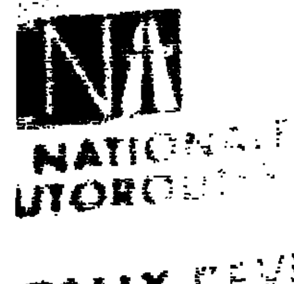
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	....	1850	1850	− 0 42
4076	C.N.E. 3 %	4033	4029 90	4020	− 0 32
1430	Electricité T.P.	1479	1477	1477	− 0 13
535	Esso S.A.F.	546	542	542	− 0 55
1340	Eurafrance	1251	1260	1265	+ 1 11
900	Euromarché	905	926	926	+ 2 32
132	Gencor	126 50	125	125	− 1 18
295	Gén. Belgique	295	310	305	+ 3 38
685	Gén. Electr.	671	686	668	− 0 44
865	Gen. Motors	838	830	838	....
61	Goldfields	58	57 80	57 80	− 0 34
37	Gd Metropolitain	34 45	34 30	34 20	− 0 72
147	Harmony	143	143 90	143	....
38	Hitachi	35 70	35 30	35 30	− 1 12
645	Hoechst Akt.	677	685	675	− 0 29
102	Imp. Chemical	97 40	96	97 50	+ 0 10
148	Inco. Limited	140 50	139 50	139 80	− 0 49
1450	IBM	1398	1395	1400	+ 0 14
92	Shell transp.	88 10	88 70	88 70	+ 0 68
1820	Siemens A.G.	1800	1836	1836	+ 2
181	Sony	188 70	191 90	191	+ 1 21
265	T.D.K.	251	252	251	....
17 50	Toshiba Corp.	17 20	17 10	17 10	− 0 58
995	Unilever	985	997	997	+ 1 21
475	Unit. Techn.	463 50	458 10	459	− 0 97
975	Vaal Reefs	954	956	955	+ 0 10
400	West Deep	399 20	393	393	− 1 55
320	West Hold.	298 50	300	297	− 0 50
495	Xerox Corp.	479 50	475	477	− 0 52
2 09	Zambia Corp.	2 10	2 08	2 08	− 0 47
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	10 269	10 238	9 900	10 500
ECU	6 797	6 796	....	....
Allemagne (100 DM)	305 590	305 530	294	314
Belgique (100 F)	15 200	15 212	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	270 100	269 770	260	280
Danemark (100 krd)	85 550	85 550	80	88
Norvège (100 k)	106 810	106 500	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 102	11 102	10 650	11 400
Grèce (100 drachmes)	7 247	7 205	6 050	7 900
Italie (1 000 lires)	4 904	4 892	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	358 900	358	3 490	3 680
Suède (100 krs)	107 660	107 100	105	112
Autriche (100 sch)	43 470	43 500	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 516	5 532	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 525	5 550	5	6 200
Canada ($ can 1)	7 366	7 354	7 150	7 500
Japon (100 yens)	3 950	3 937	3 820	3 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/3
Or fin (kilo en barre)	96150	95500
Or fin (en lingot)	96150	95650
Pièce française (20 fr)	580	580
Pièce française (10 fr)	431	.....
Pièce suisse (20 fr)	559	556
Pièce latine (20 fr)	555	548
Souverain	702	699
Pièce de 20 dollars	3960	3940
Pièce de 10 dollars	2010	2100
Pièce de 5 dollars	1390	.....
Pièce de 50 pesos	3625	3580
Pièce de 10 florins	580	576



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

DÉBATS

ÉTRANGER

POLITIQUE

SOCIÉTÉ

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

89 FM
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Mercredi 13 mars, 19 h 20

URSS : et maintenant ?

ALAIN JACOB et MICHEL TATU
répondent aux questions des auditeurs et des lecteurs
Débat animé par FRANÇOIS KOCH

En direct, jeudi, du Salon de la communication

Jeudi 14 mars, l'émission Allô « le Monde » se déroulera en direct du CNIT, où se tient le Salon de la communication audiovisuelle. Les visiteurs pourront assister à l'émission depuis le studio de 89 FM qui y est installé.

Le sujet : la communication dans les années 2000. Les auditeurs pourront aussi téléphoner, comme d'habitude, au 232-14-14.

ÉCONOMIE

Le numéro du « Monde » daté 13 mars 1985 a été tiré à 468 476 exemplaires

EN PRÉSENCE DE NOMBREUSES DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES

Tchernenko a été inhumé au pied du mur du Kremlin

Il était 13 heures précises, heure de Moscou, lorsque la prolonge d'artillerie transportant le corps de Constantin Tchernenko s'est arrêtée sur la place Rouge, devant le mausolée de Lénine, sur lequel prenaient place, au même instant, les dirigeants soviétiques.

M. Gorbatchev, au centre, était flanqué à sa droite de M. Grichine, premier secrétaire pour la ville de Moscou, et à sa gauche de M. Tikhonov, président du conseil des ministres. M. Gromyko était placé un cran plus loin, près de ce dernier.

Les nombreuses personnalités étrangères qui dirigent les délégations aux obsèques étaient rangées à côté du mausolée, face à une foule que dominaient de grands portraits du défunt.

Dans le discours qu'il a prononcé en ouvrant la cérémonie funéraire, M. Gorbatchev a d'abord rendu hommage à son prédécesseur. Il a ensuite mis l'accent sur la volonté de paix de l'URSS, affirmant notamment que « *le droit de vivre en paix dans le monde est un droit essentiel et primordial de l'homme* ». Il a assuré tous les pays dont les dirigeants étaient présents à Moscou de son désir de développer avec eux des liens d'une « *coopération mutuellement profitable* ».

Sur le plan intérieur, le nouveau secrétaire général du PC soviétique a estimé que Constantin Tchernenko avait su « *approfondir l'esprit de démocratie* ». « *Nous allons continuer*, a-t-il dit, *à mettre en œuvre les décisions du comité central pour renforcer la puissance économique de notre pays et son système de défense... Le parti et notre Etat s'efforceront toujours d'améliorer les conditions de vie et de travail des citoyens soviétiques...* » Il faut également « *encourager l'esprit de créativité des masses* » tout en « *renforçant la discipline du parti* », a poursuivi M. Gorbatchev, qui a annoncé un effort pour faire passer les principes dans la réalité concrète : « *Nous allons lutter contre la vanité et contre les mots creux* », a-t-il dit.

Par une température relativement clémente, le cortège avait mis une vingtaine de minutes pour aller de la Maison des syndicats à la place Rouge. Derrière le cercueil, drapé de rouge, venaient en tête les membres de la famille de Constantin Tchernenko, suivis des plus hauts dirigeants du régime, puis de miliciens porteurs d'innombrables gerbes de fleurs.

LES CONDOLÉANCES DE M. REAGAN

L'agence Tass a publié mercredi matin le texte du message adressé par le président Reagan à M. Kouznetsov, premier vice-président du Soviet suprême de l'URSS.

Après avoir exprimé ses condoléances, M. Reagan écrit : « *En cette heure de douleur, je voudrais confirmer la forte aspiration du peuple américain à la paix dans le monde entier. Bien que les problèmes divisant nos pays soient nombreux et compliqués, nous pouvons et nous devons régler nos désaccords par la voie du dialogue et des négociations. Les délégations de nos deux pays entament à Genève des pourparlers sur la question de savoir* comment réduire et éliminer *les armements nucléaires. Nous devons utiliser cette possibilité pour assurer la paix. Il nous faut trouver des voies pour réduire la menace de la force et de son utilisation pour le règlement des litiges internationaux. Nous devons aussi établir des rapports de travail qui conduiraient au renforcement de la confiance et de la coopération entre nous. J'espère que la direction soviétique consacrera de nouveau avec moi ses efforts à la création d'un fondement solide et durable pour l'amélioration des relations entre nos deux pays.*

● *Les journalistes du « New Yorker » s'opposent à la vente du magazine. — « On ne nous a pas demandé notre accord et nous n'avons pas donné notre accord.* » C'est ainsi que M. William Shawn, rédacteur en chef du *New Yorker*, a résumé l'opposition des journalistes à la vente du célèbre magazine américain. L'hebdomadaire, qui tire à 500 000 exemplaires, doit être racheté pour 142 millions de dollars par le puissant groupe de presse Newhouse (*Vogue* et *Glamour*), qui s'est engagé à respecter l'indépendance rédactionnelle du *New Yorker*. C'est la première fois depuis sa création, en 1924, que le magazine change de propriétaire. Aussi célèbre pour ses reportages de fond que pour ses bandes dessinées, le *New Yorker* publie régulièrement nouvelles et articles des grandes personnalités intellectuelles américaines telles que J. D. Salinger, John Cheever, Hannah Arendt ou James Baldwin.

Les statistiques définitives du ministère de l'intérieur pour le premier tour des élections cantonales

Inscrits : 18 217 095
Votants : 12 127 058 (66,56 %)
Exprimés : 11 711 086 (64,28 %)
Abstentions : 6 090 037 (33,43 %)

	Voix	%	Sortants	Elus
Extrême gauche	81 285	0,69	2	1
Parti communiste	1 479 227	12,63	229	21
Parti socialiste	2 878 714	24,58	579	84
Radicaux de gauche	173 477	1,48	70	14
Divers gauche	241 537	2,06	55	22
Ecologistes	91 600	0,78	0	0
RPR	1 939 058	16,55	245	174
UDF	2 095 655	17,89	423	276
Divers droite	1 714 135	14,63	301	220
Extrême droite	1 016 398	8,67	1	1
	11 711 086		1905	813

M. FITERMAN : TOUTE COMPLAISANCE AVEC LE PEN DOIT ÊTRE PUNIE

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré, mercredi 13 mars, sur France-Inter, que le désistement des communistes en faveur des candidats de gauche les mieux placés pour le second tour des élections cantonales vise à contrer « *les magouilles du RPR et de l'UDF avec Le Pen* ».

« *Nous ne sommes pas pour le tout ou rien. Nous appelons au rassemblement le plus large, au-delà des points de vue des uns et des autres, contre ces magouilles* », a dit M. Fiterman. Il a ajouté : « *Nous ne renonçons à aucune de nos opinions sur la situation actuelle, pas plus que nous ne demandons aux socialistes de renoncer aux leurs. (...) Il n'y a pas, de notre part, un double langage. Il s'agit de ne pas laisser le champ libre aux magouilles RPR-UDF et Front national.* »

« *Toute complaisance avec Le Pen doit être punie, et nous appelons dans cette lutte tous les républicains, les hommes de progrès* », a dit encore l'ancien ministre des transports.

[La déclaration de M. Fiterman nuance, dans le sens de la « défense républicaine », la position du PCF. En effet, la déclaration du bureau politique, au soir du 10 mars, justifiait le désistement par la *« loi électorale injuste »* et par les accords de l'opposition sur des candidatures uniques, l'une et les autres ayant pour conséquence que, *« dans l'immense majorité des cas, l'élection de conseillers généraux communistes ou socialistes* [serait] *rendue impossible sans désistement réciproque. »*]

● *Le RPR et l'UDF* ont décidé d'utiliser, désormais, la possibilité donnée aux groupes parlementaires de répondre au « quart d'heure » mensuel du premier ministre sur TF1, a annoncé, mardi 12 mars, M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Le Cconseil d'État « *n'ayant pas encore statué* » sur le recours qu'ils ont présenté, le RPR et l'UDF ont décidé de faire de nouvelles propositions à la Haute Autorité et à la direction de TF1, a précisé M. Labbé. « *En accord avec l'UDF, nous proposons que notre « droit de réponse » n'ait pas lieu le lendemain de l'intervention du premier ministre, mais le lundi suivant* », a indiqué M. Labbé. La Haute Autorité et TF1 n'ont pas encore répondu à cette proposition.

M. MITTERRAND CHARGE Mme BARRET-KRIEGEL D'UN RAPPORT SUR L'ÉTAT

Mme Blandine Barret-Kriegel, chercheur au CNRS, a été chargée par le président de la République d'élaborer un rapport « *destiné à animer un débat public sur la modernisation de l'État* », annonce un communiqué publié par l'Elysée, le mardi 12 mars. A partir de ce rapport, « *des propositions seront rassemblées auprès des responsables et des citoyens, destinées à améliorer le fonctionnement de la machine administrative et à restaurer l'idée fondamentale de service public dans le sens d'un développement démocratique* », précise le communiqué.

Mme Barret-Kriegel « *mènera une enquête distincte sur les aspects qui relèvent de l'État de droit, de l'intervention publique dans le domaine de la solidarité collective et de l'entreprise* », indique le communiqué.

Agée de quarante et un ans, Mme Barret-Kriegel, agrégée de philosophie, est notamment l'auteur d'un ouvrage intitulé *l'État et les esclaves* (paru en 1980 aux éditions Calmann-Lévy). Elle dirigera une commission comprenant, un chercheur du CNRS et un conseiller d'État. Son rapport, qui doit être remis fin octobre ou début novembre prochain, sera suivi d'un colloque, réunissant des responsables d'entreprise, des syndicalistes, des fonctionnaires et des universitaires.

Sur le vif

Petite faim

C'est bien d'être riche, quand même, riche, célèbre ou puissant. Ça sert, c'est vrai, dans l'existence. Ça permet de se tirer d'affaire en toutes circonstances. Même si elles sont accablantes, les circonstances, et si l'affaire n'est pas très ragoutante. Je pense, là, à cet étudiant japonais, Issei Sagawa, un fils à papa, inscrit à la fac de médecine de Paris et confortablement installé dans un studio du seizième arrondissement. Mis en appétit par une jeune Hollandaise rose et dodue, il l'a découpée en petits morceaux, il les a disposés dans des assiettes recouvertes de papier alu et rangées dans son frigo.

Arrestation. Certificat de démence au moment des faits. Non-lieu. Court séjour dans un hôpital psychiatrique de Villejuif. Et retour bien peinard au pays, où on l'installe dans une clinique super-chic des environs de Tokyo. Là, il écrit un livre pour raconter cet amour déçu. Il est petit, 1,48 mètre, il pèse pas lourd, 40 kilos, elle lui rit au nez. Ça le vexe, cet homme, ça l'énerve et ça le creuse ; alors, comme il avait une petite faim... Ça marche du tonnerre, son bouquin. Un best-seller. On lui décerne l'équivalent du prix Goncourt et on en tire un film intitulé *Désir* joli, non ? — où il tiendra son propre rôle. Le premier tour de manivelle est pour bientôt. D'ici quelques jours il sera présent sur le plateau.

Je suis ravie. J'adore les histoires qui finissent bien. Je suis assez fière aussi. Parce qu'enfin tout çà, c'est grâce à qui ? A moi. Nous, dans les médias, dès qu'on voit un nom prestigieux mêlé à un procès juteux, Althusser, Thibault d'Orléans, on en fait tout un plat. La victime ? Elle *ne mérite pas trois lignes*. La vedette, c'est le coupable. On tartine sur sa famille, sur son passé de pauvre petit garçon trop riche ou trop intelligent. On explique son geste. On lui trouve toutes sortes de bonnes raisons. Et comme les jurés lisent les journaux...

Vous me direz : dans le cas du Japonais, les parents de la petite doivent trouver ça un peu fort de café. Oui, bon et après ? Qui c'est d'abord, ces gens-là ? Personne. Alors, quel intérêt ? Remarquez, moi, si j'avais une fille belle à croquer, je ne me sentirais pas très rassurée.

CLAUDE SARRAUTE.

En Afrique du Sud

Les émeutes ont fait plus de 200 morts au cours des six derniers mois

De notre correspondant

Johannesburg. — L'agitation dans les townships d'Afrique du Sud continue. Elle ne fait plus la « une » des journaux. Juste quelques entrefilets en page intérieure. Mais il ne se passe pas de jours sans que des incidents éclatent ici ou là, dans ces cités noires à la périphérie des villes blanches.

Des troubles endémiques qui surgissent un peu partout, et notamment dans l'est de la province du Cap, provoquent de temps à autre la mort d'émeutiers. Six ont encore été tués au cours du week-end : quatre à Fort-Beaufort, dont deux adolescents de quinze et dix-huit ans, et deux autres à Port-Elizabeth. Au nord de cette dernière ville, à Cookhouse, deux hommes ont succombé après avoir été atteints par des petits plombs tirés par les forces de l'ordre. En compagnie d'une foule de deux cents personnes, ils pillaient un camion de farine de maïs. Des victimes périssent aussi dans l'incendie de leur maison ou lors de heurts directs avec la police.

Depuis le début des violences dans les townships, au mois de septembre dernier, on estime à plus de 200 le nombre des morts. Pas une semaine ne se passe sans que la liste s'allonge. Une violence rampante qui surgit pour des raisons diverses et complexes : le système inférieur d'éducation pour les Noirs, qui provoque le boycottage des cours ; la demande de libération de leaders syndicaux toujours emprisonnés ; les protestations contre les fermetures d'écoles et l'exclusion des meneurs supposés, avec pour conséquence la prise à partie du directeur comme à Welkom, la semaine dernière ; la traque des conseillers et des policiers noirs, considérés comme des collaborateurs.

A chaque fois, les attroupements sont dispersés au moyen de gaz lacrymogènes, mais aussi de balles en caoutchouc et de plombs à oiseaux. Les fourgons de police sont attaqués à coups de cailloux, de cocktails Molotov, et quelquefois pris sous le feu d'armes. Des magasins sont mis à sac, des camions de livraison dévalisés. La plupart du temps, les obsèques donnent lieu à de nouveaux affrontements.

Ces événements n'ont rien à voir avec la bouffée de violence de l'automne dernier, mais ils entretiennent un climat latent d'agitation. Voilà maintenant près d'un an que les townships, une quarantaine au total, sont en ébullition, depuis que les écoles noires ont été saisies en mars dernier par la fièvre de la contestation. Une fièvre qui a été relayée par d'autres sujets de mécontentement qui vont du chômage au renchérissement du coût de la vie. « *Une agitation à multiples facettes* », comme l'indique le professeur Lawrence Schlemmer, de l'université du Natal, après un sondage auprès de mille personnes. Un résultat qui infirme la thèse des autorités selon laquelle les violences sont le fait « *d'agitateurs et d'éléments révolutionnaires* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

L'assassinat de Grégory Villemin

LES AVOCATS DE M. LAROCHE VEULENT AVOIR ACCÈS AU RAPPORT DES EXPERTS

Les avocats de M. Bernard Laroche, libéré le 4 février dernier après quatre mois de détention provisoire et qui reste inculpé d'assassinat, ont rendu public, mardi 12 mars, le texte d'un télégramme adressé à M. Jean-Michel Lambert, juge d'instruction chargé du dossier de Grégory Villemin. Les avocats demandent à M. Lambert de notifier aux parties intéressées le rapport des experts en écritures qui lui a été remis il y a trois semaines. Les défenseurs de M. Laroche estiment que le refus du parquet de communiquer ce rapport « *entraîne des rumeurs persistantes, malsaines, préjudiciables à la manifestation de la vérité et à la sécurité de* [leur] *client* ».

Le parquet général de la cour de Nancy a réagi à cette demande en répondant qu'il appartient au seul juge d'instruction de notifier les conclusions d'expertises. En outre, indique-t-on au parquet général, M. Lambert, entré en clinique il y a une semaine, n'a pu prendre connaissance du télégramme que lui ont adressé les avocats de M. Laroche.

A B C D F G H